

SOISSONS

Pendant la guerre

1914-1925 Mémoires de G. Muzart

SOISSONNAIS 14-18

PRÉFACE

Les mémoires de Georges Muzart avaient été partiellement publiées dans l'Argus du Soissonnais après la guerre. Pour une raison inconnue, elles s'arrêtaient brusquement en 1917.

Le document original couvre la période 1914-1944. Il est complété d'annexes constituées de différents documents, photographies, pièces d'archives, listes électorales, copies de discours etc. L'ouvrage a été écrit en deux fois, sans doute à partir de notes consignées au fil des années. La première partie a été rédigée en 1922, à la demande des amis de Georges Muzart, la seconde immédiatement après la seconde guerre mondiale. La période qui va de 1939 à 1944 est encore trop proche de nous pour pouvoir être publiée aussi avons nous choisi de nous arrêter en 1925. A cette époque, la reconstruction de la ville n'est pas encore achevée mais beaucoup de problèmes ont été réglés et le grand chantier est déjà bien avancé. On notera que la période 1925-1944 ne représente que 27 pages des mémoires contre 200 pour la précédente.

Le texte est présenté avec des modifications mineures destinées à en faciliter la lecture. Il a été notamment découpé en chapitre, de rares passages ont été supprimés. La forme, malgré certaines lourdeurs n'a pas été modifiée. Il est accompagné d'illustrations provenant du document original, et de clichés du photographe soissonnais Vergnol et des opérateurs du service photographique des armées.

On le verra tout au long du livre, il s'agit, d'une certaine manière, de mémoires municipales où les délibérations et les discours tiennent une grande place. Mais ce n'est pas pour autant une histoire officielle de la ville durant la première guerre, car les événements sont présentés et commentés. Georges Muzart critique et conteste aussi parfois, mais sans esprit polémique, et toujours avec un grand souci d'objectivité. Il ne cherche jamais à se mettre en avant, il parle de lui comme de l'un des simples acteurs de la tragédie. Il ne manque pas de rendre compte aussi de l'action de ceux de ses concitoyens qui avec lui ont fait fonctionner la ville pendant la guerre. Pourquoi a-t-il fait cela ? rien ne l'obligeait à prendre en main les destinées de la ville. Il l'explique simplement : le maire et les adjoints ayant quitté la ville il fallait former un comité de défense des intérêts de la ville. C'était une nécessité vitale qui s'est imposée à lui et à laquelle il a adhéré sans regrets ni état d'âme. Même au plus fort de la bataille de Crouy, il ne se résout pas à abandonner la ville menacée d'invasion. Il ne s'absente que le temps d'un aller et retour à Paris pour rassurer sa famille. Après son éviction par le préfet, de retour à Soissons après quelques mois d'absence, il redevient un membre

actif du conseil municipal. La guerre terminée, Georges Muzart jouit d'une immense popularité. Les élections de 1919 lui donnent une écrasante majorité, qui aurait pu lui permettre de devenir maire mais il s'efface pour laisser la place à Fernand Marquigny comme si sa mission était terminée.

Ce témoignage de la vie des Soissonnais durant la grande guerre complète avantageusement celui de monseigneur Péchenard (Le martyr de Soissons). Il porte un autre regard sur la vie de Soissons durant la guerre, sur les difficultés de gestion de la ville, les rapports parfois conflictuels avec l'autorité militaire et le préfet Leuillier. C'est une vision impartiale et moins partisane que celle de l'évêque dont il critique d'ailleurs le manque d'objectivité. Il nous apporte une surprenante explication de l'échec de Crouy, si coûteux en vies humaines pour l'Armée française, et qui n'est pas celle de l'histoire officielle. Il ne serait pas dû à la crue de l'Aisne, mais à la mésentente entre deux généraux.

D. ROLLAND et J.L. PAMART

AVANT-PROPOS

Il y aura bientôt trois ans que les boches ont dû, sous la poussée de nos sublimes poilus, abandonner ce sol du soissonnais que durant de longs mois ils avaient souillé de leur présence. Ils sont partis après avoir, avec tous les moyens que la science mettait au service de la Barbarie, détruit nos maisons, ravagé nos champs et martyrisé nos populations.

Trois ans déjà ! Le souvenir de ces heures douloureuses est encore présent à la mémoire de tous ceux qui vécurent l'époque tragique. La préoccupation dominante de tous les enfants de ce pays est certes de consacrer leur énergie et leur volonté la plus tenace à relever les ruines amoncelées autour de nous. Pourtant nombreux sont ceux qui estiment que l'heure est venue de rassembler les souvenirs des sombres années pour fournir à la grande histoire les matériaux qui lui sont nécessaires.

Mes amis m'ont sollicité d'apporter un modeste témoignage à cette œuvre nationale. Cédant à leur flatteuse insistance, j'entreprends aujourd'hui sans autre but que celui d'être utile, sans aucune prétention littéraire, de publier les impressions que j'ai pu recueillir au jour le jour pendant la période de guerre dont je fus le témoin.

Je me suis tracé comme ligne de conduite de rappeler ici, en toute impartialité, les événements dont j'ai gardé des souvenirs précis. Mais une œuvre de ce genre ne saurait avoir la prétention d'être complète et infaillible. Je m'empresse donc de déclarer que j'accueillerai avec reconnaissance les renseignements, documents et suggestions de tous ceux qui seraient, comme moi, désireux d'édifier un témoignage sérieux, capable de servir à mettre en lumière le rôle de cette ville de Soissons, si tragiquement mêlée à toute la glorieuse histoire de notre pays.

G. MUZART

—

LA TRAGÉDIE COMMENCE

Ce n'est pas sans une sincère émotion que notre pensée se reporte aux jours d'angoisse et de fièvre de cette fin de juillet 1914, où nous sentions obscurément, à travers toutes les réticences diplomatiques, qu'il se tramait dans l'ombre des chancelleries un crime monstrueux contre l'humanité. Nous menions, en ce temps qui nous paraît si lointain, une vie insouciant : nous nous préoccupions uniquement de ce qui se passait chez nous et nous ignorions tout ce que des voisins mal intentionnés pouvaient préparer contre notre sécurité. Nous ne pensions pas surtout qu'il put exister un gouvernement assez fou ou assez criminel pour déchaîner sur l'univers, le plus formidable cataclysme qui l'ait jamais secoué.

Le meurtre de l'archiduc autrichien, commis à Sarajevo, dans les circonstances que l'on sait, nous avait paru n'être pas autre chose qu'un de ces faits divers dont notre curiosité se repaît un instant et que nous oublions aussitôt. Cependant les commentaires de la presse étrangère venus à notre connaissance jettent quelque trouble dans nos esprits. Cette irritante question d'Orient, si obstinément confuse pour les non initiés que nous sommes, prend une figure tragique. Nous pressentons que, parmi tous ces peuples en bouillonnement, un imprudent ou un complice est bien capable d'allumer le terrible incendie qu'un moderne Néron désire contempler.

Le dimanche 26 Juillet, se déroulait à Soissons, la fête Saint-Christophe, dernière du cycle de nos réjouissances locales. Une foule joyeuse se presse autour des baraques de forains et la jeunesse insouciant tourne et virevolte sur la place du bal. Mais les officiers qui s'y trouvent sont appelés par des plantons et rejoignent la caserne du 67^e où se tient une conférence. Cet incident ne passe pas inaperçu et il est diversement commenté. Le bruit court que les permissionnaires ont reçu l'ordre de rentrer au corps. Le lundi, sur convocation de M. Andrieux, les représentants des journaux sont convoqués à la Sous-Préfecture où on les informe que diverses mesures de précautions vont être prises, qu'ils sont priés de tenir secrètes pour ne pas alarmer l'opinion. Ces mesures de précaution consistaient à faire surveiller les abords des ouvrages, ponts, viaducs, etc. par des agents de police et des cantonniers afin d'empêcher que quelque espion ennemi ne se livre à un attentat criminel. La Sous-Préfecture invite également la municipalité à organiser le logement des habitants de Verdun qui doivent, en cas de guerre, être évacués sur Soissons. La population soissonnaise, ne prévoyant pas les malheurs qui l'attendait, se met avec empressement toute entière à la disposition des pouvoirs publics. Un comité de secours est institué : on récolte des matelas dans les maisons de la ville ; on réorganise le fourneau économique, on crée des commissions spéciales de bienfaisance : bref on se tient prêt à faire aux évacués de l'Est l'accueil le plus cordial et le plus fraternel.

Le jeudi 30, la musique du 67^e donne son concert habituel sur la grand'place. Un public particulièrement nombreux avait tenu à venir écouter nos soldats. Il semble qu'un secret instinct avait guidé les pas des promeneurs vers la grand'place, en ce jour où pour la dernière fois se faisaient entendre nos cuivres. Le chef de musique avait composé un programme de circonstance où les sélections d'opéras étaient remplacées par des morceaux strictement militaires et patriotiques. La foule, dans une manifestation spontanée, acclama longuement nos musiciens comme pour leur dire un touchant adieu. Pendant la nuit, l'autorité militaire commence la réquisition des chevaux et voitures prévus pour le départ du régiment.

Le lendemain matin, vendredi 31, le régiment est mis sur pied de guerre : les futurs poilus reçoivent la collection spéciale et le quartier est strictement consigné. Dans la soirée cependant, la consigne est levée et nos troupiers se répandent à travers la ville ; mais quelques instants après, l'alerte est sonnée par les rues de la cité et tous les soldats ont ordre de rentrer de suite à la caserne. Le public inquiet se porte devant les casernes : mais il n'apprend rien. Dans la nuit, cependant, le 1^{er} échelon du 67^e part, en couverture, dans la direction d'Hattonchatel où la division doit être concentré sur les Hauts de Meuse et préparer les organisations de défense.



Départ du 67^e R.I. à la gare de Soissons. (fond Vergnol)

Tandis que de nombreux réservistes, les plus jeunes classes, les spécialistes comme les bouchers, boulangers, maréchaux, etc, puis les G.V.C.* dont nous sommes, sont mobilisés par ordre d'appel individuel. Nous avons connu les périodes d'exercices sur les voies ferrées par les réservistes de la territoriale. Deux jours sur les voies ! c'était le couronnement d'une carrière militaire. Mais ces vieux pépères, comme on les appelle, partirent la veille de la mobilisation.

Les services des gardes-voies, dépendant de la subdivision de la région de Soissons, étaient aux ordres du colonel de la Motte-Rouge, et le capitaine chargé d'assurer la surveillance et le fonctionnement des 72 postes était le capitaine Dividis, promu depuis quelques jours à peine. Deux mille hommes répondirent à la mobilisation, et dès le premier jour, les convoyeurs généraux avaient assuré l'habillement et l'équipement des lignes d'Anizy-Pinon à Boursonne-Coyolles, de Vic-sur-Aisne à Soissons, du canal de l'Oise à l'Aisne, de Villers-Cotterêts à la Ferté Milon et Mareuil sur Ourcq, le canal d'Anizy à Bourg. A la gare de Soissons furent centralisés les services des gardes-voies ; le bureau de la grande vitesse donna asile au petit état-major, la halle servit tout à la fois de chambrée et de cuisine. Qu'on m'excuse de rappeler ici tous ces détails, mais il est cependant nécessaire de dire que je fus mobilisé sur les voies, au poste de la gare de Mercin, et, quelques jours après, ramené à la gare de Soissons, en « majoration ». J'y trouvais là de joyeux camarades, j'y consolidais de vieilles amitiés et j'en créais de nouvelles...

Le service de ronde exigeait fréquemment des sorties l'arme à la bretelle ; nous allions, en compagnie de mon ami Marchand, abattant des kilomètres, tandis que les rondes supérieures étaient faites, dans les 72 postes, par le capitaine roulant en automobile, sous la conduite de M. Jean Delfosse, et flanqué de deux sous-officiers Cents et Ivernel, fusils aux portières ! Tandis aussi que les détails multiples étaient assurés, en gare de Soissons par l'adjudant Baudouin, de Cuisy en Almont, et Pérotin... Pour les postes installés sur la commune, le fourneau économique de la ville fournissait l'ordinaire et le service de ravitaillement fut très obligeamment fait par Deshayes...

Dès le samedi, les premières classes de réserves arrivent pour partir avec le 2e échelon. A quatre heures du soir, tant par télégrammes que par les journaux, on apprend la mobilisation. Le dimanche, on lit sur les murs le fameux message du Président de la République où il était dit : « la mobilisation n'est pas la guerre ». La plupart des Soissonnais se mettent à espérer : on se dit que l'affirmation de notre volonté suffira à calmer toutes folles intentions ; on se complait à éloigner de son esprit la terrible éventualité de la guerre.

Le 2 août à 9 heures du matin, le Conseil municipal était convoqué d'urgence. La séance eut lieu dans la salle habituelle de ses réunions, sous la prési-

* G.V.C. : *Garde Voies et Communications. Constitués de mobilisés parmi les plus âgés.*

dence de M. Marquigny, premier adjoint au Maire. Etaient présents : MM. Marquigny et Débruyère adjoints ; Descambres, Labitte, Ferrand, David, Deviolaine, Lecat, Pérotin, mobilisés, Lecer, Bonnenfant, Lardon, Lablanche, Prévost, Cluzelaud, Sénéchal, Deshayes et Scart, conseillers. Etaient absents excusés : MM. Becker, maire, Mouton, Manard, Debout, Bague, Muzart et Naudin, ces deux derniers mobilisés. Après avoir procédé à l'appel, M. Marquigny, premier adjoint, s'exprime ainsi :

« Vous avez suivi les évènements qui viennent de se précipiter ; vous savez que l'ordre de mobilisation générale est donné ; c'est le prélude d'une guerre qui paraît presque inévitable si ceux qui ont pris la responsabilité de ces évènements ne prennent pas l'attitude nécessaire pour que la paix puisse être maintenue.

« Vous connaissez la proclamation du gouvernement que nous venons de faire afficher à l'instant sur les murs de notre ville. Dans cette proclamation, le gouvernement explique les nécessités qui l'ont amené à ordonner la mobilisation générale pour la protection et la sauvegarde de notre patrie, mais il ajoute que la guerre n'est pas encore déclarée et que précisément les mesures de haute protection qu'il vient de prendre sont de nature à donner plus de poids aux efforts de notre diplomatie pour maintenir la paix ; enfin, il fait appel au calme et au patriotisme de la Nation.

« Dans ces graves circonstances, le gouvernement a la France entière debout et résolue derrière lui.

« Tous nous allons faire notre devoir ; certains d'entre nous sont déjà partis ; d'autres vont partir ; ceux qui restent auront la lourde tâche d'assurer la protection et le ravitaillement de notre population et des vieillards, femmes et enfants des villes de la frontière qu'on repliera sur Soissons.

« Ils devront aussi prêter aux organisations militaires le concours dont elles auront besoin.

« Cette lourde tâche ne sera pas au dessus de leur dévouement auquel nous n'avons pas besoin de faire appel, convaincus que c'est avec tout leur cœur et toutes les forces de leur intelligence que nos collègues s'acquitteront de leur lourde et délicate mission ; par son calme et sa discipline civique la population de notre ville dont le patriotisme s'est si souvent manifesté facilitera leur tâche. »

Puis M. Marquigny rend compte des mesures qui ont été prises par la municipalité pendant la période de préparation de la mobilisation.

Le Conseil approuve.

Sur la proposition de la municipalité, le conseil municipal vote à l'unanimité une somme de 20 000 frs pour les besoins exceptionnels de la ville.

Après avoir pris connaissance du texte de la loi sur les réquisitions militaires, le conseil désigne pour faire partie de cette commission : MM. Descambres, Labitte; Ferrand, David et comme suppléants : MM. Lecat et Guillemard.

La municipalité a fait convoquer tous les sapeurs-pompiers non mobilisables pour assurer le service d'incendie et concourir au maintien de l'ordre.

Le conseil désigne M. Guillemard, ancien capitaine de la compagnie, pour l'organisation de ce service.

Les membres du Bureau de bienfaisance sont désignés pour la distribution de secours aux familles nécessiteuses. Ils vont être convoqués et organiseront ce service.

Les membres de la Commission du fourneau économique sont maintenus dans leurs fonctions et organiseront le fonctionnement de ce fourneau pour l'alimentation à la charge de la ville des militaires du service des voies de communications et les autres besoins urgents qui apparaîtraient.

La municipalité a pris des mesures nécessaires pour assurer tout au moins provisoirement le fonctionnement de ses services (eaux, abattoirs, cimetière).

Pour assurer les réquisitions civiles et le ravitaillement nécessaires aux besoins de la population, le conseil a nommé une commission composée de MM. David, Lablanche, Cluzelaud, Sénéchal, Deshayes et Scart.

M. le Président rend compte qu'il a fait aviser les débitants de boissons de la localité qu'au cas où des faits d'ivresse seraient constatés, la fermeture immédiate des débits de boissons serait ordonnée, soit par la consignation émanant de l'autorité militaire, soit par un arrêté de l'autorité municipale.

Au sujet d'incidents provoqués, la veille, par l'accusation portée contre un commerçant de notre ville, M. Rasselet, marchand épicier, rue du Commerce, d'avoir majoré d'une façon particulièrement abusive le prix des denrées alimentaires de première nécessité, M. le Président expose que l'enquête faite à ce sujet n'a pas démontré le bien-fondé de ces accusations et que M. Rasselet affirme, de la façon la plus catégorique, qu'il n'a jamais vendu le sel plus de 0 fr. 25.

Le conseil, avant de lever le rideau, fait appel au calme et au patriotisme de la population soissonnaise, la met en garde contre les faux bruits et les fausses nouvelles qui, en pareille circonstance, ne manqueront jamais de se produire.

La municipalité portera à la connaissance de la population tous les renseignements qui lui parviendront de source sûre.

Avant de nous séparer, termine M. Marquigny, crions ensemble : « Vive la France ! »

Le conseil municipal, debout, répète avec enthousiasme cette acclamation à la patrie, et la séance est levée à 10 heures.

Tandis que la mobilisation se poursuit avec une régularité mathématique, Soissons où se mobilisent le 67e, le 267e, le 9e territorial, le 150e et le 350e a bientôt l'allure d'une ville de garnison de l'Est. Les réservistes sont cantonnés dans les établissements publics et les particuliers réquisitionnés d'après les états dressés à l'avance par l'autorité militaire.

Les premiers réservistes parisiens arrivent plein d'enthousiasme, et je me rappelle notamment la descente d'un important contingent. Sans commandement, et animés du même souffle patriotique, tous s'alignèrent en colonne part quatre, entonnèrent le Chant des Girondins, et gravement, descendirent l'avenue de la Gare. Devant le Monument de la Défense de Soissons en 1870, les réservistes défilent tête nue : le geste méritait d'être relaté. Dans les rues, sur les places, dans les cantonnements prévus : Saint-Léger, Grand-Séminaire, Bourse du Commerce, etc..., partout des théories de réservistes attendent le moment de l'habillement et de l'équipement.



Lecture du communiqué, rue du Commerce (Fond Vergnot)

Les journaux de Paris n'arrivent plus en ville, et les nouvelles dont chacun est avide ne parviennent que par les réservistes jusqu'au moment où les journaux locaux ont pu organiser des éditions quotidiennes et où le service des messageries est rétabli en partie. La population est calme et le seul incident notable de ces premiers jours enfiévrés est l'arrestation par quelques G.V.C. d'un homme surpris sur le pont de l'Aisne, à Villeneuve. Amené au poste de la gare de Soissons, notre homme fut dirigé en automobile sur la caserne du 67e. Le public qui voyait en lui un espion, l'avait fortement molesté.

Les jours suivants furent consacrés à l'organisation. Les postes de G.V.C. sont organisées de la façon suivante :

A Anizy-Pinon, Naudin, chef de groupe et Arbogast, chef de section, Cahart et Duchène.

A la Ferté-Milon, Wiéry, chef de section.

A Villers Cotterêts, Farez, chef de section ; Turpin, chef de groupe, Alaux et Doré.

A Berzy, Gérard, chef de groupe ; Bertinchamp, Gandon, Patry.

A Vic sur Aisne, Granddidier, chef de groupe.

Tous les services des subsistances fonctionnent à la gare de Soissons, car déjà la garnison de Paris monte vers l'Est. Dans le bâtiment ad hoc, à gauche, dans la cour de la petite vitesse, la station halte-repas assure les distributions de café et de vivres. Elle était placée sous les ordres de M. Legrand, officier d'administration qui a, en même temps, la charge de la manutention. Dans le buffet de la gare, la société de secours aux blessés organise également des distributions aux troupes qui passent nombreuses et joyeuses. Un service de brancardiers volontaires est adjoint. Les trains se succèdent jour et nuit. Ils sont ornés de fleurs et de verdure et des inscriptions multiples - parfois spirituelles - sont crayonnées sur les wagons.

Les Dames Françaises ont installé leur hôpital de campagne dans les locaux des hospices. Le service de santé organise lui aussi plusieurs hôpitaux à la Croix, à Saint-Vincent de Paul, où Me Desnot, huissier à Vic sur Aisne, est mobilisé ; au Collège, enfin, sous la direction de Me Caffin, officier d'administration du service de santé.

Le 5 août, les premiers évacués de Verdun débarquent en gare de Soissons. Ils sont environ 2 000. Les maires des communes voisines convoqués par les soins de M. le Sous-Préfet, viennent reconnaître leur contingent - car Soissons n'a pu assurer, pour un tel effectif, la capacité de logement suffisante - et c'est ainsi qu'il s'établit une certaine sélection dont les résultats se feront sentir plus tard dans Soissons. La population compatissante a fait ses préparatifs, et c'est à qui abritera les Verdunois, à qui ne pouvant offrir de logement, donnera les élé-

ments nécessaires de couchage et ustensiles de ménage. On a bien, dans la pensée, parmi la population, que Verdun sera la première menacée, et chacun, dans la mesure de ses moyens, de ses ressources, eut à cœur de participer au geste de patriotique solidarité. Et nul ne songe, dans l'accomplissement spontané de ce devoir social, qu'il pourra se trouver lui-même devant la même expectative quelques semaines plus tard, et partir lui aussi, sur les routes de l'exil... Il faut songer, dès maintenant, à l'entretien de ces pauvres gens. La ville réorganise le Fourneau économique, fermé depuis fin mars. La Commission spéciale se met à l'oeuvre, aidée par Bernard, préposé ; Dédrumelle, Taquoy, etc. Les distributions d'aliments se font à l'Hôtel de Ville. L'aménagement du Fourneau économique était loin de répondre à un tel besoin. Néanmoins, grâce au dévouement de tous, commissaires et personnel, ces distributions peuvent s'effectuer normalement.

Indépendamment de la nourriture des Verdunois, le Fourneau économique doit assurer l'alimentation des postes G.V.C. installés sur le territoire de la commune. Et c'est ainsi que la « soupe » réglementaire est portée, grâce à l'obligeance de Tellier, Deshayes, et autres, à chacun des postes de Villeneuve, de la Gare, du Moulin Notre Dame, de la halte Saint-Christophe. Les caporaux d'ordinaire ne manquent pas d'aller eux-mêmes, goûter la gamelle et réclamer au besoin. Je me rappelle notamment Sautereau, du poste de la Gare, partant « en toboggan » vers le Fourneau économique, et remontant, joyeux, pour présider lui-même à la répartition. Au menu, s'ajoutent très régulièrement des fruits, des « douceurs » offerts par les G.V.C. maraîchers de Saint-Médard, de Chevreux et des faubourgs.

Dans la nuit du 5 au 6 août, le 9e territorial, composé en grande partie de Soissonnais, est dirigé vers Reims, où il doit devenir un régiment d'étapes chargé du ravitaillement. Il est constitué en trois bataillons : nous y retrouvons le capitaine Lerondeau, le capitaine Eissen, le lieutenant Hacard, les sergents Marquigny et de Lubersac, etc. Puis c'est le départ du 267e d'infanterie qui comprend une majorité de réservistes de la région et qui part à pied, par la porte de Laon, pour Sissonne, dit-on, mais en réalité vers la Belgique où devant la menace allemande qui se dessine, l'État-Major expédie des renforts aux régiments clairsemés sur cette frontière. Et c'est toujours à travers la ville la même atmosphère de fièvre et d'anxiété.

Certes, d'habitude, Soissons est une ville calme, où chacun s'occupe de ses affaires personnelles et les rues n'ont pas l'animation de celles de nos turbulentes cités. Mais, en ce temps, la ville a un tout autre aspect ; on sent peser sur ses épaules un malaise indéfinissable ; une cohue impatiente et nerveuse arpente nos principales artères, en quête de nouvelles ; on s'interroge, on écoute les racontars, on les colporte à son tour ; on trouve alors que les autorités sont avares de renseignements ; on donne une signification qu'elles n'ont pas aux mesures les plus élémentaires de précaution ; on interprète à sa façon les mouvements de troupe dont on est le témoin. La première cause du mal c'est l'oisiveté. Beaucoup de nos

concitoyens ne travaillent plus de leurs bras, ils font alors travailler leur langue et leur imagination ; on s'institue stratégeste, on critique ce que l'on voit et aussi ce que l'on ne voit pas. Des ménagères en oublient de soigner leurs gosses.

Nos territoriaux poursuivent leur labeur : spectacle attendrissant, ils sont là, âgés de trente cinq à quarante cinq ans, hommes de toutes conditions, du directeur de grande usine à l'humble terrassier, se tutoyant, s'entraïdant, s'embrassant ! Jamais famille ne fut plus unie que nos « vieux » comme nous nous appelons. Et si l'un s'inquiète du voisin, ce n'est plus pour s'enquérir de ses idées ou de sa fortune, c'est pour lui demander s'il a reçu des nouvelles des siens, si le dernier va mieux, si sa femme manque du nécessaire...

Un coup de téléphone signale le passage en gare de Soissons de 2 trains de « joyeux » se dirigeant sur le camp de Sissonne où doit se faire leur concentration. A Villers-Cotterêts, quelques uns montés sur les wagons ont commis des excentricités. Deux d'entre eux, touchés par les fils des signaux, ont été jetés à bas et tués par le train en marche. Ordre est donné au poste de se tenir en armes, sur le quai, pour parer à toute éventualité. Le capitaine... tire son sabre. Les joyeux sautent des wagons, racontent mille obscénités, font du tapage, mais les G.V.C. demeurent étrangers à tout ... et dix minutes après le train emporte les turbulents.

Les trains passent... nous aidons les ambulanciers, trop peu nombreux, pour descendre les blessés sur des brancards. Les dames ambulancières sont pour la plupart des personnages d'opérette... Il en est cependant qui méritent les plus chaleureux remerciements : Mlle Anna Zickel et d'autres, nombreuses, dont les noms ne viennent pas sous ma plume. Mais il est nécessaire que l'administration municipale prenne diverses mesures.

Le mercredi dix neuf août, à huit heures et demie du soir, le Conseil municipal convoqué d'urgence, s'est réuni, en séance extraordinaire, à l'Hôtel de Ville, dans la salle habituelle de ses séances sous la présidence de M. Becker, maire, chevalier de la Légion d'Honneur. L'appel nominal fait constater la présence de MM. Becker, Maire, Descambres, Ferrand, David, Deviolaine, Lecat, Guillemard, Bague, Lardon, Lablanche, Prévost, Cluzelaud, Debout, Sénéchal, Deshayes et Scart, conseillers. Et l'absence excusée de MM. Marquigny et Debruyère adjoints, Mouton, Labitte, Muzart, Manard, Pérotin, Lecer, Bonnenfant et Naudin, conseillers. (MM. Marquigny, Muzart, Pérotin, Bonnenfant et Naudin sont mobilisés.)

M. le Maire expose que la guerre, par suite de la crise économique qui prive de travail la plupart des personnes non appelées sous les drapeaux, est la cause de nombreuses et grandes misères qu'il y a lieu de secourir. Il dit que l'État prend à sa charge les allocations accordées aux familles des réservistes et territoriaux mobilisés ; mais qu'à côté de ces familles il y en a d'autres également dignes d'intérêt. Il explique qu'actuellement le Bureau de Bienfaisance fait des

distributions supplémentaires de bons, mais que les ressources dont il dispose ne permettent pas de venir efficacement en aide à tous les malheureux.

Après avoir pris l'avis de plusieurs personnes autorisées et notamment de M. Descambres au concours de qui il a cru devoir faire appel en qualité de premier élu de Soissons, après les membres de la municipalité, il a pensé qu'afin d'éviter les erreurs, le gaspillage et les doubles emplois, il y avait lieu de former un comité chargé de recueillir les fonds et de les répartir d'une façon aussi équitable que possible. A l'heure actuelle, dit-il, chacun doit faire abstraction de ses idées personnelles. Il ne doit plus y avoir que des Français soucieux de venir en aide à leurs compatriotes infortunés. Il explique qu'à son avis le Comité en question pourrait avoir pour présidents d'honneur : le Sous-Préfet de Soissons, le Maire de Soissons et Mgr l'Évêque de Soissons. Il serait composé d'hommes de tous les partis dont le nom ferait autorité et serait susceptible d'attirer les offrandes.

Le Conseil applaudit à l'idée de la municipalité et arrête ainsi la composition du Comité.

Présidents d'honneur : MM. le Sous-Préfet de Soissons, le Maire de Soissons, Mgr l'Évêque de Soissons.

Président : M. Descambres.

Trésorier : M. Choron.

Membres : MM. Marquigny et Débruyère, adjoints au Maire ; Mouton, Labitte, Ferrand, David, Déviolaine, Lecat, Guillemard, Muzart, Manard, Pérotin, Lecer, Bague, Bonnenfant, Lardon, Lablanche, Prévost, Cluzelaud, Debout, Sénéchal, Deshayes, Naudin et Scart, conseillers municipaux. MM. Semper, Rouyère, Gauguier, Boutet, administrateurs du Bureau de Bienfaisance ; Delaby, banquier ; Piat, industriel ; Parmentier, Président du Tribunal ; Lagarde, Président du Tribunal de Commerce. Abbés Landais, curé-archiprêtre ; Hivet, curé de Saint-Waast ; Huet, curé de Sainte-Eugénie. MM. Lehmann, Salomon, négociant en immeubles ; Waelés, industriel ; Henry, administrateur des Hospices ; Moreaux-Ferté, agent d'assurances ; Pasquier, négociant ; Chocus, président du conseil d'administration de la Caisse d'Épargne et Hincelin, ancien administrateur du Bureau de Bienfaisance.

Le Conseil indique ensuite qu'en dehors des personnes désignées ci-dessus le Comité acceptera avec reconnaissance le concours de toutes les bonnes volontés. Il arrête ainsi qu'il suit, les termes de l'appel au public :

« Pendant que nos soldats marchent à l'ennemi, il faut qu'ils soient rassurés sur le sort des leurs. La guerre amène la misère dans les familles nécessiteuses dont certaines ne sont pas appelées à bénéficier des secours alloués par l'État. Il importe de grouper les bonnes volontés en vue de réunir les ressources nécessaires, en évitant autant que

possible les erreurs, le gaspillage et le double emploi. Plus que jamais se manifesterait l'esprit si connu de charité et de solidarité des habitants de Soissons. D'accord avec l'autorité préfectorale locale, la municipalité et l'évêché de Soissons, un comité s'est formé pour centraliser les dons et en assurer l'équitable répartition. Le Comité fait le plus pressant appel à la générosité des Soissonnais, certain que tous y répondront largement.

« M. le Maire propose ensuite au Conseil, avant de se séparer, d'exprimer les sentiments d'admiration de l'Assemblée : au gouvernement, à la vaillante armée française et à ses chefs distingués ».

A l'unanimité, le Conseil adopte cette proposition et se sépare ensuite aux cris de : « Vive la France ! »

La séance est levée à 9 heures et demie du soir.

L'opinion publique accueille avec sympathie la nouvelle des efforts tentés par le Conseil Municipal pour venir en aide à toutes les misères engendrées par la perturbation économique née de la guerre. On sent le nécessité, en face de l'ennemi de la patrie, de réaliser l'union des cœurs et de toutes les bonnes volontés. Une même flamme brille chez tous les hommes qui se se déchiraient la veille encore. Les souscriptions en faveur des œuvres de bienfaisance portent dans une fraternelle promiscuité les noms des personnes qui d'habitude ne sont guère d'accord. Mais le calme ne revient pas dans les esprits. L'ignorance à peu près complète des événements énerve les plus placides. Voici que des nouvelles alarmantes arrivent de Belgique. Les forts de Liège après avoir opposé une héroïque défense sont pris par l'ennemi.

On discute dans nos postes territoriaux : malgré parfois le commissaire de gare et en dépit des services qui incombent aux malheureux G.V.C. à qui l'on demande, outre leur fonction principale, d'aider au transport des blessés ou à celui du ravitaillement.

Les événements de cette fin d'août se précipitent. A la gare de Soissons passent les premiers blessés venant de Belgique. Un major était chargé de la visite des trains et il lui arrivait trop souvent de faire descendre des malheureux morts en cours de route ou d'autres dont l'état ne permettait pas de continuer le trajet et qui étaient transportés à l'hôpital de l'avenue de la gare. Certains avaient reçu de telles commotions qu'ils en perdaient la tête, comme ce capitaine de dragons qui, ne portant pas de blessures apparentes, mit tout à coup sabre au clair, enfourcha son ... fourreau et se mit à charger des ennemis imaginaires jusqu'au moment où harassé, il tomba comme une masse ; ou comme ce caporal de chasseurs à pied qui bien qu'évacué vers l'intérieur se croyait dirigé sur les lieux de la bataille... Mais, par d'autres, plus calmes, nous arrivent des nouvelles du front. Quelques blessés du 67^e arrivent également, notamment le capitaine Dufié, l'adjudant Petit, le sergent Fernand Cauchefert.

Notre régiment d'active a été engagé dans les environs de Longuyon, et un renfort d'un millier d'hommes est demandé d'urgence au dépôt de Soissons, car à cette époque les dépôts alimentaient directement leurs régiments. Nous recevons également des nouvelles du 9e territorial et pour éviter un récit qui paraîtrait décousu si nous le faisons au jour le jour, nous ne pouvons résister au désir de suivre le 9e territorial et nos vieux camarades qui en faisaient partie et auxquels nous pensions tous depuis leur départ. Malgré le chagrin des séparations ils partent bien décidés à remplir leur devoir. Les premier et deuxième bataillons et la onzième compagnie pour Reims où ils doivent former compagnies d'étapes et les neuvième et dixième compagnies à Laon pour former la gare régulatrice. Pendant quelques jours, officiers et soldats apprennent leur rôle qu'ils ne soupçonnaient pas avant, les périodes d'instruction du temps de paix ayant été muettes à ce sujet.

Vers le 15 août, la 11e compagnie quitte Reims pour Charleroi qu'elle évacue à temps lors de la bataille pour rejoindre les compagnies de Reims qui se replient elles-mêmes sur Noisy le Sec quelques jours après. Les Allemands avançant rapidement sur Laon, les 9e et 10e compagnies quittent cette ville le 27, passent à Chartres et débarquent à Sotteville les Rouen le 28. Elles ravitaillent aussitôt la 6e armée Maunoury qui se constituait et des détachements accompagnent cette armée jusque sur la Marne.

Après la première victoire de la Marne, dès le 14 septembre, les 9e et 10e compagnie viennent au Bourget former la régulatrice de la 6e armée. Elles sont bientôt renforcées au commencement d'octobre par les 11e et 12e avec qui elles forment le 3e bataillon d'étapes qui, pendant près de quatre années, ravitaille les armées dépendant de la régulatrice du Bourget. Des détachements voyagent sans arrêt à ce sujet, sur tout le front ouest depuis Calais jusqu'à Soissons et sont souvent bombardés par avions et canons. Les 1er et 2e bataillons restent, à la régulatrice de Noisy le Sec, chargés du ravitaillement de la 5e armée jusqu'en 1917 où, changés en bataillons de travailleurs, nous les retrouvons, le 1er à Missy sur Aisne construisant le chemin de fer à voie normale Soissons-Vailly et le 2e à Fismes et dans les environs, construisant des chemins, extrayant des pierres ou fabriquant des gabions ou fascines.

Le 20 mars 1917, c'est à Soissons même que la 10e compagnie du 3e bataillon vient assurer le service de la gare. J'y retrouve avec plaisir mes bons amis que je venais à peine de quitter. Son arrivée est saluée par une pluie d'obus qui tombe sur le quartier de la gare. Seuls quelques méridionaux arrivés depuis peu dans cette compagnie courbent la tête et regrettent le Bourget, les autres sont au contraire fiers de l'honneur d'avoir été choisis pour ce poste périlleux. Cette compagnie est cantonnée aussitôt au moulin de la Place et où le propriétaire, Lucien Scellier, un ancien également de cette formation se met au service de ses camarades pour leur assurer le gîte dans les meilleures conditions.

Pendant un an, elle assure le service aux gares de Soissons, Crouy et Missy. Elle est aussi chargée du service d'incendie et les habitants

de Soissons, grâce à la connaissance qu'ils ont des compétences toutes particulières dans ce service du capitaine Lerondeau qui commande cette 10e compagnie, sont rassurés. Ils savent qu'en de telles mains la pompe auto de la ville de Paris et les autres pompes recueillies et remises en état, circonscriront vivement les multiples incendies allumés par les boches. En effet, au moment des sinistres, notre distingué compatriote et ses valeureux pépères rivalisent de zèle et de courage, récompensés par les éloges qui leur sont adressés par le général Dollot et le major de la garnison, le colonel Cochain.

En mai 1918, cette compagnie rejoint le Bourget, après avoir en passant construit les quais d'embarquement de Vaumoise et de Plessis-Belleville. Elle est ensuite dissoute en janvier 1919 la dernière du 9e régiment territorial.

Le 11 décembre 1916, 5 soldats du 3e bataillon avaient été blessés au cours d'un ravitaillement vers Montdidier. Le 13 avril 1917, 1 soldat de la 10e compagnie avait été blessé en gare de Soissons par un obus et le 5 juillet, 5 hommes avaient été atteints par une torpille dans leur cantonnement du Moulin de la Place. Le 3 juin 1918, 5 hommes avaient été grièvement blessés à Crépy en Valois au cours d'un ravitaillement.

Je m'excuse auprès de mes lecteurs d'un si long exposé, mais il m'est doux de « causer » de ce brave 9e territorial et en particulier de la 10e compagnie où je fus si bien accueilli lors de ma remobilisation en 1917. C'est aussi dans le but de retracer les étapes dans lesquelles beaucoup de mes camarades revivront des souvenirs ineffaçables.

Cependant, aux trains de blessés, succèdent des trains d'évacués du Nord, et c'est le spectacle émouvant des lamentables convois emportant dans un entassement inouï d'êtres affolés toute une population vers un destin inconnu. Les trains sont bondés, les plateformes mêmes sont occupées et les pauvres gens ont emporté avec eux, dans l'angoissante précipitation du départ, les choses auxquelles ils tiennent le plus et qu'ils serrent dans leurs bras : ceux-ci emportent une cassette contenant sans doute les papiers de famille : ceux-là un chat ou un chien, compagnon des douces joies d'autrefois et qui va connaître lui aussi l'atroce existence de l'exil.

Puis ce sont des trains d'Anglais parmi lesquels les Écossais avec leur jupe « kilt » attirèrent particulièrement la curiosité. Ils ne sont pas chiches de « souvenirs » et distribuent avec prodigalité aux G.V.C. quémandeurs, les magnifiques couteaux qui font partie de leur équipement.

Notre tâche à nous G.V.C. bien définie est bientôt comprise de tous et exécutés sans à coups ni défaillance. Les esprits sont plus réfléchis, les sans-soucis du début comprenant maintenant la gravité de la situation, mettent toute la somme de dévouement dont ils sont capables au service de l'accomplissement de leur devoir. A part quelques petits incidents, vite arrangés du reste, provoqués par la trop grande nervosité d'un petit sergent, les rapports entre soldats et gradés sont

excellamment cordiaux et faciles. Aussi les voies et ouvrages d'art sont bien gardés. Il faut montrer des pièces irréfutables pour être admis à gravir un passage.

Les nombreux trains passant dans les deux sens rendent certains postes dangereux et des accidents sont à redouter. Malgré les précautions prises, nous apprenons en effet qu'une sentinelle vient d'être retrouvée aux abords du pont de l'Aisne, horriblement déchiquetée. Il s'agissait d'un habitant de Vauxrot et nous sûmes bientôt par Grouzelle que lui-même étant en faction à l'autre extrémité comment l'accident avait pu être provoqué par une locomotive haut le pied. J'eus le triste devoir d'accompagner le corps de cet infortuné au cimetière avec un grand nombre de mes camarades, dont le service était assuré. Cette mort qui affecta tous les G.V.C. fit encore redoubler de vigilance.

Un matin à l'heure du double café, je vois l'ami Pérotin radieux qui, un papier à la main, nous annonce une bonne nouvelle : le passage d'un train de prisonniers boches. Bientôt en effet le train arrive et est arrêté sur le deuxième quai en pleine gare. Malgré la défense qui nous est faite de sortir de nos cantonnements, nous pouvons néanmoins nous assurer du fait et voir notre commissaire de gare toujours en élégante tenue, pantalon blanc, souliers vernis, faire l'aimable avec les officiers boches, l'air toujours arrogant, et leur offrir cigares et cigarettes. Nous ne pouvions pas déjà le souffrir, depuis qu'il nous avait interdit le droit d'aider nos malheureux blessés qu'il fallait quelquefois descendre ou changer de position. Aussi notre indignation ne put-elle se contenir et il fut hué sérieusement par tous ceux qui étaient présents à cette scène.

Un grand nombre de blessés français passent encore en gare de Soissons et n'y restent que le temps nécessaire au ravitaillement. Nous sentons d'après leurs récits que les boches approchent. Mais l'avalanche des forces allemandes refoule toutes les malheureuses populations de notre frontière du nord. L'autorité civile, dans la plupart des cas, n'a pu être prévenue en temps utile par l'autorité militaire d'avoir à procéder à l'évacuation des habitants et c'est dans un inénarrable désordre que l'exode s'accomplit.

Le spectacle qui se déroule à la gare de Soissons est particulièrement émouvant et attristant : trains de soldats qui vont vers la grande bataille, trains de civils qui fuient devant l'envahisseur ; puis ce sont les trains de matériel de chemin de fer belges et ceux de la compagnie de l'Est. Sur les routes, c'est l'exode lamentable de la population des départements du nord passant dans des charrettes, emportant ce qui, dans la précipitation d'un départ affolé, tombait sous la main.

Un soir arrive un convoi belge de 80 voitures touristes de ravitaillement qui n'ayant pas pu rejoindre Liège doivent atteindre Anvers en s'embarquant au Havre. Les Soissonnais offrent une cordiale hospitalité à nos alliés.

Pendant les évacués ont raconté des scènes de sauvagerie et d'horreur qui se déroulent dans les endroits où passent les allemands. Les récits, exagérés,



Convoi Belge à l'angle de la rue du Collège et de la rue de la Buerie (Fond Vergnol)

amplifiés, au fur et à mesure qu'ils sont colportés jettent l'alarme dans la population déjà à bout de nerfs.

Le jeudi 27 août au soir, les dépôts de régiments de Soissons et le bureau de recrutement sont embarqués en deux trains, l'un pour Dreux, l'autre pour Chartres. Ce déménagement qui avait été primitivement prévu, puis avait été décommandé au moment où la bataille de Guise avait arrêté la ruée allemande, s'effectue dans de déplorables conditions. Il ne fait qu'exaspérer encore les nerfs surexcités de la population et semer parmi elle une plus grande panique. Aussi en cette fin août, où une chaleur torride augmente, de la lassitude physique, la détresse morale qui étreint tout le monde, les Soissonnais assiègent sans discontinuer les trains qui vont se succéder jusqu'au 31 au soir. Mais le matériel est insuffisant et lorsqu'ils arrivent en gare les trains sont occupés par des blessés ou bien par des évacués du laonnais. Heureux ceux qui possèdent une voiture à cheval ou une automobile ; ils quittent la ville par la route où ils se mêlent aux convois interminables de civils des provinces de Belgique ou des départements du Nord.

La Préfecture s'était repliée à Soissons le 28, mais le 31, elle est évacuée sur Château-Thierry où M. Andrieux notre sous-préfet ne tardera pas à la rejoindre. Les services des Ponts et Chaussées, des Finances de la Poste sont acheminés par le petit train.

Le pont de Pommiers saute vers quatre heures. La situation devient plus critique : nous apprenons, à la gare que la ferme de M. de Fay à Epagny est occu-



Convoi Belge, place St Christophe (Fond Vergnot)

pée par les boches depuis le matin. Un G.V.C. de Leuilly sous Coucy rentre et signale que, parti à bicyclette la veille au soir, avec un titre régulier de permission, il est entré chez lui dans une patrouille allemande. Il a fait immédiatement demi-tour pour venir nous en avertir. Les patrouilles anglaises ont chassé les G.V.C. de la ligne de Vic sur Aisne-Soissons ; elles circulent à moto dans l'entrevoie. Le canon se rapproche.

Cinq heures ! Le pont de Pasy est détruit. Un convoi automobile composé de 21 camions de ravitaillement est tombé, dit-on, aux mains des Allemands près de Chavigny ! Les ordres vont-ils arriver ? La nouvelle de la prise de ce convoi est bientôt confirmée. Les postes se replient en hâte depuis Pernant.

A Ambleny-Fontenoy, Royer fait enterrer les fusils et les uniformes ; les Allemands sont signalés vers Tartiers, Vézaponin, paraissant se diriger sur Vic sur Aisne pour la traversée de l'Aisne. Les postes de Mercin, Saint-Christophe, Moulin Notre Dame, arrivent pêle-mêle à la gare de Soissons. Nous cherchons à connaître ce qui se passe sur la ligne de Reims où beaucoup de camarades sont pour ainsi dire séparés de nous. En effet une anomalie au moins singulière, Soissons-Gare qui paraît être un centre de voies ferrées n'a pas sous son contrôle la ligne jusqu'à Fismes. J'ai là des amis dont j'ignore tout de l'existence militaire : Marchet à Sermoise, Baudoux à Vénizel ; Gladieux à Braine, etc. Ils sont, paraît-il, rattachés à Reims ! Sont-ils, comme nous, menacés ? Naudin a pour

mission de s'assurer de la destruction du tunnel de Vauxaillon, puis repliant ses postes en les licenciant, d'assister à l'explosion du pont de Villeneuve. Aurons-nous d'autres ordres ? Oui, il en arrive en gare, mais ils concernent seulement le personnel de la compagnie ; un train est formé et bientôt, nos amis de la grande vitesse, Chétivaux, Lacombe, Baraquin, Coepfer etc... embarquent leurs familles !...

L'hôpital est évacué en partie par le même train, les autres blessés partent en camion. L'ambulance de la gare est vide, parties les dames de la croix-rouge, et dans la salle du buffet, c'est le spectacle d'un déménagement précipité. Des monceaux de cartes postales sont là, jetées au passage par les troupes montant au feu et par les blessés.

Selon les instructions qui nous sont données, les G.V.C. jusqu'à la classe 1893 inclus sont embarqués pour Dreux par train spécial ; les autres sont purement et simplement renvoyés dans leurs foyers, leur mission terminée, comme il est dit sur le fascicule de mobilisation. Aussitôt nous rendons les armes, les munitions et les effets que nous détenons et nous nous apprêtons à regagner notre domicile lorsque survient le colonel de la Motte-Rouge, commandant d'armes, qui nous ordonne de reprendre les armes, et les cartouches et nous fait vivement mettre « en carré » sur la place de la Gare. L'ennemi arrive par la route de Reims. Nous étions là deux cent environ, et sans doute dans l'esprit de ce colonel formions-nous, comme dans l'épique tragédie de Waterloo, le carré glorieux de la garde, qui devait offrir à l'ennemi la résistance la plus acharnée. Car les boches sont signalés, paraît-il, et avec le concours de quelques chasseurs à pied et de quelques anglais, les 200 G.V.C., une section du 150^e repliée des bois de Sainte Geneviève, vont avoir le redoutable honneur de défendre la ville. J'avoue sans forfanterie que cette éventualité ne nous épouvantait pas, mais nous comprenions tout ce que notre situation avait de ridicule, de grotesque même, en ce moment tragique. Les habitants qui sont aux environs de la gare, mis au courant de ces bruits et devant ces préparatifs, sont pris d'une recrudescence de panique et ils prennent d'assaut le dernier train. Mais ces boches n'étaient que deux soldats belges qui cherchaient leur route ; la comédie cesse alors et nous sommes, sans contre ordre immédiat, licenciés pour de bon.

Je rentre chez moi en compagnie de quelques camarades que j'héberge. Iverbel, de son côté, fait la même chose. Nous arrivons rue Notre-Dame, vers 7 heures du soir lorsque nous entendons une formidable détonation dans la direction de la mairie. C'est le Pont neuf que l'autorité militaire vient de faire sauter. La déflagration est telle que des débris tombent dans le voisinage ; l'église Saint-Léger est atteinte et endommagée ; dans la rue de la Paix, une femme, Mme Lepoint, est tuée. Mais si l'on a fait sauter le Pont nouveau, on a oublié sans doute de faire subir le même sort au Vieux pont qui subsiste à côté et sur lequel les ennemis pourront tranquillement passer !

La panique est alors à son comble chez la population. Les habitants du fau-

bourg Saint-Vaast craignant d'être isolés viennent chercher un refuge dans l'intérieur de la ville. Beaucoup de Soissonnais se décident à partir mais comme il n'y a plus de trains, c'est l'exode par les routes de Château-Thierry, de Fère en Tardenois et de Paris.

En l'absence de véhicules, on emporte sur des brouettes, sur des voitures à bras, dans des voitures d'enfants, ce que l'on ne veut pas abandonner, les papiers de famille, les souvenirs des heures heureuses... Et c'est sur la route un indescriptible chaos de soldats harassés, battant en retraite, des civils fuyant devant l'envahisseur dont des récits horribles ont dépeint la férocité ; dans toute cette atroce détresse une note gaie, cependant ; un parlementaire, conduisant lui-même son fiacre, a arboré son écharpe et l'a mise glorieusement en sautoir... pour en imposer aux autorités militaires et aux particuliers. Mais tout le monde ne peut arriver à temps à Breny, et le dernier train parti, on se trouve face à face avec les allemands qui sont déjà dans la région et qui refoulent vers leurs domiciles ceux qui viennent de les quitter. A onze heures et demie, le pont de chemin du fer de Villeneuve saute. Ces explosions répétées ont raison des indécis.

Lamentablement l'exode se poursuit pendant toute la nuit. Qui dira toute la détresse de ces départs précipités, où l'on abandonne pour ne plus les retrouver, toutes les choses familières au milieu desquelles on a vécu ? Il semble que ces objets inanimés ont comme nous une sensibilité et qu'ils nous reprochent de les abandonner pour les laisser à la merci de la rapacité et de la sauvagerie ennemies.

Le 1er septembre, nos camarades nous quittent pour rejoindre leurs foyers. Je recommande à Baudoin de passer par Vauxtrot pour rentrer chez lui car les ponts de Pasly et de Pommiers sont sautés. Mais il n'en persiste pas moins de vouloir rentrer à Cuisy en Almont où il espère retrouver sa famille. Il part donc et nous avons su plus tard que dès qu'il eut dépassé Pommiers, il était tombé entre les mains des Allemands. Pour ma part, j'avais pu, la veille, décider Mme Muzart à partir avec les enfants, désirant éviter aux miens tous les incertitudes et tous les dangers d'une occupation dont je ne prévoyais pas la durée. Mais ma mère qui connaissait ma résolution de rester à Soissons ne voulut pas partir.

Dès que mes camarades sont licenciés, je me rends à la Mairie. Il est sept heures 1/2 du matin. Je comptais alors mettre à la disposition de la municipalité toute l'activité dont je me sentais capable. Mais les portes de l'Hôtel de Ville étaient obstinément closes et le bâtiment était absolument désert.

Je me rends au Commissariat de police où je rencontre M. Blamoutier qui, lui aussi, comme moi était allé à l'Hôtel de Ville et s'était ensuite rendu ici. Plusieurs personnes sont également là. M. Gandelot est en quête de nouvelles et il nous apprend que la ville est comme un désert et qu'un très grand nombre de ses habitants est parti. Le commissaire de police est avec M. Desessard, secrétaire général de la Mairie et Mme Desessard ; je manifeste en leur présence mon

étonnement de n'avoir rencontré, en pareille circonstance, personne à la Mairie. M. Desessard me dit qu'effectivement le maire et le second adjoint ainsi que différents membres du Comité récemment institué ont quitté Soissons et que dans ces conditions il ne voit pas pour sa part la possibilité de rester. Amicalement je l'engage à ne pas abandonner la ville lui indiquant qu'en ma qualité de conseiller municipal je me proposais de mettre quelque chose à la place de la municipalité absente. M. Blamoutier, de son côté, insiste avec énergie dans le même sens. Tous deux nous sommes persuadés que nous réussirons à constituer un Comité qui assurera la direction des affaires municipales. M. Desessard semblait gagné à notre cause et paraissait disposé à abandonner ses projets de départ. Mais Mme Desessard qui était déprimée par les derniers événements insista auprès de son mari, dans une intervention parfaitement excusable et compréhensible : elle ne parlait même, dans son exaltation de rien de moins que de se suicider s'il ne la suivait pas, s'il s'obstinait à rester. M. Desessard ne sut pas résister à ces sollicitations ; et il décida de partir à bicyclette. Le commissaire de police M. Givais, part avec eux dans la direction de Château-Thierry.

Nous nous trouvons alors seuls avec M. Blamoutier et nous décidons immédiatement de nous mettre chacun de notre côté à la recherche des conseillers municipaux qui ont pu rester. Notre idée est de former avec eux et quelques notables un Comité de Défense des Intérêts de la ville. On convient de se retrouver à la Mairie à 4 heures après-midi.

Mes démarches personnelles me prennent toute la matinée mais j'ai la satisfaction de rencontrer des hommes de bonne volonté décidés de se joindre à nous pour défendre, en face de l'envahisseur, les intérêts de la Cité.

Parmi les personnalités rencontrées, citons :

Mme Macherez, MM. Blamoutier, notaire, administrateur des Hospices civils ; Lecat-Cercellier, conseiller municipal, juge au Tribunal de Commerce ; Lablanche père, conseiller municipal ; Mgr Péchenard, évêque de Soissons ; les chanoines Turquin et Parmentier, vicaires généraux ; le chanoine Landais, curé-archiprêtre ; MM. Paul Constant, juge de paix ; A. Fossé d'Arcosse, directeur du journal l'Argus soissonnais ; Lambert Demonsablon père, ancien conseiller municipal, ancien juge au tribunal de commerce ; H. May, négociant, rue du Collège ; Jules Lefèbvre, propriétaire, rue St Christophe ; Fontaine, père, ancien cultivateur à Bieuxy ; Fontaine père, ancien cultivateur à Bucy ; Boutet, administrateur du Bureau de bienfaisance ; Hauet, président du syndicat de la boucherie ; Pestel-Bertin, marchand boucher ; Marchal, marchand boucher ; Bertinchamp, marchand boulanger ; Léguillette, président du syndicat des débitants ; Ancey, inspecteur primaire ; Amargé, ancien négociant ; Petit, huissier ; Rouyère, ancien boulanger ; les chanoines Alexandre Littierre, vicaire général et supérieur du Grand séminaire ; Adolphe Littierre, directeur du Grand séminaire et Duchatel de Montrouge ; MM. Thomas, notaire honoraire ; Choron, avoué près le tribunal civil ; Nique, préposé des contributions indirectes ; Courtin, ancien

huissier ; Paul Waendendries père, ancien négociant ; Debout, membre du conseil municipal ; Brodin, ancien menuisier ; Laude, débitant, rue de l'Hôtel-Dieu ; Léon Bourguin, agent d'assurances ; Rittener, ancien adjoint, ancien juge au Tribunal de commerce ; Rasselet-Dubiez, négociant ; Taquois, comptable ; Ivernel, huissier ; Brechbuhl, tailleur ; Wolf, ancien comptable.

De plus MM. C. Chéron, employé à la Mairie et Douel, agent de police sont restés à leur poste.

A midi, je rentre rue Notre-Dame où je trouve en compagnie de ma mère, une vieille tante, Mme lefèvre, du faubourg St-Waast et sa bonne, MM. Leloutre et Neveux qui, ayant entendu des coups de fusil aux approches du faubourg ont cru bon de demander asile chez moi car les habitants du faubourg craignaient de voir sauter le vieux Pont et se trouver ainsi isolés du reste de la ville. Ma mère avait préparé le déjeuner et nous partageons cordialement le repas dans l'attente anxieuse des événements.

L'HEURE ALLEMANDE

Les premiers Allemands qui arrivent étaient aux prises avec une arrière-garde formée de quelques éléments anglais et de chasseurs à pied. Mais, après avoir pris position dans le faubourg, les ennemis ne franchissent pas le Pont. Je surveillais la situation de la fenêtre d'une mansarde située au dessus de la rivière et qui me servit à cette occasion d'observatoire. Des feux de salve tirés par les Allemands prenaient en enfilade les rues St-Quentin, du Pont et de la Bannière. Ayant laissé la fenêtre de la mansarde ouverte je m'en approchais de temps à autre en rampant pour éviter de me faire voir.

A un certain moment, j'étais redescendu : ma mère vaquait à la cuisine, aux soins du ménage. Elle voulut, sans se rendre compte du danger qu'il pouvait y avoir, fermer la fenêtre et se montra sans avoir pris aucune précaution. Son apparition fut saluée par de nombreux coups de fusil bien dirigés et les balles pénétrèrent dans la chambre. Ma mère, pousse un cri : je me précipite vers elle et je la trouve dans l'escalier littéralement couverte de plâtras. Je lui demande avec angoisse si elle est blessée. Je crois que oui, me répond-elle, j'ai reçu quelque chose à la tête. Je regarde : c'était simplement un gros platras détaché par une balle qui lui avait porté un coup assez fort. Je sors presque aussitôt et vais voir si on peut encore apercevoir les Anglais au coin de la rue du Pot d'Étain et de la rue de la Vieille Gagnerie. Un silence de mort planait sur le quartier. Il me semblait que je pénétrais dans une de ces cités antiques reconstituées dont les habitants ont péri dans des catastrophes datant de milliers d'années. A l'horizon, aussi loin que mes yeux peuvent plonger, je ne vois de soldats ni anglais, ni français.

Nous venions à peine de terminer notre repas lorsque deux coups de canon éclatent au dessus de notre tête faisant un fracas qui nous parut épouvantable - car à cette époque nous n'étions pas encore habitués à la formidable musique. Une pluie de schrapnells arrose la maison ; je sors vivement dans la cour et j'aperçois une épaisse fumée sortant du grenier d'un de mes locataires. Les deux obus avaient frappé en effet le toit de l'immeuble. L'idée me vient immédiatement de me mettre en mesure d'éteindre le commencement d'incendie.

Avec Joly, camarade G.V.C. qui n'avait pas voulu nous quitter, nous nous munissons d'un seau d'eau et nous essayons d'atteindre le grenier. Mais les locataires étaient partis et avaient fermé leurs portes, que nous trouvons dans l'obligation de forcer. Le feu heureusement n'avait pris encore une grande activité et nous réussissons avec quelques seaux d'eau, à circonscrire l'incendie. Au moment où nous lançons le dernier seau d'eau, deux autres obus, ayant absolument la même direction, passent au dessus de nos têtes et pénétrèrent dans le pignon de la caserne voisine. C'était donc la caserne qui était visée. Ainsi, petit à petit, nous faisons notre éducation de bombardés. Au cours de cette tragique période

de la guerre nous apprendrons à déterminer, tout comme les poilus des tranchées, selon le sifflement, la violence de l'explosion, le bruit particulier de l'éclatement, la direction, l'origine et le calibre des obus. L'incendie cependant est donc circonscrit et je me mets à la recherche de mes hôtes et je parcours la maison de la cave au grenier mais je ne trouve personne.

Le fracas de ces deux premiers obus avait épouvanté tout le monde et chacun s'était enfui, affolé sans raison, à travers les rues dangereuses. Je ne tarde pas à retrouver ma mère, rue de la Bannière, contre la devanture de M. Boucher, peintre, où entendant les balles des mitrailleuses boches frapper la pharmacie du Pont et casser toutes les vitres, elle avait jugé prudent de s'arrêter. Les autres dames, glacées d'effroi, s'étaient réfugiées, dans une aussi délicate situation d'ailleurs, en haut de la rue Notre-Dame.

Je démontre en quelques mots que l'on court ainsi à parcourir les rues beaucoup plus de danger qu'en restant enfermé chez soi et je fais réintégrer la maison à tout le monde. Cependant, la canonnade, qui ne devait être qu'un tir d'intimidation paraît cesser : elle se ralentit puis tout se tait. Presqu'aussitôt les premiers uhlands passent le vieux pont et, comme s'ils avaient une parfaite connaissance des lieux, s'éparpillent dans toutes les directions. Ce sont des patrouilles spéciales envoyées en éclaireurs afin de s'assurer qu'il n'y a plus à craindre de résistance. Quelques instants se passent - le temps sans doute d'avoir rendu compte de la mission - puis paraît le gros de l'avant-garde. Cette portion est composée de fantassins, de cyclistes et de quelques cavaliers qui pénètrent en ville, après avoir pris la précaution de rassembler tous les civils rencontrés sur la route et de les poster à la tête de la colonne.

Il fallait obéir sous peine de sévices les plus graves, et c'est ainsi que tous les habitants du faubourg Saint-Waast qui furent rencontrés servirent, à leur corps défendant certes, de rideau protecteur à l'armée allemande. Il ne fallait pas chercher à s'échapper. C'est ainsi que notre concitoyen M. Déhu ayant essayé, au bout du Pont, de fausser compagnie à ceux qui l'avaient appréhendé, fut brutalement assassiné par un feu de salve. Son corps fut déposé au pied de l'acacia qui se trouvait près du Pont, et il resta exposé ainsi, afin de servir d'exemple et de terroriser les habitants qui auraient la velléité de ne pas obéir aveuglément à tous les ordres qui seraient donnés par les maîtres du moment. En dépit de mon insistance et de mes objurgations, je ne pus parvenir à faire donner une sépulture décente au corps de cette victime de la barbarie allemande que trois jours plus tard.

Les Allemands d'ailleurs n'avaient point à l'usage de nos populations qu'un système de terrorisation. Leur barbarie n'était jamais à court. Ils avaient commencé par incendier une partie de la distillerie de Vauxrot et presque toutes les maisons de l'avenue jusqu'aux abattoirs, ainsi que le groupe de maisons faisant face à la rue Porte-Crouy près de l'église à l'entrée du village. Une équipe spécialisée dans ce genre de travail et dont les hommes étaient munis de grenades incendiaires et de pétrole accomplissait joyeusement la sinistre besogne.

Entre temps, en manière de jeu sans doute, des leçons tragiques étaient données aux civils qui n'obéissaient pas avec la promptitude désirable aux ordres qui leur étaient donnés. C'est ainsi que rue des Gravier, une dame X s'était mise à la fenêtre ; mais comme elle n'avait pas sur le champ obtempéré à une sommation que probablement elle n'avait pas entendue mais que sûrement elle n'avait pas comprise, elle fut sénace tenante et à bout portant fusillée sans autre forme de procès.

Ce furent si l'on peut ainsi s'exprimer, les cartes de visite de ces messieurs ; c'est ainsi, par la brutalité révoltante, par la sauvagerie, qu'ils s'annoncèrent à nous, les représentants de la culture allemande ! Dans les autres quartiers de la ville les mêmes scènes se renouvellent. Bien que ne rencontrant aucune résistance, ils ne peuvent refréner leurs instincts sanguinaires et partout ils incendient et ils tuent, fusillant tous ceux qui n'obéissent pas immédiatement aux ordres qui sont donnés. C'est ainsi qu'un malheureux habitant est trouvé grièvement blessé au pied d'un arbre rue Gambetta. M. Rocault qui passait par là et rejoignait en automobile l'ambulance de Vauxbuin l'enlève aussitôt et l'emporte. C'est dans cette ambulance de Vauxbuin - je le sus le lendemain - qu'une infirmière dévouée, Mme Canton-Baccara, qui avait refusé de se laisser évacuer, soignait des blessés anglais et français qu'avec l'aide de M. Rocault elle avait pu ramener de la cote Saint-Antoine, où l'artillerie allemande avait décimé les derniers éléments de notre arrière-garde.

A partir de ce moment, c'est à travers la ville attristée le défilé ininterrompu d'ennemis de toutes armes : nous voyons passer tous les uniformes de l'armée allemande. La plupart de ces troupes ne font que traverser pour continuer leur route vers le sud ; nach Paris. Malheur aux civils qui sont rencontrés sur les chemins : ils sont mis aussitôt à la tête de la colonne et doivent, la baïonnette aux reins, montrer le chemin à l'envahisseur. Bien entendu on ne regarde point si l'on est équipé pour faire la marche et c'est ainsi que Gandelot fut obligé de partir sans avoir le temps de mettre ses souliers. Il fut relâché seulement en face de Belleu et de là put, en courant à chaque instant le risque d'être fusillé, regagner son domicile.

Mais nos ennemis ne se contentaient pas de cela. Des fantassins se détachaient des colonnes, brisaient portes et fenêtres des maisons fermées, recherchaient les victuailles et surtout les boissons et, leur provision faite, rejoignaient leurs camarades. Après les maisons particulières, les épiceries étaient spécialement choisies par eux - mais ils avaient bien soin de placer en évidence aux fenêtres des maisons dont ils venaient de faire le sac, les oreillers, édredons et couvertures. Cette particularité m'étonnait et je me demandais la raison secrète de cette mesure lorsque j'appris que cette exposition n'était faite que pour indiquer aux services compétents les endroits où l'on pouvait se procurer de la literie nécessaire à l'hospitalisation des malades et des blessés qui allaient être évacués sur l'arrière ennemi.

D'autre part, les corvées les plus pénibles étaient imposées à nos concitoyens et beaucoup d'entre eux furent obligés, sous la menace éloquente des fusils ou des revolvers, sans aucune distinction d'âge ni de sexe, de s'atteler aux pompes particulières et de remplir, au moment des passages de la cavalerie, les seaux destinés aux chevaux. La plupart durent accomplir cette manœuvre fatigante pendant plus d'une heure et bien entendu sans une minute de répit, la récompense qui les attendait au bout de leurs peines, c'étaient de grossières invectives parce qu'ils n'avaient pas travaillé avec assez d'ardeur ou des coups de crosse s'ils élevaient la moindre plainte.

Ce défilé de nos vainqueurs arrogants dura, sans interruption, jusqu'au lendemain matin. Durant toute la nuit aucun habitant ne put sortir. C'est en vain qu'à plusieurs reprises j'essayai de me rendre au rendez-vous qui avait été fixé à la mairie : toutes les explications que je pus donner à plusieurs officiers ne servirent à rien et je ne pus obtenir l'autorisation de me rendre à l'Hôtel de Ville où je sentais ma présence nécessaire. Je dus ensuite assister, impuissant à l'empêcher, au pillage méthodiquement organisé des appartements de tous mes locataires.

Durant toute la nuit des convois nombreux circulèrent dans la rue Notre Dame qui est l'une des artères principales de la ville pour gagner les routes Château-Thierry et de Fère en Tardenois ; pendant ce temps les cambriolages se succédaient sans interruption et les appartements abandonnés étaient visités et vidés. Pour ajouter à l'horreur de cette nuit, l'incendie de la distillerie d'alcool de Vauxrot illumina l'horizon de reflets d'épouvante. Comme dans la fiction de Michel Strogoff où le pétrole répandu sur le fleuve est enflammé, l'alcool avait transformé notre Aisne paisible en une rivière de feu. Ce fut là un de ces spectacles inoubliables, grandioses dans leur beauté tragique. Cependant, j'eus la bonne fortune de ne pas recevoir la visite des boches fureteurs ; ils avaient sans doute hésité en voyant mon appartement occupé.

Ce ne fut que le 2 septembre à 7 heures du matin que je réussis enfin à traverser leur colonne. Mon premier soin fut de me rendre immédiatement à la mairie. A cette heure matinale et comme je m'y attendais d'ailleurs, je ne trouve que peu de monde à l'Hôtel de Ville. Néanmoins, le concierge M. Bricotteau était à son poste et de suite obligeamment, il me met au courant des événements de la veille.

« Depuis le matin, me raconta-t-il, nous étions occupés à préparer au fourneau économique les aliments nécessaires à la compagnie de chasseurs à pied qui s'était installée dans les jardins de l'Hôtel de Ville et dont la mission consistait à retarder le plus possible l'entrée des Allemands dans Soissons. Mais vers trois heures, la canonnade succéda à la fusillade que nous subissions depuis onze heures et bien malgré nous, nous dûmes interrompre notre besogne et chercher dans les sous-sols des abris contre les obus qui tombaient de tous côtés. Cependant, vers 16 heures une accalmie se produisit, les explosions ne s'entendent plus et je remonte au jour espérant toujours rencontrer les chasseurs à

ped que j'avais laissés là-haut. Mais à ma grande stupéfaction, je me trouve en présence de boches, qui au nombre d'une vingtaine pénètrent dans l'Hôtel de Ville.

« Un grand roux qui paraît commander ses camarades, abat d'un coup de revolver le drapeau tricolore qui se trouvait sur le seuil de la grande porte et d'un grand air dédaigneux donne l'ordre de le ramasser à Anatole Parhuitte qui depuis le matin était occupé au fourneau économique en compagnie de M. Rémy, mort depuis.

« Dans la précipitation de leur départ, quelques chasseurs cyclistes avaient négligé de prendre leurs machines et les bicyclettes abandonnées étaient garées contre le mur de la loge. En les apercevant le grand Allemand parut entrer dans une violente colère, il m'invectiva durement et en me menaçant de son revolver, il me demanda où étaient cachés les soldats français. Je lui répondis la vérité ; c'est à dire qu'ils étaient partis mais il refusa d'ajouter foi à mes paroles et toujours sous la menace peu agréable de revolvers, nous fûmes obligés, Parhuitte et moi, de servir de guides à quelques allemands dans les sous-sols et dans les nombreuses caves de l'Hôtel de Ville, afin de les explorer minutieusement pour que ces messieurs boches puissent se convaincre qu'aucun soldat français n'y avait cherché refuge. Les ennemis en furent donc pour leurs frais et ils ne découvrirent dans aucun recoin le moindre chasseur. »

Lorsque cette expédition fut terminée et que nous fûmes revenus dans la cour d'honneur, nous nous trouvâmes encore en présence du grand roux qui commandait le premier détachement. Il nous demanda, on devine avec quelle aménité, où était le Maire. Mme Macherez qui habitait près de l'Hôtel de Ville, rue du Coq Lombard, entraît précisément à ce moment. Pour me débarrasser de l'encombrant juge d'instruction, je répondis : Tenez, voici la dame de la Croix Rouge qui peut-être est plus au courant que moi de ce qui se passe et de ce qu'ont bien pu devenir les personnalités de Soissons. L'officier se dirige alors vers Mme Macherez avec laquelle il parlemente assez longuement. Quelques mots parviennent jusqu'à moi et je perçois que Mme Macherez demande à être conduite à Saint-Paul où elle a son domicile. Une auto qui se trouvait toute prête place de l'Hôtel de Ville fut aussitôt mise à la disposition de Mme Macherez qui y prit place.

Cet incident venait à peine de se dérouler que, il devait être environ cinq heures et demie, MM. Damoiseau, Pestel, boucher et son beau-frère M. Bertin se présentaient à la Mairie. Ces messieurs en effet avaient été pressentis, après les conversations que nous avions tenues la veille au commissariat de police, afin de faire partie du Comité de notables que nous étions dans l'intention de former. Plus heureux que moi, n'ayant pas rencontré en face d'eux des officiers allemands esclaves de l'inflexible consigne, ils avaient pu se rendre au rendez-vous fixé.

« Dès leurs arrivés, continue Bricotteau, ils furent assez violemment pris à partis par les Allemands dont le nombre grossissait sans cesse et gardés à vue par trois sentinelles baïonnette au canon. Cependant vers 7 heures du soir, M. Damoiseau qui parlait quelque peu l'allemand réussit à entrer en conversation avec les autorités militaires et obtint l'autorisation de retourner chez lui. Pendant ce temps MM. Bertin et Pestel étaient gardés prisonniers se demandant avec anxiété, eux qui ne comprennent pas un mot du langage de leurs gardiens, ce qu'il va bien leur advenir: Ce ne fut que plus tard dans la soirée, au moment où l'officier roux revint à la mairie que je finis par lui faire comprendre que les deux prisonniers étaient mes amis, qu'ils n'avaient aucune intention mauvaise et qu'on pouvait en toute sécurité les relâcher. Ils furent à la suite de ma démarche reconduits à leur domicile en automobile. J'étais harassé de fatigue mais l'émotion de ces heures éloignait de moi le sommeil. Cependant je m'installais sur une chaise où je me mis à sommeiller lorsque vers deux heures du matin je fus secoué par deux soldats allemands qui m'emmenèrent avec Rémy pour transporter un blessé français découvert dans Saint-Léger. Nous conduisîmes alors le blessé à l'Enfant-Jésus, rue du Coq Lombard où était installée une ambulance. »

Tandis que le brave concierge me relatait ainsi les incidents de son premier contact avec les boches, MM. Blamoutier, Lecat et Ancy arrivèrent à la mairie. Nous engageons immédiatement la conversation sur la situation grave qui nous est faite. Il ne s'agit pas en effet d'abandonner la population de la ville à la rapacité de l'ennemi sans qu'il y ait en face de lui un pouvoir municipal discutant et marchandant. Nous nous installons dans le cabinet du maire où nous sommes rejoints peu de temps après par M. Chéron, employé de la mairie et plusieurs autres Soissonnais que nous avons, les uns et les autres, rencontrés la veille et que nous avons pressentis. Notre première pensée est de nous rendre compte du personnel des différents services municipaux qui subsiste encore et nous essayons de dresser pour ainsi dire, l'inventaire succinct des bonnes volontés sur lesquelles nous pourrions, le cas échéant, compter. Hélas ! le nombre des employés de la ville restant dans les services est plus que restreint.

Nous nous préoccuons tout d'abord d'assurer un service de police capable de réprimer les abus possibles dans une ville à moitié abandonnée et de veiller sur tous les immeubles vides sur lesquels, comme j'ai pu le constater, se ruent les soudards ennemis afin de les piller. M. Ancy, inspecteur primaire, s'offre spontanément à prendre la direction de ce service délicat. Il est puissamment aidé dans cette organisation par Douel qui était resté au commissariat de police en compagnie de ses collègues Lequeustre, Forget et Douel mère.

Nous nous mettons alors de nouveau à examiner la situation : chacun de nous raconte ce qu'il sait des premiers événements de l'occupation et ces récits

ne nous font rien augurer de bon de ce qui peut suivre. Nous envisageons cependant les différentes façons possibles de concevoir la formation du Comité dont nous nous sommes entretenus et qui doit assumer la double responsabilité de demander à nos compatriotes de rester calmes en face des exigences du vainqueur et de tâcher d'apaiser la hautaine arrogance de nos maîtres momentanés. Mais la situation n'était pas la même qu'au début du mois d'août, lorsque la municipalité désignait les personnalités diverses pour faire partie des Comités de secours ou d'assistance. A ce moment on était dans la fièvre de l'enthousiasme et tout le monde, sauf les mobilisés, était encore à Soissons. Maintenant la situation est toute différente : beaucoup de nos édiles sont partis, la plupart des notables de la cité ont également émigré vers des cieux plus hospitaliers. Il n'y a plus de maire, plus d'adjoint, plus de Comité, plus de secrétaire-général de la mairie, plus de receveur municipal. L'absence de ce dernier surtout est susceptible de nous créer des difficultés car nous n'avons pas d'argent pour faire face aux premières nécessités.

En effet, lors de son départ, M. Clairambaux, receveur municipal, avait bien remis à M. Déssessard, secrétaire général, une somme de 10.000 frs pour parer aux premiers besoins, mais ce dernier se jugeant responsable de cette somme qui lui avait été confiée dans ces conditions, l'avait emportée avec lui au moment où il avait quitté Soissons. Notre coffre-fort comme celui de Thérèse Humbert était vide ; nous n'avions pas un rouge liard en caisse et les premiers renseignements que nous avons pu recueillir nous faisaient prévoir, que nous aurions à supporter d'importantes dépenses, sans pouvoir recevoir le moindre subside.

Du recensement rapide, et approximatif d'ailleurs, que nous avons pu faire, il ressortait qu'il restait à Soissons une population d'environ 7.000 habitants. Ces habitants étaient, nous en étions convaincus, pour le plus grand nombre, la grande majorité, peu fortunés. Ceux qui avaient pu emporter avec eux de quoi subsister, eux et leur famille, et ne pas avoir l'angoissant souci du lendemain, ceux-là étaient partis.

Nous pressentions alors déjà à quels immenses besoins nous aurions à faire face pour pourvoir à l'alimentation de nos compatriotes d'une part et d'autre part à satisfaire aux impitoyables exigences de nos maîtres qui allaient sans doute faire pleuvoir sur notre dos et dru comme la grêle les réquisitions les plus exorbitantes. Cette journée se passe cependant sans événement plus grave et digne d'être noté. Nous reçûmes à la mairie la visite d'officiers subalternes nous demandant des logements pour les hommes et surtout des abris pour les chevaux, car les troupes qui passaient alors étaient en majeure partie composées de cavaliers et d'artilleurs.

Je fus, au cours de ces pourparlers, chargé de rechercher, en compagnie d'un chef d'état-major, un appartement qui devait vraisemblablement être destiné à un gros bonnet de l'armée allemande - quelque prince peut-être ou quelque

général illustre - L'officier qui m'accompagnait, en effet, ne trouvait jamais rien à sa convenance, faisait le dédaigneux devant les intérieurs les plus confortables et s'inquiétait des moindres détails. Peut-être s'agissait-il du commandant de la VIIe armée allemande, car je compris qu'on exigeait une villa spacieuse et indépendante, dont, en dehors des appartements privés, qu'on voulait luxueusement meublés, les autres pièces seraient aménagées en bureaux. Je visitai et fis visiter plusieurs immeubles, notamment la banque Delaby, et finalement le choix de l'officier d'état-major s'arrête sur la maison Ferté rue Racine.

Des précautions minutieuses étaient prises pour la protection du personnage et pour le garantir contre toute surprise désagréable qui pourrait lui survenir. Je dus faire explorer toutes les pièces de la maison, les unes après les autres, sans en excepter une de la cave au grenier. L'officier supérieur de «cantonnement» fit même réquisitionner une petite échelle pour s'assurer que rien de suspect ne se trouvait au dessus des toits des mansardes ! Cet examen, qui dura d'ailleurs assez longtemps, une fois terminé, la maison fut jugée sans doute digne de l'hôte qui lui était destiné, car l'officier donna les ordres nécessaires à une équipe pour l'aménagement intérieur, et les fils du téléphone s'enchevêtraient déjà autour de moi lorsque je pus prendre congé. La chaleur était accablante en ces jours de septembre ; aussi la troupe allemande qui devait cantonner à Soissons ne s'ingéniait pas à chercher des logements pour s'abriter. La plupart des soldats couchaient sur la paille près de leurs chevaux ou s'allongeaient exténués, sur les trottoirs, où ils s'endormaient lourdement en rêvant sans doute à leur prochaine entrée triomphale dans Paris conquis. Cette troupe sans doute avait fourni une longue étape, et à la vérité ils ne faisaient guère figures de vainqueurs ces soldats couverts de poussière, harassés et se jetant à terre là où ils se trouvaient, comme s'ils étaient incapables d'aller plus loin.

Dans la soirée nous parvîmes à la mairie un ordre d'établir une espèce de permanence, afin que les autorités aient constamment sous la main une personnalité responsable des manquements aux règlements dont se rendrait coupable la population et à laquelle on puisse s'adresser pour les réquisitions de toutes sortes, vivres, logement, etc... M. Lecat-Carcellier, conseiller municipal et M. l'Abbé Duchatel de Montrouge s'offrent pour passer la nuit à l'Hôtel de Ville. Sous la surveillance de deux soldats allemands qui les gardent à vue, nos concitoyens s'installent tout d'abord dans le cabinet du Maire et plus tard peuvent se reposer dans un lit appartenant à M. D[]essard, dans l'appartement même du secrétaire. Cette nuit cependant se passa sans incident. De nouvelles et nombreuses troupes ennemies continuent sans interruption de traverser Soissons.

Les habitants, très sagement, s'enferment chez eux afin de préserver leurs biens, mais dans les immeubles non habités, dans les appartements vides, le pillage continue en s'accroissant. Chaque soldat après s'être convenablement lesté du liquide qu'il a pu découvrir à la cave ou dans les placards s'approprie sans vergogne des objets qui lui paraissent le plus facilement transportables.

Le bruit des caissons et des canons qui roulent sur le pavé, des chevaux qui martèlent la route de leurs sabots, ne permet guère aux Soissonnais de dormir. Ajoutez cela à toute l'angoisse du lendemain ; est-ce que les armées continuant après Soissons leur marche vers la Capitale vont s'emparer de Paris ? Que se passe-t-il chez nous ? Est-ce l'irréversible défaite ou bien allons-nous trouver dans les magnifiques ressources de notre race les moyens de redresser une situation délicate ? Cette première nuit fut en tous points terrifiante - et la deuxième ne lui cèda en rien. Le lendemain on apprenait en effet qu'indépendamment des pillages commis par des cambrioleurs boches, certaines femmes dont plusieurs étaient âgées avaient été victimes des plus odieuses et des plus révoltantes violences de la part de la soldatesque. Et c'étaient les horribles récits des malheureuses, surprises par des groupes de soldats qui, sous la menace du revolver, assouvissaient tour à tour leur passion. C'était semble-t-il toute l'ancestrale sauvagerie de l'humanité qui, étouffant la civilisation, reprenait brutalement ses droits. C'était la loi du plus fort, s'affirmant par les excès mêmes, au dessus de toute morale humaine.

Le 3 septembre dans la matinée, le Comité se trouve au complet dans le cabinet du maire. Nous étions en train de commenter les douloureux événements de la veille, lorsqu'un officier d'état-major se présente à nous flanqué de deux sbires peu rassurants, revolver au poing, encadrant de leur stature impressionnante la porte du cabinet. Nous sommes alors sommés d'avoir à livrer sur la place Dauphine face à la banque, au plus tard à 8 heures du soir :

1500 kil. d'avoine, 100 kil. de pain, 10 kil. de café, 150 kil. de viande destinés au ravitaillement du général commandant la VII^e armée et de son escorte, logés chez Mme Ferté, rue Racine.

Je me mets immédiatement en quête de ces diverses denrées que je réussis à trouver assez facilement. Une anecdote me revient en mémoire au sujet de la viande. Le maître d'hôtel du général (maître queux qui était un photographe comme je le sus plus tard) me fournit son automobile et m'accompagne avec Léguillette aux abattoirs municipaux où dans la chambre frigorifique restaient encore quelques réserves de viande. Il choisit bien entendu les meilleurs morceaux et détache même quelques rognons que nous comprimâmes parfaitement en dépit du jargon dont il faisait usage, n'être pas destinés à la table du général. Comme quoi le système D n'était pas non plus inconnu des « cuistots » allemands. Mais ce n'était là qu'un début, un très modeste début.

Je dus également pourvoir et pendant toute la durée de l'occupation, à la nourriture de nombreux officiers d'état-major qui s'installaient délibérément au « Lion-Rouge » et surtout à la « Croix-d'Or » où un personnel causant parfaitement l'allemand était resté. Les approvisionnements qui en étaient demandés consistaient à peu près spécialement en pommes de terre et autres légumes. Pour la boisson, ces messieurs n'avaient pas besoin de mon office. Ils se servaient sans autorisation, ni réquisitions, mettant à contribution les caves bien garnies de nos hôtels locaux et commençant par déguster les vins des plus grands crus et les plus

vieux. Ils affectionnaient particulièrement le champagne dont ils vidaient sans désespérer, au milieu du bruit de leurs chansons gutturales et de leurs rires insolents, de nombreux verres. Il n'y avait d'ailleurs qu'à jeter un coup d'œil sur leurs bagages pour se rendre compte de leur mentalité et de leurs goûts.

On pouvait y voir principalement une grande quantité de bouteilles volées sur leurs parcours. Les hommes bien entendu suivaient docilement l'exemple de leurs supérieurs et c'est ainsi qu'au cours de mes recherches pour satisfaire à toutes ces réquisitions, je pus remarquer au passage du Pont, que presque tous les soldats qui étaient montés sur des camions portaient dans leurs bras une ample provision de « bordelaises » ou de « champenoises ». Je le fis même remarquer à quelqu'un qui se trouvait près de moi en désignant entre autres un grand prussien qui avait des bouteilles dans toutes ses poches et qui tenait deux « champenoises » pleines sous chacun de ses bras. Ce prussien m'entendant faire cette remarque se mit à rire béatement et me répondit en excellent français « oui, c'est du champagne et du bon ! - c'est du délimité provenant de la cave de votre député. » Cette réponse ne manqua pas de me surprendre un peu, je l'avoue. Elle prouvait que son auteur connaissant parfaitement notre région, était au courant des faits et gestes de ses habitants et avait dû par conséquent habiter au milieu de nous avant la guerre. C'était peut-être un domestique d'une ferme quelconque, un garçon de restaurant ou d'hôtel avec lequel beaucoup d'entre nous étaients en relations et qu'ils prenaient pour un travailleur consciencieux.

Dans le courant de la journée nous eûmes également au Comité la visite inopinée d'un officier général porteur d'une réquisition dont la première lecture nous suffoqua littéralement. En voici d'ailleurs le texte in extenso :

« La ville de Soissons est forcée de livrer tant tôt que possible (le plus tard jusqu'au 11/9 de l'après-midi) 70.000 kg d'avoine (ou autre nourriture des chevaux mais pas du seigle et du froment), 70.000 kg de vivres pour les soldats.

« Par exemple : du lard ou du jambon, de la viande conservée, de la viande fumée, des saucissons fumés, des poissons conservés.

Des légumes secs et conservés. Du sel.

Du café torréfié ou du chocolat, ou du cacao, ou du thé.

Du pain ou du biscuit.

Des cigares ou du tabac.

Du sucre.

300 l. de vin (rouge ou blanc)

Feld Intendantur 4e Armécorps a.B
Kagelmaun
Pour la 2e Division à cheval
Ober. Intendantur Secrétar Stücker »

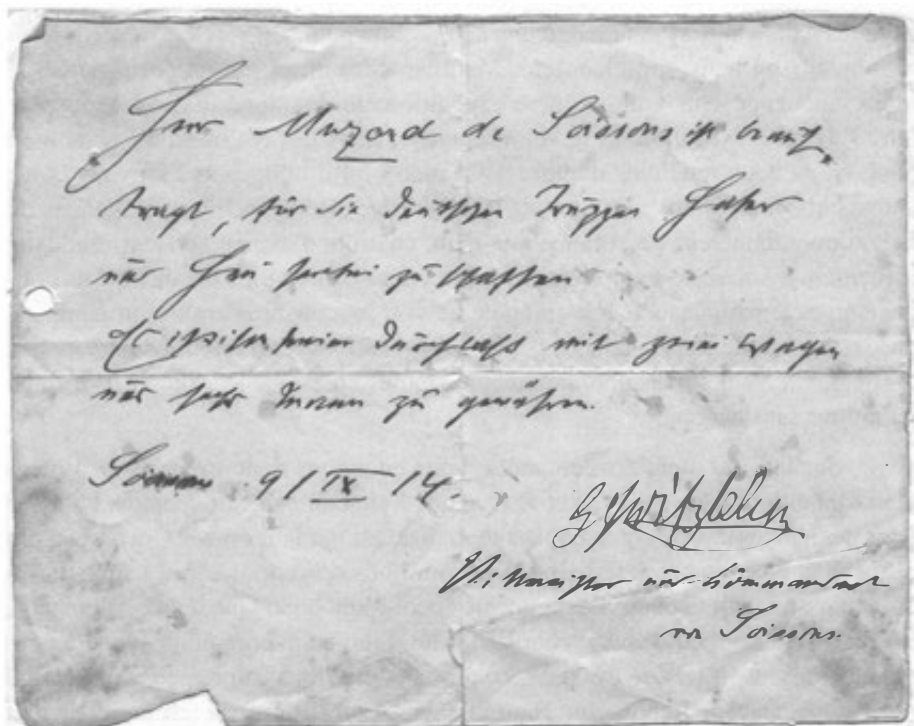
Il convient d'ajouter que ce document était accompagné d'une menace d'incendier la ville en cas de non livraison.

Notre première stupeur passée, nous protestâmes auprès de l'officier contre l'importance de cette réquisition qu'il nous était matériellement impossible d'assurer. Notre interlocuteur, dont je revois le sourire narquois, se bornait à répondre à notre argumentation et ce dans un Français simplifié :

« Oh ! mais si, Soissonnais riche, riche ! »

Nous rendant compte que nous ne pourrions rien tirer de cette brute, nous décidâmes de faire demander à M. l'évêque Péchenard de bien vouloir se charger d'une démarche auprès du général logé chez Mme Ferté, rue Racine. L'un de nous, M. d'Arcosse, fut prié de voir l'évêque. M. Péchenard se rendit auprès du général accompagné de M. l'Abbé Littière, qui parlait couramment l'allemand. Malgré la diplomatie de nos ambassadeurs et leur qualité sur laquelle nous comptions un peu pour influencer le boche, nous n'obtinmes qu'une prorogation du délai de livraison.

Le comité me chargea alors d'essayer de rassembler les denrées exigées par nos envahisseurs. Je commençais par faire observer à l'officier chargé de la



Ordre de réquisition allemand du 09/09/14 :

“Monsieur Muzart de Soissons est chargé de procurer de l'avoine et du foin pour les troupes allemandes. Le droit de passage avec 2 voitures et 6 hommes doit lui être garanti.”

Le commandant de Soissons (Collect. Part.)

réquisition que l'avoine qu'il nous demandait ne se trouvait généralement pas dans une ville et qu'il fallait en conséquence se rendre dans la campagne voisine où l'avoine à peine récoltée à cette époque ne serait vraisemblablement pas battue. Or, il m'était impossible de circuler hors de Soissons sans un laissez-passer de l'autorité militaire allemande et d'autre part, je n'avais aucun moyen de transport à ma disposition. Reconnaisant la justesse de mes observations, l'officier me délivra sur le champ un sauf-conduit sur lequel il apposa un timbre spécial, genre de timbre poste avec impression en relief, dont il possédait quelques exemplaires. Ces timbres avaient probablement un pouvoir magique, car il me suffit plus tard de le montrer aux Allemands pour que, sans même prendre le temps de lire le texte du sauf-conduit, ils m'autorisent à circuler.

A cette époque, je n'étais pas familiarisé avec le système des laissez-passer que nous connûmes par la suite. Aussi quand je me remémore les nombreuses formalités que nous dûmes accomplir pour obtenir dans la suite des sauf-conduits des autorités militaires françaises, je ne puis m'empêcher de constater non sans regret que l'organisation allemande sur ce point était infiniment plus pratique.

Me voici donc nanti d'un laissez-passer, mais comment me rendre rapidement dans les villages du Soissonnais pour y rechercher de l'avoine ? C'est alors que Mme Canton-Baccarat, qui dirigeait toujours son ambulance de Vauxbuin, et à qui les Allemands avaient laissé une automobile pour son service, m'offrit obligamment son auto, son chauffeur, Maurice Rocault, et me proposa même de m'accompagner dans une première expédition. Je dus donc me résoudre à me faire l'agent d'exécution de la volonté boche, mais dès cet instant j'avais mon plan. Nous nous rendîmes d'abord à Chaudun où d'obligeants cultivateurs M. Dupuis et Mme André, comprenant la triste nécessité d'obéir aux exigences du teuton, me donnèrent l'assurance que deux chariots d'avoine seraient rendus le lendemain à Soissons. Leur acquiescement était d'autant plus louable qu'ils craignaient, et je partageais leur crainte, de ne voir revenir ni charretier ni équipage que les boches ne se seraient pas gênés de réquisitionner au retour entre Soissons et Chaudun. Nous sûmes pourtant quelque temps après que les équipages avaient pu rentrer sans encombre.

Sur les 700 quintaux demandés, nous en avons donc trouvé 100. J'avais bien l'intention de ne pas trouver tout ce que l'ennemi exigeait de nous. Pourtant nous décidâmes de retourner à Soissons en passant par la ferme de Cravençon. La ferme était absolument déserte. Dans la cour nous rencontrâmes un vieux cheval boiteux et un petit cochon. Les Français étaient loin déjà. Quant aux Allemands, la présence au milieu de cette cour de ferme d'un jeune porc nous donna à penser qu'il n'y avait pas de troupiers boches aux environs ; une rapide inspection nous confirma cette impression. Naturellement, en l'absence du fermier et de tout représentant de la ferme, nous ne pouvions songer à réquisitionner l'avoine.

De retour à Soissons, nous nous rendîmes à la ferme de St-Médard où je savais Neveux rentré. J'avais été d'autant plus heureux d'apprendre le retour de

notre concitoyen que déjà on avait colporté la nouvelle que les Allemands avaient littéralement enfumé dans la cave d'une ferme à Taux (commune d'Hartennes) plusieurs civils français qui s'y étaient réfugiés. Sachant que Neveux avait des parents à Taux, j'avais craint qu'il fut dans le nombre des personnes ainsi lâchement assassinées. Heureusement, je le retrouvai sain et sauf à St-Médard où il était revenu après avoir été refoulé par les Prussiens avec nombre de Soissonnais.

Par lui, j'eus des précisions sur la tragédie de Taux. A la vérité, son beau-frère Bréhaut et un habitant de Chavigny, M. Courcy avaient bien été enfumés dans la cave de la ferme. M. Courcy, ayant rencontré errant sur la route un cheval de l'armée, avait eu la malheureuse idée de l'emmener. Arrivé à Taux, en même temps que les boches, il avait attaché ce cheval dans la cour de la ferme de Bréhaut et s'était réfugié dans la cave. En arrivant, les patrouilleurs allemands voyant le cheval tout sellé, pensèrent que des cavaliers français étaient cachés dans la ferme. Leur inspection leur fit découvrir la retraite de Bréhaut et de Courcy. Sans se rendre compte s'il s'agissait de civils ou de soldats, les boches tirèrent de nombreux coups de fusil dans la cave et après avoir obstrué les issues, mirent le feu au bâtiment. C'est ainsi que nos deux concitoyens périrent asphyxiés.

Le fermier de Saint-Médard commençait à battre la récolte qu'il avait engrangée dans un hangar situé face à la ferme, quand l'arrivée des Allemands à Soissons l'obligea à abandonner son travail. Je lui demandai de bien vouloir reprendre la tâche interrompue et de rassembler deux ou trois hommes pour battre quelques quintaux d'avoine. Neveux se récrie qu'il ne lui est pas possible de reprendre les battages et que, d'ailleurs, environné comme il l'était de nombreux cavaliers boches, qui campaient justement à proximité du hangar, il lui serait difficile d'échapper aux réquisitions continues des Allemands au fur et à mesure de sa production. Je lui fis comprendre qu'au contraire, il lui fallait battre de nouveau, très lentement pour réduire le plus possible sa production, mon intention étant de démontrer à l'officier réquisitionneur que, malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvions lui livrer en gros ce que sa troupe nous prenait en détail. Neveux finit par se rendre à mon raisonnement et, en deux jours, il avait battu six quintaux d'avoine ! Lors de la nouvelle visite que je lui fis avec l'officier boche, nous rencontrâmes fort à propos un soldat sortant de la batteuse avec un sac de grain sur l'épaule. Ma démonstration devenait irréfutable.

A Crouy, où une autre batteuse fonctionnait chez M. Létrillard, j'avais installé un batteur d'occasion en lui faisant les mêmes recommandations. Le même résultat fut obtenu et je pus, de cette façon, faire accepter 100 quintaux d'avoine au lieu de 700 demandés, étant entendu que les 600 quintaux manquants avaient été volés par la troupe sans bon de réquisition.

Tandis que mes collègues du Comité faisaient rechercher en ville les vivres, légumes secs, café, pain, sucre, etc... également demandés par l'ennemi. Ces diverses denrées purent être trouvées assez facilement à Soissons et elles

furent acceptées par nos maîtres sans trop de récriminations. Ils insistèrent seulement pour obtenir du tabac et des cigares. Sachant que l'entrepôt des tabacs avait été l'un des premiers établissements pillés, je conduisis l'officier d'état-major à cet entrepôt. Là encore nous surprîmes - ce qui n'était pas rare - plusieurs soldats allemands occupés à chercher dans le fouillis des sacs éventrés et des tonneaux défoncés une provision de tabac. L'officier reconnut l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvions de lui fournir ce que ses propres troupiers nous avaient dérobé.

Il réclame alors l'éclairage des rues la nuit, insistant particulièrement en ce qui concernait la rue Racine et les rues avoisinantes. On voulait évidemment protéger contre toute agression possible le personnage important qui logeait rue Racine. Mais l'usine à gaz ne possédait plus de personnel. Je ne manquais pas de le faire remarquer à mon insatiable réquisitionneur. Sur ce point, il fut intraitable et l'ordre qu'il me donna d'éclairer était sans réplique. Pour la première nuit, M. Blamoutier eut l'idée d'utiliser quelques lanternes vénitiennes que plusieurs habitants de bonne volonté promènèrent à travers les rues de la ville. J'examinai, par ailleurs, la situation avec M. Leloutre que je venais de retrouver. Il fut convenu, après examen de l'usine, qu'il recruterait quelques auxiliaires et le lendemain, en effet, nous eûmes du gaz.

Mais le Comité n'avait pas uniquement à obtempérer aux ordres de l'ennemi. Notre rôle était surtout de veiller à ce que nos concitoyens souffrent le moins possible tant au point de vue du contact avec la soldatesque qu'à celui de l'alimentation. A la demande des Allemands, nous fîmes afficher la proclamation suivante :

VILLE DE SOISSONS

« En l'absence de la Municipalité et de toute Autorité constituée quelque, un groupement de personnes de bonne volonté se tient en permanence à la Mairie et tient à rassurer la population soissonnaise sur la possibilité de nourrir les habitants, à condition que les bonnes volontés se joignent à elles, notamment les patrons et ouvriers boulangers, les patrons et ouvriers bouchers et charcutiers, ainsi que les rares possesseurs de chevaux et voitures, les chauffeurs et ouvriers terrassiers. »

« Il est recommandé à la population le plus grand calme et le plus grand sang-froid et avant tout, à tous les habitants et passagers, de ne se livrer à aucun acte d'hostilité, d'agression, rébellion ou autres, vis à vis des Armées et Autorités allemandes. »

« Les commerçants ont intérêt à ouvrir leurs boutiques. »

La question du pain prime toutes les autres.

En principe, depuis l'arrivée des Allemands, Soissons manque de pain ; la

troupe ennemie qui, dès cette époque, est nourrie de pain noir, enlève de force aux boulangers leur production quotidienne. La population soissonnaise ne pouvant se procurer le pain nécessaire, je fais une démarche auprès de l'officier d'état-major avec lequel je suis en relations et je lui démontre l'urgence d'intervenir en faisant garder militairement les boutiques de M.M. Bertinchamp, Couvrot, Frelin, Mignot, Vanier, Jouy, et de ceux de leurs confrères qui très courageusement et malgré les embûches de toutes sortes, ont continué de pétrir. Je demande à ces boulangers de faire l'impossible pour dissimuler une partie de leur production, de façon à pouvoir satisfaire les besoins de leurs clients. Pour ces premiers besoins, les stocks de farine existants chez les boulangers locaux sont rapidement épuisés et il faut songer au ravitaillement en farine.

C'est alors que nous publions l'affiche suivante :

VILLE DE SOISSONS

« Les Meuniers, Garde-Moulins ou Employés de meunerie sont priés de faire acte de solidarité et de venir se faire inscrire immédiatement à la Mairie pour la mise en marche d'un Moulin. »

Malheureusement, cet appel ne fut pas entendu et je dus visiter les deux moulins du Pré Foireux et de Chevreux. M. Debruyère, en partant, avait eu l'heureuse idée de confier le Pré Foireux à son garde-moulin Picot, et une assez grande quantité de blé de réquisition y avait été emmagasinée. Je décide Picot à se mettre à l'œuvre aussitôt, ce qu'il peut faire avec l'aide de quelques uns de ses amis, réfugiés au moulin. Chevreux, abandonné depuis le décès tragique de M. Van Dooren avait besoin de certaines réparations qui nous empêchèrent de le remettre en marche sur le champ. J'y recrutai cependant un personnel ancien qui travailla immédiatement à la remise en état du moulin. Le pain était donc assuré tant bien que mal pour quelque temps.

En ce qui concerne la viande, certaines ressources existaient encore et le Comité put organiser un service restreint de vente, et dès le 4 septembre, la population était, par l'affiche suivante, informée qu'elle pouvait trouver de la viande :

VILLE DE SOISSONS

Comité de Secours

« Aujourd'hui 4 septembre, on trouve de la viande chez MM. Marchal, Pestel-Bertin, Robineau, Hauet, à partir de 2 heures. »

Sur ce chapitre des aliments de première nécessité, restait à solutionner la question du lait. Beaucoup d'enfants, de malades et de blessés sont encore à Soissons. De nombreuses demandes de lait nous parviennent à la Mairie.

Des dames dévouées, Mme et Mlle de Fay, Mme d'Arcosse, s'offrent obligeamment pour s'occuper du ravitaillement en lait.

Dans les fermes de Saint-Crépin, Saint-Médard et du faubourg de Reims,

un certain nombre de vaches purent être rassemblées. Mmes de Fay, aidées par un citoyen dévoué, M. Bertrand, recueillent du lait et assurent sa distribution à l'aide d'une petite voiture leur appartenant. Les services de la Goutte de Lait sont en partie réorganisés. Le ravitaillement en lait et en denrées alimentaires de la population hospitalière et même des habitants du quartier de l'hôpital était assuré par les soins de l'administration des hospices, qui avait gardé son troupeau au complet.

Tous les services de l'hôpital fonctionnent normalement, sous la direction de M. Blamoutier. Le personnel est à son poste; notamment MM. Guérout, économiste; Antoine, surveillant; Tisserandot, boulanger, etc. Les médecins, MM. les docteurs Woimant, Ferrand, Marcotte et Couture se multiplient. Nous n'avons donc aucun souci de ce côté et c'est heureux car malgré toutes les mesures rappelées ci-dessus, nous sentons bien la précarité de la situation.

Si nous n'avions eu à nous préoccuper que de l'alimentation des habitants restés à Soissons, la tâche eut été relativement aisée. Car il y avait certes quelques réserves alimentaires. Mais les masses allemandes qui se succédaient sans discontinuer nous rançonnaient de terrible façon. Les épiceries abandonnées étaient maintenant presque vides. Quant aux autres, malgré la présence des commerçants, elles étaient l'objet de tant et tant de réquisitions régulières et irrégulières que leurs stocks s'épuisaient rapidement. Comme nous étions sans nouvelles de la guerre, nous nous demandions, non sans inquiétude, ce qu'il adviendrait quand nos maigres réserves seraient complètement épuisées. Nous eûmes alors l'idée de constituer à la mairie un petit stock de denrées alimentaires non périssables.

De nombreux camarades vinrent m'offrir leurs services à l'Hôtel de Ville. Ils formèrent un groupe de volontaires prêts à marcher pour exécuter leurs corvées. Parmi ceux-ci je cite de mémoire: Ivernel, Joly, Marchand, Déhu, qui organisèrent une équipe chargée de procéder dans les épiceries délaissées, au choix judicieux des denrées susceptibles de se conserver et de les ramener à la mairie à l'aide de deux voitures à bras. Toutes les marchandises ainsi réquisitionnées étaient soigneusement prises en note par Ivernel et emmagasinées salle de la Justice de Paix. Cette mission n'était pas sans risque, car nos réquisitionneurs municipaux étaient regardés en concurrents par les pillards boches d'autant plus nombreux qu'ils étaient privés de leur ravitaillement.

Afin d'opérer avec plus de sécurité, chaque chef d'équipe portait un brassard confectionné par M. et Mme d'Arcosse et avait en poche un ordre de réquisition de la mairie. Chaque fois qu'un officier allemand s'inquiétait de ce que faisaient nos hommes, il lui était répondu invariablement qu'il s'agissait de satisfaire à une réquisition de l'armée allemande. Nous pûmes recueillir de cette façon une certaine quantité de légumes secs, pâtes alimentaires, boîtes de conserves qui, vendus aux habitants aussitôt la retraite des Allemands, nous permirent de ne pas mourir de faim en attendant l'organisation du ravitaillement.

Cette vente fit l'objet d'un procès-verbal en règle rédigé par M. Blamoutier et qui est encore actuellement dans les archives de la ville. La précaution était d'autant moins inutile que de nouvelles et incessantes réquisitions venant s'ajouter aux vols, diminuaient chaque jour nos réserves alimentaires. Les troupiers qui ne mangeaient pas à leur faim, par suite du désarroi existant dans les services du ravitaillement de l'armée ennemie, étaient plus exigeants que jamais. Cette exigence se traduisait trop souvent en scènes de violence et les commerçants menacés étaient bien obligés de céder. Je fus moi-même pris à partie par un sous-officier qui s'occupait à déménager une épicerie et vint à la mairie faire grief de ce que nos équipes de réquisition avaient enlevé des marchandises dans la même boutique. Pris de boisson, le soudard me menaçait de son sabre. J'eus une peine énorme à me débarrasser de ce personnage encombrant et ne put finalement m'en séparer qu'en parlant de faire prévenir un officier.

Les victuailles n'étaient pas seulement recherchées par la troupe boche. Il lui fallait aussi et surtout du champagne et des vins de marque par quantités importantes. Quand nous ne pouvions sur le champ satisfaire la glotonnerie de nos envahisseurs, il y avait tout à craindre de ces brutes exaspérées. C'est ainsi que pour n'avoir pu leur porter place de la République qu'un très petit nombre de bouteilles de champagne trouvées dans quelques maisons d'alimentation déjà pillées, et alors que le bon de réquisition en exigeait un plus grand nombre, je reçus à la mairie le billet suivant auquel je me garde bien de changer une lettre :

« Le maire ou celui qui a les fonctions de maire doit se rendre tout-suit à la garde militaire de l'Ancien Pont sur l'Aisne.

MAGER
Oberlt ».

J'ai dû me rendre à la maison Valentin près du pont où était installée la kommandantur et malgré mes explications, j'y fus gardé plusieurs heures comme otage.

Un autre incident témoigne de la ... nervosité (pour être poli avec des gens qui cependant ne l'étaient guère avec nous) de nos maîtres de l'heure. J'avais procédé à une réquisition importante chez M. Tangre, épicier en gros, chemin latéral à la gare. Elle s'était opérée très soigneusement et j'avais pu obtenir un bordereau signé en triple expédition. Les denrées devaient être enlevées par mes soins à l'aide de camions et de chevaux de la ville. Après bien des démarches j'avais pu trouver deux conducteurs. Ces derniers ayant détellé une heure avant midi, l'officier chargé de la réquisition m'aborda comme un fou furieux et me donna l'ordre de lui amener les conducteurs afin de les faire fusiller. Je ne pus apaiser sa fureur qu'en lui déclarant que ces hommes avaient quitté leur travail plus tôt sur mon ordre étant entendu qu'ils devaient le reprendre également plus tôt. Il me donna jusqu'à midi et demi pour leur faire reprendre le transport interrompu et comme je n'avais pas le moyen de faire prévenir mes deux charretiers, je dus les rempla-

cer par deux hommes de bonne volonté. A midi et demi tapant, notre sbire venait s'assurer que son ordre était exécuté.

Devant cet état d'esprit de nos envahisseurs, le Comité fait l'impossible pour éviter les incidents avec la population. Nous publions les proclamations suivantes :

VILLE DE SOISSONS

« Les débitants de boissons sont instamment priés, dans l'intérêt de l'ordre public de ne donner à boire que d'une façon très modérée. Tout individu trouvé en état d'ivresse sera immédiatement incarcéré et tout débitant de boissons qui aura donné à boire à un individu en état d'ivresse sera lui-même poursuivi.

« Des mesures d'ordre sont prises pour faire arrêter toutes personnes commettant des délits, se livrant au pillage ou ayant une attitude incorrecte vis à vis des autorités ou soldats allemands.

« Il est rappelé que tous les individus trouvés en état d'ivresse ou commettant un méfait quelconque seront immédiatement incarcérés ».

Puis à la demande des autorités allemandes qui se plaignent que de nombreux chiens abandonnés errent en ville nous affichons :

VILLE DE SOISSONS

« Tous les chiens et les chats trouvés errants sur la voie publique et même tous les chiens qui ne seraient pas tenus en laisse par leur propriétaire seront immédiatement saisis et abattus.

« Les préposés de la ville ont, en outre, ordre de se saisir par tous les moyens des chiens et chats se trouvant dans les maisons non habitées et de les abattre de suite.

« Les préposés de la ville sont invités à se munir chacun de plusieurs cordes à nœuds coulants pour étrangler les chiens dont ils se saisiront et de gros bâtons pour les assommer le cas échéant.

« M. Jouanne, vétérinaire, rue de l'Hôpital, est constamment à la disposition pour faire à tous les chiens qui lui seront conduits des piqûres pour les empoisonner; s'ils ne sont pas assommés ou étranglés ».

Enfin, en prévision de nombreuses corvées qui nous sont demandées, nous faisons imprimer la quatrième affiche ci-dessous :

« Tous les hommes capables de travailler sont invités à se faire inscrire à la Mairie.

« Tous ceux qui ne travaillent pas très régulièrement ne recevront pas de nourriture ».

Mais cette période de tension au cours de laquelle la population et les autorités s'énermaient ne devait pas durer éternellement. Il y avait certes des Allemands intelligents qui ne grisaient point, même à cette époque où chaque heure devait les rapprocher de Paris, les succès militaires et qui comprenaient que l'occupant devait vivre avec l'envahi, il convenait de faire régner entre eux une apparente confiance. Hypocrisie dira-t-on, peut-être, l'âme allemande est impénétrable pour notre mentalité de Français.

Nous ne pouvons concevoir qu'un peuple parvenu, par un laborieux effort, au degré de civilisation, auquel était arrivé l'Allemagne, se livre à tous les excès dont nous avons été les témoins impuissants. Nous ne pouvons concevoir qu'un même esprit possède tour à tour tant de morgue orgueilleuse et tant de platitude. Combien de nos concitoyens en ont connu de ces soldats allemands qui, à la vue de bébés joufflus, étaient pris d'accès de sensiblerie, à la façon de fillettes naïves et qui, peut-être, au cours de leur marche à travers la Belgique et le nord de la France avaient été de sinistres bourreaux !

Donc après les violentes sommations, les ordres sans réplique, voici un ordre signé du Prince Salm Reifferscheidt, d'après lequel nous allons jouir d'un régime privilégié :

Soissons, 6 septembre 1914

« A propos d'une inspection des hôpitaux de cette ville, je me suis convaincu de l'excellente façon dont les différents éléments de la population se sont conduits vis à vis de nos blessés.

« Pour que nos hommes soient soignés le mieux possible, il est absolument nécessaire que la ville soit épargnée autant que possible, et qu'on lui fournisse aussi vite que possible des aliments.

« Je prie par conséquent le commandant occasionnel des troupes qui passeront de laisser à la ville la libre disposition d'un de ses moulins, et de ne mettre aucun obstacle à la libre circulation des conducteurs d'aliments venant des alentours de la ville ».

*Prince Salm Reifferscheidt
DELEG. VII A. P.*

A la vérité, les membres du Comité qui avaient pu approcher le prince étaient les véritables instigateurs de la proclamation ci-dessus. Nous avons profité, en effet, des bonnes dispositions manifestées par ce seigneur prussien qui paraissait satisfait des bons soins donnés aux blessés pour lui faire part de cer-

taines atrocités commises par ses soldats et lui signaler les trop nombreuses réquisitions qui nous avaient été infligées. C'est qu'en effet, ces réquisitions qu'on nous imposait tarissaient petit à petit les stocks qui étaient encore dans la ville et risquaient de faire souffrir de la faim la population et par ricochet les soldats qui viendraient ultérieurement.

D'autre part, nous avons eu connaissance de certaines scènes d'un caractère particulier. C'est ainsi que M. Constant, juge de paix, avait constaté de nombreux actes d'odieux vandalisme et de viols révoltants sur lesquels, à la demande de la plupart des victimes, il n'avait pas fait de rapports. Il n'avait pas craint en maintes circonstances de se rendre à la Kommandantur pour signaler les faits et indiquer les coupables présumés. A chaque fois il lui était invariablement répondu : « ils sont partis ». Cependant d'après ses indications, nous pouvons signaler ce fait : Mme J. avait été violée et lâchement assassinée ; son logement avait été pillé et les boches avaient souillé de leurs excréments le lit de la morte.

Depuis quelques jours nous n'entendions plus le canon, et l'une de nos principales préoccupations était maintenant d'avoir des nouvelles de la guerre. Où en étions-nous ? Naturellement, il ne fallait pas songer à interroger les boches, qui, du reste, ne paraissaient pas au courant et ne cessaient de répéter depuis quelques jours que leurs armées étaient sous Paris, ce que nous ne pouvions pas croire. Le bruit du canon perçu de nouveau fait naître en nous une lueur d'espoir.

Nous sûmes bientôt d'ailleurs par un groupe de prisonniers français et anglais ramenés vers le nord et qui durent s'arrêter à Soissons où ils furent parqués à l'école des garçons de St-Waast, que, contrairement aux affirmations de nos ennemis, l'armée française s'était reformée sur la Marne et y avait arrêté l'avance boche. Ces pauvres prisonniers appartenant un peu à toutes les armées étaient exténués et mouraient littéralement de faim. Nous dûmes intercéder auprès des autorités allemandes pour les ravitailler. Cette autorisation nous fut donnée avec défense expresse de donner aucune nourriture aux Anglais.

Sous la direction de M. Ancey et de Mme et Mlle de Fay, aidés de Poly et de Jules Lafolie, une corvée de ravitaillement s'organise rapidement et c'était à qui trouverait dans le peu d'aliments qu'il possédait, de quoi donner pour nos prisonniers, dont quelques uns blessés reçurent les soins intelligents et les paroles réconfortantes de Mme de Fay. Malgré le danger qu'il y avait à enfreindre l'ordre formel de ne pas alimenter les prisonniers anglais, nos distributeurs avec mille ruses trouvèrent bien le moyen de leur passer quelque nourriture. Pourtant Jules Lafolie ayant été surpris au moment où il donnait un morceau de pain à un « Tommy » fut sérieusement brutalisé par les sentinelles prussiennes auxquelles il put heureusement échapper.

Le lendemain, à l'aube, le triste convoi repart vers l'Allemagne. Des camions renfermant des blessés allemands minutieusement dissimulés, passent en ville se dirigeant vers Chauny. Ceux des blessés qui ne peuvent supporter les

VILLE DE SOISSONS

8 Septembre 1914.

La population de Soissons est prévenue que, par ordre de l'Autorité militaire allemande, il est expressément défendu de circuler dans les rues de la Ville après huit heures du soir. Toute personne trouvée dans les rues après huit heures du soir, sans autorisation spéciale du Commandant des troupes allemandes, sera immédiatement incarcérée.

Il est rappelé d'une façon expresse que la population de la Ville doit éviter d'une façon absolue toute menace, violence ou acte hostile à l'égard des Autorités et des troupes allemandes. La sécurité et la vie des auteurs de ces actes en dépend.

Les parents doivent garder leurs enfants chez eux, éviter de les laisser vagabonder. Les parents seront rendus responsables de tous les méfaits, délits et contraventions commis par leurs enfants. Si ceux-ci sont rencontrés errant ou vagabondant dans les rues, ils seront maintenus en état d'arrestation jusqu'à ce que les parents viennent les réclamer.

Le Comité de Secours

MAYER,

Oberleutenant.

fatigues du voyage sont laissés dans les ambulances de Soissons et Vauxbuin et à l'hôpital. Un officier général prussien est amené à l'ambulance installée à l'Enfant-Jésus.

Nos rapports avec les autorités militaires n'ont guère varié. Ce sont toujours des réquisitions de vivres, puis paraît une nouvelle proclamation dans le goût de celles qui furent déjà publiées et dont voici d'ailleurs le texte :

(Proclamation allemande de l'oberleutenant Mayer page précédente)

Plusieurs centaines de verdunois qui avaient été dirigés au début de la mobilisation sur Villers-Cotterêts nous reviennent inopinément et augmentent notre embarras au point de vue de l'alimentation. Pour essayer d'endiguer cet afflux à Soissons, le Comité prend la décision de publier l'affiche suivante :

VILLE DE SOISSONS

« Les vivres font défaut à Soissons.

« Les personnes valides étrangères à la ville et qui n'y ont pas d'occupations reconnues régulières sont priées de regagner leur pays, les vivres leur seront refusés demain mercredi 9 septembre.

« Il ne sera plus reçu à Soissons de personnes étrangères à la ville ».

Parmi les « bouches inutiles » que l'administration avait évacuées de Verdun sur Soissons se trouvait certes quelques indésirables qui donnaient beaucoup de soucis à notre police improvisée. Certaines verdunoises, il faut le dire, hélas ! s'étaient liées trop facilement avec les soldats ennemis. Elles profitaient de leur commerce honteux avec nos ennemis pour piller, elles aussi, dans les logements inhabités. Notre police dut en incarcérer quelques unes.

Il m'est arrivé également d'administrer une correction sérieuse à un de nos concitoyens qui, imitant l'exemple des boches et des verdunoises tarées, était occupé à déménager la succursale du Familistère qui se trouvait rue de la Congrégation. Un autre jour, je fus arrêté par M. Tellier, marchand de meubles rue du pot d'Étain, qui essayait d'empêcher trois boches de piller l'appartement du capitaine de Laveyrine du 67e. J'entre avec M. Tellier chez M. de Laveyrine. Les boches se moquent de nos remontrances et nous menacent même. Je sors dans la rue et j'y rencontre justement trois officiers allemands avec lesquels j'avais eu affaire pour des réquisitions. Je fais part à l'un d'eux qui parlait le français, de mon indignation de voir mettre à sac le domicile d'un officier français. Sans répondre à mes observations, l'Allemand entre avec moi, fait entendre un ordre bref sur un ton autoritaire et les trois pillards se rendent vers lui où il leur

administre une bordée de coups de botte et de coups de cravache dont ils doivent avoir longtemps gardé le souvenir. L'un des trois gaillards était même en train de chausser les bottes vernies du capitaine, mais, en raison du volume de ses pieds, il s'épuisait en efforts impuissants. Il fut surpris dans cette position et reçut des coups de cravache jusqu'au moment où il put enfin délivrer son pied de la botte trop petite.

Voici d'autre part le récit que m'a fait M. Kieffer, 11 faubourg de Reims, d'une scène à laquelle il fut mêlé et où son arrivée sauva une jeune fille.

Je lui laisse la parole :

« Le 10 septembre 1914, vers 8 heures du soir, Mme Paul Garrigues, demeurant au n° 2 de la rue Mahieu, vint tout en pleurs chez moi au n°14 de la même rue, me demander de bien vouloir venir chez elle. Vivement elle me raconte ce dont il s'agissait :

« Quatre soldats boches étaient entrés, baïonnette au canon dans sa maison et après avoir fouillé celle-ci de la cave au grenier et transpercé les lits de leur baïonnette, ils avaient voulu jeter la locataire sur le lit ; enfin, avec du mal, elle réussit à s'échapper par la fenêtre pour venir m'avertir.

« Je partis de suite chez les Garrigues avec Mme Kieffer. En effet, arrivés là, je vis ces quatre maudits boches ; un sergent tenait de force sur ses genoux, une demoiselle Gaulet, plus pâle que la mort, devant les yeux de ses parents impuissants. (Le père ayant voulu s'opposer à cet acte fut giflé par l'un de ces individus).

« A notre arrivée, ce sergent arrogant me fit fouiller complètement et me demanda : « qui j'étais et ce que je venais faire ». Je lui répondis en allemand : « Ne croyez pas que je sois assez ignorant pour venir ici, armé contre vous. Je suis civil et chef de fabrication à l'usine Zickel où se trouvent des officiers ; ceux-ci m'on dit, que leurs soldats ne feraient pas de scandale, étant donné que la population n'avait rien contre eux et que tous les attentats contre les personnes seraient sévèrement réprimés.

« Pendant ce temps, profitant de notre conversation, la jeune fille se sauvait vers la porte qu'elle réussit à ouvrir ; aussitôt voyant les boches accourir, ma femme et Mme Garrigues se précipitèrent et s'adossèrent à la porte. Mais nullement arrêtée pour cela, ils bousculèrent les deux femmes. C'est alors que je leur dis :

« Puisque vous n'observez pas les ordres de vos officiers, je vais les chercher et je sortis. Ce que voyant, le sergent appela ses hommes et tous prirent la fuite sans oublier leurs fusils ».

A cette date du 11 septembre le bruit du canon se rapproche de plus en plus. On semble même distinguer - sans être un artilleur de métier - le son bien particulier de notre 75 venant du sud. Des avions que nous reconnaissons être des Français commencent à survoler la ville. Il flotte dans l'air un impondérable souffle d'espoir... tout cela nous confirme dans notre opinion que les allemands reculent devant nos troupes et qu'il s'est passé quelque chose de formidable qui a ruiné toutes leurs espérances.

La mine de nos maîtres du moment s'allonge en effet de plus en plus. Ce n'est plus l'arrogance hautaine des jours précédents ; c'est le dépit courroucé, l'orgueil blessé, que l'on cache au plus profond de son cœur.

Des convois nombreux traversent la ville se dirigeant vers le nord. Ils sont surtout composés de gros matériel que les allemands sans doute veulent sauver et mettre hors de l'atteinte de nos soldats. Il me souvient d'un petit groupe de fantassins qui fut aperçu descendant de la rue Saint-Christophe et la rue saint-Quentin. Bien que l'aspect de ces troupiers dénotât une fatigue extrême, les officiers les obligent à chanter des cantiques et c'est en psalmodiant ainsi des liturgies qui nous paraissent funèbres qu'ils effectuent la traversée de la ville.

A la Civette, où je suis arrêté par cette troupe, je demande à un jeune officier ce que sont ces soldats, et il me répond en excellent français, la voix tremblante d'une émotion contenue que ce sont les seuls survivants d'un régiment. Et ils étaient environ 250 ! Jusqu'à maintenant nous n'avions reçu de la part des officiers que nous avions interrogés que des réponses dilatoires et aucun ne s'était départi de cette morgue cynique, si opposée à notre caractère. Pour la première fois, en cette occasion, nous avons recueilli l'aveu douloureux de la défaite. C'est donc que nos affaires commençaient à aller mieux, c'est donc que la fortune souriait à nos armes et récompensait enfin l'héroïsme surhumain de nos soldats.

Une autre preuve de la débâcle ennemie nous est bientôt fournie par l'attitude des autorités allemandes avec lesquelles nous sommes en rapports. Leurs exigences se font impérieuses et pressantes. Le Comité est assailli de demandes de réquisitions qui n'émanent plus cette fois d'organisations générales mais qui sont le fait des troupes isolées, cherchant par tous les moyens à se ravitailler. Certains indices nous font même redouter que les Allemands, avant leur départ, se livrent aux pires excès - ceux du désespoir.

Le comité publie et fait placarder l'avis suivant :

VILLE DE SOISSONS

« Il est de nouveau expressément recommandé à toute la population et aux personnes de passage de conserver le plus grand calme et le plus grand sang-froid et de ne se livrer à aucun acte d'hostilité, d'agression ou de rébellion ou autres, vis à vis des armées et autorités allemandes.

« Toute personne qui se livrerait à des actes d'agression ou de violence vis à vis des troupes allemandes ou qui tirerait des coups de feu sur des soldats allemands, s'exposerait à être arrêtée par les autorités allemandes et à des poursuites judiciaires ».

Le Comité de secours

La « Kommandantur » qui est toujours établie dans la maison Valentin, près du Pont, nous expédie un officier me demandant de fournir une grande quantité de foin destinée à être emmagasinée dans les maisons Despierre et Bruneteaux, près du Pont. Je réussis à réunir quelques hommes qui, à l'aide de chevaux et de camions abandonnés par certains de nos concitoyens, purent satisfaire à cette réquisition dont le caractère bizarre m'intriguait. En effet, au cours de nos pourparlers et de nos discussions, l'officier m'avait déclaré qu'au besoin il se contenterait d'un foin médiocre. Il ne s'agissait donc pas de l'alimentation des chevaux. Je me demandais si ce foin n'était pas destiné à emballer des objets volés en ville et que les boches avaient l'intention d'expédier en Allemagne avant le départ. Le temps leur manque vraisemblablement pour exécuter ce projet, car nous retrouvâmes par la suite la plus grande partie de ce foin. Quelques jours auparavant il m'avait été demandé de l'avoine et j'avais pu, à défaut, leur faire accepter quelques sacs d'escourgeon. J'avais eu beaucoup de mal à faire comprendre à l'officier gestionnaire que cet escourgeon pouvait être donné aux chevaux en place d'avoine. Il m'avait fait conduire cette céréale dans le hall de la P.V. à la gare où se trouvait installé un magasin d'intendance contenant entre autres choses, une certaine quantité de farine de provenance allemande. Comme je le questionnais sur les indices de retraite de plus en plus visible, mon interlocuteur m'avoua que le lendemain peut-être il aurait quitté Soissons pour remonter vers le nord. Et, se montrant généreux, il me déclara, que dans ce cas, il abandonnerait à la Ville de Soissons le stock de farine existant à la gare. Quand nous primes possession de cette farine, nous pûmes nous rendre compte qu'elle était très inférieure et nous nous expliquâmes alors pourquoi les boches lui préféraient le pain de fabrication français.

Notons encore parmi les nombreux incidents de cette fin de la première occupation, l'accident dont faillit être victime Mme Macherez. Ayant besoin de se rendre à sa propriété de Saint-Paul, Mme Macherez qui ne possédait plus de voiture automobile (M. André Macherez fils étant parti avec sa voiture le 31 août et n'ayant pu revenir chercher sa mère à cause des circonstances) Mme Macherez avait réquisitionné la voiture du Dr Laplace et avait prié Lanton de lui servir de chauffeur. De retour de Saint-Paul, sa voiture fut tamponnée par un lourd camion allemand rue des Gravieres. Heureusement si la voiture fut très sérieusement endommagée, ses deux occupants s'en tirèrent indemnes.

Les Allemands refoulés par nos soldats victorieux continuaient de traver-

ser la Ville ; mais au cours de cette retraite précipitée le ravitaillement sans doute n'avait pas fonctionné normalement et les troupes ennemies cherchaient par tous les moyens à se procurer quelque nourriture. C'est ainsi qu'en passant devant la boulangerie Bertinchamp près du Pont, un groupe de soldats voulut pénétrer dans le magasin afin de faire main basse sur les provisions qui s'y trouvaient ; la demoiselle qui avait la garde de la boutique voulut s'opposer à leur entreprise : mal lui en prit : elle fut sérieusement houspillée. Il fallut que le patron s'entendit avec un capitaine de gendarmerie qui fit poster deux sentinelles devant le magasin afin d'éviter le retour de semblable incident.

L'officier major de la garnison sentant l'imminence de son départ et voulant sans doute constituer des réserves émet la prétention de réquisitionner encore du chocolat et du champagne. J'explique avec toute la fermeté dont je suis capable, que la fréquence des réquisitions de ce genre a épuisé complètement le stock qui existait au moment de l'arrivée des troupes allemandes et qu'il m'est impossible de procurer ce qui m'est demandé. Nous faisons alors ensemble une triste promenade à travers les magasins pillés et en dépit de ce qu'il voit il s'obstine à exiger du chocolat et du champagne me menaçant de me garder comme otage tant que les livraisons conformes à ses réquisitions ne seront pas exécutées. Sa menace est suivie d'effet et vers 10 heures je suis emmené au poste de la maison Valentin où je suis gardé à vue par la sentinelle. L'officier lui-même qui me tient compagnie m'explique que les Allemands battent en retraite et que je vais être par eux conduit comme prisonnier. Je n'eus alors qu'une pensée : m'échapper et durant deux longues heures, j'en cherchai en vain le moyen. Mais mon compagnon, très tenace et peut-être méfiant, ne me quitte pas d'une semelle pendant que la sentinelle imperturbable continue méthodiquement d'accomplir devant le poste de la maison Valentin les trente pas réglementaires.

Le vieux pont était à ce moment littéralement encombré de camions allemands dont les uns remontaient vers le Nord transportant des blessés, et les autres se dirigeaient vers le champ de bataille proche pour en recueillir de nouveaux. A ce moment, parmi toutes les voitures automobiles remontant vers le nord, il en passa une dans laquelle se trouvait un général prussien blessé à la tête et au bras. Un officier d'ordonnance l'accompagnait. Au croisement des rues du Pont et du Plat d'Étain un embarras de voiture oblige la voiture qui transportait le général blessé à s'arrêter. L'officier d'ordonnance fait du tapage et mon major, qui a sans doute reconnu le blessé et qui veut faire envers lui acte de courtoisie, se précipite rue du Plat d'Étain et va lui adresser la parole. La sentinelle intéressée par cette scène avance un peu et s'arrête, dans sa promenade mélancolique afin d'écouter la conversation. Le moment me paraît propice. Je m'insinue entre les camions qui encombrent le Pont et je ne tarde pas à être de l'autre côté de l'eau.

J'avais eu le temps, pendant mon passage rapide, de me rendre compte que des préparatifs étaient faits pour faire sauter le vieux pont et ce fut encore là un indice de plus qui me confirma la réalité de la retraite de l'armée allemande. Je

rentre sans perdre de temps à la mairie où je préviens d'avoir à répondre qu'on ne sait pas où je suis dans le cas où les officiers allemands viendraient me rechercher. Mais on ne s'occupe plus de moi, ayant sans doute autre chose à faire et personne ne se met à ma recherche. C'est que la retraite bat son plein ; les troupes passent nombreuses dans un pêle-mêle indescriptible : camions, voitures, cavalerie, infanterie, artillerie : en outre les Allemands commencent à évacuer les malades et les blessés qui se trouvent dans les différentes ambulances de la ville.

C'est en ces heures fiévreuses que se passe un fait dans lequel se révèle notre caractère national, chevaleresque, ardent et galant. M. de Fay, agent d'assurance à Soissons avait été mobilisé en qualité d'officier de cavalerie. Il se trouvait précisément ce samedi 12 septembre entre Fère en Tardenois et Soissons et eut l'idée d'essayer de venir retrouver Mme de Fay dont nous avons eu l'occasion déjà de souligner le dévouement. Muni de l'autorisation de son chef, il part en auto, il fait la route sans être inquiet, il avait bien rencontré sur la route quelques sanitaires boches mais il les avait enfermés à la Carrière Lévêque. Sa femme, comme toute le monde d'ailleurs, attendait avec anxiété le moment où les troupes françaises reparaitraient et elle avait dit : « j'embrasserai le premier soldat français qui entrera ici. »

A midi, M. de Fay, ayant sans encombre accompli son voyage, apparaissait devant elle et se jetait dans ses bras. Par un hasard mystérieux et touchant, le premier soldat français à qui selon sa promesse elle devait l'hommage de son baiser, était son mari ! Celui-ci certes, avait accompli un acte d'audace car les Allemands sont encore nombreux dans la ville ; il n'est que midi en effet, c'est à deux heures seulement que le vieux pont saute. A ce même moment, M. de Fay hissait le drapeau tricolore sur Saint-Jean des Vignes. C'était là le signe de notre libération.

Plusieurs incidents qui se sont déroulés en ce moment m'ont été racontés.

Un infirmier prussien était arrivé jusqu'à la maison Lecat, 3 avenue de la Gare ; un de nos concitoyens, pourvu du brassard de la croix rouge, lui intima l'ordre de retourner à l'hôpital, et nos zouaves, le soir même, le cueillirent au gîte en compagnie d'un autre infirmier. Pour échapper aux investigations de nos soldats, les deux Allemands s'étaient déshabillés et couchés auprès des malades, mais deux surveillants, anciens sous-officiers, les dénoncèrent et aidèrent aussi à leur capture.

Un de mes amis m'a communiqué des notes au jour le jour qu'il a prises pendant la guerre. La relation de la journée du 12 septembre, est particulièrement intéressante. La veille, les Allemands étaient à peu près tous partis ; le matin, une patrouille française d'avant garde met en fuite un convoi de munitions ; le gros des troupes arriva vers 11 heures. A ce moment, pour couvrir sans doute leur retraite, les Allemands font pleuvoir sur la région une véritable trombe de fer et de feu. M. Hauke, maire de Vauxbuin, demande des volontaires pour aller cher-

cher des blessés sur le plateau Saint-Antoine ; il se présente quatre personnes dont l'auteur de ces notes M. Maurice Rocault, et MM. Henri Graves, E. Dubois et F. Guernot qui au milieu des plus grands dangers, accomplirent fidèlement leur mission. L'après-midi avec Mlle Bacara, infirmière, il va en automobile chercher des blessés qui se trouvent dans les maisons du pied de la montagne de Paris pour les ramener à l'ambulance installée au village de Vauxbuin. M. Rocault manque d'être victime de son dévouement ; au 3e voyage qu'ils accomplissaient, quatre blessés étaient installés dans l'auto et deux autres s'apprêtaient à y prendre place lorsque quatre obus vinrent éclater juste au dessus du groupe, tuant quatre personnes dont un blessé léger qui était sur le marchepied. Le conducteur de l'auto et Mlle Bacara ne furent pas, par un véritable miracle, atteints et ils continuèrent tranquillement d'accomplir leur mission ».

Pendant ce temps les Allemands évacuent en bon ordre les blessés transportables qui se trouvent en traitement dans la ville soit à l'hôpital, soit dans les diverses ambulances. Notre établissement hospitalier en effet avait, dès le 1er septembre, reçu des blessés allemands. Il y avait à ce moment 105 malades civils, 17 militaires, 169 vieillards et 105 enfants. Les médecins militaires allemands durent être adjoints, en raison de l'affluence des malades et des blessés militaires, aux docteurs Ferrand et Couture dont le dévouement ne pouvait venir à bout de toutes les infortunes.

Notre impartialité nous fait un devoir de signaler que durant leur court séjour à l'hôpital les Allemands (médecins, officiers ou malades) se comportèrent d'une façon générale très convenablement. Les jours suivants le nombre des blessés allemands qui étaient amenés à nos ambulances ne fit qu'augmenter et au moment de la bataille de la Marne on dut en recevoir jusqu'à 700 environ. La place même manqua dans les salles et l'on fut obligé d'occuper les greniers. C'est que les médecins allemands avaient tout de suite compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'installation moderne de notre hôpital et ils envoyaient à Soissons le plus grand nombre possible de leurs grands blessés.

Lors d'une inspection effectuée par le service sanitaire allemand, celui-ci avait émis la prétention, sans avoir égard à leur état, d'évacuer des blessés anglais, belges et français. Il fallut que le personnel des hospices s'opposât formellement avec une courageuse fermeté à cette mesure pour qu'elle ne fut pas mise à exécution. Mais en dépit de leur organisation, les Allemands furent obligés le 12 septembre de laisser à Soissons 60 de leurs blessés qui n'étaient pas transportables et à leur arrivée à l'hôpital vers deux heures, nos zouaves firent prisonniers de pseudo-infirmiers qui s'étaient réfugiés à l'abri de l'emblème de la croix-rouge et qui espéraient ainsi tromper la vigilance de nos troupiers.

A l'ambulance de l'Enfant-Jésus rue du Coq Lombard, l'évacuation comme à l'hôpital avait été effectuée en ordre parfait et très méthodiquement. Seuls étaient restés 14 grands blessés. Le général dont nous avons déjà parlé et qui se trouvait en traitement dans cette ambulance, avait été évacué le premier. En

reconnaissance des soins assidus qui lui avaient été prodigués par les sœurs de l'Enfant-Jésus, il avait déclaré que la Ville devant être certainement bombardée, il s'emploierait à ce que l'on épargnât l'ambulance. Or, l'ambulance de l'Enfant-Jésus fut un des premiers immeubles sur lesquels furent lancées des bombes incendiaires et dès le 13 elle était complètement réduite en cendres. Ce qui prouve que la promesse d'un général allemand ne vaut pas cher.

L'hôpital n° 9 qui avait été installé au collège durant le mois d'août avait été, par les soins de la municipalité, placé sous la direction de M. Hénet, professeur et ancien économiste du collège. Mais les Allemands ne l'avaient pas utilisé et lors de leur départ, M. Hénet put constater, avec satisfaction, que tout le matériel sanitaire dont il avait dressé un inventaire méticuleux était resté au complet et se trouvait en excellent état. Il en était de même d'ailleurs, soit dit en passant, du matériel scolaire.

SOISSONS EN 1^{re} LIGNE

Vers deux heures de l'après-midi les soldats français font leur entrée dans la Ville.

Quelle plume traduira la joie, tour à tour silencieuse et bruyante, de nos concitoyens à la vue des uniformes de nos soldats ! Il semblait qu'on respirait un autre air, qu'on sortait d'un cachot ; c'était après un régime de terreur, une vie de liberté qui recommençait. L'émotion étreignait tous les cœurs et tous les yeux étaient emplis de larmes.

Un témoin nous conta que le premier soldat qu'il a vu place de la République à 13 heures 55 fut le brigadier Martin Pierre qui faisait partie d'un peloton de vingt hommes placés sous les ordres du lieutenant de Gressouvre, du 1er escadron de marche des chasseurs d'Afrique. Les Allemands, par dérision, avait, sur le monument de la place de la République, ajouté aux dates de 1870-71 celle de 1914 ; un de nos concitoyens M. Hénet, en compagnie des premiers chasseurs d'Afrique arrivés, effaça l'inscription nouvelle. Il avertit vers la même heure nos cavaliers que les Allemands avaient creusé des tranchées aux environs de la Porte Crouy et leur recommanda de n'avancer qu'avec une extrême prudence sur le Port et aux abords des Ponts. Mais la fougue de nos soldats les empêcha de tenir compte de ces recommandations et l'on eut à déplorer des morts inutiles. Tous les Allemands ou presque avaient en effet à ce moment passé la rivière et il ne devait rester en ville, dissimulés par ci, par là, que de rares isolés.

En arrivant sur la place de la République, nos chasseurs d'Afrique généralement s'arrêtèrent un court instant pour saluer au passage quatre autos-ambulances transportant les derniers blessés évacués vers les lignes ennemies. A côté du chauffeur se tenait un soldat ayant son fusil placé sur le genou et sur le marche-pied arrière de chaque voiture se trouvait un autre soldat dans la même attitude. Les autres traversent le Vieux Pont mais aussitôt celui-ci saute au nez et à la barbe de nos chasseurs.

A ce même moment, les zouaves arrivent vers le pont neuf ; c'était l'instant où très probablement les Allemands qui venaient de faire sauter le Vieux Pont débouchaient place de Laon. Une panne oblige ceux-ci à s'arrêter. Aussitôt nos zouaves les exécutent sans autre forme de procès. Leurs cadavres d'ailleurs restèrent longtemps exposés à l'endroit même où ils étaient tombés, et « l'illustration » reproduisit cette scène qui est pour Soissons le premier document photographique de cette période dramatique. La camionnette qui devait servir aux Allemands à regagner leurs camarades resta aux mains des français et après de sérieuses réparations cette voiture me fut attribuée et me rendit les plus grands services pour les nombreux et fréquents déplacements qu'exigeait mon service municipal.



Chasseurs d'Afrique et Anglais dans une rue de Soissons (Fond BDIC)

L'avant-garde française qui n'était d'ailleurs pas bien loin derrière ces éclaireurs, ne tarda pas à arriver et bientôt nos rues et nos places sont emplies de troupes françaises de toutes armes. Après la contrainte de l'occupation, c'est la détente de la libération. Les plus placides, les plus indifférents en apparence, sont remués jusque au fond du cœur d'une émotion patriotique. On accueille nos sauveurs, nos libérateurs avec des transports enivrants de joie. C'est à qui cherchera parmi les maigres provisions qu'on a pu dérober à la rapacité de l'ennemi ce qui pourra faire plaisir à nos soldats. On fouille dans les recoins les plus obscurs de la cave afin de découvrir la vieille bouteille poussiéreuse que l'on videra de compagnie avec quelques troupiers.

Ces soldats d'ailleurs qui poursuivaient les boches depuis quelques jours déjà étaient complètement dépourvus de ravitaillement et manquaient des denrées les plus indispensables. La plupart d'entre-eux réclamaient plus spécialement du pain et surtout du tabac. Mais le nombre des solliciteurs était tellement important qu'il me fallut partager le pain en de nombreux petits morceaux ; quant au tabac, nous en fûmes réduits jusqu'à couper une cigarette en deux pour satisfaire nos vainqueurs qui se montraient peut-être plus avides de fumer que de manger. Malheureusement un trop petit nombre de soldats put franchir l'Aisne sur les débris du Vieux Pont où l'on pouvait non sans risque passer à pied. Isolés, ils ne purent pousser bien loin leur poursuite hardie, n'étant pas soutenus par l'artillerie, pas suivis par leurs convois régimentaires qui ne pouvaient passer sur l'autre rive ; ils s'arrêtèrent à Crouy, et à l'entrée de Cuffies.

Les Allemands n'avaient pas omis de détruire également les ponts de Vénizel, de Pasly et de Pommiers. Ils purent ainsi sans être autrement inquiétés s'établir solidement sur la crête des plateaux dominant la Ville au nord de l'Aisne. Nous nous en aperçûmes presque aussitôt du reste car l'artillerie allemande commença dès la fin de la journée, à bombarder Soissons de façon intensive. Pendant cinq jours, nous eûmes à subir ce bombardement continu. Nous pensions être au terme de nos souffrances. Un nouveau martyre au contraire commençait pour nous et qui devait durer de longues années.

Les troupes françaises continuent de plus en plus nombreuses à affluer dans la ville où elles sont contraintes de séjourner en attendant que soit effectuée la construction d'un pont de bateaux que le génie est en train d'installer à proximité des bains Frique.



Construction d'un pont sur l'Aisne (Fond BDIC)

Le feu des Allemands gêne considérablement nos dévoués sapeurs car, des hauteurs environnantes, on peut facilement distinguer tout ce qui se passe dans Soissons et nos ennemis, tenus au courant de ce qui se prépare, s'évertuent à empêcher la réalisation de cette voie de communication. Le bombardement qui se fait de plus en plus intense fait de nombreuses victimes notamment parmi les soldats qui stationnent dans les rues. En outre, les Allemands qui connaissent pour les avoir utilisés, tous les cantonnements possibles, dirigent avec précision leur tir sur les casernes et sur tous les immeubles susceptibles d'abriter nos troupes.

Les abords de la mairie et ceux des ponts sont particulièrement visés et atteints. L'ennemi fait évidemment tous ses efforts pour empêcher la reconstruc-

tion rapide des ponts et arrêter ainsi, ne serait-ce que quelques heures, la poursuite obstinée dont il est l'objet. Leur plan aboutit malheureusement au delà peut-être de leurs prévisions du moment car en dépit de leur bravoure et de leur élan, nos troupes épuisées par de longues étapes ne purent déboucher de la ville et la poursuite s'arrêta à Soissons d'où les boches ne pourront être chassés que plus tard après de patients efforts. Les obus qui tombent sur la place de l'Hôtel de Ville, la Grand'Place et le quartier avoisinant font de nombreuses victimes parmi les cavaliers massés dans ces parages. A la mairie, nous sommes assaillis, de la part des chefs, de demandes de cantonnements moins connus des Allemands ou moins visibles de leurs observatoires. Les habitants d'ailleurs ne sont pas davantage en sûreté dans leurs maisons particulières. Pendant les premières heures de ce retour dans la famille française, tout à la joie de revoir nos soldats, de ne plus sentir le poids accablant de l'oppression ennemie, on ne se rendit pas compte du danger que l'on courait et l'on circulait imprudemment à travers les rues. Mais la vue ou la nouvelle qu'on colporte de victimes de plus en plus nombreuses faites dans la population incite à prendre des précautions.

C'est alors que commence l'organisation du campement dans les caves. On pensait, en descendant, en avoir seulement pour quelques heures d'ennui et l'on espérait pouvoir ensuite regagner son appartement et reprendre ses occupations interrompues. Mais la violence du bombardement fut telle que beaucoup durent rester plusieurs jours dans les caves, obligés de se contenter, pour toute nourriture des quelques maigres provisions qui avaient échappé à la vorace rapacité de l'ennemi. Dans notre vieille cité, la plupart des maisons étaient pourvues de ces caves voûtées que les constructeurs d'autrefois aménageaient si soigneusement : bien nous en a valu ! C'est à la solidité de ces abris que nous avons dû de ne pas avoir à déplorer un nombre beaucoup plus grand de victimes. Certes tous ceux qui à cette heure tragique, se trouvaient à Soissons ont toujours présent à l'esprit cette période de ce premier et terrible bombardement.

Sans une minute d'arrêt, durant cinq longues journées - sans qu'il y ait trêve pendant la nuit - l'artillerie allemande s'acharna sur nos maisons, martelant nos murs de son tir méthodique et précis, se livrant à une véritable prodigalité d'obus de tous les calibres, prodigalité qui ne fut peut-être pas dépassée, au moment des plus violentes offensives, pendant le cours de la guerre. Le bruit effroyable de cette canonnade qui se répercutait en assourdissant tonnerre dans le silence de nos rues désertes, les vibrations occasionnées par les obus, les secousses que subit le sol lui-même, nous font craindre par moments que les caves ne soient pas suffisamment solides et ne résistent pas à l'inferral assaut qui leur est livré.

L'effet produit sur de nombreuses personnes était à ce point terrifiant que plusieurs d'entre elles que j'eus l'occasion de rencontrer dans mes sorties à travers la ville donnaient des signes de dérangement cérébral et que je dus user de force pour en faire rentrer dans les maisons voisines du lieu où je les trouvais, afin



La vie s'organise dans les caves (Fond Vergnol)

de leur éviter, dans la rue balayée par les obus, une mort certaine. A l'Hôtel de Ville, dès les premières heures, tout le monde, personnel et voisins accourus chercher du refuge, s'était rendu dans un des sous-sols où l'on échangeait des idées dépourvues de gaieté. Nous accomplissons cependant autant que possible des sorties et nous fûmes assez heureux pour pouvoir recueillir des blessés qui se trouvaient sur la place de l'Hôtel de Ville et qui, en attendant des secours plus experts, furent soignés avec tout le dévouement possible par les dames du personnel.

Je me souviens d'un malheureux zouave qui, quoique très sérieusement blessé à la cuisse avait eu le courage, à l'aide de sa ceinture, de descendre par un soupirail dans un sous-sol où nous le retrouvâmes sans connaissance. Le facteur X... de Soissons avait été surpris par le bombardement dans le voisinage du pont et blessé par un éclat d'obus à l'abdomen. Nous l'hospitalisons également ; mais malgré les soins que nous ingéniâmes à lui prodiguer, nous assistâmes impuissants à son agonie qui fut relativement longue et qui nous impressionna fortement. C'est ainsi, dans la terreur, dans la tristesse, dans l'appréhension continue de la mort que passèrent pour nous ces cinq jours qui nous parurent interminables.

Les ambulances de chacune des unités occupant la ville ne tardent pas à regorger de blessés. Hâtivement installées dans des maisons, mal protégées contre le tir de l'artillerie allemande, la plupart d'entre elles sont d'un accès difficile pour ne pas dire impossible. Un infirmier de l'une d'elles, qui avait élu domicile dans une maison de la rue Richebourg, vient me prier de lui indiquer une

maison plus propice, en me faisant part de tous les inconvénients dont souffrent les malades et ceux qui les soignent. Je me rends aussitôt à cette ambulance afin de me mettre en rapports avec l'officier qui la dirige. Je l'aperçois venant lui-même à ma rencontre, en compagnie de l'infirmier. Nous étions à peine à cent mètres de distance les uns des autres lorsqu'un obus éclate au dessus de leur tête et les renverse tous deux. Je me précipite aussitôt et je constate que l'infirmier, atteint par un éclat d'obus, était tué. Quant à l'officier, un aide-major tout jeune, il gisait à quelques pas sans connaissance. Je le prends dans mes bras et cours le plus vivement possible pour le mettre à l'abri. A peine avais-je fait quelques mètres qu'un second obus passe au dessus de nous et éclate à peu de distance en avant. La déflagration me jette à terre et quelque peu abasourdi, instinctivement je me relève et je reprends mon fardeau ainsi que mon chapeau qui avait été projeté au loin. J'arrive ainsi à l'ambulance dont je franchis la porte à l'allure la plus accélérée. A ce moment un troisième obus éclate près de la porte mais il n'atteint heureusement personne. Je remets alors mon blessé entre les mains de ses camarades qui avaient du descendre leur installation dans la cave. La fréquence des obus était telle dans ces parages que pendant une longue demi-heure nous dûmes rester à la cave. Il put reprendre ses sens très peu de temps après. On constata qu'il n'était pas blessé et que la commotion seule avait provoqué une syncope. Après quelques minutes il est rappelé à la vie. Et ses collègues font remarquer qu'il ne doit d'être vivant qu'à un saignement de nez abondant qui fut provoqué par la chute qu'il avait faite lors de l'arrivée du deuxième obus au moment où je le portais sur les épaules. Sans ce saignement de nez qui le décongestionna, sa syncope se serait prolongée quelques minutes de plus et il n'aurait jamais pu reprendre ses sens.

Profitant d'une accalmie nous nous hâtons de déménager l'ambulance dans un immeuble de la rue Matigny. Tranquille de ce côté, je me mets alors en mesure de regagner la mairie où sans doute d'autres affaires urgentes doivent m'appeler. Mais le bombardement reprend de plus belle et devant cette recrudescence, je suis obligé durant le trajet à de fréquents arrêts dans les couloirs des maisons situées sur mon itinéraire.

Au cours de l'un de ces arrêts il me fut donné d'assister à une scène navrante qui, hélas ! ne devait pas être unique et dont le souvenir m'est encore à l'heure actuelle toujours présent. J'entendais depuis la chaussée des gémissements qui me paraissaient provenir des profondeurs d'une cave voisine : guidé par ces plaintes lamentables qui venaient jusqu'à moi je descendis et me trouvai là en présence de plusieurs personnes qui faisaient cercle autour d'une dame âgée moribonde pendant que, dans un autre coin, une dame gémissait. Son état réclamait d'urgence les soins et l'assistance d'une sage-femme. Mais en ces heures tragiques il était impossible d'aller chercher un praticien et les médecins militaires étaient par ailleurs trop surmenés pour que l'on osât encore faire appel à leur dévouement. Cependant, autour des deux patientes, les parents en pleurs se lamentent inutilement tandis que le tonnerre assourdissant du bombardement

continue d'ébranler l'atmosphère et que les obus tombent à cet instant précisément dans le quartier. Je ne puis pour le moment que donner quelques conseils à tous ces pauvres gens éplorés et découragés et je me mets aussitôt en devoir de regagner la Mairie d'où je compte bien réussir à leur envoyer un médecin. Je parvins sans accident à l'Hôtel de Ville où dès mon arrivée Chéron me fait remarquer que mon chapeau est dans un piteux état. Je ne m'étais guère préoccupé de lui en effet au cours de ces heures angoissantes et l'élégance était bien à ce moment le dernier de mes soucis. En examinant mon couvre-chef, nous constatons qu'il a été traversé de part en part par un éclat d'obus qui lui avait fait perdre son cachet.

Pendant nos chefs ne perdaient pas espoir de pouvoir éloigner de Soissons les troupes ennemies qui se trouvaient à proximité et les fantassins du 238^e régiment tentèrent de poursuivre l'ennemi et de le déloger des retranchements dans lesquels il se trouvait. A cet effet, les soldats avaient été allégés de leurs sacs et ceux-ci avaient été laissés dans les voitures de compagnie. Mais le succès ne répondit pas au courage et à l'héroïsme de ces troupes. Fortement garantis par les mitrailleuses, les boches qui se tenaient entre les hauteurs de Vauxrot et de Pasly, au nord de Soissons, infligèrent à nos soldats des pertes douloureuses qui durent être assez importantes car du contingent qui avait laissé son équipement avant l'action, bien peu de fantassins revinrent ensuite prendre possession de ce qui leur appartenait.

C'est aussi dans cette période que se place la destruction par l'artillerie ennemie d'une batterie qui avait été installée par nos soldats dans la plaine entre la rivière et St-Médard. Les Allemands ne laissèrent pas à nos soldats le temps d'essayer leurs pièces ; avant que le premier coup ait été tiré, une rafale d'obus anéantit la batterie, détruisant toutes les pièces et tuant tous les hommes. Le commandant qui avait eu cette initiative imprudente, M. J. de R. ne survécut pas d'ailleurs à ses subordonnés : craignant de passer en Conseil de guerre ou attristé par le désastre dont il était la cause initiale, il se fit justice en se tirant une balle dans la tête. Il fut enterré au petit cimetière de la rue de Croisy.

Parmi les victimes faites dans ces journées dans la population civile on a noté : le 13 septembre : M. Waroqueaux fils, principal clerc de l'étude de Me Dulong, notaire, qui fut tué au moment où il sortait de chez lui. Le 14 septembre : M. Colin Emile, 39 ans ; le 16 septembre : le jeune Paul-Oscar Boitel, âgé de 7 ans qui fut tué en sortant de chez lui, boulevard de Strasbourg ; le 18 septembre : M. Jules Duguet, de Dammard qui fut tué dans la boulangerie Salmon au faubourg St-Waast en même temps que la dame Josselin, épouse de M. Demont. Ce même jour une dame qui arrivait de Villeneuve, Mme Venet, née Caustier, fut assez sérieusement blessée et la jeune Just Denise, âgée de 10 ans, fut tuée.

Les incendies furent nombreux. Nous citerons celui qui détruisait l'immeuble Boitel au boulevard de Strasbourg ; le 13 septembre celui qui atteignit l'ambulance installée à l'Enfant-Jésus au moment où de nombreux blessés (28,

dont 14 Français et 14 Allemands) se trouvaient encore dans le bâtiment. Les sapeurs-pompiers, notamment M.M. Cens, Sodoyer, Bègue et les agents de police faisant preuve à cette occasion d'un courage admirable transportèrent les blessés au Collège pendant que l'incendie faisait rage et que les obus tombaient de plus en plus nombreux sur toute la ville. Les Sœurs, en compagnie de voisines et de militaires, avaient tout d'abord cherché un refuge dans le vestibule. Mais devant l'incendie sans cesse grandissant et le bombardement qui fait rage, tout le monde se précipite dans la cave de l'établissement non sans avoir essuyé l'explosion d'un obus parvenu jusque dans l'appartement. Mais la cave elle-même devint un abri peu sûr et force fut d'abandonner la maison pour aller chercher ailleurs un refuge. Après avoir tout d'abord songé à l'Hôtel de Ville, la communauté et les personnes présentes, sur les conseils d'un officier rencontré en chemin, gagnèrent l'Hôpital. Le 15 septembre, le feu détruisit rue du Pot d'Etain les maisons Henry, Jouy et Guimier et la rue des Francs-Boisiers les maisons portant les numéros 4, 6 et 8.

Et cependant, en ces heures lugubres il faut l'avouer, sans fausse modestie, nous ne perdions pas confiance : un secret instinct nous avertissait qu'après les plus rudes épreuves nous aurions l'immense joie de voir l'envahisseur refoulé jusque chez lui et le drapeau français aurolé d'une magnifique victoire. Car en ces moments tragiques, par un phénomène psychologique très curieux, on oublie sa personnes, on participe intimement à la solidarité qui unit, dans une même foi en la Patrie immortelle, tous les enfants de la Nation. On se découvre une âme meilleure que celle que l'on se connaissait, une énergie plus ferme.

Cette terrible démonstration avait, de la part des Allemands, pour but principal d'empêcher la poursuite de leurs armées par les troupes françaises et de leur laisser le temps de s'organiser défensivement sur les crêtes des hauteurs qui environnent la ville de Soissons, notamment dans la direction du nord. Mais au bout du cinquième jour, ayant sans doute obtenu le résultat qu'il poursuivait, l'ennemi ralentit dans une notable proportion son effort de bombardement. Nos troupes de leur côté, épuisées par les marches harassantes qui leur avaient été infligées, avaient un grand besoin de prendre quelque répit. D'autre part, les diverses tentatives qui avaient été faites pour essayer de déloger les Allemands des hauteurs de Pasy, Vauxrot et Crouy avaient subi des échecs et l'on comprenait que des opérations de cette envergure et de cette difficulté ne pourraient plus raisonnablement être entreprises qu'après une longue étude et une minutieuse préparation. Toutes ces considérations accumulées firent que le front se stabilisa aux abords immédiats de Soissons.

La joie que nous avons ressentie à l'arrivée de nos troupes, le soupir de soulagement que nous avons poussé lors du départ des Allemands font place à ce moment à un sentiment d'inquiétude, né de l'incertitude même de notre situation, du manque total de sécurité. Nous avons l'appréhension que le Boche solidement retranché déjà et qui saura chaque jour augmenter sa défensive, sera difficilement

délogé en dépit de la science technique de notre commandement et de l'héroïsme de nos troupiers. Nous nous mettons alors avec tristesse à songer que l'heure de la libération définitive n'est pas près de sonner pour nous, car, d'après ce que nous avons vu et ce que nous connaissons, elle ne peut être que l'œuvre de patients et coûteux efforts. Cependant, les plus pessimistes d'entre nous n'avaient jamais osé penser que nous en avions pour quatre longues années ?

Pendant ce temps l'occupation de la Ville par les autorités militaires françaises s'organise avec rapidité. Durant l'occupation allemande les états-majors qui s'étaient succédé nous avaient laissé la libre et entière disposition de l'Hôtel de Ville. Il n'en fut pas de même avec l'état-major de la 45^e division qui d'emblée s'installa dans les salons de la mairie. C'était à mon avis exposer notre Hôtel de Ville aux bombardements car les allées et venues nécessitées par les différents services autour de la mairie ne pouvaient échapper aux observateurs des avions ennemis. Les fenêtres des pièces occupées étaient parfaitement visibles de l'ennemi qui, le soir particulièrement, pouvait, facilement et distinctement apercevoir les filets de lumière perçant à travers les interstices des fenêtres mal jointes et déduire de là qu'il s'accomplissait dans ces pièces un travail mystérieux qu'il serait peut-être bon d'interrompre. La surveillance continuelle des « tauben » auxquels nous étions déjà familiarisés devenait ainsi inutile.

Cette occupation par l'état-major français valut à notre maison commune l'honneur d'être assez fréquemment arrosée d'obus ennemis. D'autre part, cet arrêt de la retraite ennemie rend nerveux nos braves officiers qui, dans l'ardeur de leur enthousiasme, se voyaient déjà poursuivant les Allemands à travers toute la région occupée et les rejetant de l'autre côté du Rhin. Nos premiers rapports avec l'autorité militaire se ressentent de cet état d'esprit et je me rends parfaitement compte que nous allons subir les conséquences de la désillusion qui s'est emparée de notre commandement.

Déjà, dans les obligatoires entrevues que je peux avoir avec les officiers, je perçois de vagues allusions à la légende infâme d'après laquelle le maire de Soissons, M. Becker, aurait été fusillé, ainsi que plusieurs membres de sa famille, pour avoir avant la guerre préparé l'installation de l'artillerie ennemie dans les carrières de Pasly. Nous sommes outrés d'entendre des officiers français, ignorant des choses et des gens de la Ville, se faire les colporteurs inconscients et bénévoles d'accusations aussi odieuses, aussi graves qui d'ailleurs ne reposaient - tous les Soissonnais le savent - sur aucun fondement. Je savais particulièrement par l'exercice de ma profession de géomètre que M. Becker n'avait jamais possédé de carrière à Pasly. Les carrières auxquelles on faisait allusion, appartenaient - je le savais - à un honorable avocat du barreau d'Amiens, M. Lavollet.

Aussi ne peut-on que regretter et très profondément que des officiers sans être au courant de notre histoire locale, aient aidé à propager des bruits aussi graves et, en raison de l'autorité qui s'attachait à leur uniforme et à leurs galons, donné plus de consistance à ces accusations qui tendaient à ternir la réputation

d'un homme qui avait, jusqu'à la veille de l'invasion, rendu à ses compatriotes de nombreux et signalés services. Le seul grief que nous, habitants de Soissons, pouvions, avec un semblant de raison, faire à notre maire, c'était, cédant à des considérations de santé, s'inclinant devant les vives sollicitations de sa famille et ne faisant d'ailleurs en cela que de suivre l'exemple des autorités supérieures et des administrations, de nous avoir abandonnés à l'arrivée de l'ennemi. Mais était-il le seul dans son cas ? Combien d'autres comme lui fuyant devant l'envahisseur dans un sentiment instinctif de conservation personnelle, et sans pouvoir exciper des mêmes circonstances atténuantes sont allés rechercher loin du bruit et du tumulte des batailles une douce tranquillité.

Le premier général qui s'installe à l'Hôtel de Ville est le général Arrivez. C'est un de ces officiers de carrière qui dès le début de la guerre se sont lancés dans la mêlée avec un magnifique courage et ont donné en chaque occasion des preuves manifestes d'une admirable vaillance. Mais dans ses relations avec les « pékins », le général Arrivez ne sait pas mettre toute la cordialité désirable, et dès son arrivée, des frictions entre les deux pouvoirs ne tardent pas à se faire sentir. Ses officiers d'Etat-Major sur lesquels déteignait l'esprit de leur chef, nous font sentir immédiatement que la présence des civils et notamment d'une municipalité n'est pas du tout désirable. Decaye surtout pourrait en témoigner, lui qui fut menacé de prison pour avoir osé indiquer, d'ailleurs avec les formes de la politesse la plus respectueuse à un lieutenant d'Etat-Major, siégeant dans le Grand salon, que les nombreuses lumières dont on usait dans ce local étaient parfaitement visibles de l'extérieur et décelaient à l'ennemi la présence de l'Etat-Major dans le bâtiment principal. Sans mon intervention énergique, il aurait été emmené sans autre forme de procès et probablement incarcéré.

Le général avait pris comme cantonnement la maison sise près de la mairie et appartement à Mme Laurent. Cet immeuble faisait face à l'église Saint-Léger. Les cantonnements des troupes devenaient difficiles à trouver. On avait dû loger des soldats dans les bâtiments de Saint-Léger qui avaient été autrefois affectés au casernement de deux compagnies du 67^e.

Le premier soir, le général vient me réveiller à la Mairie où je me tenais en permanence depuis l'arrivée des Allemands. Sa visite avait pour but de m'avertir que des espions, appartenant à la population civile, devaient opérer dans l'église Saint-Léger car à de certains intervalles il avait pu apercevoir de son logis des lueurs devant être des signaux lumineux donnant aux Allemands les renseignements pouvant leur être utiles. Je lui répondis alors que je ne connaissais personne à Soissons susceptible de faire ce vil métier et qu'au surplus aucun civil n'habitait l'église il me paraissait étrange qu'on put imputer à l'un d'eux l'acte odieux de correspondre avec l'ennemi. Mais je me mis toutefois à l'entière disposition de l'autorité militaire pour faire dans l'église toutes les investigations nécessaires et tenter de surprendre les espions, si tant est qu'ils existaient. Nous allons ensemble à Saint-Léger où nous nous livrons à une minutieuse visite qui

ne nous fait découvrir absolument rien de suspect. Mais le lendemain soir le général revenait me trouver et d'un air furieux m'annonçait que les signaux venaient encore de se renouveler ; nous retournons ensemble à Saint-Léger et nous nous livrons à une nouvelle visite, aussi minutieuse, sinon plus que la première, mais qui ne nous donna pas davantage de résultats. Deux jours après, la comédie recommence, la même scène se renouvelle. Cette fois le général se répand devant moi en imprécations terribles et véhémentes à l'adresse des espions civils. Fort ennuyé et ne sachant quoi penser, je demande alors au général de vouloir bien cette fois faire entourer l'église pendant que nous-mêmes nous nous livrerions dans tout l'intérieur de l'église à une exploration méticuleuse. Nous fûmes, cette fois, plus heureux que dans nos expéditions précédentes. Nous cueillîmes tout simplement deux soldats qui n'avaient rien trouvé de mieux pour améliorer l'ordinaire de leur popote, depuis qu'ils étaient installés, que de se livrer dans le clocher de l'église à une chasse aux pigeons. Les Soissonnais savent en effet que depuis longtemps un pigeonnier bien peuplé existait à Saint-Léger. Les poilus peu habitués aux méandres du clocher devaient de temps à autres se servir d'une lanterne électrique de poche dont la lumière voyageuse constituait les signaux dont s'était alarmé le général et qu'il attribuait aux espions civils.

Le général avala difficilement cette déconvenue. Je pensais au contraire que cette expérience aurait guéri l'autorité militaire de sa manie de voir des espions partout, et de dénaturer les gestes les plus inoffensifs des civils pour faire d'eux des correspondants de l'ennemi. Mais mon espoir fut déçu. Le lendemain soir j'apprenais l'arrestation de deux de nos concitoyens, Gustave Leloutre et Neveux. Je demande aussitôt au général le motif ou le prétexte de ces arrestations qui me paraissent incompréhensibles. Il me répond que cette fois aucun doute ne peut plus être permis et que ces deux hommes ont été pris en flagrant délit d'espionnage. « Leur cas, ajoute-t-il, est tout à fait clair et bien que j'aurais pu les faire fusiller séance tenante, je me suis contenté de les faire diriger sous bonne escorte à Villers-Cotterêts au quartier général, pour passer immédiatement en Conseil de guerre et être fusillés sans délai ». Mon interlocuteur exprimait d'ailleurs formellement l'opinion que Leloutre et Neveux seraient certainement exécutés en raison de la gravité des faits dont ils s'étaient rendus coupables. Les connaissant tous deux de longue date, je les jugeais incapables de trahir leur pays, et ne pouvais accepter la version du général sans m'être moi-même livré à une enquête. Je me refusais à voir dans mes deux concitoyens de mauvais français se faisant les collaborateurs de leurs ennemis et livrant à leurs terribles représailles la cité qu'ils habitaient et les habitants dont un grand nombre étaient leurs amis.

Grâce, du reste, au cynisme du principal acteur de cet imbroglio, un caporal de zouaves cantonné sur la place d'Alsace-Lorraine et qui s'ennorgueillit de son œuvre, je pus arriver, sans trop grande peine, à reconstituer la scène. J'avais dû, dès notre libération, sitôt après le départ des allemands de Soissons, prendre diverses dispositions au sujet de l'alimentation et notamment j'avais fait informer les producteurs de lait restés dans la ville qu'ils n'auraient à approvisionner que

les malades et les enfants. Ce caporal avait avisé dans la pâture attenant à la ferme de Saint-Médard un joli poulain, qui, du reste, était l'orgueil de Neveux et il avait eu la pensée de s'emparer de l'animal. Neveux avait, depuis sa salle à manger, assisté à sa tentative : il se précipite aussitôt et arrive assez à temps pour l'empêcher de mettre son projet à exécution. Mais le troupiier avait été trop tenté et son échec ne le découragea pas. Une seconde fois il renouvelait sa tentative, mais sans plus de succès. Neveux, cette fois accompagné de Leloutre, qui habitait la ferme depuis que je l'avais prié de faire revivre l'usine à gaz, paraît inopinément devant le voleur. Tous deux lui font des remontrances très sévères et lui déclarent très catégoriquement qu'ils ne peuvent abandonner ce cheval entre ses mains que contre un bon régulier de l'autorité militaire. Des paroles vives sont alors échangées de part de d'autre et le caporal, furieux d'être obligé d'abandonner la proie qu'il avait convoitée, s'éloigna en proférant de violentes menaces contre nos deux concitoyens.

Ces derniers, cependant, étaient loin de se douter de la suite qu'allait avoir cet incident, auquel d'ailleurs, ils n'avaient attaché qu'une importance secondaire. Ils voient bientôt, avec stupéfaction, arriver chez eux le général accompagné de gendarmes qui, après une visite sommaire de la ferme et sans daigner écouter leurs protestations ou prêter l'oreille à leurs explications, les arrêtent sans autre forme de procès. Sans qu'ils puissent prévenir personne de ce qui leur arrive, Leloutre et Neveux sont emmenés, menottes aux mains, comme des individus dangereux à Villers-Cotterêts. Encadrés de gendarmes, tous deux, accablés de triste pensées, passent par le Pont de bateaux installé face à la propriété de la Rochefoucault au moment où un bombardement particulièrement intense s'abat sur ces parages. C'est miracle qu'ils sortent indemnes de cette pluie de mitraille. Le voyage qu'ils effectuent bien entendu à pied de Soissons à Villers-Cotterêts - ne sont-ils pas aux yeux de leurs gardes du corps des malfaiteurs de la pire espèce - ce voyage est pour les deux prisonniers un véritable calvaire. A Courmelles, notamment, ils manquèrent d'être lynchés par les troupes qui étaient cantonnées là et qui croyaient voir en eux de véritables espions. Je sus plus tard qu'ils avaient été enfermés à Villers-Cotterêts en la compagnie peu réjouissante de détrousseurs de cadavres et de malfaiteurs de droit commun.

Mis au courant de ces faits par le général lui-même, d'abord et par diverses relations d'habitants ensuite, je m'empresse d'écrire au général Maunoury, commandant d'armée, pour le mettre au courant et élever une énergique protestation contre une arrestation arbitraire qui peut se compliquer si l'on n'arrive à temps, par une épouvantable erreur judiciaire. Je m'étonne dans ma lettre que l'administration civile, capable de renseigner l'autorité militaire ou tout au moins lui fournir des indications sur la moralité des prévenus, n'ait pas été appelée à produire son témoignage. Je me porte moi-même garant de la parfaite honorabilité des deux inculpés et demande d'une façon formelle au général de vouloir bien surseoir à toute décision avant de m'avoir entendu.

Plusieurs jours s'écoulaient sans que je reçoive aucune nouvelle. Puis un matin, négligemment, un maréchal des logis de spahis avec qui je me trouvais en relations au sujet de certaines réquisitions m'apprend qu'il lui a été rapporté que deux espions venant de Soissons viennent d'être fusillés à Villers-Cotterêts. Je vais immédiatement voir le général et lui demande instamment de me faire conduire à Villers-Cotterêts. Il consent et je me rends là-bas sans retard. Sitôt arrivé, je me mets en rapports avec le commandant de la Prévôté que je prie de bien vouloir me conduire en présence du général Maunoury. Je lui explique d'ailleurs en détail les motifs impérieux qui me font demander une audience au commandant de l'armée. Il me rassure tout d'abord sur le sort de nos concitoyens qui n'ont pas été exécutés comme il m'a été rapporté. Mais il ne me laisse que peu d'espoir sur le résultat de ma démarche, prétendant qu'à son avis elle est complètement inutile et que le général ne me recevra pas pour perdre son temps à pareille vètille. Mais je redouble d'insistance afin d'être reçu par le général, ajoutant même que s'il ne veut pas me conduire auprès de lui, je m'y rendrai seul et tâcherai de l'approcher par tous les moyens. Ce commandant, un brave homme au fond, tente de me convaincre de la parfaite inutilité de mon intervention allant même jusqu'à me dire que d'après le rapport qu'il a entre les mains et sous les yeux, l'affaire est mauvaise et que toute ma démarche en faveur des prisonniers est vouée à l'insuccès le plus complet. Je le pris alors de me communiquer ce rapport. Il allègue ne pouvoir le faire mais je mets dans mon plaidoyer une si grande force de conviction, tellement je suis désireux de sauver nos deux concitoyens, qu'il finit par consentir à me laisser lire le document. Cette lecture porte mon indignation à son comble. Il n'est pas possible en effet d'imaginer un pire tissu de mensonges, le plus machiavélique des romans. Avec ce que j'avais pu savoir des préliminaires de l'arrestation de Leloutre et de Neveux, je n'eus pas de peine à reconstituer la trame de cette machination, à deviner derrière toute cette œuvre de repréailles, le caporal voleur, artisan audacieux et cynique de cette tragique histoire.

Les racontars les plus invraisemblables, les fables les plus grossières avaient été pris au sérieux par le général. Neveux était accusé d'être marié à une Allemande, d'avoir une belle-mère allemande et d'entretenir dans sa cave, par le moyen d'un téléphone souterrain des relations avec les ennemis. Leloutre était accusé de complicité. Nos concitoyens savent que Neveux avait épousé Mlle Zembt dont le père (alsacien ayant opté pour la France) installé de longue date à Soissons, comme tripier, y était unanimement estimé. Quant au fameux téléphone de la cave, il s'agissait tout simplement d'un appareil ordinaire installé bien avant la guerre dans la salle à manger. Mais cette pièce se trouvait en contre-bas et on n'y accédait qu'en descendant plusieurs marches. Le général, sans réfléchir plus avant et n'ayant examiné que sommairement les lieux, avait pris cette salle à manger surmontée d'une voûte, pour une cave, et avait établi son rapport sur ces données. Voilà sur quelles bases fragiles était étayée une accusation qui mettait en cause l'honneur et l'existence de deux bons français. Je ne m'étonne plus

ensuite lorsque je lis dans les journaux les épouvantables erreurs dont se sont rendus coupables les Conseils de guerre.

Si les enquêtes n'ont pas été plus sérieuses, si les rapports n'ont pas été plus minutieux, les juges se sont trouvés en présence de faits graves - et dans l'atmosphère de fièvre et de bataille - ils ont condamné, ils ont envoyé au poteau des innocents que dans leur âme et conscience ils estimaient coupables. Les responsables, ce sont les chefs échafaudant sur les rapports mensongers des uns ou extravagants des autres, des accusations fantaisistes et se refusant par orgueil professionnel, à vouloir entendre la voix de la raison.

Ma lecture terminée, je change de tactique et je demande au commandant de vouloir bien me fournir du papier, lui déclarant que je ne tenais plus à voir le général mais que je me contenterais de lui fournir deux mémoires (un pour chaque inculpé) dans lesquels je réfuterais point par point la stupide et odieuse accusation portée contre eux et fournissant sur leur moralité les renseignements utiles, facilement contrôlables. J'écrivais en même temps au général Maunoury pour l'informer de l'envoi de ces documents, lui faisant part une nouvelle fois de mon indignation à la vue d'honnêtes gens, sûrement innocents, victimes d'une pareille machination. Je terminais en lui demandant, au nom de la justice, de vouloir bien relaxer mes concitoyens, de l'innocence desquels il devait, d'après les documents que je lui transmettais, être à son tour convaincu. Le commandant que j'avais petit à petit gagné à ma cause et dont j'avais tout à fait ébranlé la conviction première se chargea de bonne grâce de la transmission immédiate de ma requête.

Le lendemain à Soissons nous eûmes le plaisir de voir revenir parmi nous, nos amis Leloutre et Neveux, libres, lavés de l'ignominieuse accusation portée si légèrement contre eux. Il ne fut pas difficile alors de reconstituer toute la machination dont ils avaient été l'un et l'autre victimes. Le point de départ était une mesquine vengeance. Le caporal qui avait été surpris au moment où il tentait d'enlever un poulain à Neveux, fréquentait à Soissons une demoiselle V. qui habitait place d'Alsace-Lorraine. Un jour, cette demoiselle était allée chercher du lait chez Neveux, mais on ne lui en fournit pas. Les règlements de la municipalité étaient formels, en effet, à cet égard, et il était interdit aux producteurs de lait d'en vendre pour autre destination que les enfants, les malades ou les vieillards. La demoiselle V. qui ne rentrait dans aucune de ces catégories se vit donc refuser très légitimement le lait qu'elle demandait. Le caporal son ami, en conçut un vif mécontentement et il annonça à Neveux qu'il ne tarderait pas à avoir de ses nouvelles. Et c'est quelques jours après ces incidents - ayant eu le temps de prendre des renseignements dont il dénatura le sens - que ce caporal adressait une dénonciation, dont le général acceptait avec une inconcevable légèreté les conclusions. On le voit, les rapports entre l'administration civile et l'autorité militaire, s'ils étaient courtois, n'avaient pas un fond de confiance réciproque.

Je ne pouvais m'empêcher de trouver bizarre l'attitude de ce général

Arrivez qui voyait dans tous les civils des espions et qui, sans aucun égard pour la réputation et l'honneur des gens, se faisait le docile exécuteur des vengeances de subalternes. On peut, jusqu'à un certain point, excuser le chef qui dans l'ouragan du combat, alors que les événements se précipitent de seconde en seconde - juge sans réflexion et expédie devant les tribunaux militaires les soldats qui lui ont semblé ne pas accomplir leur devoir. Mais la situation n'était pas la même ici. L'autorité militaire était installée : elle avait même largement fait les choses. Il était incompréhensible qu'elle fut nerveuse ou fiévreuse : elle avait tout le temps pour prendre des renseignements, elle n'avait qu'à interroger l'administration municipale ; on se serait fait un devoir de la documenter sur la moralité des personnes qui lui étaient dénoncées. Mais pas du tout : l'autorité militaire veut ignorer l'administration civile ; elle agit sans elle, en dehors d'elle, presque contre elle. Le ridicule de ces accusations fantaisistes retomba tout entier sur les chefs militaires, qui heureux d'avoir un prétexte, ne perdirent pas une minute pour s'emparer des civils qu'on leur dénonçait. Mais si Leloutre et Neveux se sont tirés indemnes de cette aventure, qui nous dit qu'ailleurs des innocents n'ont pas été jugés, condamnés et exécutés !

Comme nous l'avons déjà exposé, le bombardement qui, lors du recul des Allemands, avait été particulièrement intense, avait progressivement diminué. Par esprit méthodique conforme à leur tempérament, les ennemis nous arrosent à heures fixes tant et si bien que, comme l'on s'habitue à tout, même aux choses les plus désagréables, les Soissonnais s'étant rendu compte de la régularité de ces tirs abandonnent peu à peu les abris où ils se cachaient et reparaissent dans les rues. La plupart d'ailleurs manquent de vivres dans les caves et c'est la faim qui les oblige à abandonner leurs cachettes et à sortir des profondeurs sinistres. On n'a pas même la ressource de partager les vivres avec les soldats, ceux-ci n'ayant pas encore en ce moment un ravitaillement régulier. Je songe bien au Comité de secours qui avait fonctionné durant l'occupation allemande et qui avait rendu de si grands services. Mais les membres de ce comité se sont dispersés et seul à la Mairie je dois prendre des mesures que me commande la situation. Heureusement j'avais autour de moi, pour m'aider dans cette tâche délicate, le personnel de la Mairie, toujours dévoué, celui de la police, constamment sur la brèche et mes vieux camarades G.V.C. qui, à ce moment, ne savaient exactement s'ils étaient soldats ou civils. Cette situation instable les inquiète d'ailleurs avec raison et je m'en ouvre au Général qui me dit qu'il n'y a qu'à attendre des ordres.

J'apprenais quelques jours plus tard que la compagnie de G.V.C. était reformée à Villers-Cotterêts sous les ordres du capitaine Dividis. Connaissant le bon esprit de notre capitaine, je lui demande de vouloir bien laisser à la disposition les camarades dont les noms suivent : Jules Thiéblemont, de Villeneuve, Armand Rousseau, Léopold Thierry, Florentin Vanègue, Baudesson, Alexandre Terlet, Eugène Girault, Albert Salot, Ivernel, Bernard, Déhu, Jules Marchand, Despres, Joly et Bertinchamp. J'ai la satisfaction de voir ma demande favorablement accueillie par la capitaine et cela me donne confiance à un moment préci-

sément où je sens que la besogne ne va pas manquer dans cette ville de Soissons, située par les hasards de la guerre précisément sur la ligne même de feu.

Nous avons tout d'abord à faire face au ravitaillement de nos concitoyens. Leur nombre certes a notamment diminué depuis le départ des Allemands et les renseignements que nous pouvons recueillir nous indiquent qu'il y a environ 4 000 personnes à l'alimentation desquelles il faut pourvoir sans retard. Dans ce nombre n'étaient pas compris les Verdunois qui, sur mes indications, avaient soit regagné leur pays où s'étaient réfugiés à l'intérieur. Notre situation de ville assiégée se précisant avec la marche des événements il convenait d'éloigner de nous dans la mesure du possible toutes les bouches inutiles.

Les premiers jours, beaucoup de nos concitoyens réussirent encore à découvrir dans les recoins de leur logis quelques antiques réserves ou à se procurer quelques uns des rares aliments qui avaient échappé au pillage des ennemis. Je réorganise pour ceux qui sont absolument sans ressources le fourneau économique. Les légumes me sont fournis par ce qui reste du dépôt constitué dans les casernes en août et que les Allemands, préférant les provisions des civils, avaient à peine entamés. Quelques bouchers, sous la direction de M. Dupuis, ancien boucher, se réunissent et trouvent le moyen de fournir régulièrement de la viande. En dépit du bombardement, ils vont dans les fermes voisines de la ville, s'y procurent des bêtes et me fournissent la viande nécessaire à la marche régulière du Fourneau Économique. Quant au pain, la fabrication est assurée par de courageux boulangers qui sortent des cachettes où ils les avaient prudemment enfouis des sacs de farine échappés à la rapacité allemande. Ces boulangers, qui d'ailleurs, en d'autres circonstances, avaient déjà donné lors de l'occupation ennemie des preuves de leur dévouement patriotique sont MM. Bertinchamp, Couvrot, Juy, Brismontier, Mmes Vanier et Mignot. Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir leur rendre publiquement l'hommage qui leur est dû et de rappeler à la reconnaissance des Soissonnais les noms de ces vaillants auxquels on n'a jamais fait appel en vain. L'épicerie put être fournie grâce au stock que nous avons constitué à la barbe même des boches et qui était emmagasiné salle de la Justice de Paix. Cette organisation, toute précaire qu'elle était, nous permit de pourvoir aux premiers besoins. Mais il fallut songer au lendemain. Le bilan fut vite fait.

La ville ne possédait aucune ressource. Le receveur municipal n'était pas rentré et le secrétaire général de la Mairie, M. Desessart était parti, dans les conditions que nous avons déjà relatées, en emportant les dix mille francs que M. Clairambaux lui avait confiés avant son départ. Toutefois, en dépit de l'appoint des farines dont les Allemands avaient laissé à la gare, un stock assez important, la fabrication du pain ne pouvait être assurée que pour quelques jours. Mais je me livre à des investigations dans tous les endroits, boulangeries et moulins, où je compte pouvoir découvrir de la farine et je suis assez heureux pour trouver au Pré Foireux un dépôt important de blé négligé par les Allemands. Ce stock provenait de réquisitions opérées pendant les premiers jours de la mobilisation par M.

Demonsablon, président du comité de ravitaillement. Je m'occupe immédiatement de remettre en état de marche la moulin du Pré Foireux ainsi que celui de Chevreux. Mais la première chose à faire est d'avoir du blé en quantité suffisante. Je mets alors en rapport avec quelques cultivateurs des environs de Soissons que je décide à vendre la blé qu'ils ont de disponible. Par la vente des farines je parvenais à solder les premiers achats. Il me fallut aussi en même temps organiser la comptabilité de cette gestion délicate. M. Maréchal, percepteur d'Hartennes, voulut bien, sur mes instances, se charger de cette tâche. Cette question de ravitaillement mériterait d'importants développements. Elle était au premier rang de mes préoccupations.

Les habitants qui étaient restés à Soissons étaient en effet en très grande partie ceux-là qui n'avaient pas de ressources suffisantes pour entreprendre un voyage vers un but incertain. Par la situation qui était faite à la ville de Soissons, n'existait plus en raison de sa position sur le ligne de bataille, aucun chantier, aucun atelier, ils ne pouvaient gagner leur subsistance par le travail. La collectivité avait le devoir impérieux de venir en aide à cette population composée d'ailleurs à peu près en totalité de vieillards, de femmes et d'enfants, les hommes valides ayant été mobilisés. Sans avoir jamais été des doctrinaires de l'étatisme, nous avons été obligés, par la dure nécessité du moment, d'organiser un ravitaillement public et d'opérer sur les entrées et les sorties une surveillance rigoureuse. Il ne s'agissait point tout d'abord de permettre à quelques uns de nous de s'enrichir sur les ruines des autres ; il fallait aussi éviter qu'il y ait entre les habitants des inégalités de traitement, et empêcher que quelques uns plus habiles ou plus débrouillards, aient du superflu pendant que les autres n'avaient pas le nécessaire. Il fallait dans ces conditions, sans agiter le spectre de la coercition, faire appel aux sentiments de solidarité généreuse des commerçants, à la bonne



Epicerie, en Août 1916 (Fond Vergnol)

volonté, à la sagesse réfléchie de tous les habitants. Je dois dire que je n'ai eu dans cette période difficile qu'à me louer d'un bon esprit qui anime les uns et les autres. Je fais visite aux principaux commerçants restés à Soissons et j'étudie avec eux l'organisation d'un groupement général, embrassant toutes les denrées de l'alimentation. Deux commerçants sont désignés afin d'effectuer au dehors les achats indispensables. Par ce moyen nous évitons de multiples déplacements, qui sont à ce moment assez difficiles, l'autorité militaire se montrant excessivement chiche de laissez-passer. Ce sont MM. Lemoine et Vanderbergue qui ont la charge du ravitaillement : ils s'acquittent de leur mission à la satisfaction générale et réussissent à assurer un ravitaillement à peu près régulier - sinon tout à fait normal. Les denrées arrivent par chemin de fer jusqu'à Villers Cotterêts et de là ils sont acheminés à Soissons par un service de transport hippomobile que je réussis à organiser avec le concours dévoué de charretiers improvisés usant de chevaux et de matériel laissés à l'abandon par leurs propriétaires.

En dépit de toutes ces difficultés, il n'est pas inutile de souligner que les commerçants restés à Soissons ont pu maintenir le prix des denrées à un taux particulièrement raisonnable. Leur seul souci était de pourvoir à l'alimentation de leurs concitoyens ; ils ne pensaient pas à s'enrichir sur les malheureux qui étaient leurs compagnons de misère. Grâce à leur esprit d'initiative, grâce à leur dévouement, toutes les choses nécessaires à la subsistance ne manquèrent jamais à Soissons, même aux époques les plus tragiques du bombardement. Bref en dépit de toutes les difficultés, grâce à la bonne volonté de tous, je réussis à organiser un service de ravitaillement qui donnait, dans la mesure des possibilités du moment, satisfaction à la population.

Tranquille de ce côté, je me tourne alors vers les services municipaux qui avaient un besoin urgent d'être à leur tour réorganisés. Heureusement là aussi, je rencontrais des dévouements précieux et des activités intelligentes. A la mairie, Decaye, Chéron, Devaux avec le concours bénévole de Courtin, Ivernel et Petit assurent la partie administrative. A la voirie, Gandelot, un ancien de la maison, remplace M. Devauchelle, mobilisé. Bien secondé par Déhu, il se met aussitôt à l'œuvre, car, comme on peut le penser, le travail ne manque pas dans ce compartiment de l'administration municipale. Il s'agit d'abord de créer des équipes de travailleurs : mais nous sommes sans argent et nous devons faire appel à la bonne volonté et à l'esprit de solidarité de nos concitoyens, sans pouvoir leur promettre une rémunération.

C'est avec empressement que l'on répondit à notre appel et cela est d'autant plus méritoire que la besogne à accomplir sous les obus qui venaient de temps à autre interrompre le travail, n'était ni des plus faciles, ni des plus agréables. Il s'agissait notamment de donner une sépulture décente aux corps des soldats et de ceux de nos concitoyens qui avaient été tués pendant les terribles bombardements dont nous avons fait le récit ; il s'agissait encore d'enterrer les nombreux cadavres de chevaux ou de mulets qui, dès les premiers jours, séjournèrent dans les rues ; il



Chevaux enterrés dans le square de la mairie (Coll. part)

s'agissait enfin de procéder à un premier déblaiement des immeubles incendiés ou de ceux qui avaient été démolis par les obus afin d'assurer une plus facile circulation dans les rues et d'empêcher des foyers pestilentiels de se développer dans les ruines. Il fallait dégager les voies encombrées par les matériaux de toute sorte, par les débris de toute nature. Pour ce travail très dur et souvent dangereux, nous rencontrâmes, comme je le disais plus haut, de véritables dévouements auxquels nous nous faisons un devoir de rendre hommage une fois de plus. A côté de ces bons travailleurs bénévoles, certains paresseux seraient bien restés les bras croisés, à regarder travailler leurs concitoyens, s'ils n'avaient eu le moyen de se procurer des aliments. Mais, les ressources manquant, ils venaient demander leur admission au distributions du fourneau économique où toute personnes dénuée de ressources et incapables de travailler était admise sans difficulté. Mais, pour ceux qui étaient capables de fournir un travail, préalablement à leur admission, je leur mettais en main une pelle et une pioche et je les dirigeais vers l'ami Gandelot qui ne tardait pas à leur trouver de l'occupation.

C'est par ce moyen que, manquant d'argent et de travailleurs, j'avais supprimé, tout comme un doctrinaire communiste, ce moyen d'échange de la monnaie, très commode sans doute pour les sociétés policées mais dont nous étions bien obligées de nous passer - n'en possédant pas. La même consigne avait été donnée à la police réorganisée pendant l'occupation boche et qui comprenait sous la direction de M. Ancey, inspecteur primaire, Douel comme chef, Lequeustre, Meunier, et plus tard, Gattère, Doré, Rampenau avec le garde-champêtre Forget

et des auxiliaires comme Chaffouse, Dreescowski, etc... Lorsque nos agents rencontraient un flâneur, un sans travail, ils ne manquaient pas de l'envoyer à la Mairie d'où il était dirigé sur la voirie. Ainsi peu à peu la vie devient possible.

Nos concitoyens du faubourg Saint-Waast restent malgré tout dans une situation critique. Séparés de la ville par le rivièrre, sans autre communication que le semblant de passerelle - d'ailleurs très dangereuse - sur le pont neuf écroulé, ils ne peuvent traverser l'Aisne que sous la vue des boches ; ils sont dans l'impossibilité de se ravitailler, le faubourg étant occupé par la plus grande partie des troupes ; la circulation même est réduite et l'on fait connaissance avec les rigueurs des laissez-passer. Ému de cette situation lamentable, je m'empresse d'aller former dans ce quartier une équipe de ravitaillement, sur le modèle de celle qui fonctionne pour le reste de la ville. Là aussi, malgré le danger encore plus menaçant, les dévouements ne font pas défaut. Un brave, Serviat, employé d'octroi, qui pour le moment n'est pas occupé par son service, s'offre pour assurer la liaison entre la ville et le faubourg. Je dis un brave car il fallait l'être en effet pour envisager le passage plusieurs fois sur cette légère passerelle que les Allemands surveillaient. C'est naturellement le fourneau économique qui pare aux premiers besoins. Serviat rassemble une corvée qui, deux fois par jour, vient chercher les aliments nécessaires aux nombreux habitants restés dans le faubourg ainsi qu'à Saint-Médard. La distribution a lieu sous la direction vigilante de Bridelle et de Serviat.

C'est en allant à ce faubourg Saint-Waast que je fis un jour la rencontre de mon ami Gérard, de Crouy, qui me dépeignit la situation lamentable - encore plus tragique que celle du faubourg - dans laquelle se trouvait cette importante commune. Beaucoup plus à proximité des lignes allemandes, Crouy se débattait en effet depuis les premiers jours de septembre, dans un réseau de difficultés et ses habitants se trouvaient en perpétuelles alarmes. M. Gérard me fit un récit de leurs souffrances, me dépeignit avec émotion leurs transes continuelles.

« Le 1er septembre, une patrouille de uhlands traverse Crouy. Un civil, Auguste Poncelet, qui se rendait pacifiquement à Soissons, à bicyclette, est blessé par une balle allemande et meurt deux jours après.

« Le 2 septembre, la farine venant à manquer, quelques personnes de bonne volonté, n'hésitent pas à aller en chercher au moulin de Missy sur Aisne, mais au retour elles sont surprises par l'ennemi qui est déjà installé sur place. Force leur est d'arrêter le convoi dans le bois et d'opérer le transport de la farine, sac par sac, chez les boulangers.

« Le 3 septembre, 900 Allemands arrivent dans Crouy qu'ils doivent occuper jusqu'au 12. Ici comme ailleurs, ils pillent sans scrupule les maisons abandonnées, mais, c'est une justice à leur rendre, ils respectent les autres. Durant toute la journée du 12 et pendant toute la nuit du 12 au 13, des régiments ennemis, venant de Soissons, passant en



La passerelle reliant le faubourg St Waast (Fond BDIC)

rangs serrés, vont se terrer dans les carrières voisines et occupent solidement la cote 132 dont ils ne devaient pas, hélas ! être délogés d'une trop longue période.

« Le dimanche 13 septembre, il n'y a plus un seul Allemand dans Crouy et l'on se met à espérer des jours meilleurs en voyant arriver nos vaillants zouaves des 1er et 3e régiments, qui se mettent aussitôt à monter à l'assaut des tranchées ennemies. Malheureusement beaucoup d'entre ces braves restèrent sur le champ de bataille et deux heures plus tard les blessés affluaient dans Crouy. A la hâte, la maison de M. Gérard fut transformée en ambulance, des matelas furent déposées au rez de chaussée et c'est là que grâce aux médicaments de la pharmacie de l'usine et aux pansements qui, pendant le mois d'août avaient été préparés par un groupe de personnes dévouées, 150 blessés environ reçurent de Mme Gérard les premiers soins en attendant qu'un service d'ambulance put parvenir jusqu'à eux. Enfin, on vit arriver le médecin-major Carparnetti avec ses infirmiers. Sans perdre une minute et sous un bombardement des plus violents qui n'avait cessé depuis deux jours, il prodigua ses soins aux blessés qui survenaient. Mais au moment où l'on se disposait à installer ces malheureux dans les caves, un obus survint dans le vestibule, arrache le perron et blessa le dévoué médecin-major qui dût être, dans la soirée, dirigé sur l'hôpital de Soissons, en compagnie d'autres blessés. Quelques jours plus tard, deux autres docteurs venaient prendre la direction du service.

« Le 17 septembre fut, pour Crouy, une journée tragique. Le bombardement fut plus intense que jamais. Un obus tomba sur une maison engloutissant dans la cave toute la famille Jules Fontaine qui y avait cherché un abri. M. Fontaine fut tué sur le coup ainsi que sa fillette Marie-Madeleine, âgée de 12 ans et sa belle-mère Mme Cappigny. Sa femme est très grièvement blessée et doit attendre pendant 11 longues heures avec ses deux plus jeunes enfants que des voisins attirés par leurs cris et leurs lamentations viennent enfin les dégager. Mme Fontaine reçut les premiers soins de la part de l'abbé Legrand, curé de Crouy, dont la bravoure et le dévouement pendant les premiers mois de la guerre, furent au-dessus de tout éloge.

« Le 22 septembre, le service d'ambulance est enfin organisé et les blessés après avoir été pansés à l'ambulance de M. Gérard, sont dirigés chaque soir sur des brancards roulants vers l'hôpital de Soissons.

« Le 23 septembre, notre artillerie attaque le front des Allemands, ceux-ci ripostent. Crouy est de nouveau bombardé et les blessés arrivent nombreux. A 2 heures, le général Quicandon vient visiter l'ambulance. A 7 heures, on amène le commandant et le colonel du 3^e zouaves qui ont été blessés au cours de l'action.

« Le 24, à 7 heures du soir, arrive l'ordre d'évacuer l'ambulance à l'arrière. Les blessés, en effet, n'y sont plus en sécurité ; mais les mitrailleuses ennemies se font entendre et ce n'est qu'à minuit que le convoi peut se mettre en route pour Belleu. Les personnes dévouées qui avaient organisé cette ambulance s'ennuient de ne plus avoir de blessés après en avoir abrité plus de 500. Mais quelques jours plus tard le 3^e zouaves revenait à Crouy avec deux docteurs. La maison Gérard est convertie en un simple poste de secours dont les blessés sont chaque soir évacués, sans qu'aucun d'eux n'y puisse séjourner.

« Le 27 septembre, un jeune garçon de 12 ans, Paul Roppelate est tué d'une balle au front alors qu'il se trouvait sur le pas de la porte de sa maison, attendant sa mère qui était allée chercher du pain. Une dame Ciry est tuée d'une balle qui l'atteint dans la cave où elle s'était réfugiée et Paul Sampité est, lui aussi, victime du bombardement ».

Tels sont les détails que me donna M. Gérard sur la vie à Crouy dans ce mois de septembre. On le voit, nous étions bien, les uns et les autres, frères dans le malheur. Habitants du centre de Soissons, du faubourg Saint-Waast ou de Crouy, tous nous passions à des degrés sensiblement pareils, par les mêmes angoisses. Et d'ailleurs nous n'étions pas les seuls à endurer toutes ces souffrances morales et matérielles. La situation qui est faite à nos compatriotes des communes voisines n'est guère plus réjouissante et, tombés sous la domination ennemie, elles sont encore plus mal partagées que Soissons et que Crouy. Déjà,

lors de l'occupation allemande, elles venaient vers Soissons, comme vers une sœur aînée, demander aide et protection ; que deviennent-elles maintenant ?

Ce n'est que beaucoup plus tard que nous apprîmes que les Allemands furieux de leur recul forcé avaient assouvi leur rancune d'une façon féroce et avaient fait sentir à la population française tout le ressentiment qui les animait. C'est qu'après la marche joyeuse du début, la retraite avait été pour tous, officiers et soldats, la plus violente des désillusions. C'est ainsi qu'à Vauxrezis notamment, douze habitants de la commune, ainsi que des hameaux de La Carlette et de Tancourt, avaient été fusillés sous le prétexte ridicule qu'ils faisaient des signaux aux troupes françaises et transmettaient par ce moyen des renseignements sur les positions occupées par les soldats allemands. A la vérité, ces braves gens ne faisaient tout simplement que se rendre le soir, munis de lanternes, dans les carrières où ils avaient mis leurs bestiaux à l'abri des bombes et des exactions ennemies.

En dépit de tous nos efforts, malgré l'organisation du ravitaillement mise sur pied par l'association des commerçants soissonnais certaines denrées telles que le sucre et le sel commencent à se faire rares et il devient difficile de s'en procurer par les moyens ordinaires. Heureusement, j'avais appris qu'il existait dans les Magasins généraux un stock important de sucre et de sel, qui n'avait jusqu'alors pas été entamé. Le sel provenait d'un bateau réquisitionné pendant le mois d'août par la municipalité et, depuis qu'il avait été déposé dans l'entrepôt, personne ne devait y avoir touché. Mais les Magasins généraux sont placés à la limite extrême des lignes françaises. Immédiatement au-delà se trouvaient les premières tranchées ennemies et, sans doute, les Allemands, connaissant l'existence de ces véritables richesses dans ces magasins, en surveillaient jalousement les abords.

Devant la nécessité qui se fait de jour en jour plus pressante, je résolus de faire procéder à l'enlèvement d'une partie de ces précieuses denrées. Je n'eus pas de peine à trouver parmi nos braves collaborateurs trois ou quatre dévoués auxquels j'exposai mon plan et qui acceptèrent d'enthousiasme de faire partie de l'expédition projetée. Il s'agissait, avec la petite camionnette dont nous avions hérité des boches, d'arriver en suivant la seule route possible - celle de Chauny - jusqu'à proximité du trésor, d'accéder sans bruit au milieu des bâtiments, d'accomplir l'enlèvement des denrées et de repartir sans avoir éveillé l'attention des ennemis. Ce travail ne pouvait être effectué que la nuit, une mitrailleuse allemande installée dans une partie de la Verrerie face à la dite route, surveillant l'accès des Magasins généraux. Chaque fois que la nuit était sombre, nous faisons le trajet après avoir toutefois prévenu les autorités françaises. Parfois, au retour de notre expédition, lorsque nous regagnions la ville, les sacs derrière lesquels nous nous abritons, recevaient des balles de mitrailleuses et à notre arrivée nous constatons que les dégâts étaient heureusement purement matériels, les seuls blessés étant ces sacs porteurs des précieuses denrées. Nous réussîmes ainsi à

nous procurer une assez grande quantité de sucre et de sel suffisante pour assurer pour une longue période notre approvisionnement.

Je tiens à rendre hommage à ces braves qui, à chaque voyage, risquaient leur vie pour procurer à leurs concitoyens ces marchandises indispensables ; j'ai nommé MM. Baudesson, contremaître aux Magasins généraux et les frères Capelle employés aux mêmes magasins qui, connaissant les lieux, pouvaient plus facilement retrouver leur chemin dans l'obscurité. Notre conducteur était Albert Lemaître, ancien chauffeur du garage René.

Je dois également rappeler, puisque j'en suis à cette question, comment je pus réussir à faire notablement diminuer le prix du vin. Évidemment on pouvait prétendre que le vin n'était pas une denrée de première nécessité, mais chacun sait que le « pinard » comme on l'a vu, fut pour nos poilus un moyen de réconfort et les civils que nous étions avaient eux aussi un véritable besoin, presque au même titre que les soldats, de réchauffer leur physique pour ne pas laisser périliter leur moral. Il restait certainement peu de vin au départ des Allemands de Soissons et les difficultés que l'on avait à se ravitailler firent bientôt monter les prix. Je réunis les négociants et les engageai à pratiquer des prix normaux ajoutant que, dans le cas contraire, je n'hésiterais pas à assurer comme maire, le ravitaillement en vin de façon à ce que le prix du litre ne dépassât pas 50 centimes. Les marchands de vin comprirent que leur intérêt, bien entendu, était d'accepter mes propositions et c'est ainsi que le pinard put être vendu à nos poilus et aux habitants à un prix qu'on ne connaissait pas dans la région.

La réserve de pétrole à son tour, comme l'avaient été celles du sucre et du sel, fut rapidement épuisée chez nos épiciers soissonnais. D'autre part, les ravitailleurs qui ne disposaient que d'un seul wagon pour ramener leurs denrées, ne tenaient pas au voisinage du pétrole. Cependant, comme il se faisait de plus en plus rare, je fus bien obligé d'aviser à quelque moyen pour en procurer à la population. J'appris qu'une certaine quantité en devait probablement subsister à la raffinerie Desmarais frères, à Vénizel. Mais l'usine Desmarais se trouvait dans une situation identique à celle des Magasins généraux ; une portée de fusil seulement la séparait des Allemands installés sur l'autre rive de l'Aisne. Avec la camionnette municipale qui nous avait déjà servi aux « expéditions » des Magasins généraux, nous réussîmes néanmoins, en dépit de la fusillade dirigée sur la route que nous suivrons, à ramener à Soissons une quantité assez appréciable de pétrole. Mais cette provision n'était pas inépuisable car les soldats eux-mêmes en faisaient une consommation importante. J'imaginai alors d'obliger chaque commerçant se rendant à Paris pour se ravitailler à me ramener un fût de 50 litres de pétrole. Comme seul je délivrais les laissez-passer, les commerçants, même ceux qui n'étaient pas épiciers - comme Jollard ou Berth par exemple, étaient forcés de s'exécuter. La plupart d'ailleurs, le faisaient de bonne grâce, satisfaits de pouvoir rendre service à la collectivité.

Quelques jours après le départ des Allemands, nous pûmes enfin avoir des

nouvelles de l'intérieur. Bientôt, en effet, arrivait à Soissons en auto un groupe d'infirmiers civils de l'Association des Dames Françaises. Ces infirmiers venaient se mettre à la disposition de Mme Macherez. Leur groupe se composait d'une jeune fille, Mlle Germaine Sellier, infirmière-major qui, avant la première occupation, était directrice de l'ambulance de Mercin, formation qui à cette époque s'était repliée sur Paris ; il y avait aussi un directeur M. Fialon et divers infirmiers parmi lesquels MM. Meyer, Marauda et un troisième qui se disait officier de marine dont le nom m'échappe. Ces premiers civils qui viennent de l'intérieur, nous apportent des nouvelles qui nous causent une véritable joie. C'est à qui les interrogera sur la situation militaire, sur les Allemands, sur les événements politiques.

Les quelques relations que nous tenions de soldats arrivés parmi nous étaient extrêmement vagues, car nos poilus qui avaient été aux prises avec les Allemands, qui avaient été tout d'abord refoulés par eux et ensuite les avaient poursuivis, n'avaient que de très vagues notions sur la situation générale et ces notions étaient encore considérablement déformées par les rapports des cuisiniers et des cyclistes qui leur avaient fourni des renseignements ultra-fantaisistes. Nous lisons avec un impatiente curiosité les journaux que nous n'avions pas pu lire depuis de longues semaines. La plupart d'entre nous, nous trouvions être absolument sans nouvelles de notre famille prudemment évacuée à l'intérieur et ce n'est pas pour chacun de nous un mince sujet de préoccupation. Dans quel coin de la France les êtres que nous aimons se sont-ils réfugiés ? Ont-ils trouvé une aide secourable de la part de leurs compatriotes, les Pouvoirs publics se sont-ils occupés de leur faire obtenir un logement, un abri quelconque ? Angoissantes questions que nous nous posons à chaque instant et sur lesquelles nous voudrions bien avoir quelques renseignements.

L'assurance que le groupe de brancardiers, qui vient d'arriver, va dorénavant communiquer avec Paris par automobiles, nous permet d'espérer que la liaison sera ainsi établie avec la France libre et nous permettra enfin d'avoir des nouvelles des nôtres ainsi que de les rassurer sur notre sort. Nous apprenons ainsi ce qui s'est passé sur la Marne, l'intervention de l'armée de Paris, due à l'initiative de Galliéni, qui sauva la capitale en faisant reculer le boche, et le rejetant à 60 kilomètres en arrière. Avec les journaux, que nous dévorons avec avidité, les brancardiers nous rapportent de Paris les objets que nous ne pouvons nous procurer ici, du tabac notamment, des allumettes, etc...

Le directeur du groupe, M. Fialon, qui paraît absolument dévoué, emporte bientôt un monceau de lettres adressées par nous à nos parents et à leurs amis évacués. Nombre de ces lettres ne parviennent d'ailleurs certainement pas à leur adresse car, dans la précipitation du départ de fin août, beaucoup d'évacués ont du modifier en cours de route leurs intentions et adopter en fin de compte un lieu d'exil que leurs parents restés à Soissons ignoreront encore longtemps. C'était mon cas personnel et je pus connaître la résidence de ma famille seulement beaucoup plus tard, vers fin décembre.

L'ambulance des Dames françaises, sur réquisition de Mme Macherez, prend aussitôt possession du Collège pour transformer cet établissement en hôpital temporaire. Bien que déjà à cette époque de nombreux obus soient tombés sur le Collège, un grand nombre de salles peuvent être aménagées. Cette installation n'alla pas sans quelques heurts. Ainsi M. Hénet, professeur, qui avait assuré la garde du collège pendant l'occupation allemande et qui était resté à son poste, protesta-t-il contre l'occupation de certains locaux comme les appartements particuliers du principal. Alors que le concierge possédait toutes les clefs, les Dames françaises se firent ouvrir les portes par M. Coutellier, serrurier, qu'elles avaient réquisitionné à cet effet.

Peu après, nous recevions à la mairie la visite de M. Robert Leullier, Préfet de l'Aisne, accompagné de M. Marlier, son chef de cabinet. Cette visite officielle nous apporte un peu de réconfort en nous prouvant que nous sommes pas tout à fait oubliés par nos administrations et qu'à travers toutes nos vicissitudes nous faisons encore partie de la grande famille française. Je suis particulièrement heureux de rencontrer aux côtés du Préfet notre ami Marlier qui fut agent-voyer à Soissons et y avait laissé de nombreuses sympathies. M. Leullier nous apparaît, au cours de la conversation, comme parfaitement renseigné sur tout ce qui s'est passé à Soissons durant l'occupation ennemie. En présence de M. Blamoutier et des fonctionnaires des divers services de la ville réunis à la mairie, il veut bien nous assurer que nos misères sont terminées et il félicite tous ceux qui, au cours des dernières semaines, se sont si courageusement dévoués à la cause commune.

M. Leullier nous met en garde contre les agissements de certaines personnes et stigmatise énergiquement les administrateurs qui ont abandonné leur poste à l'arrivée de l'ennemi. Et comme il vient de consacrer officiellement ma situation de maire, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour mettre le Préfet au courant d'une façon détaillée de tous les événements auxquels nous avons été mêlés, lui signalant l'abnégation et le courage dont firent preuve, en toutes circonstances, mes collaborateurs, du haut en bas de l'échelle. Après nous avoir assurés de sa sollicitude, M. Leullier ajouta :

« Et maintenant, M. Muzart, vous êtes maire. Vous savez ce qu'il vous reste à faire. Vous n'avez pas à hésiter. Révoquez tous les fonctionnaires municipaux qui ont déserté leur poste ».

Je le remerciai chaleureusement de la confiance qu'il me témoignait et j'ajoutai que, s'il voulait bien me le permettre je n'userai pas de cette faculté qu'il vient de me donner de révoquer certains fonctionnaires municipaux ; une décision de cette nature pouvant entraîner pour eux de graves conséquences et cette manière d'agir convenant peu, par ailleurs, à mon caractère indulgent.

M. le Préfet nous apprend également que nos malheurs passés n'ont pas été sans émouvoir nos compatriotes et que dans un élan de solidarité un Comité est en train de s'organiser à Paris, afin de nous venir en aide. Quelques jours plus

tard, en effet, nous recevions la visite de M. Gabriel Hanoteaux, ancien ministre, notre compatriote qui, au mépris du danger qu'il court, n'a pas hésité à venir se rendre compte de notre situation et nous donne l'assurance formelle que le Comité dont il est le président va, sans plus tarder, venir à notre aide. Nous ne tardons pas à voir arriver des automobiles contenant quelques colis de vêtements et de vivres. Ces colis sont aussitôt, par les soins de la mairie, distribués aux plus nécessiteux. D'autres envois nous sont également annoncés ainsi que diverses sommes d'argent provenant de la générosité de divers comités. Afin d'effectuer une répartition équitable de tous ces dons, il nous paraît utile de reconstituer le



*M. Andrieux, sous-préfet de Soissons
(Musée Albert Kahn, dép. Hauts de Seine, document original : autochrome)*

Comité de secours qui, lors de la mobilisation, avait été formé par le Conseil municipal. Acceptent de faire partie de ce comité : MM. Choron, Blamoutier, d'Arcosse, Debout, Lablanche, Lecat, Lardon, Boutet, Semper, Rouyère, Mme Macherez, MM. Descambres et Richepin, qui rentrèrent quelque temps après, en firent également partie ainsi que MM. Landais, Hivet, Huet et Rouillier, Mgr Péchenard qui, des premiers s'était fait inscrire et insista pour me faire accepter la présidence du Comité ; mais je le priai de prendre lui-même la présidence, certain d'avance qu'il pourrait rendre plus de services que moi, mes nombreuses occupations devant m'empêcher de suivre toutes les séances avec toute l'assiduité désirable. Le Comité rendit les plus grands services aux Soissonnais infortunés. Voici comment il était procédé. Nous nous étions partagés la ville par quartiers et chacun de nous était chargé de signaler les besoins des habitants de son quartier et les misères qui arrivaient à sa connaissance. Lors de nos réunions, après avoir établi notre bilan, nous discutons de la répartition des sommes ou des objets qui nous étaient adressés. Grâce aux secours qui nous étaient envoyés de l'intérieur, et aux libéralités de personnes sollicitées par l'évêque, nous pûmes heureusement réussir à soulager de nombreuses infortunes.

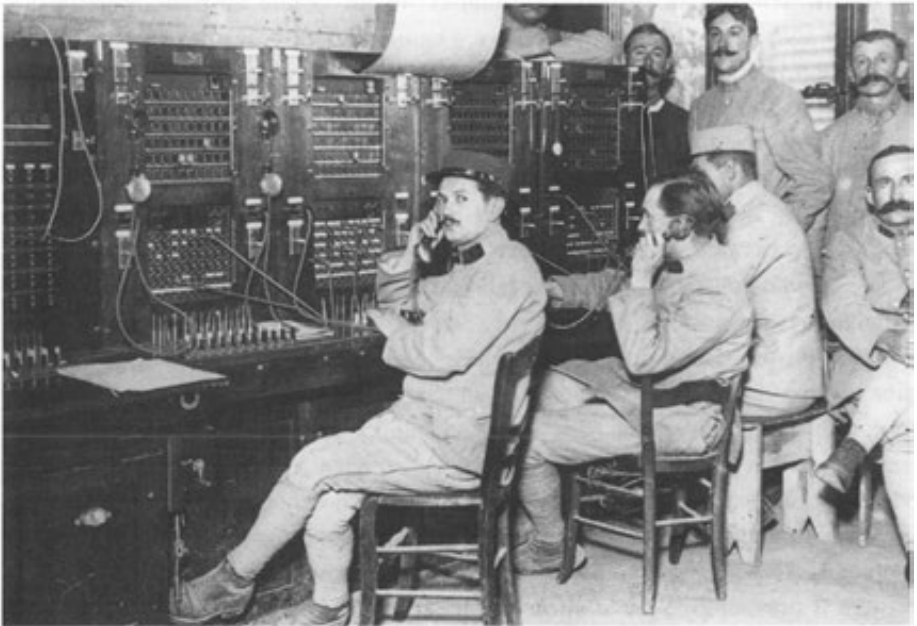
Sur ces entrefaites, j'eus l'agréable surprise de la visite de notre sympathique Sous-Préfet, M. Andrieux, qui se réinstallait à Oulchy-le-Château. Il vint ensuite aussi souvent qu'il le put à Soissons et de toute son activité il secondait nos efforts, s'inquiétait de nos besoins et s'attachait à nous donner satisfaction dans la mesure du possible. Mais sa résidence à Oulchy ne tarda pas à lui paraître trop éloignée et bientôt nous avons la satisfaction de voir M. Andrieux se réinstaller à la sous-préfecture. MM. Sarrazin, secrétaire, Mardigras, rédacteur et une rédactrice y prennent également leurs fonctions à la même époque. Ce personnel fut augmenté par la suite en raison de la réorganisation du service des allocations qui fut confié à MM. Derancourt, Plessis, Cachleux et Judas. Je suis particulièrement heureux, en ma qualité de maire de la ville, de la décision de notre Sous-Préfet qui va nous permettre d'avoir des relations plus faciles et plus suivies avec l'administration supérieure. Je dois ajouter d'ailleurs que, dès le début, nos rapports avec le sympathique dévoué Sous-Préfet furent empreints de la plus grande cordialité. Peu de temps après, Mme Andrieux vint à son tour rejoindre son mari et elle mit toute son activité au service de diverses œuvres de bienfaisance. Et c'est ainsi que toute notre vie locale qui avait été si terriblement bouleversée, se réorganise petit à petit, patiemment, à quelques centaines de mètres des tranchées allemandes.

Toutes nos administrations, tous nos services mériteraient l'honneur d'avoir leur livre d'or sur lequel seraient consignées toutes leurs tribulations.

Voyez la poste. Le bureau est évacué, par ordre militaire, dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre 1914. Faute de train, le personnel partit par la route ; une auto emporta les valeurs, les sacs de lettres et la comptabilité. Après la mise en

lieu sur à Château-Thierry du contenu de l'auto, MM. Viot, receveur ; Maguin, commis ; Degenne, mécanicien et plusieurs autres repartirent pour Soissons. A Oulchy-le-Château, ils rencontrèrent le sous-préfet M. Andrieux, qui leur annonça l'inutilité de leur tentative car les Allemands étaient à Soissons. Ils retournèrent donc à Château-Thierry où le 2 septembre, un train fut formé pour évacuer les services postaux du département qui avaient pu se replier sur cette ville. Ce convoi, composé comme les trains militaires de wagons à bestiaux, fut dirigé sur Angers où il arriva en raison de l'encombrement des lignes de chemin de fer après 52 heures de voyage. Le personnel venant de Soissons fut réparti dans différentes villes, quelques unités furent détachées à Bordeaux, siège du gouvernement. Environ 15 jours plus tard, après la victoire de la Marne, l'ennemi étant refoulé, les postiers soissonnais sont rappelés à Château-Thierry qui devient pour ainsi dire le chef-lieu administratif du département. L'arrêt des Allemands sur les collines dominant Soissons provoque un peu de retard pour la rentrée du service postal. Dans les premiers jours d'octobre, les employés et facteurs sont ramenés à Soissons. Ils opèrent le classement des correspondances, et, quelques jours après, les distributions sont reprises dans toutes les rues de la ville et dans toutes les communes situées au sud. A ce moment les PTT comptaient déjà une victime : M. Collin, facteur rural tué par un obus avant la reprise du service.

Les Soissonnais avaient été privées de courrier pendant un mois environ ; ils avaient, comme il a été raconté dans ces notes, souffert de toutes façons par suite de l'occupation allemande et les fumeurs qui étaient privés de tabac se trouvaient bien en peine. M. Etiennot, directeur du département, confia à l'auto pos-



Central téléphonique militaire (Fond BDIC)

tale un approvisionnement de paquets de tabac qui furent, pendant quelques jours, vendus par les employés des PTT. Le service postal se remit donc à fonctionner malgré les bombardements et la proximité de l'ennemi. Il n'était plus question ni de télégraphe ni de téléphone, ces services appartenant exclusivement à l'armée. La salle du téléphone avait été d'ailleurs, dans la période des premiers bombardements de la ville, détruite de fond en comble par un obus.

Le service municipal de l'octroi ne fut d'ailleurs pas mieux partagé. Naturellement, les plus jeunes employés furent mobilisés dès les premiers jours. Parmi ceux-ci on peut citer : Douel Jules, Douel Paul, Mauduis, Bourgeois et Arnoult ; Baillieu et Hug ne tardèrent pas à suivre leurs camarades ; ils furent mobilisés aux environs du 5 août. Le personnel se trouvait ainsi considérablement réduit. Mais, d'un autre côté, le trafic de la navigation étant devenu excessivement restreint, le contrôleur Froissart décida de fermer le bureau du Port et de confier le bureau dit de Laon, qui était sans titulaire par le départ de Paul Pouel, à Serviat, alors à la navigation. Les bureaux étaient tenus comme il suit : Gare : Gadroy, Charpentier et Bailleu lequel fut remplacé dans la deuxième quinzaine d'août par Hug renvoyé à Soissons momentanément. Crise : Brugnon ; Reims : Cury ; Paris : Caubisens ; Laon : Serviat ; abattoir : Déclochez. Le brigadier Houtelette suppléait dans la mesure du possible aux absences et faisait la liaison entre les postes.

La veille de l'invasion, le 1^{er} septembre, aucun ordre de service n'était parvenu à l'octroi et à 3 heures de l'après-midi le contrôleur ne savait encore à quelle décision s'arrêter. Gadroy alla porter les derniers deniers en sa possession à la mairie où, en l'absence du receveur municipal, Clairambault, il les laissa au secrétaire général, M. Dessessart. Celui-ci ne lui donna aucune directive lui disant d'agir à sa guise et de dire à ses camarades de faire de même. Le soir même, le brigadier Houtelette quittait Soissons ; Gadroy avait eu l'intention d'aller remettre son petit-fils à sa fille à Reims, mais il ne put réaliser son projet et rentra à Soissons. Le bureau de la gare devint un poste téléphonique allemand. Le personnel qui restait et qui se réduisait à Serviat, Déclochez, Caubisens et Gadroy fut employé aux services de la police et du ravitaillement. Serviat, lui, avait été employé au ravitaillement et il s'était principalement chargé du faubourg Saint-Waast où Flamant s'occupait de la fabrication du pain. Il passa lui aussi par des tribulations sans nombre. Il était resté à son poste de receveur d'octroi de la porte de Laon jusqu'au 31 août, date à laquelle les Français, après le passage du dernier peloton de cavalerie anglaise, firent sauter le Pont Neuf dont un des débris projetés par l'explosion tua Mme Lepoint. Inquiet sur le sort des siens qui sont à Leschelles, il essaie de parvenir jusque là ; mais il est arrêté à la râperie de Villemontorie par des uhlans qui le soupçonnent d'espionnage. Il réussit à leur fausser compagnie. Il va à Leschelles et rentre à Soissons où il est tout d'abord employé à la police municipale que dirige M. Ancey, inspecteur primaire. Mais ensuite il fut employé par moi au ravitaillement du faubourg Saint-Waast qu'il connaissait bien.

Par ordre du commandant de place, il était interdit aux habitants de traverser les ponts et deux fois par jour, même par les bombardements les plus intenses, Serviat accompagné de MM. Cordier et Rosier, transportait dans une voiture à bras les produits du fourneau économique, destinés aux indigents. Il faisait la distribution dans un immeuble de la rue Porte-Crouy, habité par M. Bridel, qui l'aidait à son tour. Les bombardements devenant de plus en plus violents, on établit dans le faubourg la boulangerie qui fut confiée à M. Flamand. Serviat, alors, toujours au moyen de la voiture à bras, dut transporter la farine nécessaire, ainsi d'ailleurs que l'épicerie, car les habitants n'allaient pas en ville. L'un de ses dévoués collaborateurs, Cordier, reçut même un jour un éclat d'obus à la poitrine. Il n'en eut heureusement pas grand mal car le portefeuille bourré de papiers qu'il portait sur lui amortit suffisamment le choc. Serviat se fit aussi facteur pour le faubourg Saint-Waast. Lorsque les services des PTT rentrèrent à Soissons on confia à ce brave cœur un courrier datant de deux mois avec mission de le distribuer. Aidé de sa femme, de M. Jongleux, directeur d'école ; de MM. Bleuze et Toulmonde, il en effectuait le tri et opérait la distribution. Mais là ne se bornaient pas les occupations de Serviat. Il fut également chargé du service des inhumations et il lui est plus d'une fois arrivé de creuser, sous de violents bombardements, des fosses pour des victimes civiles ou militaires. Il faisait encore office de payeur et recevant l'argent de M. Visse, receveur des finances, il réglait les allocations aux femmes des mobilisés et aux réfugiés ainsi que les secours aux vieillards et aux familles nombreuses. D'ailleurs, si aucune récompense officielle n'est encore venue rendre hommage à son dévouement courageux, l'opinion populaire lui a décerné le titre de « maire de Saint-Waast », qu'il porte d'ailleurs sans morgue aucune, avec une allègre modestie.

Cette période dans laquelle, après l'oppression de l'envahisseur, nous reprenions contact avec la France, fut une période d'activité intense. L'administration municipale multiplie ses avis, ses appels, ses réglementations. Il faut combattre les ravages de l'alcool ; empêcher l'ennemi de pouvoir repérer les organismes divers, militaires et civils de la Cité. D'où l'affiche suivante :

VILLE DE SOISSONS

Comité de secours de la ville de Soissons

*Par ordre de l'autorité militaire,
informe les habitants :*

« Qu'il est expressément interdit à tout débitant de boissons, de laisser pénétrer dans son établissement les militaires et même de leur servir à boire en dehors.

« Tous les débits de boissons devront être fermés chaque soir à 20 heures, faute de quoi la gendarmerie de l'armée procédera à l'arrestation immédiate des délinquants ».

« A partir de 20 heures, aucune lumière ne devra plus apparaître aux fenêtres des habitants ou maisons de service quel que soit l'étage.

« Aucune lumière ne devra jamais apparaître même avant 20 heures aux fenêtres faisant face aux positions ennemies ».

Soissons, le 17 septembre 1914

Pour la ville de Soissons, Muzart

Puis pour combler les vides faits dans les rangs de nos soldats par le feu de l'ennemi, il faut penser à convoquer nos jeunes gens :

VILLE DE SOISSONS

Formation de la classe de 1915

« Le maire de la ville de Soissons invite les jeunes gens qui sont appelés à concourir à la formation de la classe de 1915, et qui ont leurs parents domiciliés à Soissons, à se présenter à la mairie pour provoquer leur inscription sur les tableaux de recensement.

« En l'absence des jeunes gens, le père, la mère ou le tuteur devra provoquer cette inscription.

« Les jeunes gens qui ne sont pas nés à Soissons, devront être porteurs de leur bulletin de naissance ».

Soissons, le 21 septembre 1914

Le conseiller municipal faisant fonction de maire, Muzart

L'état de siège nous oblige en même temps que l'extrême proximité de l'ennemi, à des mesures de prudence exceptionnelles :

VILLE DE SOISSONS

25 septembre 1914

« Les habitants sont instamment priés de ne pas former de groupes dans les rues et de ne circuler qu'en cas de nécessité absolue afin de ne pas attirer l'attention des troupes ennemies qui se trouvent sur les hauteurs qui dominent la ville.

« Les obus non éclatés étant encore extrêmement dangereux, les habitants sont invités à ne pas y toucher et à prévenir immédiatement la mairie ».

Le conseiller municipal faisant fonction de maire, Muzart

Puis ce sont toutes les misères de la guerre, toutes les commodités de la civilisation qui nous sont tout à tour enlevées.

C'est la distribution d'eau qui est suspendue :

MAIRIE DE SOISSONS

« Le conseiller municipal, faisant fonctions de maire de la ville de Soissons.

« Considérant que de nombreuses conduites d'eau, dans les maisons particulièrement atteintes par le bombardement, ont été crevées.

« Que la machine élévatoire en peut fonctionner que par intervalles,

Arrêté :

« Les services privés de distribution d'eau sont suspendus jusqu'à nouvel ordre,

« Seuls seront alimentés les bornes-fontaines et les établissements affectés au service public ».

Soissons, 27 septembre 1914, Muzart

La misère des uns développant l'avidité des autres, je dois veiller à ce que le mercantilisme ne règne pas en maître :

VILLE DE SOISSONS

Le conseiller municipal

*Président de la commission administrative
de la ville de Soissons,*

« Saisi de plaintes en majoration de prix de denrées indispensables à l'alimentation des habitants,

« Recommande à nouveau aux commerçants de la ville de ne vendre que par petites quantités et aux prix normaux ».

Soissons, le 28 septembre 1914, Muzart

C'est le régime des restrictions qui commence ou plutôt c'est le régime du gaspillage que j'essaie de faire disparaître. J'avais été témoin de nombreuses fois de l'abandon par des soldats de pain, d'ailleurs excellent, qui leur était donné et de l'achat par eux, dans les boulangeries de la ville du pain destiné aux civils.

Je fus obligé de prendre la mesure suivante ; d'accord avec l'autorité militaire :

PLACE DE SOISSONS

« Les approvisionnements en farine étant absolument limités et permettant à peine de satisfaire aux besoins de la population civile, les boulangers ne devront à l'avenir vendre de pain aux militaires que s'ils sont porteurs d'un ordre d'achat signé d'un officier et visé par la mairie.

« Toute infraction à ces instructions entraînerait pour les boulangers la fermeture des boulangeries et la réquisition de leurs fours.

« Et pour les militaires, de sévères punitions disciplinaires ».

Soissons, le 28 septembre 1914

Le conseiller municipal faisant fonctions de maire, Muzart

Le commandant d'armes Lieutenant-colonel Auroux

Puis à nouveau et plus rigoureuses encore, ce sont les prescriptions édictées par l'état de siège et qui me paraissent susceptibles de garantir la sécurité des habitants :

VILLE DE SOISSONS

Arrêté :

« Les habitants de la ville de Soissons ne doivent circuler dans les rues qu'isolément et seulement pour les besoins de leur ravitaillement.

« Les abords des ponts et la rivière sont particulièrement visés par cet arrêté.

« Toutes personnes ne se conformant pas à cet arrêté seront immédiatement arrêtées et détenues administrativement ».

Soissons, le 28 septembre 1914

Le conseiller municipal faisant fonctions de maire, Muzart

C'est ensuite la récupération qui commence, cette récupération du matériel abandonné qui n'est pas encore terminée et qui amène chaque semaine encore devant notre tribunal correctionnel certains de nos compatriotes qui, ayant hérité lors d'un passage de troupes, d'un matériel quelconque ont négligé depuis lors de le rendre ou de faire dans les mairies les déclarations qui ont été prescrites :

VILLE DE SOISSONS

« Par ordre des autorités militaires, les personnes qui sont détenteurs

de chevaux abandonnés, de matériel, harnachement, etc. devront les avoir amenés dans la cour de la mairie avant 13 heures ».

Soissons, le 30 septembre 1914

Le conseiller municipal faisant fonctions de maire, Muzart

Puis ce sont non seulement les misères, mais les horreurs de la guerre. Notre belle rivière qui apporte avec elle la fertilité et la vie était devenue messagère de mort. Ses eaux risquent d'empoisonner tous ceux, hommes ou animaux, qui se désaltèrent dans son fond devenue impur.

VILLE DE SOISSONS

Avis

« La population de Soissons est informée que la rivière l'Aisne étant contaminée par la présence de cadavres d'animaux, il est formellement interdit, jusqu'à nouvel ordre, de faire usage de ses eaux, tant pour la consommation humaine que pour la consommation animale ».

Soissons, le 30 septembre 1914

Le conseiller municipal faisant fonctions de maire, Muzart

C'est ensuite un avis administratif à l'allure indifférente, mais qui signifiait tout l'arrêt de notre activité économique, car nombreuses étaient les familles qui, très légitimement d'ailleurs, firent appel à la solidarité nationale.

VILLE DE SOISSONS

AVIS

« Le conseiller municipal faisant fonction de maire, informe les familles des militaires qui ont droit à l'allocation de soutien de famille que les dites allocations seront payées à la mairie de Soissons le 3 octobre prochain de 9 heures à 16 heures

« M. le Receveur des Finances paiera également les pensions et les traitements ».

Soissons, le 30 septembre 1914, Muzart

Mais d'autres préoccupations venaient encore nous assaillir. C'est ainsi que l'abattoir se trouvant sur la première ligne française et par conséquent inutilisable pour nous, il me fallut songer à organiser une « tuerie » provisoire où l'on puisse abattre les animaux de boucherie. Je chargeai Dupuis de cette installation

qu'il réalisa dans un immeuble de la rue Matigny où cet abattoir improvisé subsista jusqu'au mois de novembre. Mais la caisse municipale qui avait cependant tant à faire se trouvait dans un état lamentable.

La réorganisation de l'octroi me permit alors de créer quelques ressources. Je rassemblai les bouchers et charcutiers à la mairie et leur dépeignis la situation, qu'ils connaissaient d'ailleurs, telle qu'elle était, c'est à dire peu reluisante, et je leur demandai de consentir d'acquitter à forfait les droits d'octroi sur la viande qu'ils avaient mise en vente depuis le départ des Allemands. Bien que cette mesure ait un effet rétroactif et qu'elle put paraître étrange dans des moments aussi difficiles, je dois reconnaître qu'elle ne rencontra pas d'opposition systématique et que, suivant l'exemple de M. Lablanche, bouchers et charcutiers acquiescèrent à ma demande sans trop se faire tirer l'oreille. Cet argent était le premier qui entra dans notre caisse absolument vide. Il y fut le bienvenu. L'octroi allait par la suite, grâce au dévouement de ses agents, procurer à la ville, le plus clair des ressources nécessaires au fonctionnement des services municipaux. A ces ressources s'ajouta encore le produit de la vente des denrées que j'avais pu mettre de côté pendant l'occupation ennemie et que je fis vendre aussitôt que possible.

A l'État-Major installé à l'Hôtel de Ville, le général Legay a succédé au général Arrivez. Nos relations sont beaucoup plus cordiales qu'avec son prédécesseur car le général Legay a un tout autre esprit, une mentalité totalement différente. C'est un brave homme qui ne cherche pas du tout à s'immiscer dans les affaires municipales et qui, ne demande pas mieux que de prêter son concours à l'autorité civile. Comme il est de règle, ses subordonnés ont le même esprit, que leur général, et les officiers d'état-major sont de relation beaucoup plus agréables. Parmi ceux-ci, je me trouve être en relations plus directes avec le lieutenant Cochin député du nord. C'est un homme aimable, d'une instruction solide et d'une éducation parfaite, qui se met avec tout son cœur à notre disposition. Il se met de suite au courant de nos curiosités locales, et s'intéresse aux œuvres d'art de notre musée ainsi qu'aux manuscrits de grande valeur de notre bibliothèque.

Nous ne sommes pas d'ailleurs sans inquiétudes sur le sort qui peut être réservé à nos richesses et déjà un commencement d'incendie provoqué par le bombardement a éveillé notre attention. Lors de cette alerte, nous pûmes facilement, Douel et moi, nous rendre maîtres du feu mais un nouvel incendie ne risquerait-il pas d'anéantir ces précieuses richesses ? Aussi songeons-nous à les mettre en sûreté. L'érudition de M. Cochin m'est d'un grand secours pour effectuer une sévère sélection tant parmi les objets contenus dans le musée que parmi les livres de la bibliothèque. Je fis emballer dans des caisses solides les objets précieux du Musée et les fit placer dans les sous-sols. Quant aux manuscrits, ils furent dirigés sur Paris où ils furent hospitalisés à la Bibliothèque Nationale. De son côté, l'administration des Beaux-arts se préoccupait de faire mettre en lieu sûr le tableau de Rubens qui était le joyau des richesses artistiques de la cathédrale.

Cette tardive prudence des Beaux-arts me remet en mémoire la tragique odyssee du Sous-Préfet de Saint-Quentin à propos des Pastels de la Tour qui se trouvaient au musée de Saint-Quentin. Je ne résiste pas au désir de la conter car elle est une preuve indéniable du profond désarroi qui régnait dans nos administrations supérieures au lendemain de Charleroi. Cette désorganisation a d'ailleurs été une des principales causes de toutes les longues souffrances endurées par nos populations. À l'arrivée des Allemands à Saint-Quentin (où ils trouvèrent le 10^e régiment territorial à l'exercice !) le Sous-Préfet quitta cette ville dans une automobile que pilotait notre ami Georges Leduc, brasseur.

Après bien des détours par Ham et Noyon, car les routes étaient encombrées de troupes battant en retraite et de convois de toutes sortes, le Sous-Préfet de Saint-Quentin arriva à Soissons où il apprit que M. Leullier, préfet, et les services de la préfecture s'étaient repliés sur Château-Thierry. Il se rendit donc à Château-Thierry où après avoir fait une visite au préfet il se disposait à prendre quelques instants de repos. Mais vers dix heures, M. Leullier le fait demander. Le Préfet de l'Aisne venait de recevoir une communication de la Présidence du Conseil qui lui faisait part que M. Poincaré, Président de la République, s'intéressant aux pastels de La Tour, avait téléphoné à Saint-Quentin pour prendre des mesures en vue du sauvetage des fameux chefs-d'œuvre. Le bureau de poste de Saint-Quentin ayant répondu à l'appel téléphonique de l'Élysée, M. Poincaré en avait conclu que Saint-Quentin n'était pas envahi et il avait prié les Beaux-Arts d'envoyer un camion automobile à Saint-Quentin tandis qu'il demandait à l'Intérieur de donner des instructions au Sous-Préfet pour le déménagement. Quand M. Leullier reçut la communication de M. Viviani, président du Conseil, le Préfet de l'Aisne ne manqua pas de répondre à M. Viviani que les allemands étaient à Saint-Quentin. Comme le président du Conseil insistait, fort de l'assurance que lui avait donné le président de la République, M. Leullier protesta de la sûreté de ses informations en ajoutant que le Sous-Préfet de Saint-Quentin venait d'arriver à Château-Thierry après avoir quitté sa sous-préfecture quelques minutes avant l'arrivée de l'ennemi.

« Alors que me raconte Joffre ! » s'exclama M. Viviani.

Étonnez-vous, bonnes gens du Nord, que vos administrateurs n'aient pu vous prévenir de l'arrivée de l'ennemi quant il apparaît que le Président du Conseil lui-même n'était pas exactement au courant de la marche des événements militaires ! Bref, le Sous-Préfet de Saint-Quentin reçut l'ordre d'aller procéder au sauvetage des tableaux de La Tour. Quoique convaincu de l'inutilité de sa démarche, il repartit immédiatement. Leduc tint à le conduire dans sa voiture et lorsque les deux hommes arrivèrent à quelques kilomètres avant Saint-Quentin, ils furent salués par les coups de fusil des Allemands. Le Sous-Préfet fut blessé et Leduc réussit en rampant à travers les champs de blé non fauchés à le faire transporter à l'hôpital.

Nous apprîmes dans la suite que M. Poincaré avait bien téléphoné à Saint-Quentin alors que les Allemands occupaient déjà la ville. Les communications téléphoniques n'avaient pas été coupées et un ouvrier des PTT se trouvant au central téléphonique avait répondu à la demande : « c'est bien Saint-Quentin ? Parfaitement ». Le Président de la République sans pousser plus loin l'interrogatoire en avait conclu que les Français étaient encore à Saint-Quentin, et le Président du Conseil, inexactement informé par le généralissime n'avait pu que le confirmer dans cette opinion.

C'est bien cette façon de procéder de l'autorité militaire, dédaigneuse des autorités civiles et qui se refusait à donner le moindre renseignement aux administrateurs de nos régions, sous-préfets ou maires, qui fut cause qu'une grande partie de la population fut surprise par l'ennemi et reste plus de quatre années sous sa domination.

Mais tous ces divers travaux d'organisation des services municipaux, de ravitaillement, les soucis financiers, tous les dangers que chacun de nous court à chaque instant, tout cela ne distrait pas notre esprit de l'examen de la situation militaire en général, et de celle de Soissons, en particulier.

Les bruits les plus contradictoires circulent parmi la population. On se met à espérer qu'une offensive locale ne va pas tarder à nous dégager et éloignera de notre voisinage un ennemi gênant. Nous assistons avec joie à la reconstruction par les Anglais de deux ponts sur la rivière ; un pont de bateaux doublant le pont Saint-Waast et à quelques centaines de mètres en amont une passerelle sur tonneaux. D'autre part, nous apprenons avec satisfaction que la grosse artillerie anglaise est en train de s'installer aux arrières immédiates de la ville. Il se confirme de toutes parts, et ces préparatifs nous font ajouter foi aux bruits qui circulent, que l'armée va tenter un mouvement en avant. Ce ne sera pas chose facile, l'expérience nous le prouvera car les Allemands sont très solidement installés sur la chaîne des collines qui domine l'Aisne au Nord.

C'est à ce moment que se forme cette fameuse légende des carrières du Soissonnais ; on se souvient que nous avons déjà mentionné l'absurdité de l'accusation portée à leur sujet, avec une légèreté coupable, contre l'honorable M. Becker. Dans tous les récits autorisés par la censure, dans tous les journaux, on va tenter de faire croire au pays et au monde entier que si nos armées sont arrêtées à cet endroit, c'est que les Allemands ont trouvé fort à propos une série de carrières dans lesquelles ils ont organisé de solides abris contre les coups de notre artillerie. Or, s'il est exact que sur nos collines du nord de Soissons sont exploitées quelques carrières, dont quelques unes sont d'ailleurs à ciel ouvert, elles sont loin, les unes et les autres de former une chaîne ininterrompue de redoutes naturelles. La vérité est plus simple. Les Allemands se sont arrêtés au moment où ils se sont rendus compte que nos armées - exténuées par l'effort qu'elles avaient fourni, de Charleroi à la Marne et lors du redressement de la Marne - ralentis-

saient leur poursuite. Ils se sont alors installés au nord de l'Aisne de façon à ne pas avoir de rivière sur leurs arrières immédiats, s'ils n'avaient cherché que des carrières pour se retrancher, ils en auraient trouvé d'aussi spacieuses et de plus nombreuses encore au sud de l'Aisne. On a parlé aussi d'un aménagement préalable de ces carrières, aménagement qui aurait été préparé dès avant la guerre. Tout cela n'est que pur roman du plus mauvais goût d'ailleurs et de la plus pauvre imagination. Certes, je n'ai pas la prétention d'être un stratège et de savoir la pensée secrète de nos ennemis. Je n'affirme donc pas que les Allemands ne savaient pas par avance le profit qu'ils pourraient, en cas de retraite, tirer de ses abris naturels. Mais quand nos journalistes, nos officiers, expliquaient à l'opinion publique, l'arrêt sur l'Aisne par l'aménagement préalable des carrières du Soissonnais, tous ignoraient d'une façon complète la topographie de nos coteaux et la situation même de ces fameuses carrières. J'ajoute qu'il n'était pas avant guerre possible d'habiter régulièrement ces carrières où la température glacée l'été et trop chaude l'hiver aurait été fatalement une cause de maladies pour leurs occupants. Je me suis persuadé que si, les 11 et 12 septembre 1914, nos troupes avaient eu encore assez de mordant pour poursuivre l'ennemi, celui-ci malgré tout l'attrait que pouvaient lui offrir les grottes de Pasy ou les carrières de Crouy n'aurait pas eu le temps de choisir sa position et se serait retranché là où il aurait pu, au hasard de la retraite, sur l'Ailette ou ailleurs. D'ailleurs, malgré tout, la situation ne paraissait pas inexpugnable à notre état-major, puisque chaque jour pour ainsi dire, nous assistons à des préparatifs ou à des tentatives pour déloger les Allemands.

De nombreux coups de main et des sondages sont opérés par l'armée tout autour de Soissons. J'ai pu suivre tout particulièrement les admirables efforts de nos troupes pour reprendre aux Allemands ces crêtes qui leur permettaient d'avoir une vue trop directe sur la vallée de l'Aisne. Près de la mairie, dans les maisons Ringuier et Rouzé, était cantonnée une compagnie de sapeurs-mineurs. J'avais dû pour leur subsistance, notamment pour le sel et pour le sucre, avoir quelques rapports avec eux, rapports qui étaient devenus d'autant plus cordiaux que j'étais un ancien du génie. Cette compagnie était commandée par deux jeunes lieutenants, remplis d'ardeur et fort aimés de leurs hommes. La tâche de ces braves sapeurs au début de la guerre - alors que l'art de se battre sous terre était encore à ses débuts - était extrêmement périlleuse. Il s'agissait pour eux d'aller installer entre la première tranchée française et la première ligne boche des réseaux de fils de fer barbelés et cela à l'aide des moyens les plus rudimentaires : piquets et maillets. La nuit, à 50 mètres de l'ennemi, nos sapeurs devaient planter leurs piquets en terre en frappant dessus avec des maillets. Ils devaient fatalement attirer l'attention de l'ennemi qui les canardait alors à bout portant. Ces réseaux à peine posés, nos sapeurs étaient souvent commandés pour partir avant la première vague d'assaut afin de préparer des passages que l'on pratiquait à cette époque à l'aide de cisailles. Cette mission n'était pas moins périlleuse que la précédente puisqu'elle devait être accomplie à quelques mètres de l'ennemi, sous le feu de

ses fusils. Beaucoup de ces braves furent victimes de leur dévouement et de l'inexpérience que les grands chefs eux-mêmes avaient de cette guerre de tranchées - car ce n'est que bien plus tard qu'on imagina des piquets de fer se posant sans bruit et des explosifs capables de détruire les réseaux ennemis. Ce n'est pas sans un véritable serrement de cœur que nous voyons chaque matin les sapeurs revenir de leur expédition et que nous assistions à la diminution de leur effectif.



Vue du secteur allemand (Fond Vergnot)

Mais la ville elle-même n'est pas transformée en camp retranché. Nos rues ne sont point, comme on l'a dit et écrit : « coupées par des tranchées et des barricades, comme si l'on s'attendait à un essai de retour des Allemands dans la ville ». Il semble au contraire que l'initiative des opérations doive rester dans notre camp et l'activité que déploient les troupes cantonnées dans la cité, notamment les Anglais, donne confiance à la population qui espère voir bientôt se terminer son martyre. Je voudrais me garder dans ces notes écrites sans prétention de faire de la polémique et d'empiéter sur le domaine politique. Il me sera bien permis toutefois de m'étonner qu'un auteur qui a fait paraître un gros volume sur le « Martyre de Soissons » se soit fait le complaisant écho de tous les racontars et ait accepté, comme parole d'Évangile, les allégations ultra-fantaisistes d'un pamphlétaire royaliste. C'est ainsi qu'il est affirmé dans son volume que les Allemands s'étaient assurés en pleine paix une ligne de retraite inexpugnable et que notre État-major ne pouvait ignorer ces intentions. C'est ainsi qu'il est affirmé encore que ces fameuses carrières du Soissonnais avaient été disposées par les Allemands en vue de la défensive, plusieurs années avant la guerre. La preuve, dit l'auteur, c'est que celui qui expose ces faits est l'homme du monde le mieux renseigné sur tous ces agissements qui ont précédé cette terrible lutte. Bref, s'il faut en croire, M. Léon Daudet, pour ne pas le nommer, ce serait M. Mumm, de Reims, qui aurait aménagé ces carrières du Soissonnais. Tous les habitants de la

région savent maintenant que ces affirmations sont du véritable roman et l'on regrette de voir un talent comme celui de M. Daudet s'amuser à de pareilles facéties. Il n'est pas vrai qu'aucun de nos compatriotes se soit fait avant la guerre le docile instrument de nos ennemis. S'il y a eu des traîtres, on n'en peut trouver ni à Soissons ni dans les environs. Tout le monde ici a fait son devoir - à quelque parti qu'on ait appartenu. L'impartialité doit être le premier devoir de l'historien - et dans ces pages où je m'efforce d'apporter ma modeste contribution à l'œuvre de ceux qui jugeront nos générations, je m'attache surtout à ne pas faire acte de partisan. Laisser peser le soupçon sur des citoyens qui ne pensent pas comme vous, c'est à mon sens une mauvaise action.

L'autorité militaire, infatuée de sa toute puissance, vexée de sa désillusion en présence de la résistance des Allemands à laquelle elle ne s'attendait pas à la porte de Soissons, voyait trop souvent dans le civil un ennemi prêt à se faire l'agent des Allemands. J'ai déjà narré sur ce sujet des anecdotes instructives. Pour beaucoup de militaires en effet, comme nous nous trouvions à quelques centaines de mètres des Allemands, nous étions aussi boches qu'eux et prêts à leur livrer tous les renseignements que nous pouvions posséder. C'est ne perpétuant ces légendes absurdes que l'on rend illusoire cette union sacrée que l'on exalte cependant dans se discours. Prétendre dans une œuvre d'histoire locale que les politiciens de France endormaient la nation en chantant des hymnes à la paix et que les Chambres rognaien les crédits demandés pour la défense nationale, c'est dénoncer - et injustement - à la vindicte publique une catégorie de citoyen qui n'est pas plus responsable de la guerre et de ses désillusions du début, que je ne puis être responsable d'une éclipse de lune. On pourrait instituer un débat sur ce point et affirmer qu'à côté du Parlement qui avait le devoir de préparer la paix il y avait des militaires payés pour préparer la guerre. Parmi ces derniers, beaucoup n'ont-ils pas été au dessous de leur tâche ? Mais l'heure n'est point venue de « la révision des couronnes » comme disait un jour à la Chambre des députés M. Franklin-Bouillon. Ce n'est pas d'ailleurs le lieu de faire, dans ce modeste récit, le procès de notre état-major ou de nos stratèges. Je me déclare sur ce point incompetent.

Cette fin de septembre 1914 fut donc telle que je l'ai décrite. Chaque jour apportait avec lui sa série de nouvelles, tantôt bonnes, tantôt mauvaises. Et tout à tour nous passions de l'effolement à l'espérance. Nous entendions avec joie que nous ne dissimulions pas les racontars les plus enfantins qui nous rapportaient les propos de tel ou tel général. Un matin nous entendions dire que le général Franchet d'Esperey a déclaré : « Ce ne sera pas long ! aujourd'hui, je nettoie la Marne, demain je purge l'Aisne ». Le général Maunoury aurait tenu un langage à peu près semblable et M. Leullier, notre Préfet d'alors, devenu depuis Préfet de police, se préparerait à réintégrer sa préfecture de Laon. Une grande offensive se préparerait qui, de son gigantesque effort, culbuterait les armées ennemies, nous débarrasserait des Allemands qui sont logés à nos portes et peut-être bien amè-

nerait la fin de la guerre. Mais les communiqués officiels que nous lisons avec avidité dans les journaux sont moins enthousiastes ; ils se bornent à parler d'engagement sans importance et leur littérature imprécise était vivement toutes nos espérances. Les canonnades qui ont lieu de temps à autre sont de simples duels d'artillerie entre les partis opposés sans que la situation se trouve au bout du compte modifiée. Puis on nous explique - car à cette heure chacun est devenu un peu stratège - que les plans primitifs de la grande offensive ont été modifiés et que c'est le général de Castelnau, célèbre pour sa défense du Grand-Couronne de Nancy, qui prend le commandement des troupes qui vont libérer la région. Bref, nous passons ainsi de l'enthousiasme au découragement ne sachant à quel sentiment nous arrêter définitivement.

La vie est loin d'être gaie à Soissons pour les habitants qui y sont encore. Je comprends fort bien que tous les arrêtés émanant de la mairie ou de l'autorité militaire, rendent l'existence peu agréable. Mais les circonstances exigeaient une discipline à laquelle d'ailleurs, sauf de rares exceptions, chacun se pliait de bonne grâce. Soissons, dont à la vérité, les épreuves ne faisaient que commencer, fit montre dans ces heures douloureuses, d'une parfaite tenue morale. Somme toute, c'était, à travers toutes les désillusions, tous les écœurements, l'espoir qui dominait en nous. On croyait à la victoire, à cette victoire qu'on ne devait tenir enfin que quatre années plus tard, comme en une certitude absolue, en un soleil lointain, invisible mais dont les rayons vous réchaufferaient et dont la lumière nous éclairerait.

Nous avons précédemment expliqué dans quelles circonstances M. Desessard, alors secrétaire de la mairie, avait quitté Soissons en compagnie de M. Givais, commissaire de police, le jour de l'entrée des Allemands dans la ville. En l'absence du secrétaire général on avait dû réorganiser les services de la mairie avec le personnel dévoué qui était resté à son poste. Au début, l'absence de M. Desessard nous avait quelque peu gênés, mais grâce à la bonne volonté qu'ils apportaient dans l'accomplissement de toutes les tâches que je leur confiais, mes collaborateurs de la mairie, aidés de quelques secrétaires bénévoles, ne tardèrent pas à être au courant de l'administration et à rendre à la ville les plus grands services. Aussi, quand M. Desessard apparut un jour à l'Hôtel de Ville déclarant qu'il voulait reprendre son poste par ordre du maire - il parlait vraisemblablement de M. Becker qui, à cette époque d'ailleurs, n'était plus maire de Soissons - ce fut une stupeur, une véritable révolution à la mairie. Les anciens collaborateurs de M. Desessard ne lui pardonnaient pas de les avoir abandonnés dans un moment difficile et ils s'opposaient formellement à le voir reprendre la direction des services, alors qu'ils avaient assurés avec compétence et dévouement la marche des affaires pendant son absence. Je dus intervenir et m'attachai à faire comprendre à M. Desessard qu'en présence de cet état d'esprit, dans la crainte d'incidents qui ne manqueraient d'éclater et de se renouveler, et de jeter la perturbation dans l'administration de la ville, il valait mieux pour lui et pour tout le monde qu'il

s'abstint momentanément de venir à la mairie. Je lui laissai d'ailleurs espérer que le temps ne tarderait pas sans doute à apaiser les esprits et qu'alors nous avisions à la situation. M. Desessard m'écrivit une longue lettre dans laquelle il m'expliquait de nouveau comment à la suite des départs de MM. Becker, maire, Debruyère, adjoint, Descambres, président du Comité de secours et de nombreuses notabilités, il avait cru que sa présence à Soissons n'était plus utile. Le secrétaire général me faisait part en outre de son intention de regagner Paris et il me donnait son adresse pour le cas où nous aurions à faire appel à ses services. Sur cette lettre, que je relisais récemment, j'ai écrit en forme d'annotation :

« J'ai dit à MM. Desessard et Givais que, dans les circonstances actuelles, et étant donné l'état des esprits, leur absence antérieure pouvait être commentée de façon défavorable et puisque nous avons reconstitué les services, le les priais de s'abstenir provisoirement afin de ne pas me créer de complications ».

M. Desessard revint néanmoins à la charge quelques jours plus tard : le 30 septembre. Les incidents ce jour là se renouvelèrent aussi violents sinon plus que lors de sa première visite. Je prie alors le secrétaire général de rester dans l'appartement où je lui conseille de mettre en ordre les documents ayant trait à la période d'août 1914. J'espérais toujours que le calme reviendrait et qu'il me serait possible d'employer le secrétaire général que, malgré tout et en dépit même des suggestions de M. Leullier, je n'avais pas voulu révoquer, afin de ne pas prendre de mesure irréparable. C'est à ce moment que les services de la mairie durent évacuer leurs bureaux par suite de la fréquence des bombardements. Ils s'étaient tassés tant bien que mal dans le vestibule qui, à notre avis, devait constituer un abri, moins précaire et donner plus de sécurité. Le secrétaire général obligé de traverser le vestibule pour se rendre au commissariat de police où M. Givais donnait asile à M. et Mme Desessard, était à chacune de ses apparitions l'objet de véhémentes protestations. Il se rendit compte qu'il valait mieux, dans l'intérêt du bon ordre, qu'il s'installât définitivement au commissariat. C'est là que le 26 novembre il fut mortellement atteint dans les circonstances suivantes que nous rappelons d'après le procès-verbal qui fut dressé de cet accident malheureux par la police :

« Le 26 novembre 1914, à 15 h 30, au cours d'un bombardement, un obus a explosé dans le cabinet de M. Givais, où il a pénétré en faisant un trou sous la fenêtre de cette pièce. M. Givais se trouvait dans son bureau en compagnie de M. et Mme Desessard. Mme Givais se trouvait dans une autre pièce contiguë. Dans le bureau de la sûreté, séparé de ce cabinet par un couloir, étaient présents, MM. Echouen, inspecteur de la sûreté générale ; Douel Meuneir, Forget, Grandremy et Caubissens. Au bruit de la détonation et des cris provenant du cabinet

de M. Givais, toutes les personnes ci-dessus citées pénètrent difficilement dans cette pièce et retirent de dessous les décombres, M. Givais, blessé au dessus du menton, au genou, et aux yeux. M. Desessard qui avait les deux jambes broyées au dessous des genoux et une forte blessure à l'arcade sourcilière droite. Enfin, Mme Desessard qui avait la figure ensanglantée et se plaignait d'une douleur au bras droit. Les blessés furent transportés aussitôt à l'hôpital de Soissons dans une automobile conduite par un aviateur de l'escadrille Blériot. M. Desessard ne survécut pas à ses blessures ».

Quelques jours auparavant, un obus était déjà tombé sur le commissariat et avait sérieusement endommagé les étages supérieurs. Le commissariat était d'ailleurs situé près de la cathédrale qui, déjà à cette époque, était visée - et souvent atteinte par les artilleurs boches.

Les opérations militaires tentées dans ces moments, si elles ne sont pas de grande envergure, sont néanmoins assez actives. De fréquents coups de main sont tentés, vers Cuffies notamment, afin de dégager le nord de l'Aisne. Aussi la situation des habitants de Cuffies - comme de tous ceux qui se trouvent sur la ligne de feu - est-elle peu enviable. Déjà ils ont dû se réfugier dans les habitations ouvrières de la verrerie de Vauxrot, et M. Louis Deviolaine, maire de Cuffies, vint à maintes reprises nous demander à la mairie de Soissons, du pain et quelques aliments car le ravitaillement de sa commune était difficile. Nous avons même de concert avec le dévoué maire de Cuffies organisé une corvée de ravitaillement qui fonctionnait régulièrement entre Vauxrot et Soissons malgré le danger que couraient à chaque expédition les courageux citoyens qui assuraient ce service.

Un beau jour, nous apprenons que l'armée a décidé brutalement l'évacuation de Vauxrot. Les braves gens qui avaient tenu à rester chez eux furent amenés à Soissons entre une double haie de sentinelles et parqués toute une longue journée sous le marché couvert où nous leur fîmes distribuer de quoi se sustenter quelque peu. Ceux qui les ont vu se souviennent encore avec émotion du spectacle lamentable qu'offraient ces pauvres gens, arrachés de chez eux et traités, pour avoir poussé l'amour du foyer jusqu'à l'héroïsme, comme de vulgaires criminels. Ils furent ensuite embarqués dans des camions militaires et de Soissons furent évacués jusqu'en Bretagne où ils apprirent à leurs dépens que la « solidarité nationale » thème de discours pompeux, n'était pas toujours pratiquée à l'égard des malheureux enlevés de chez eux et ne passait pas automatiquement dans les actes. Il est pénible d'ajouter que ces évacués avaient été considérés comme « indésirables » et traités comme tels par l'armée. Des lettres navrantes m'arrivèrent d'ailleurs après leur départ qui m'exposaient la situation lamentable où les avait placés cette réputation injustifiée.

Les évacuations et les préparatifs fiévreux auxquels nous assistons, les bruits qui circulent en ville et que colportent d'ailleurs les officiers eux-mêmes,

nous font penser que, sans doute, l'autorité militaire est résolue à élargir la tête de pont installée au nord de l'Aisne.

Nous allons donc enfin sortir de la stagnation dans laquelle le secteur se trouve plongé depuis le 15 septembre : nous allons enfin pouvoir respirer librement, vivre sans la perpétuelle appréhension, de voir revenir les Allemands s'installer d'une heure à l'autre dans la ville. Des troupes nouvelles arrivent en renfort, notamment des contingents d'artillerie de gros calibre, qui s'installent aux environs de Soissons. Évidemment, il va se passer quelque chose.

Les Allemands, de leur côté, ne sont pas sans remarquer ces préparatifs. Leurs avions sillonnent l'air plus fréquemment et plus longuement et laissent tomber des bombes dans tous les quartiers, cherchant sans doute à semer la panique ou la démoralisation chez les habitants ou parmi les troupes, ou bien à entraver l'organisation de l'attaque prochaine.

Les bâtiments de l'hôpital, sur lesquels cependant est hissé le drapeau de la Convention de Genève, sont atteints en plusieurs endroits. Aussitôt le duel d'artillerie recommence avec une nouvelle fureur et les ripostes des Allemands font, hélas ! encore des victimes parmi la population et surtout parmi les enfants. Ému de ces hécatombes qui attestent une fois encore la barbarie systématique avec laquelle les Allemands sont décidés à poursuivre la guerre, je publie une affiche pour recommander, comme cela a été fait plusieurs fois, aux habitants de circuler en ville le moins possible et surtout de ne pas se grouper.

L'état-major lui-même - et ceci faisait partie vraisemblablement de son plan de préparation d'une offensive - m'envoie l'ordre de faire évacuer tous les



Evacuation des enfants, décembre 1914 (Fond BDIC)

enfants au-dessous de 14 ans. Les mêmes instructions sont données pour toutes les communes environnantes qui sont comme Soissons dans la zone soumise au bombardement de l'artillerie ennemie. Cette évacuation que je prépare avec le Sous-Préfet ne va pas sans d'énormes difficultés. Les familles hésitent à se séparer de leurs enfants. Plus d'une mère se demande si elle doit abandonner ses enfants pour rester gardienne du foyer familiale. Douleureuse alternative. Laisser partir ses petits on ne sait vers quels destins, et ne pas les accompagner pour conserver intact ou à peu près le patrimoine que, d'ailleurs une bombe aveugle pourra ruiner le lendemain ; ou bien partir avec les enfants, abandonner tous les meubles, tous les chers souvenirs, aller vers les paysages inconnus où peut-être l'on sera accueilli avec des figures revêches, où l'on trouvera difficilement à gagner sa vie. Combien de mères ont pleuré en ces heures angoissantes dans l'incertitude de partir auquel elles devaient finalement se résigner.

Après un recensement minutieusement fait, nous sommes obligés, Douel et moi, de voir ces malheureuses mères, pour les engager dans leur intérêt même, à se conformer à l'autorité militaire. Mais beaucoup préfèrent s'en aller par leurs propres moyens, après que je leur eus donné l'assurance que je veillerais de mon mieux sur leurs maisons et sur leur mobilier. Je groupe les autres enfants sous la direction de Mme Gladieux, institutrice, à qui je recommande instamment de faire tout le nécessaire pour que ces petits malheureux soient bien casés et qu'ils ne manquent de rien. Il est suffisamment triste d'être séparés de leurs parents. Mme Gladieux m'a rendu compte de cette mission aussitôt l'arrivée dans l'Ouest où furent évacués nos enfants et où elle resta pendant un assez long temps. Les enfants des hospices et de l'orphelinat de Saint-Vincent de Paul furent emmenés dans les régions de Nogent le Rotrou où ils furent reçus très cordialement par notre ami et compatriote le Sous-Préfet Maurice Dussolon.

Les vieillards de l'hôpital furent également évacués dans un établissement hospitalier de la Savoie. Je profite de ces circonstances pour nous débarrasser de quelques femmes pour lesquelles certains de nos poilus dévalisaient les maisons abandonnées afin de se concilier à bon compte leurs bonnes grâces. Avant de laisser partir les enfants, nous avons pu, grâce à la générosité de différentes œuvres alimentant notre Comité de secours, distribuer à ces pauvres petits quelques vêtements chauds car notre Comité de secours, à travers toutes les difficultés, à travers toutes les émotions tragiques de cette époque, poursuivait inlassablement son œuvre bienfaisante. Il était alimenté - comme nous l'avons déjà dit - par plusieurs sources différentes : d'abord par le Comité de secours national présidé par M. Hanoteaux qui nous faisait régulièrement parvenir des vêtements et des aliments ainsi que des secours en argent. D'autre part, les démarches faites par Mgr Péchenard réussissaient à faire entrer dans notre caisse des sommes importantes. A ce sujet je me souviens qu'un jour, une somme de dix mille francs, je crois, faillit ne pas arriver à destination. C'était que, parmi les « dilettants » des organisations sanitaires civiles, s'étaient glissées, autour des dames infirmières, cer-

tains chevaliers d'industrie qui appliquaient trop souvent l'adage bien connu que « charité bien ordonnée commence par soi-même » .

Le départ des enfants et des vieillards nous cause cependant un véritable soulagement, car, lors de chaque bombardement, nous ne pouvions nous empêcher de penser avec effroi aux enfants inconscients du danger qui, par leur insouciance même, se désignaient comme les victimes de la mitraille aveugle. Il ne faut pas oublier, en effet, que si notre armée harcelait sans cesse l'ennemi, ce dernier nous rendait avec prodigalité la monnaie de notre pièce et que, dans l'esprit de ceux qui dirigeaient le bombardement, la ville de Soissons était toujours considérée comme otage.

C'est au cours d'un de ces tirs de représailles que des bombes incendiaires mirent le feu au Palais de Justice. Nos magistrats, il est vrai, s'étaient vus affecter la résidence d'Oulchy-le-Château mais, en fait, ils étaient le plus souvent à Soissons pour l'exercice même de leurs fonctions. Le Tribunal et le Parquet étaient d'ailleurs réduits à leur plus simple expression par suite de la mobilisation de M. Mabit procureur de la république et des juges. M. Dubuquoy représentait le Tribunal et M. Massié le Parquet. La greffe était assurée par MM. Aubel et Buisson. Allumé en plusieurs endroits, l'incendie fait rage immédiatement et comme d'habitude, notre petit service d'incendie est aussitôt sur les lieux avec les pompes traînées à bras. Par bonheur ce jour là, les magistrats et greffiers se trouvaient à Soissons. Grâce à M. Dubuquoy, Massié, Aubel et Buisson, on put organiser rapidement le déménagement des archives qui furent transportées à la chaîne dans ce qui restait de l'immeuble de l'Enfant-Jésus et à la Mairie. Malgré le



Incendie rue St Martin après un bombardement (Fond BDIC)

bombardement ordinaire des boches sur le foyer même, les sauveteurs, au risque de leur vie, réussirent à maîtriser l'incendie et purent ainsi sauver d'une destruction certaine les actes d'état-civil, et les autres précieuses archives du Tribunal.

Nous nous rendons compte maintenant, après la tourmente, de l'intérêt qu'il y avait à sauver ces archives, étant donné qu'elles constituaient le double des archives communales qui furent complètement détruites dans la plupart des communes de notre arrondissement. Ce n'est donc pas en vain que se sont dévoués une fois de plus nos pompiers volontaires, nos agents de police et de l'octroi ainsi que le personnel de la mairie et nombre de nos concitoyens. D'ailleurs cet incendie dont nous avons gardé un souvenir plus précis que nombre d'autres - parce qu'il s'agissait cette fois sans doute d'un immeuble plus connu, n'est pas le seul hélas ! que nous ayons eu à combattre durant cette période de préparation militaire et de duels d'artillerie. Combien d'autres maisons, qui n'étaient pas des édifices publics importants, furent également anéanties.

Combien de victimes aussi dont nous eûmes à déplorer la perte. Voici d'après les registres de l'état-civil le nom des personnes tuées durant ces trois mois de fin 1914. Déjà au cours de notre récit, nous en avons mentionné quelques uns ; ils sont reproduits ici avec l'indication officielle du jour du décès et celle de la cause officielle de leur mort.

31 août : Godde, Marie-Amélie, épouse Lepoint, 48 ans, chute d'une pierre provenant du pont du Mail qu'on a fait sauter.

1^{er} septembre : Mérice Marie-Hernance, épouse Martin, 52 ans, balle reçue lors de l'arrivée des allemands.

1^{er} septembre : Déhu Louis Hernest, 51 ans, tué par une sentinelle allemande.

1^{er} septembre : Coudret Paul-Albert, d'Aly, 37 ans, plaie perforante de l'abdomen.

3 septembre : Gilbert Céline-Adéline, 72 ans, paraît avoir été assassinée.

11 septembre : Lequéry Edouard, de Chouy, 51 ans, plaie perforante de l'abdomen.

13 septembre : Waroqueaux Jules-Antoine, 41 ans, éclat d'obus allemand.

14 septembre ; Collin Émile, 39 ans, perforation des intestins.

18 septembre : Dugué Jules, de Damard, 46 ans, éclat d'obus.

18 septembre : Josselin Berthe, épouse Denont, 32 ans, éclat d'obus.

18 septembre : Dame Venet-Caustier, de Villeneuve, 26 ans, éclat d'obus.

18 septembre : Just Denise, 10 ans, éclat d'obus.

19 septembre : Guénet Désiré-Émile, 47 ans, éclat d'obus.

12 octobre : Voland Zélia, épouse Tordeux de Vénizel, 32 ans, plaie perforante de l'abdomen par balle.

16 octobre : Nouvion Alphonse-Édouard, de Billy, 45 ans, fracture compliquée de la jambe.

25 octobre : Eloy Paul Gustave, 27 ans, perforation de la tête par balle.

3 novembre : Bussy Marie Eugénie Juliette, 42 ans, éclatement d'obus.

3 novembre : Rollet Anatole Louis, 51 ans, éclatement d'obus.

3 novembre : Rollet Louis Désiré, 4 ans, éclatement d'obus.

4 novembre : Glise Marie-Louise, 23 ans, arrachement du bras et hémorragie.

4 novembre : Veckmann Marcel, 13 ans, fracture du crâne.

5 novembre : Meiss Paul Albert, 53 ans, plaie du cou par éclat d'obus.

5 novembre : Gilbert Marie, 20 ans, fracture du crâne.

14 novembre : Guillochon Joseph Marie Désiré, 39 ans, écrasement par obus.

14 novembre : Buchaillet Frédéric Gabriel, 50 ans, éclatement d'obus.

21 novembre : Poulet Henry, 56 ans, éclatement d'obus.

21 novembre : Foy, 55 ans, éclatement d'obus.

21 novembre : Barbier Éliisa, veuve Radde, 73 ans, écrasement (écrasée sous sa maison démolie par un obus).

21 novembre : Dufour Aurore, veuve Lafontaine, 74 ans, éclatement d'obus.

27 novembre : Desessard Albert, 48 ans, écrasement de jambes.

2 décembre : Pageol Léon Ludovic, 64 ans, éclatement d'obus.

Mais cette liste est encore incomplète car elle ne comprend pas les nom-

breuses personnes de diverses communes de l'arrondissement qui furent blessées à Soissons, qui succombèrent chez elles et qui ne furent par conséquent inscrites sur nos registres. Et puis ceux-ci mêmes, à travers toutes les vicissitudes qu'ils ont subies, offrent-ils toutes les garanties de parfaite exactitude ?

LA BATAILLE DE CROUY

Les préparatifs d'attaque ne font plus de doute pour personne. Des troupes marocaines font leur entrée en ville : nous admirons leur joyeuse allure. Des états-majors se rapprochent : on réorganise les hôpitaux et les ambulances; bref on a la sensation que la bataille est imminente. Le 25 décembre se dessine une attaque de plus grande envergure que les coups de main auxquels nous avons jusqu'à ce moment assisté.

Nous sommes peu renseignés par l'autorité militaire sur l'ampleur de l'opération et les résultats obtenus : néanmoins à la vigueur de la riposte allemande, au spectacle des blessés, assez nombreux qu'on évacue, nous supposons que l'action engagée a été sérieuse. Cependant nous sommes portés à croire qu'elle n'a pu être poussée à fond car une accalmie relative ne tarde pas à lui succéder. Ce n'est que partie remise, car quelques jours après commence la véritable bataille de Crouy, qui est en vérité la première bataille de Soissons.

Parmi les officiers qui prirent part à cette action mémorable pour nos Soissonnais, nous avons eu la bonne fortune de retrouver un commandant du 231^e d'infanterie qui séjourna avec son régiment à Soissons du 13 septembre 1914 au 1^{er} mai 1915*. Cet officier supérieur qui a gagné son cinquième galon au cours de la campagne a bien voulu nous confier son « journal » dans lequel nous avons puisé les relations suivantes qui ne manqueront pas d'intéresser nos concitoyens.

« L'ordre du jour que j'attendais est arrivé ce matin. Le 8 janvier 1915, le 231^e quitte Berzy dans l'après-midi afin d'arriver la nuit sur la rive gauche de l'Aisne. Les bataillons séparément, reprennent le même itinéraire qu'ils avaient parcouru huit jours auparavant par une nuit lamentable. A Courmelles, je revois au passage le chef d'escadron Patissier, commandant d'escadron divisionnaire, un assidu du bridge à la Sous-Préfecture, puis Vauxbuin, le faubourg de la gare, coins connus et qui, depuis quelques jours, ont été très éprouvés par l'artillerie lourde ennemie.

« Le 5^e bataillon et 2 compagnies du 6^e bataillon se dirigent par la route de Béthune sur la carrière de la Maison-Neuve, derrière un bataillon du 276^e commandant Bru, qui occupait la première ligne en bordure du plateau et dont la droite s'appuyait à la route de Béthune, les deux autres compagnies du 6^e bataillon de mon état-major s'arrêtent à la Verrerie.

* Il s'agit du Commandant Schneider qui faisait fonction de chef de corps du 231^e R.I. Dans ce régiment combattait Henri Barbusse. Ce sont ces événements de la bataille de Crouy qui ont inspiré son ouvrage "le feu".

« Le général de division avait transporté son poste de commandement sur la route de Béthune dans une petite villa un peu au-delà de la Verrerie et sur le côté opposé de cette route. Lorsque nous y passons, une grande activité règne sur la route ; pose de lignes téléphoniques, cyclistes, estafettes, vont et viennent. Une batterie de 75 se distingue sur la pente en batterie face à la cote 132 mais elle ne tire plus, paraît-il, faute de munitions. Au loin, des fusées s'allument de l'autre côté de Crouy et plus au nord au point où la route de Béthune disparaît après la cote 132.

« Un officier d'état-major m'a arrêté au passage et me conduisit dans une petite pièce de cette villa où il me montra à la lueur d'une bougie une photo assez vague prise par avion et ayant la prétention de situer les tranchées allemandes enlevées le matin même par les marocains et le 51^e bataillon de chasseurs sur la cote 132. Celles de ces tranchées qui m'étaient réservées, figuraient sur le plan en U H I S K L V. Je pris rapidement note, et je traçai un croquis hâtif du terrain en marquant le point où se trouvaient, paraît-il, des cavernes profondes dont l'une, la plus grande, devait servir de poste de secours pendant l'attaque.

« Laisant mes deux bataillons s'organiser aussi bien que possible, j'interrogeai un peu plus longuement le seul officier de cet état-major qui jusque là avait été sympathique aux combattants et les renseignements qu'il put me fournir me furent précieux par la suite. L'ordre me prescrivait de me rendre aussitôt sur le versant sud de la cote 132, de gagner l'emplacement des cavernes où se trouvait le P.C. des troupes d'assaut, le bataillon marocain et le 55^e bataillon de chasseurs, de faire occuper leur front par un de mes bataillons tandis que ces 2 bataillons se tiendraient à leur droite, sur les pentes du côté de Crouy.

« Conduit par un guide, je continuais à suivre la route avec mes agents de liaison jusqu'au chemin qui se trouve en bordure du maigre boqueteau qui s'arrêtait à l'emplacement qui m'avait été indiqué. La lune, que des nuages lourds de pluie avait cachée jusqu'ici se montra à ce moment et je pus me rendre compte de l'endroit où je me trouvais : c'était une sorte de cirque chaotique que coupaient quelques rigoles qui étaient l'amorce de boyaux. Je cherchais à m'orienter afin de pouvoir retrouver ce point avec le 5^e bataillon et ma liaison, je rentrai dans une caverne assez vaste éclairée par une bougie, deux officiers s'y trouvaient avec quelques agents de liaison, tous étendus sur une sorte de banquettes de pierre recouverte de feuilles sèches, je ne pus tirer d'eux aucun rensei-

gnement ; je regardai rapidement mon croquis, c'était bien par le boyau qui passait devant l'entrée de cette caverne, mon futur P.C. que je devais entrer en ligne et gagner avec mes unités les tranchées de la cote 132. Il était 17 heures 30.

« A 19 heures, le 5^e bataillon arrive par compagnie en suivant le petit chemin de terre qui se détache sur la route de Béthune à hauteur du petit boqueteau de la cote 132, celui que j'avais déjà suivi. Le tir violent et sans arrêt de l'artillerie de gros calibre rend les abords de cette sorte de cirque excessivement dangereux ; l'ennemi qui, sous la poussée terrible et habilement préparée par notre artillerie, a du céder du terrain sur une assez grande profondeur, puisque les Marocains sont encore, paraît-il, dans les bois au sud de Crouy, se livre à un tir de représailles qui nous gêne et nous fait des victimes. Engagées les unes à la suite des autres et en file indienne dans ce boyau étroit, les compagnies avancent avec une lenteur désespérante et se séparent à l'origine des tranchées sur le plateau, la 18^e se glissant dans celle qui suit la crête, la 14^e prenant la tranchée de droite qui descend la croupe, la 17^e suivant la 19^e. Mais déjà les tranchées sont encombrées et les hommes s'entassent, s'accroupissent dans la boue pour éviter les éclats d'obus qui rasant le sol. Les effectifs sont bien trop nombreux pour le développement de tranchées et de boyaux ; bientôt toute circulation devient impossible et l'on ne peut savoir où les têtes de colonne se sont arrêtées et c'est désespérant !

« Je finis par apprendre que l'on n'a vu nulle trace de Marocains pas plus d'ailleurs que de chasseurs. Que sont-ils devenus ? Sans aucun doute, ils ont du glisser sur la droite vers le petit bois au bas de la croupe 132. D'ailleurs comment voir quelque chose dans cette nuit noire qu'éclaire seulement l'éclatement des obus sur la plateau ou dans le cirque où arrivent les unités de relève. Comment enfin savoir que l'on est sur l'emplacement désigné ? La 20^e compagnie n'a que quelques escouades engagées dans le boyau central ; le reste est encore dans le bois ; bref, on ne peut plus avancer. Faudrat-t-il donc rester toute la nuit entassés sous la menace des obus qui bouleversent tout ?

« L'artillerie a déjà fait des victimes nombreuses. La lutte à coups de grenades qui se livre en haut des tranchées est tout à fait nouvelle pour nos hommes ; les blessés sont déjà passés de mains en mains et pour aller plus vite, des hommes, des braves ceux-là, n'hésitent pas à monter dans le chaume pour activer l'évacuation de leurs camarades. On ne prend même plus la peine de dégager les

tués ; ce serait courir de trop grands risques. Les cadavres s'enlisent alors petit à petit dans le boue liquide et disparaissent.

« Au poste de commandement, dans cette grande caverne dont le plafond est formé d'une seule dalle de pierre sans assise et à peine soutenue par un maigre pied droit en bois, une seule bougie brûle. A cette pâle lueur, il faut étudier cette mauvaise photographie, chercher à situer le point où l'on se trouve, rétablir les lignes téléphoniques que l'on m'a vaguement tracées au crayon, et qui, à chaque minute, sont coupées par une explosion, car le fil court à l'extérieur sur le sol et, s'il n'est pas brisé par le tir, ne manque pas de l'être par les blessés, les agents de liaison dans leurs allées et venues ou des gradés qui, renonçant à utiliser les tranchées préfèrent patauger dans le champ et risquer leur vie pour sauver celle de leurs hommes.

« Il est dix heures du soir et malgré toutes les tentatives faites, il est impossible d'établir la situation des unités ; les Algériens se fraient difficilement un passage pour arriver au bout des boyaux, dans lesquels l'ennemi est revenu, armé de grenades, les terres éboulées séparent les combattants qui en viennent aux mains dans cette lutte inégale (car nous manquons d'engins) c'est le boche qui a la supériorité. Pour le moins il ne lâche pas la partie.

« Le tir de l'artillerie ennemie redouble d'intensité ; les éclatements se succèdent presque sans interruption ; tout le plateau resplendit d'un sinistre embrasement ; le terre tremble. Un obus lourd - est-ce du 210 ou du plus gros calibre ? - vient de tomber au-dessus de la caverne où je me trouve avec mes téléphonistes. L'énorme pierre qui forme la voûte a bougé ; les téléphonistes ont leurs appareils déplacés, les fils ont été arrachés. Il est exactement 10 heures 15 minutes. La fusillade est vive. En vain, pour savoir ce qui se passe, je tâche d'avancer dans le boyau central ; les hommes sont assis dans le fond boueux, le fusil entre les jambes et ne bougent pas. Des agents de liaison, dont Blaixois et Girault, viennent à travers champs, ils ne peuvent rien préciser, ils ont du ramper pour éviter les coups de fusil qui semblent venir d'assez loin.

« J'étais à plat ventre derrière un morceau de roche, tout au bord du plateau, lorsque mes regards furent attirés par ce qui se passait plus au loin dans le bois, au delà du coude de la route de Béthune ; des feux verts et rouges sillonnent le bois ; on dirait des autos qui viennent et cela avec ordre et régularité. Qu'est que cela peut bien présager ? Sûrement l'ennemi s'est ressaisi ; ce sont des renforts qui lui arrivent à la faveur de la nuit. Un sergent blessé passe à côté

de moi et par lui j'apprends que l'ennemi a tenté une contre-attaque. Mais la lutte dans les boyaux ne lui a pas permis d'avancer ; j'apprends également de lui que les obus boches tombent aussi sur les leurs et leur font peut-être plus de victimes qu'à nous.

« Au bout d'une demi-heure, cette pluie de fer et de plomb a cessé. Leurs artilleurs ont-ils été prévenus de leur erreur ? ou bien manqueraient-ils de munitions comme nous ? Cette accalmie devait être de courte durée ; cette fois leur tir a été rectifié. Les obus tombent sur de vastes entonnoirs où nos hommes avaient cherché un abri et qu'ils ne peuvent plus occuper. Le cirque sur lequel s'ouvrent les cavernes est bien repéré et l'on ne peut plus sortir. Je me demande alors si l'on ne serait pas plus en sûreté dehors que sous cette pierre qui, à chaque explosion, menace de s'effondrer et de nous écraser. Le nombre de blessés augmente et déjà la caverne où se trouvent les docteurs et les infirmiers commence à s'emplier. Sans attendre d'ordres, le docteur Petit évacue comme il peut les moins atteints par le petit bois qui dégringole derrière nous sur le premier coude de la route de Béthune non loin de la Verrerie. Combien y en a-t-il qui ne pourront aller plus loin ? et qui sont condamnés à mourir là ?

« Les appels de téléphone de la division sont pressants. Le commandant voudrait être renseigné exactement et minutieusement. Tout ce que je peux lui dire c'est que l'ennemi déploie la plus grande activité et que sans aucun doute il va chercher à réparer l'échec qu'il vient de subir:

« A ce moment, on m'apprend que le lieutenant Tailleur est tué. Des blessés arrivent encore. Tous ceux qui peuvent marcher fuient cette zone de feu en se jetant dans le bois où l'artillerie tape pourtant sans répit. Des hommes, pris à la 20^e, essaient d'amorcer un boyau de retraite pour gagner ce bois mais on ne peut travailler utilement. Comment le faire quand on ne voit rien ? Est-ce que d'ailleurs cela ne risque pas d'être un effort inutile ? J'appelle le jour avec une impatience fébrile. Oh ! savoir où l'on est, ce que l'on a autour de soi et devant soi ! Tout espoir de tenir ce que les Marocains ont pris n'est pas perdu et dans cette lutte corps à corps où officiers et gradés se disputent la première place, c'est nous qui tenons.

« 9 janvier - Un jour blafard tout mouillé de pluie vient enfin éclairer ce coin où depuis hier matin la lutte a été atroce - une véritable boucherie. L'ennemi ne tire plus que par intermittences et les coups de fusil deviennent plus rares ; de part et d'autre on n'en peut plus. La vue sur un coin d'horizon me permet d'étudier la position où

nous sommes. Il ne reste plus personne autour de mon P.C. ; la 20^e a pu regagner la tranchée de crête fort probablement parce que les effectifs ont fondu et que les anciens occupants ont disparu. La caverne où se trouvent les blessés intransportables est à quelques pas derrière mon abri caverne. Bien des blessés succombent faute de soins chirurgicaux. Le même sort attend ceux qui vont suivre. Les évacuer maintenant, il n'y faut point songer : le moindre mouvement attire le feu des grosses pièces. Notre ennemi n'est pas décemment avare de munitions. Cependant en raison du nombre des pertes subies par le 5^e bataillon et surtout du manque de gradés, le demande sa relève par le 6^e bataillon : ce que j'obtiens.

« Comme pendant la nuit, la division demande des précisions, je lui fournis les quelques indications que j'ai pu recueillir et sur lesquelles elle va s'appuyer pour l'organisation d'une attaque générale afin de dégager Crouy qui se trouve sérieusement menacé. Voilà ce qu'il faut obtenir. Mais le pourra-t-on si on n'améliore pas le sol que les obus ont labouré, retourné pour ne laisser que les traces de boue sans aucune consistance. Les plus courageux ont bien essayé de creuser pour s'enfoncer davantage. Les havre-sacs tout garnis servent alors à consolider cette boue, là où elle est la plus épaisse. Seuls les boyaux étroits et que les obus n'ont pas touchés, peuvent servir de protection. C'est dans ces boyaux que se livre une lutte acharnée. Le sous-lieutenant Deloncle est blessé au cours d'un de ces assauts furieux. Il n'est pas remonté jusqu'à nous et avec les blessés de cette partie de la cote 132, il a gagné le 276^e. Avec de grandes précautions et guidés par les agents de liaison du 5^e bataillon qui, maintenant, connaissent l'itinéraire, les compagnies du 6^e bataillon arrivent par mon P.C. pour s'engager dans le boyau central que j'ai fait approfondir un peu.

« Cette relève ne s'opère pas sans pertes car ce cirque de cavernes est repéré par l'ennemi qui doit savoir que par là doivent déboucher les renforts. Le capitaine Bonhomme qui commande le 6^e bataillon et vient relever le capitaine Bayon a pu se placer avec son poste téléphonique à l'entrée des tranchées de la côte 132 d'où il pourra guider ses unités. Le bombardement devient encore plus terrible lorsque la 23^e compagnie précédée de son jeune commandant, le lieutenant M. débouche du petit bois qui borde le cirque des cavernes. Au moment où cette unité allait s'engager dans le boyau qui devait la conduire sur le plateau même de la côte 132, un obus venait s'écraser contre les roches de cet entonnoir. Quand la fumée se fut dissipée après que ces éclats et la boue nous eurent recouverts, les hommes qui s'étaient jetés par terre se relevèrent les uns

après les autres. Le lieutenant saluait son chef militairement, ce dernier ne devait plus revoir cet officier qui, quelques jours auparavant, était cité à l'ordre pour avoir construit des moyens de passage sur l'Aisne sous un feu d'artillerie des plus meurtriers ».

« La nuit du 9 au 10 fut particulièrement mouvementée. L'artillerie de gros calibre concentrait son tir sur cette cote 132. Mais le commandement va vouloir s'assurer l'occupation du point que nous tenons et, comme indication des points qu'il veut contre-attaquer, il n'aura que les photographies d'avions, photographies vagues, car, par ce temps de brume, les entonnoirs font des tâches qu'il est difficile de distinguer. Ces photographies en somme ne sont pas meilleures que les premières. C'est le lieutenant-colonel Auroux qui, cette fois, va diriger l'attaque. Elle a lieu dans l'après-midi. Elle devait consister à faire sortir les compagnies de leurs tranchées pleines de boue et à s'élaner à la gorge de l'adversaire qui se trouvait sur le bord opposé des entonnoirs et où les nôtres furent reçus à coup de grenades et de mitrailleuses.

« Malgré tout le courage déployé par de jeunes officiers et ces hommes qui depuis deux jours étaient enlisés dans la boue, sans nourriture et sous un bombardement terrible, le résultat fut nul. Cependant, l'honneur était sauf. Nous conservions nos positions, les deux adversaires perdaient des chefs et des hommes dont les cadavres devaient disparaître pour toujours dans la boue de ce champ que des milliers d'obus avaient complètement retourné. Ceux qui avaient échappé à la mort s'étaient laissé glisser sur le ventre ou sur les genoux pour regagner leur trou où beaucoup allaient trouver une mort certaine. Les tranchées M N O P Q restaient en notre pouvoir ; elles nous coûtaient huit officiers tués sur un effectif d'un bataillon et demi, et, le soir vers 8 heures, le docteur Petit venu en première ligne pour y panser sur place un officier mortellement atteint, était décapité par un obus ; son corps disparaissait dans la boue sans qu'on put, malgré quelques heures de recherches, le retrouver. D'avoir point cédé un pouce de terrain malgré les assauts furieux de l'ennemi et surtout malgré sa supériorité en artillerie, était un résultat appréciable. Mais il fallut se maintenir dans ces entonnoirs aux lèvres de boue et dans lesquels les obus faisaient de nombreuses victimes.

« Un ordre de la division prescrivait au génie de nous venir en aide pour nous fournir les matériaux propres à édifier des paravents artificiels. Le soin de nous apporter jusqu'à pied d'œuvre le plancher, les poutres ou madriers devait incomber aux deux compagnies

du 1^{er} bataillon. Malgré toutes les précautions qui furent prises de notre côté, l'ennemi avait aperçu se profilant sur le plateau au clair de lune les silhouettes des fantassins portant les planches sur leurs épaules. Parmi les blessés de cette nuit du 11 au 12, il faut compter deux officiers qui ne devaient plus revenir au régiment.

« Notre contre-attaque du 10 avait montré à l'ennemi que nous n'avions pu compter sur nos réserves qu'il savait être restées de l'autre côté de l'Aisne qu'elles auraient dû franchir le 9, tandis qu'un ordre les retenait sous Berzy le Sec et Vauxbuin. Elles étaient constituées par cette 14^e division qui n'avait plus que pour mission de venir nous relever le 12. L'ennemi avait mis à profit le temps qu'on lui laissait. Il avait concentré le feu de son artillerie sur la côte 132, aussi quand il donnera son assaut il aura tout sous la main pour triompher une troupe prise en flagrant délit de manœuvre.

« Le 12, tandis que le 6^e bataillon se préparera à céder les tranchées au 60^e d'infanterie, deux compagnies du 5^e bataillon sous le commandement du capitaine Bayon, prennent le dispositif d'attaque, attaque qui, comme les précédentes, devait échouer faute de moyens puissants et de troupes fraîches.

« Dans la cour de la distillerie la nuit est très noire. Les bataillons du 60^e qui sont montés en lignes sont déjà sac au dos ; les jeunes sont bruyants et rient des recommandations de prudence qu'on peut leur faire. Cette belle jeunesse en a vu d'autres et n'a plus rien à apprendre. Dans les sentiers boueux et glissants qui permettent d'accéder directement aux positions de la côte 132, les bataillons du 60^e, commandés par le lieutenant colonel Gros, suivent les agents de liaison qui sont venus chercher les compagnies. Dans ce poste-caverne les consignes sont passées à la lueur d'une bougie ; dans les entonnoirs un peu redressés, c'est à tâtons et en s'interpellant par le numéro du régiment que les hommes parviennent à se placer. Mais il faudra que le jour ait paru pour que l'on puisse enfin se reconnaître ! Tous les blessés qui encombrant la grande caverne n'ont pu être évacués. Le docteur Brin, les passe en consigne au médecin-major du 60^e qui vient le relever et c'est seulement à 6 heures du matin qu'il quittera ce poste dangereux où depuis le 8 janvier il pansait les blessés qui arrivaient par véritables fournées dès la tombée de la nuit.

« Péniblement et à la file indienne, les boueux du 231^e ont regagné Soissons et, tant bien que mal, se sont engagés sur la route de Berzy le Sec pour se regrouper dans ce petit village qu'ils avaient quitté

pleins d'espoir six jours auparavant. La relève s'est opérée sous le canon, le tir de l'ennemi s'est même accentué vers l'aube pour devenir effroyable vers sept heures au moment où les premiers éléments du 6^e bataillon avaient dépassé Vauxbuin. Au tournant de la route, après ce dernier village, les dragons de la division sont là, recueillant les fantassins loqueteux et dont les vêtements sont couverts de boue coagulée. Les cavaliers se jettent au cou de ces braves, leur offrent du café, du vin. Mais après les premières effusions tous se tournent vers le spectacle angoissant qui se déroule de l'autre côté de l'Aisne sur cette croupe 132 que l'on aperçoit tel un vaste cratère d'où s'échappent des colonnes de feu, de fumée et de pierres. La terre, même à cette distance, tremble sous les pieds et c'est un roulement de tonnerre ininterrompu. Pauvres gosses ! murmurent les vieux poilus que le destin a sauvé d'une pareille catastrophe, ils ne pourront jamais tenir, ce n'est pas possible.

« Il est 10 heures du matin. Sur la route qui mène de Soissons à Berzy, les hommes du 231^e continuent d'avancer par petits groupes quand soudain le galop d'un cheval se fait entendre... Un cavalier de dragons s'est arrêté brusquement devant le groupe d'officiers qui avec le commandant Patissier, regardaient sans rien dire l'écroulement de la côte 132. Le lieutenant Doumer, de l'état-major de la division, avec des sanglots dans la gorge, m'interpellait par ces mots : « Mon colonel, le général vous supplie de revenir avec ce qui vous reste d'hommes pour sauver Soissons. « Le jeune officier ne peut en dire davantage ; sans un mot il tournait bride et dévalait la pente au grand galop de son cheval blanc d'écume. Les boueux firent demi-tour le sourire aux lèvres. « On va sauver ces pauvres gosses, me dit l'un d'eux, s'il en est temps encore ».

« L'ennemi n'avait pas attendu notre arrivée pour agir ; déjà il avait brisé le front ; il avait employé pour cela toute sa masse d'artillerie, et les gosses du 60^e, son colonel en tête, avaient été écrasés littéralement par cet amas de fer, de bronze et d'acier. Il fallait boucher les trous sur cette nouvelle ligne jalonnée par quelques points qui n'avaient pas cédé.

« Renforcé de deux compagnies du 12^e territorial et des chasseurs à cheval, le régiment qui s'était tant bien que mal reconstitué à Soissons - mais privé malheureusement de presque tous ces cadres - garnissait vers 8 heures du soir le front Maison-Rouge, Saint-Christophe, Saint-Crépin, la sucrerie de Villeneuve. Dans les rues plongées dans la plus grande obscurité, des fourgons évacuaient ce qui restait d'habitants ; les femmes étaient en majorité et c'était

dans la nuit, la lamentable plainte de ces gens que le bombardement intense affolait.

« Avant de terminer cet aperçu, il est peut-être bon de dire la vérité sur cette fameuse affaire de Crouy, puisque c'est ainsi que l'on parle d'une action dont les débuts furent si heureux pour nos armes.

« L'offensive, habilement préparée par le général Berthelot, nos troupes d'attaque devant lesquelles il ne restait plus rien grâce à une préparation d'artillerie dont les Allemands ne nous croyaient pas capables, se portèrent au-delà des limites qui leur avaient été assignées et les Marocains allaient fumer leurs cigarettes dans les bois au-delà du coude de la route de Lens. C'est à ce moment que l'intervention de la 14^e division avait été nécessaire. Il y avait eu là un succès qui certes n'était pas négligeable et qu'il fallait exploiter.

« On a mis en avant pour excuser la faute, la mésintelligence entre deux généraux, la crue de l'Aisne. Si on en appelle au témoignage de tous ceux qui assistèrent à cette affaire, la crue de l'Aisne ne nous avait pas privé de nos moyens de passage et les troupes qui revinrent sur la rive gauche les utilisèrent.

« Petite affaire qui fut acclamée à Berlin comme une sérieuse victoire car c'était pour nos ennemis le premier gros succès depuis la Marne ; petite affaire qui eut au Parlement une énorme répercussion car le gouvernement avait été tenu dans le secret de cette opération et ce furent nos premiers blessés évacués en grand nombre à Paris et l'intervention du député Anglès qui firent connaître en même temps les espérances des premiers jours et les angoisses de la dernière heure. Les historiens militaires pourront écrire ce qu'ils voudront sur la fameuse affaire de Crouy, aucun de ceux qui ont été en première ligne ne pourra nous démentir ».

Nous avons été d'autant plus heureux d'accueillir les notes ci-dessus du colonel X que cette narration corrobore en de nombreux points ce que nous mêmes avons pu connaître des événements de ces jours tragiques. L'officier qui a écrit ces lignes et a été un des acteurs de ce drame n'a pas craint de nous donner son sentiment sur cette malheureuse affaire. Comme il le laisse entendre, cette version ne sera peut-être pas celle des historiens militaires, elle ne sera pas cette version officielle qui doit être acceptée comme un dogme : elle est celle des témoins impartiaux. Nous savions nous aussi, à Soissons, que les Marocains étaient allés jusqu'à hauteur de Terny. Nous avons su depuis - et les habitants des communes limitrophes des champ de bataille pourraient encore en témoigner - que les Allemands, désarmés par la première attaque et par le succès de nos

armes avaient plié prestement bagages et s'apprêtaient à remonter vers le nord. Nous pensons toujours qu'on aurait pu facilement éviter les conséquences de la crue de l'Aisne qu'il était facile de prévoir et dont nous nous étions entretenus avec l'état-major de la brigade. Et nous regrettons, avec le colonel X auteur du récit de la bataille de Crouy, que nos renforts ne soient pas intervenus à temps. Mais établira-t-on jamais les responsabilités sur ce point - comme sur beaucoup d'autres ?



Poste de secours allemand à Crouy (Collect. part.)

Si j'en crois ce qui m'a été affirmé plus tard par quelques officiers, cette affaire de Crouy (qui, en réalité, était bien la bataille pour Soissons) nous aurait coûté 10.000 (dix mille) morts ou blessés et les Allemands y auraient perdu 20.000 (vingt mille) hommes, tués ou blessés. Ce n'est qu'à l'intervention énergique et tardive de la 14^e division dont l'un des chefs était le colonel Bouffier, bien connu à Soissons où il avait été au 67^e, que nous dûmes de garder une tête de pont sur l'Aisne. Les boches qui étaient venus jusqu'à Saint-Paul furent refoulés jusqu'au delà de la ligne de chemin de fer de Soissons à Laon. Ils ne purent alors s'emparer de Soissons - ce qui eut été pour eux une grande et profitable victoire morale - mais il s'étaient rapprochés jusqu'aux abords immédiats de la ville. Crouy et Cuffies que nos troupes avaient eu tant de mal à dégager, ces agglomérations pour la reprise desquelles on avait déployé tant d'héroïsme, se trouvaient de nouveau entre les mains des ennemis. Notre malheureuse ville est donc plus que jamais en première ligne.

Le surplus des habitants de Crouy s'étaient enfuis épouvantés, la plupart au milieu de la bataille, lorsque de part et d'autre le canon faisait rage et la fusilla-

de crépitait. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux et notamment Eugène Anger, entrepreneur de maçonnerie et conseiller municipal, furent tués. Nos concitoyens de Saint-Paul et du faubourg Saint-Waast avaient été, eux, évacués dès le début de l'affaire. Les rares habitants de ces quartiers qui avaient tenu à rester chez eux - en dépit de tous les ordres et de toutes les oburgations - y étaient restés « à leurs risques et périls. » Mais gagnés un jour par la panique qui s'était emparée d'un groupe de brancardiers, ils se réfugièrent à leur tour de l'autre côté de l'eau. Comment en effet n'en aurait-il pas été ainsi ? Pourquoi se seraient-ils bénévolement laissés anéantir dans le cyclone incandescent qui bouleversait leurs foyers ?

D'un grenier de l'Hôtel de Ville, je suivais les phases de la bataille. Une batterie d'artillerie, en position au dessus de la verrerie de Vauxrot faisait merveille. Jusqu'à l'approche des Allemands, elle tira au « Débouche à zéro. » Puis, les munitions épuisées, elle se replia à toute allure et nous la vîmes repasser le pont. Le spectacle de l'artillerie battant en retraite, celui des nombreux blessés affluant en ville, le bruit infernal de la bataille qu'on sent se rapprocher, il n'en fallait pas tant pour exaspérer à nouveau les nerfs tendus des Soissonnais.

Le 14, vers trois heures du matin, je recevais la visite du major de la garnison qui me déclara que les affaires allant plutôt mal, il y avait lieu de prendre d'ores et déjà certaines mesures de précaution. Quelles mesures ? Le major ne le disait pas. Je savais que son cheval était sellé et sa cantine bouclée, mais que devais-je faire comme maire de Soissons, quels conseils donner à mes compatriotes, quels ordres leurs transmettre ?

Je me rendis au quartier général, place de la République, et j'insistai pour être reçu en même temps que M. Andrieux, Sous-Préfet.

Les généraux Maunoury, commandant d'armée, et Berthelot, commandant de corps d'armée, se trouvaient là.

Le général Maunoury à qui je demande ce que je dois faire me répond, avec quelques précautions oratoires, que le mieux est d'évacuer.

« Me donnez-vous un ordre écrit, mon général ? »

« Je retourne à mon quartier général et je vous envoie aussitôt cet ordre écrit », me répondit le général Maunoury ».

Je dois à la vérité de déclarer que le général Berthelot était plus optimiste que son chef. Les Allemands ne rentreront pas à Soissons, répétait le général Berthelot d'un ton catégorique. Une heure plus tard, je recevais du général Maunoury une missive dans laquelle il me conseillait de faire pression sur mes concitoyens pour les engager à évacuer Soissons. Ce n'était pas l'ordre précis qu'il m'avait laissé entendre lors de notre entretien, l'ordre précis avait été donné aux maires de Crouy et de Cuffies, par exemple. Il est probable qu'au quartier général, l'attention du commandant d'armée dût être appelée sur l'importance de

cet ordre d'évacuation de Soissons. En insérant au communiqué que la ville de Soissons avait été évacuée, n'allait-on pas affoler l'opinion publique ?

Evidemment, ayant pesé toutes ces considérations, et pour éviter de prendre une décision dont il comprenait la gravité et dont il devait craindre les répercussions morales, le commandant d'armée s'était arrangé, par la rédaction de la note qu'il m'avait envoyée, pour me faire prendre de compte à demi avec lui la responsabilité d'une évacuation que les événements avaient rendue nécessaire. Mais comment organiser cette évacuation en pleine bataille au moment où les routes sont encombrées, où l'artillerie s'acharne sur les convois, où les militaires ont autre chose à faire qu'apporter leur appui aux civils et ne peuvent prêter du matériel ? Les automobiles militaires ne venaient pas plus loin que Vignolles et la gare la plus proche était celle de Vierzy. Pour les personnes valides il était cependant possible, mais dangereux, de gagner Vierzy à pied. La route était loin en effet d'être sûre. Repérée par les artilleurs allemands elle était copieusement arrosée d'obus de tous calibres qui la rendait pour ainsi dire impraticable. Mais la question était encore plus angoissante pour les vieillards et les malades dont il restait un certain nombre et qui ne pouvaient se déplacer sans être transportés.

Avec le dévoué concours de la police qui, cette fois encore, se signala par son abnégation et son courage, je pus faire connaître aux Soissonnais l'invitation qui m'avait été adressée dans les termes que j'ai rappelés par le général Maunoury. Nos concitoyens valides habitués déjà, par les épreuves subies, à tous les dangers de la guerre, reprirent donc en partie le chemin de l'exil et gagnèrent Vierzy dans des conditions très douteuses de sécurité. Pour les malades et les vieillards, je me rendis à Vignolles où j'essayai d'obtenir de l'autorité militaire quelques voitures automobiles. Je mis au service de la cause de mes malheureux compatriotes toute la force de persuasion dont j'étais capable, mais je me heurtai à un refus formel. Les officiers de la section automobile, se retranchant derrière les ordres qui leur avaient été donnés, me déclarèrent ne pouvoir en aucune façon dépasser la limite extrême qui leur avait été assignée. Que faire dans ces circonstances, en présence de ce refus et devant la nécessité d'une évacuation ? Ce n'était pas le moment de me rendre auprès du général et de lui demander un ordre pour qu'on mette les autos à notre disposition. A cette heure, il avait d'autres préoccupations dont je n'aurais pas voulu le distraire une minute. Le temps pressait cependant. J'exposai en deux mots la situation à quelques conducteurs de touristes, m'installai auprès de l'un deux et ayant invité les autres à nous suivre, je réussis ainsi à entraîner quelques voitures qui firent la navette entre Soissons et Vignolles.

Les vieillards et les infirmes furent d'abord remontés des caves dans lesquelles on les avait mis à l'abri ; et ceci ne fut pas sans quelques difficultés ; puis par le moyen de ces automobiles ils furent transportés à Vignolles d'où des

camions militaires les emportèrent jusqu'à Vierzy. Un train put être formé avant le départ duquel M. Leullier, Préfet de l'Aisne, son chef de cabinet, M. Marlier et M. Andrieux, Sous-Préfet, distribuèrent à ceux qui en exprimèrent le désir des secours en argent à titre de « viaticum ». M. le Préfet en outre leur adressa de réconfortantes paroles ; il assura tous ces émigrants qui s'exilaient dans l'inconnu, que les détails de leur évacuation avaient été prévus, et qu'ils trouveraient en France non envahie l'accueil fraternel auquel leur donnait droit leur misère et les épreuves tragiques qu'ils venaient de traverser.

En réalité en fut-il exactement ainsi ?

Certains d'entre eux ne se heurtèrent-ils pas à l'indifférence égoïste des administrations et de leurs compatriotes ? Insister sur ce douloureux sujet serait peut-être pénible... Cette évacuation a donné lieu dans notre cité même à certains commentaires. Je tiens - conformément à la ligne de conduite que je me suis tracée en publiant ces notes - à rétablir la vérité historique. L'ordre écrit que j'avais reçu n'était pas du tout celui que j'avais demandé qui me soit transmis. Au lieu d'un ordre formel du général ce n'était qu'une simple « invitation » de sa part à me voir user de persuasion auprès de mes administrés pour les inciter à quitter Soissons.

Lors de la visite que me fit à la mairie Mgr Péchenard, accompagné, je crois, de son secrétaire, l'évêque de Soissons tenu au courant de la situation critique dans laquelle nous nous trouvions, était venu s'informer des ordres que j'avais pu recevoir de l'autorité militaire ou des renseignements complémentaires qui pouvaient m'être parvenus. Je lui fis part de mes démarches, de la conversation que j'avais eue avec le général Maunoury, et enfin l'ordre écrit qui m'avait été transmis comme suite naturelle de cette conversation. Je lui dis enfin que l'évacuation préconisée par le commandant de l'armée n'était pas obligatoire, mais qu'en raison des circonstances le général m'invitait à user de pression sur mes administrés : rien de moins.

J'estime qu'à la suite de cette évacuation dont les péripéties émouvantes resteront toujours gravées dans la mémoire de ceux qui en ont été les témoins, environ 250 personnes seulement restèrent à Soissons. Un certain nombre d'habitants n'abandonnant qu'avec peine la maison qu'ils avaient jusqu'à ce moment gardée et occupée ne profitèrent pas des possibilités qui s'offraient à eux de s'éloigner de la zone de feu et de gagner quelques cités ensoleillées de la France. Ils restèrent dans les villages au sud de Soissons, attendant les événements et prêts à rentrer dans leur ville, ce qu'ils firent d'ailleurs le lendemain ou le surlendemain. Une fois tout mon monde embarqué, je profite des circonstances pour faire un saut jusqu'à Paris, où j'avais fait revenir ma famille, ayant réussi quelques temps auparavant à avoir enfin de ses nouvelles.

Je tenais surtout à rassurer les miens sur mon sort et à me montrer à eux.

L'issue malheureuse de la bataille de Crouy était déjà connue, en effet, et l'on ne pouvait exactement savoir ce que j'avais bien pu devenir dans le tragique désarroi des derniers évènements. Ma visite fut d'ailleurs fort courte : elle dura toute juste le temps d'aller et de revenir. Je sentais, en effet, que ma présence à Soissons devait être plus que jamais nécessaire. Car un calme, tout relatif d'ailleurs, avait succédé à l'agitation des heures précédentes. Chacun des belligérants ayant fourni un effort formidable et coûteux, éprouvait le besoin de souffler un peu. Du reste, il convenait de s'organiser sans tarder davantage dans les nouvelles positions, de reconstituer les abris démolis, d'en construire de nouveaux. La 45^e division qui tenait ce front depuis septembre avait besoin de se reformer. Elle fut remplacée par la 63^e division qui, aussitôt son arrivée, organise un système défensif que jusqu'alors nous n'avions pas connu.



Tranchée des machines agricoles près de St Waast (Fond BDIC)

11



LA GUERRE AU QUODITIEN

Avant la bataille de Crouy, nous ignorions presque les tranchées. Chaque soldat s'abritait au moment du combat, tant bien que mal, dans un trou individuel de quelques centimètres de profondeur. Dès la relève de la 45^e division, en application d'une nouvelle tactique, notre ville fut bouleversée de fond en comble. Toutes les rues débouchant sur la rivière ou près de celle-ci furent sillonnées de tranchées. Le faubourg Saint-Waast fut transformé en une véritable forteresse ; de nombreux blockhaus furent édifiés et garnis de mitrailleuses, ainsi que de canons de petits calibres. C'était, en fait, la guerre de tranchées qui commençait pour nous.



*Faubourg St
Christophe, tranchée
dans le cimetière
(Fond BDIC)*

Je dus intervenir à plusieurs reprises pour éviter que, dans la hâte des installations précipitées, nos canalisations d'eau et de gaz, comme nos égouts d'ailleurs, soient, dans la mesure du possible, respectés. Mais le mouvement des troupes occasionné par la relève n'avait pas échappé à la vigilance des aviateurs boches, qui venaient souvent au dessus de Soissons et l'artillerie allemande s'était efforcée de gêner cette relève en arrosant, une fois de plus, la ville d'obus de tous les calibres. Il était résulté de ce bombardement de nombreuses coupures de nos conduites d'eau, notamment dans la région d'Orcamps et aux environs de la prise d'eau de Villeneuve. Sans aucun doute, nos ennemis s'efforçaient de détruire notre usine élévatoire de Villeneuve, de façon à priver la population de son alimentation en eau potable. Nous vécûmes à ce moment des heures angoissantes, douloureusement inquiets à la pensée qu'un hasard malheureux pouvait déterminer d'une seconde à l'autre une complète disette d'eau.

Je fis appel une nouvelle fois au dévouement de nos braves employés de la ville qui, parfois dans le jour, mais le plus souvent dans la nuit, au mépris de la canonnade qui les visait particulièrement, s'employèrent à réparer les fuites avec des tuyaux que nous avions découverts dans les réserves de notre magasin municipal. L'usine elle-même, si bien placée cependant pour servir de cible aux artilleurs ennemie, fut protégée par un mur en béton très épais qui, dans la suite, fut assez fort pour, résister aux coups répétés des obus boches. Le père Bertrand et plus tard son fils, s'enfermèrent dans ce blockhaus et arrivèrent à assurer le fonctionnement de l'usine avec un dévouement dont les Soissonnais doivent leur garder la plus grande reconnaissance.

L'occupation des rives de l'Aisne et du canal de Villeneuve par les troupes belligérantes ne fut pas, d'autre part, sans amener des perturbations plus ou moins grandes dans le régime de eaux. Je constatai quelque temps après, que bientôt nos turbines actionnant l'usine ne seraient plus suffisantes. Je fis part de mes craintes à l'autorité militaire qui avait des milliers d'hommes à alimenter en eau potable et qui, par conséquent, était aussi intéressée que moi, sinon davantage, à ce que l'usine puisse fonctionner. Il fut alors décidé qu'un projet serait étudié afin de pouvoir parer, si besoin était, à l'insuffisance de notre usine. Je reçus un jour la visite d'un officier-ingénieur, spécialiste de ces questions hydrologiques, qui était envoyé par le grand quartier général, pour étudier la question. Ce technicien, après étude sur place, me proposa tout d'abord de faire une nouvelle captation d'eau au pied de la butte dite de « Moulin à vent », à l'abri des investigations de l'ennemi. Cette combinaison me parut de nature à compromettre pour l'avenir l'organisation si complète de notre service des eaux. Je résistai aux suggestions du projet de l'ingénieur en question et il finit pas se rallier à une nouvelle conception consistant en l'installation d'une autre machine élévatoire dans le petit lavoir de Villeneuve, moins visible, par conséquent, des lignes ennemies. Cette seconde usine fut, comme l'autre, murée solidement et grâce à cette organisation, malgré la proximité des Allemands, la ville de Soissons ne manqua pas un seul ins-

tant d'eau pendant toute la durée de la guerre. Le système qui avait été organisé à ce moment fut d'ailleurs complété par la suite par la force électrique produite au moulin du Pré-Foireux.

Les bureaux de la mairie que nous avons dû, à maintes reprises déjà, au fur à mesure des bombardements, transporter d'un local dans un autre, se trouvaient être à nouveau, après l'affaire de Crouy, fortement endommagés. D'autre part, les dangers d'incendie, chaque jour plus pressants, me faisaient un devoir de mettre à l'abri les archives municipales. Enfin, le travail sous les obus ou sous les bombes d'avions devenait pour ainsi dire impossible. Pour toute ces raisons, je me décidai à louer à Hartennes un immeuble susceptible d'abriter le secrétariat et les archives. M. Durand, notaire et maire d'Hartennes, m'offrit très obligeamment l'hospitalité pour les bureaux de la mairie de Soissons. C'est là, dans ce bureau d'Hartennes, que tout le travail administratif et la comptabilité purent être effectués, au milieu d'une sécurité et d'une tranquillité d'ailleurs tout à fait relatives. Les registres de l'état-civil étaient là-bas plus en sûreté : il en était de même pour les nombreuses archives que nous avons un énorme intérêt à jalousement conserver. M. Decaye, que j'avais nommé secrétaire général en remplacement de M. Desessard, décédé, fut chargé de la direction de ce service, avec, comme adjoint, M. Devaux.

A Soissons même, à l'hôtel de ville, une permanence fut établie et confiée à M. Chéron. Cette permanence, puissamment aidée par la police, ayant à sa tête M. Douel, se mit à la disposition des Soissonnais restés dans la ville même. Elle s'occupa principalement d'établir la liaison entre la mairie et le service du ravitaillement. Je m'attache d'ailleurs personnellement à ce que les services demeurés à Soissons et ceux installés soient en rapports constants, et je me rends à Hartennes tous les samedis soirs afin de consacrer une grande partie de la journée du dimanche à l'expédition des affaires courantes.

En résumé, c'est un nouveau chapitre de notre histoire qui commence, avec une nouvelle organisation. Notre moulin de Chevreux est remis en fonctionnement et il assure la farine nécessaire à la consommation de la population civile. Le nombre des boulangers est certes plus réduit, mais il est cependant suffisant pour fournir à chacun de nous son pain quotidien. Les militaires eux-mêmes, pour varier leur menu, sont très heureux de trouver à acheter du pain. Cependant, l'approvisionnement en blé de la région, étant très difficile et même souvent périlleux, le rendement du moulin de Chevreux n'étant pas d'un autre côté illimité, je dus veiller à ce que nos compatriotes puissent continuer de s'alimenter normalement et songer à prendre quelques mesures nécessaires. Une réglementation de la vente s'imposait, afin d'éviter le gaspillage. D'accord avec les négociants eux-mêmes, nous décidâmes que la vente de la matinée serait exclusivement réservée aux habitants de Soissons. Certes, je sais bien que, malgré les règlements, nos mitrons confectionnaient en cachette quelques petites

douceurs que nos poilus étaient heureux de pouvoir déguster à leur retour des tranchées. Je pris parti néanmoins de fermer les yeux sur ces légères infractions et je ne mettais à y songer qu'au moment où il me fallait négocier de nouveaux achats de blé avec les cultivateurs des environs et surtout lorsqu'il me fallait faire transporter ce blé, depuis le lieu d'achat, jusqu'au moulin de Chevreux, en cheminant par des routes peu sûres où s'égarèrent, comme à plaisir, les produits de l'artillerie ennemie.



Epicierie Thomas (Fond Vergnol)

Nous eûmes le bonheur de conserver à Soissons, notre compatriote, M. Frétygny, boucher, faubourg de Reims. Réformé de guerre, il avait pris à cœur de rester dans notre cité pour, dans la mesure de ses moyens, rendre service à ses concitoyens, notamment en assurant le ravitaillement en viande. Il put encore, en dépit de toutes les réquisitions qui avaient été faites depuis le début de la guerre, découvrir dans la campagne environnante, le bétail nécessaire à notre alimentation. Quand, d'ailleurs, cette source était insuffisante, il s'approvisionnait à la Villette. Quant aux épiciers, ils étaient rares : mais, cependant, ils étaient encore suffisamment nombreux pour pouvoir nous fournir les denrées les plus indispensables. Je tiens d'ailleurs à noter que, dans cette nouvelle période, comme dans la précédente, les commerçants soissonnais réussirent à assurer notre ravitaillement sans le concours des autorités militaires et, comme je l'ai déjà dit, en se contentant de bénéfiques qui n'étaient nullement exagérés, en dépit des dangers courus. Jamais, en effet, nous ne fûmes à la charge de l'armée occupante. Ce fut plutôt le contraire. Nos poilus pouvaient trouver à Soissons mille objets divers et des aliments avec lesquels ils variaient l'ordinaire et réussissaient à trouver le séjour dans Soissons moins pénible que dans d'autres endroits. Les commerçants et la mairie ont reçu de nombreuses lettres de poilus regrettant le séjour dans le secteur de Soissons et faisant part des facilités qui leur avaient été accordées.

Si les lignes de tranchées se stabilisaient, si nous avons, à la vérité, moins de combats, nous faisons cependant connaissance, sans aucun enthousiasme, avec une nouvelle méthode de guerre, plus traîtresse, plus dangereuse aussi, surtout pour les civils. Je veux parler des gaz asphyxiants. Déjà, en première ligne, nos ennemis avaient employé ce procédé de lutte. Tous les soldats de la garnison furent approvisionnés de masques, car on craignait que l'emploi généralisé de ces gaz ne vint surprendre nos poilus jusque dans leurs cantonnements de Soissons. A cette époque, les masques protecteurs consistaient simplement en un tampon d'ouate imbibée d'une solution à base d'hyposulfite : leur quantité d'ailleurs était restreinte. Etonné de ne pas en recevoir pour l'usage de la population civile, je me mis en rapport avec le général, qui me déclara qu'il n'en possédait pour les soldats eux-mêmes qu'un nombre insuffisant. Je fis appel alors au dévouement de quelques Soissonnaises qui se mirent à l'ouvrage et qui confectionnèrent des masques analogues à ceux dont l'armée était dotée. Nos concitoyens eurent donc, eux aussi, le moyen de se préserver contre les gaz. Mais fort heureusement, ces précautions furent inutiles.

C'est vers cette époque que, suivant l'exemple des militaires, nous organîsâmes des abris de bombardement. Comme nous l'avons déjà dit, la 63^e division inaugurerait une nouvelle tactique. Soissons petit à petit, se transformait en une immense forteresse souterraine. La banque Delaby, siège du quartier général, avait été aménagée de façon à pouvoir abriter dans ses caves et ses sous-sols les services de la brigade. Avec des étais nombreux, du béton, des murs renforcées, nos poilus avaient établi des abris jugés capables de résister aux bombardements.

Un jour que j'avais été invité par le général à visiter cette installation, l'idée nous vint, au cours de la conversation de transformer également en abris, toujours pour les militaires les caves de la Ville. Le général nous pria de lui fournir un relevé de ces caves utilisables et quelques jours après des écriteaux indiquaient : abri de bombardement pour militaires, X... hommes Mais l'autorité militaire avait ainsi réquisitionné toutes les caves utilisables. Est-ce que les civils allaient être laissés ainsi exposés aux coups de l'artillerie ennemie ? Il suffit d'une simple réclamation de ma part pour que dans chaque quartier on laissât à notre disposition un nombre de caves suffisant pour mettre à l'abri la population civile.



Vie dans une cave de Soissons (Fond Vergnol)

Malgré, la solidité de la plupart des caves de Soissons qui avaient été construites en voûtes de pierres de taille, la sécurité y était cependant toute relative. En effet, si ces caves pouvaient préserver des éclats, elles n'étaient pas toujours convenablement orientées pour empêcher les obus de pénétrer par les souterrains comme cela s'est produit plusieurs fois, au grand dommage des occupants. D'autre part, lorsque nous fîmes connaissance avec les obus à gaz, la sécurité fut encore moindre, puisque les gaz, plus lourde que l'air, se répandaient dans les parties les plus basses. Aussi les Soissonnais, tout comme les poilus, devinrent-ils fatalistes. Lorsqu'il y avait émission de gaz, il était recommandé par les autorités militaires de se réfugier dans les greniers : en cas de bombardement, c'était, au contraire, la cave qui était prescrite : mais comme à la vérité les Allemands mettaient parfois de la variété dans leur manière de nous accommoder et nous lançaient brutalement, sans prévenir, des percutants après des obus asphyxiants,

il se trouvait qu'on était embarrassé et qu'on ne savait que choisir de la cave ou du grenier, pour être plus mal à l'aise. Alors la plupart d'entre nous restaient tranquillement chez eux et même ne bougeaient pas de leur lit quand l'alerte se produisait dans la nuit.

Mais la bataille de Crouy et l'exode qui la suivit avaient également désorganisé notre service de santé. Finies les diverses organisations de « Dames Françaises » et autres. Mme Macherez et Melle Sellier avaient reçu - pour quels motifs ? - un ordre d'évacuer Soissons. Sur intervention du médecin inspecteur général, Mme Macherez et Melle Sellier furent cependant autorisées ensuite à résider dans une des salles de l'hôpital avec ordre de s'y confiner. Heureusement, les bâtiments et le matériel de l'hôpital n'avaient pas trop souffert et M. Blamoutier y était resté avec le personnel de la direction. L'armée put donc, avec facilité relative, réinstaller ici un hôpital pourvu de tout le matériel nécessaire et organisé dans les meilleures conditions possibles. Nos médecins civils avaient du quitter Soissons, j'obtins qu'un service de consultations gratuites et de visites à domicile fut assuré par un médecin militaire. M. Héron de Villefosse qui fut affecté le premier à ce service, s'en acquitta avec un dévouement remarquable dont, du reste, ses chefs lui ont tenu compte en le nommant au grade supérieur.

Durant la période qui suivit, nous cessâmes d'avoir les honneurs du communiqué. La bataille continuait plus à gauche vers Nouvron-Vingré et Tracy le Val ainsi que sur notre droite autour du fort de Condé et de la région de Soupir. Au cours de ces combats, soit dans le but de réagir, soit dans celui d'immobiliser la garnison de Soissons, les boches nous arrosaient encore sérieusement. D'autre part, même lorsqu'il n'y avait pas d'activité à Nouvron ou à Condé, nous ne manquions pas de temps à autre, de recevoir quelques obus. Histoire sans doute de ne pas nous laisser perdre l'habitude de cette émotion.

Plusieurs Soissonnais et de nombreux militaires furent tués par ces bombardements notamment dans l'avenue de la gare si visible depuis les hauteurs de Pasy. Emu à la pensée que les obus qui balayaient l'avenue dans toute sa longueur pouvaient atteindre l'hôpital - ce qui se produisit d'ailleurs - je fis construire sur cette artère à la hauteur de la place de la République, un solide barrage, une vraie barricade. On commença d'abord par interdire la circulation autour de la gare et dans l'avenue que les pièces d'artillerie ennemie prenaient constamment en enfilade. Cela n'alla pas d'ailleurs sans une discussion assez vive avec le major de la garnison qui voulait - déjà à cette époque ! - créer un conflit entre l'autorité militaire et l'autorité civile. Je dois dire cependant que je fus plus heureux avec le commandant d'armes auquel je fis comprendre qu'il y avait un danger sérieux à laisser le public circuler librement dans cette avenue si exposée. D'ailleurs, avec le calme relatif dont nous jouissons, calme qui laisse des loisirs à nos officiers et qui permet à ces mêmes fonctionnaires militaires de rester plus longtemps dans le même poste, commence pour le maire de Soissons une ère de

difficultés nouvelles.

Il eut semblé logique que dans cette période angoissante, les civils comme les militaires, par des concessions mutuelles, se soient efforcées de trouver les solutions les plus pratiques afin d'éviter les froissements qui pouvaient naître entre les autorités diverses. Il n'en fut pas toujours ainsi malheureusement et si je n'ai qu'à me louer des rapports que j'ai entretenus avec le commandant d'armes, le général Dollot et le colonel Andlauer, faisant fonctions de brigadier, j'eus au contraire à me plaindre très sérieusement des agissements du commandant Astruc, major de la garnison. Cet officier de gendarmerie n'avait pas été sans remarquer l'existence d'un conflit permanent entre le Préfet et le Sous-Préfet. Il espérait, sans doute, à la faveur de cette regrettable situation, amoindrir de plus en plus l'autorité du pouvoir civil et donner libre cours à ses instincts d'autoritarisme. On se rend compte alors de la tâche difficile d'un maire désireux de conserver à ses concitoyens toute la liberté compatible avec les événements et qui se trouvait aux prises avec ce gendarme autoritaire abusant cyniquement de ses pouvoirs que lui conférait l'état de siège. Malgré la bonne volonté de M. Andrieux, Sous-Préfet, je ne pouvais trouver qu'un appui médiocre et pour ainsi dire dérisoire auprès de l'autorité supérieure. Aussi les démêlés que j'avais avec le commandant Astruc n'en étaient que plus graves.

Le malheur voulait que les Soissonnais ne pouvaient quitter la ville ou y rentrer sans être munis de laissez-passer. J'avais fait cependant établir pour mes compatriotes connus des cartes d'identité ; d'autre part, la police locale, mieux placée que quiconque pour répondre de l'honorabilité des postulants, délivrait des laissez-passer qui étaient ensuite soumis à sa signature. Mais le visa de l'autorité militaire était obligatoire. Le commandant Astruc - ces choses sont profondément tristes à dire - se livrait à l'occasion de ce visa à un trafic peu honorable, refusant sa signature à des gens insoupçonnables et l'accordant facilement par exemple à certaines personnes de mœurs douteuses. Nous avons même constaté que certaines compagnes de fête du major de la garnison s'entremettaient auprès de notabilités soissonnaises pour faciliter à celles-ci l'obtention du visa militaire. D'autres fois, le visa était accordé sans aucune difficulté, à d'autres solliciteurs qui, connaissaient le faible du major et son goût pour le bon vin de France, n'hésitaient pas à lui offrir quelques unes des vieilles bouteilles qu'ils pouvaient posséder encore ou de celles dont ils avaient la garde.

La guerre, on le voit une fois de plus, n'est pas une école de morale et elle permet, à l'abri d'une discipline qu'on ne doit pas discuter, à certains hommes de se laisser aller à tous leurs mauvais penchants. On conçoit facilement qu'avec un monsieur de cet acabit, les rapports n'étaient pas commodes pour la municipalité. Nous avons beau user de toute la modération, de toute la condescendance possible, des heurts se produisaient sans cesse, qu'aggravait la caractère autoritaire et violent de cet officier. D'ailleurs c'est à compter de cette époque que les



Carte d'identité de G. Muzart (30 sept 1916), permettant la libre circulation dans Soissons, et les communes de Belleu, Courmelles, Noyant et Aconin, Mercin et Vaux, Vauxbuin (Collect. part)

événements militaires sont plus calmes, où nous commençons à nous habituer aux bombardements, que nous eûmes à débattre contre certaines difficultés au sujet du ravitaillement de la population civile.

Nous sommes, il faut le dire, un peu dans la situation de Robinson Crusôé dans son île et comme lui, nous devons déployer de toutes les ressources de notre ingéniosité et de notre imagination pour procurer à chaque habitant le minimum de nourriture nécessaire à sa subsistance, ou les denrées indispensables à son entretien. Parmi les denrées qui firent bientôt défaut à Soissons, il convient de citer le charbon. Les dépôts de la ville et ceux des négociants qui n'étaient nulle-

ment alimentés par de nouveaux arrivages, ne tardèrent pas à être épuisés. Il reste bien cependant encore celui de la Compagnie du Nord. Jusqu'à l'affaire de Crouy, la Compagnie, très légitimement économe, avait ménagé son dépôt, car elle nourrissait le patriotique espoir de rouvrir d'un jour à l'autre la gare de Soissons et de reprendre le trafic. Mais après Crouy, la Compagnie avait perdu toutes ses raisons d'espérer et elle appréhendait plutôt le retour des boches à Soissons. Je profitai de ces dispositions qui ne m'étaient pas inconnues, ainsi que les relations qu'entretenait M. Blamoutier avec certains hauts fonctionnaires de la Compagnie du Nord pour faire négocier le rachat, en faveur de la population civile, du charbon stocké à la gare et dans ses dépendances. Grâce au concours du dévoué chef de dépôt qui, dès le commencement de la guerre était courageusement resté à son poste et avait, avec un soin jaloux, veillé sur le précieux combustible, nous organisâmes la vente du charbon. Il s'agissait d'abord d'assurer une répartition équitable, tenant compte uniquement des besoins de chaque famille. A cet effet, les acheteurs devaient, avant de se présenter au dépôt vendeur, se procurer un bon qui n'était délivré par la mairie qu'à bon escient. Ils se présentaient ensuite à la gare où le chef de dépôt assurait la vente à un prix d'ailleurs excessivement réduit. La consigne de ne délivrer du charbon que contre un bon signé du maire était rigoureusement observée, car il était de toute nécessité d'empêcher tout gaspillage et de n'user qu'avec la stricte économie d'une marchandise qu'il était alors déjà si difficile de se procurer. Je devais également veiller à l'approvisionnement en charbon de l'hôpital.

M. Blamoutier qui, avec une méticuleuse et dévouée activité veillait à la bonne marche de cet établissement - si utile pour nos malheureux soldats - avait organisé, avec le concours de son fidèle Antoine, le transbordement du combustible dans les caves de l'hôpital à l'aide d'une petite voie Decauville, heureusement dissimulée aux investigations des observateurs allemands. Le stock de la Compagnie du Nord était cependant relativement important et nous avions, pour le moment et pour une assez longue période, quelque tranquillité de ce côté ; nous en avions bien assez, pensions-nous, jusqu'à ce que nous soyons délivrés du voisinage dangereux et incommode de l'ennemi. Car nous ne comptons pas, certes, rester aussi longtemps que nous y avons été, à la portée des mitrailleuses boches.

Ma désillusion fut grande lorsqu'un beau jour la Compagnie du Nord me fit savoir que la décision prise à notre égard était reportée, le Préfet de l'Aisne ayant réquisitionné le charbon de la gare de Soissons. Fort inquiet de cette nouvelle qui remettait inopinément en question le ravitaillement en combustible de la population, je protestai de toute mon énergie auprès de l'administration préfectorale, ainsi qu'auprès de la Compagnie du Nord. Certes, je comprenais fort bien que les habitants du sud du département étant tenus, eux aussi, de se chauffer et de faire cuire des aliments, devaient nécessairement avoir besoin de charbon, mais, étant donnée la situation particulièrement et éminemment périlleuse de Soissons, étant donné que les trains ne pouvaient accéder que jusqu'à Vierzy et

que, le trafic étant obligatoirement - et très légitimement - accaparé par les transports militaires, il était très difficile d'obtenir un wagon de l'administration de la Compagnie, je jugeais qu'il était illogique d'enlever cette réserve qui s'était heureusement trouvée à notre portée pour la transporter ailleurs. Ajoutez encore que ce transport qui était, en outre, obligé de s'effectuer par camions, de Vierzy à Soissons, était particulièrement périlleux et qu'on risquait d'y voir anéantie la marchandise transbordée ou tués les hommes qui auraient procédé à cette opération.

Malgré mes objurgations, mes protestations véhémentes, la Compagnie du Nord, subissant vraisemblablement des influences puissantes et certaines prépondérantes sur celles qui avaient fait attribuer à Soissons cette provision de charbon, nous avisa de n'avoir plus à compter sur elle. Et nous fûmes, le cœur contrit, obligés de nous conformer à la décision préfectorale. Nous vîmes donc des camions militaires enlever le charbon à Soissons et le transporter vers le sud. Mais cela - naturellement, n'était pas sans nous inquiéter pour l'avenir, non seulement en ce qui concernait Soissons, mais aussi en ce qui concernait les communes suburbaines et voisines comme Villeneuve, Billy, Belleu, Courmelles. Car nous le savions, les malheureux habitants étaient à ce point de vue du combustible, aussi mal placés que les Soissonnais. Cette décision préfectorale n'avait pas été sans me surprendre désagréablement et je recherchai quels pouvaient bien être les motifs qui avaient poussé un Préfet à agir de cette façon et sans m'avoir préalablement averti de la mesure imminente. C'est alors que j'appris, du chef de dépôt,



M. Leuillier; préfet de l'Aisne entouré de Mme Macherez et Mr Huard à sa droite et de Mme Huart et Melle Sellier à sa gauche (Fond BDIC)

que M. Leullier s'étant présenté à la gare pour réquisitionner du charbon, s'était vu appliquer la consigne commune en vertu de laquelle nul ne pouvait s'en faire délivrer qu'en exhibant un bon de la mairie. Malgré son insistance, le Préfet n'avait pas obtenu satisfaction. Il n'avait pas voulu condescendre lui, Préfet, jusqu'à demander au Maire de Soissons de lui signer le bon nécessaire. Et, blessé de cette déconvenue, il s'était adressé à la direction de la Compagnie du Nord. Ce fut là l'origine de notre premier conflit avec l'administration préfectorale.

A la même époque, un incident fut soulevé par la Commission administrative des Hospices, dont en ma qualité de maire, j'étais le Président. Celle-ci ne voyait pas d'un bon œil l'installation des « Dames Françaises » dans une des salles de l'hôpital. Leur présence ne lui paraissait nullement nécessaire au bon fonctionnement de l'établissement. Dans une délibération motivée, la commission administrative opposait un veto formel à l'occupation de cette salle. Le Préfet, commensal habituel de la Présidente, prit fait et cause pour les « Dames Françaises ». De là, un nouveau conflit auquel le maire de Soissons ne pouvait manquer d'être mêlé.

Des discussions, regrettables à tous points de vue, eurent lieu entre la Commission des Hospices et l'administration supérieure ; elles finirent par transpirer jusque dans le public et l'opinion indécise ne savait à qui donner raison. Cette situation risquait de diminuer le prestige de l'autorité civile à un moment cependant où, plus que jamais, il était besoin d'une discipline indiscutée, afin de pouvoir discuter les droits des malheureux habitants restés dans la région. Si, en effet, avec la plupart des officiers supérieurs que j'approchais tous les jours, soit par des réquisitions, soit par des mesures de police ou de sécurité, soit pour toute autre raison, mes relations étaient empreintes de la plus cordiale courtoisie, il n'en était pas malheureusement de même avec tous. Ayant senti l'existence entre les autorités civiles, préfectorale et municipale, de cette division, une ou deux brebis galeuses - comme il en est partout - se livraient à des excès véritablement intolérables. Je tiens encore une fois à indiquer qu'il ne s'agit ici que de très rares exceptions.

A côté donc du colonel Astruc dont nous avons - en toute impartialité historique - noté les exploits, nous eûmes aussi à nous plaindre d'un général dont la conduite à Soissons n'était guère davantage digne d'éloges. Pour ces dévergondés que l'état de guerre - avec tout son cortège de mesures exceptionnelles - rendait plus audacieux, l'autorité civile n'existait pas. En présence, cependant, de leurs excès - qui étaient d'un exemple démoralisant pour la population - je dus intervenir auprès du général Franchet d'Espérey, commandant d'armée. Une enquête fut ouverte par les soins de ce dernier sur les faits que je m'étais permis de lui signaler et elle fut nettement concluante. Les sanctions en tardèrent pas à intervenir et le général ainsi que le major de la garnison reçurent une autre affectation. Certes, nous savons bien que ces exécutions, qui soulagèrent tant l'opinion

publique à Soissons, ne furent que temporaires. Ces officiers qui avaient vraisemblablement de hautes et puissantes relations, les mirent à contribution. Aussi ne tardèrent-ils pas à retrouver des postes de choix. C'est ainsi que nous avons rencontré, tout à fait par hasard d'ailleurs, le colonel Astruc, en 1917, à Paris, où il avait été appelé comme commandant de la légion de gendarmerie (!). Quelles pouvaient être les intentions de ceux qui avaient doté ces parisiens de ce sbire autoritaire ?

Quant au général Julien, après un petit stage à l'intérieur, il ne tarda pas à obtenir sur le front un poste d'honneur. Mais le principal, pour nous Soissonnais, était d'être débarrassés de ces deux personnages - qui, d'ailleurs peut-être, étaient capables, dans d'autres emplois ou dans d'autres milieux, de rendre d'utiles services. Quoiqu'il en soit, leur départ fut pour nos concitoyens un véritable soulagement. Et nous apprécîâmes d'autant plus le service qui nous était rendu, que le successeur immédiat du major Astruc fut le commandant Fouque ; homme bien élevé, qui s'ingénia à faciliter les rapports entre les autorités militaires et les autorités civiles et qui s'acquitta de cette mission parfois délicate et difficile avec infiniment de tact et une évidente bonne volonté. Nous eûmes ensuite le colonel Cochin, frère de M. Denys Cochin, ancien ministre, lequel vient de mourir récemment et devant le cercueil duquel tout le monde, amis ou adversaires politiques, s'est respectueusement incliné. Le colonel Cochin était un parfait homme du monde dont la gracieuse urbanité faisait un éclatant contraste avec les brutalités que nous avons eues à subir sous la dictature du major Astruc.

L'affaire malheureuse de Crouy avait rendu les Soissonnais un peu pessimistes et leur scepticisme ne leur faisait pas entrevoir, pour une époque prochaine, la fin du siège que nous subissions. La destruction journalière des immeubles, le ralentissement des opérations militaires dans notre secteur, ralentissement qui faisait penser que nos chefs avaient abandonné l'idée de dégager le nord de l'Aisne, tout cela incitait nos concitoyens qui en avaient la possibilité, à évacuer de Soissons leur mobilier. De mon côté, d'ailleurs, je n'hésitais pas à conseiller aux Soissonnais d'expédier vers l'intérieur tout ce qu'ils pouvaient enlever. Mais pour ces multiples déménagements, nous ne pouvions compter que sur nos propres moyens qui étaient, comme on le pense bien, assez limités. L'autorité militaire, en effet, réservait ses rares faveurs à ceux des Soissonnais qui avaient la chance d'être officiers. C'est ainsi que les meubles appartenant à la plupart des officiers du 67^e, ainsi qu'à quelques officiers de complément, furent emmenés en camions automobiles. Le stock important de meubles de la maison Waendendries put ainsi heureusement être évacué sur l'intérieur.

Malgré mes démarches réitérées, malgré mes pressantes sollicitations, je ne pus obtenir la même faveur pour les nombreux civils, chaque jour, m'assaillaient de demandes, de moyens de transports, pour effectuer le déménagement de leurs meubles, s'offrant à payer tout ce qui serait nécessaire. Cependant, grâce

aux démarches de M. Andrieux, Sous-Préfet, toujours prêt à rendre service à la population soissonnaise, nous réussîmes à organiser un service de camionnage de colis postaux entre Soissons et la gare de Vierzy, qui était à ce moment la ligne terminus de la ligne du Nord. Les colis venant de la direction de Paris étaient groupés à l'adresse du maire de Soissons à Vierzy. M. Noel, chef de service des contributions indirectes à Vierzy, dont le dévouement ne fut jamais en défaut, voulut bien, sur ma demande, en prendre livraison, en se chargeant également des expéditions faites par les habitants de Soissons. A l'aller et au retour, ces colis étaient transportés sur autos militaires. A défaut de leurs gros meubles, les Soissonnais purent ainsi mettre à l'abri des bombardements ou des convoitises, les objets les moins encombrants qui, pour beaucoup d'entre eux se trouvaient en même temps les plus précieux. D'autre part, un service de routage s'était peu à peu organisé entre Vierzy et Soissons et ceux des Soissonnais qui s'en étaient chargés, ramenaient de Vierzy les colis adressés aux commerçants et au retour, transportaient des meubles.

Mais ce déménagement de mobiliers dans des charrettes peu appropriées à cet usage, les nombreuses et inévitables manutentions, par des mains dévouées, mais inexpertes, qui résultaient de tous ces transbordements, étaient loin de pouvoir entretenir en bon état ces meubles si précieux cependant. Nous songeâmes alors à utiliser le matériel de M. Dolégeal entrepreneur de transports. Mme Gaudier, cultivatrice au Vert-Muguet, fournit la cavalerie ; elle loua à M. Dolégeal ses « cadres » spéciaux avec lesquels nous établîmes une navette et grâce auxquels de nombreux mobiliers de Soissonnais purent être transportés avec plus de sécurité. Un peu plus tard, l'autorité militaire supérieure, vivement sollicitée par des demandes appuyées en haut lieu, se décida enfin à faire évacuer certains stocks de marchandises dont nous n'avions pas l'emploi et qu'il aurait été criminel de laisser se détériorer ou disparaître tandis qu'ils pouvaient être d'une grande utilité à nos compatriotes de l'intérieur. Je noterai comme exemple le cuir qui se trouvait à la tannerie Henry à Saint-Médard. En raison de la proximité de l'ennemi, le transbordement était effectué nuitamment par des voitures hippomobiles jusqu'à l'entrée de l'avenue de la gare. Les marchandises étaient alors chargées sur les wagons des chemins de fer départementaux, dont la ligne avait été rétablie jusqu'aux abords de la place de la République. Un groupe du 9^e territorial, composé de soldats originaires de la région coopéra à ce sauvetage qui, étant donné la situation des usines, à quelques mètres à peine des tranchées ennemies, fut loin d'être des plus commodes. Plusieurs de ces sauveteurs dévoués furent blessés au cours de ces opérations. Les engrais stockés à la distillerie de Vauxrot et une partie du sucre et du sel, qui restaient encore aux magasins généraux, furent également évacués vers l'intérieur, où, à cette époque déjà, le ravitaillement de ces denrées préoccupait sérieusement nos gouvernants. Nous étions heureux non seulement de pouvoir rendre service à nos concitoyens mobilisés en aidant à la conservation de ces objets familiers auxquels tous nous sommes si pro-

fondément attachés en raison des souvenirs qu'ils nous rappellent, mais encore de pouvoir augmenter le force défensive de notre pays en lui faisant parvenir des denrées précieuses.

Et à ce propos, il me revient qu'au cours d'une enquête qu'ils faisaient aux armées, les députés Klotz et Charles Dumont, s'arrêtèrent un jour à Soissons. M. Andrieux les retint à déjeuner à la Sous-préfecture. Au cours de ce déjeuner auquel M. le Sous-Préfet m'avait invité, M. Klotz, effrayé par le moment déjà formidable des dommages causés par la guerre, me demanda mon avis sur la loi des dommages dont la Chambre commençait alors la discussion. Comme j'insistais sur la nécessité d'une réparation intégrale, invoquant la solidarité nationale, nos deux parlementaires arguaient que la somme à payer serait tellement importante, elle se monterait à un total si fantastique qu'il serait impossible de rembourser les sinistrés ! A la réflexion, nous pensons que tous, poilus, et civils, qui ont collaboré à ces déménagements - qu'il s'agisse de marchandises ou de mobiliers - ont ainsi économisé au budget national - car il n'apparaît pas beaucoup que les boches soient disposés à payer - un somme qui, avec le coefficient actuel, représenterait un nombre respectable de francs-papier. Ceux qui comme moi, font aujourd'hui partie des commissions de dommages de guerre peuvent se rendre compte à l'examen des dossiers qui leur sont présentés, de l'importance au point de vue financier, qu'à présentée ce sauvetage.

En dehors de ces déménagements particuliers, j'avais à songer encore au patrimoine commun qu'il eût été criminel d'abandonner. Qu'allait-on faire de toutes les richesses du musée et de la bibliothèque ? Lors de l'affaire de Crouy, les troupes de renfort envoyées pour défendre l'accès de Soissons aux ennemis, avaient fait irruption dans tous les locaux de l'hôtel de ville, où elles s'étaient installées. Or, ces locaux renfermaient tous les livres et manuscrits de notre bibliothèque et toutes les pièces de notre musée. Car avec M. Cochin, nous n'avions pu précédemment faire enlever que les incunables et les œuvres d'art les plus rares. Des collections archéologique et autres, des volumes précieux étaient à l'abandon et se trouvaient à chaque instant menacées de destruction par les nombreux obus incendiaires envoyés sur la ville et notamment sur la mairie. Bref, nous résolûmes de mettre tous ces objets à l'abri de tout accident. La bibliothèque fut descendue dans les sous-sols de l'hôtel de ville où j'avais fait aménager un plancher pour éviter le contact avec le sol. Les volumes furent empilés là dans l'ordre même du classement où ils se trouvaient. J'y fis même descendre une certaine quantité d'ouvrages qui n'avaient pas trouvé place dans la bibliothèque et qui se trouvaient disséminés dans les greniers. Ces derniers volumes provenaient de la dévolution des biens d'Église et je les considérais comme susceptibles de présenter un réel intérêt historique, peut être même une valeur de collection. Mais ce que je considérais comme un trésor digne de tous nos soins, ne fut probablement pas du goût de allemands qui réoccupèrent Soissons en mai 1918, car nous retrouvâmes notre bibliothèque à peu près au complet et, en somme, fort peu endommagée.

Cette circonstance, relativement heureuse, nous permettra, par la suite, de reconstituer cette importante collection d'ouvrages qui constitue non seulement au point de vue local, mais encore au point de vue départemental, une mine inépuisable de documents pour les érudits.

En ce qui concerne le Musée, nous ne pouvions songer à remiser les objets qu'il contenait à la mairie déjà encombrée de personnel, de troupes et d'archives diverses. Je songeai à aménager pour les recevoir, l'un des sous-sols du grand séminaire rue de Panleu. Avec l'aide d'une équipe militaire qui avait été mise à ma disposition par le général commandant d'armes, je pus assurer le transport des collections de notre musée. La camionnette boche que nous avions déjà utilisée pour tant de corvées difficiles fut une fois de plus réquisitionnée. L'autorité militaire avait consenti à faire assurer la surveillance des pièces de ce musée par un planton permanent qui était également chargé de veiller à la température et de faire le feu, afin d'éviter la détérioration des meubles et des toiles. Malheureusement - et heureusement peut-être - une bombe d'avion vint plus tard couper en deux le sous-sol où se trouvait le précieux dépôt. Cet accident qui n'alla pas sans détruire quelques objets, eut pour résultat de soustraire à la rapacité des boches qui revinrent plus tard, comme nous l'avons déjà dit, les objets qui, isolés par une poutre maîtresse, se trouvèrent hors de portée de leur convoitise. Une partie de l'étage supérieur s'était en effet effondrée dans le sous-sol et personne n'osa se risquer dans les démolitions. C'est là que nous avons pu retrouver une partie des objets remisés.

Au grand séminaire également furent emmagasinés divers mobiliers de nos concitoyens qui n'avaient pas eu la possibilité de faire évacuer leurs meubles à l'intérieur. En dehors de nos richesses communales, nous avions d'autres préoccupations, notamment celle de mettre en lieu sûr les documents administratifs et les archives des officiers ministériels. Rien, en effet, n'avait été évacué de ces précieux papiers qui, nous le comprenons bien aujourd'hui, étaient indispensables à la réorganisation de notre pays et déjà l'incendie du bureau d'enregistrement de la rue Saint-Jean m'avait édifié sur la nécessité de tous ces documents. Nous avons le bonheur de posséder parmi nous M. Blamoutier qui - connaissant toute la valeur de ces trésors qui, pour n'être pas artistiques, constituaient une véritable richesse - mit tout en œuvre pour assurer, dans les meilleures conditions de sécurité, l'évacuation en lieu sûr. Nous n'avions, en cette circonstance, qu'à lui prêter aide matérielle. Après bien des pourparlers, longs et laborieux, l'autorité militaire comprenant enfin l'importance de ces documents, mit à notre disposition des poilus et des camions qui transportèrent à Paris la totalité de ces archives. Les habitants du Soissonnais qui ont pu retrouver les originaux d'actes qui leur sont aujourd'hui d'une si grande utilité peuvent être reconnaissants à M. Blamoutier de ce qu'il a fait en cette circonstance.

Puisque nous sommes sur le chapitre des sauvetages, je me permettrai de

rappeler les conditions dans lesquelles s'est effectué le déménagement du bureau de la mairie. Un jour, M. Paul Ginisty, l'écrivain bien connu, qui possédait une villa à Bucy le Long et que nous connaissions particulièrement (il était intervenu à plusieurs reprises en faveur d'œuvres soissonnaises de bienfaisance) nous demanda de bien vouloir lui prêter pour figurer à une exposition à Paris un objet d'art de la mairie de Soissons et il jeta son dévolu sur le bureau du maire, meuble de style, d'une remarquable facture. Nous lui accordâmes volontiers ce qu'il demandait et c'est ainsi que le bureau put échapper à la destruction ou à la rapacité de nos ennemis.

Ainsi nous ne restions pas inactifs bien que pour nous la guerre continuât - il est vrai sans opération de grande envergure, sans éclatantes citations au communiqué. Mais néanmoins, et pour n'en pas perdre l'habitude, avec de temps à autre des attaques brusquées d'artillerie qui nous réveillaient soudain et nous rappelaient à la réalité de notre triste situation si nous avions été tentés de l'oublier. Entre mille incidents de ce genre, je me souviens que, sortant un jour de la mairie, je croisai place de l'hôtel de ville deux Soissonnais poussant une voiture à bras chargée d'objets divers. Dans le but de me rendre compte du contenu de la voiture - car j'avais à cœur de veiller aussi sur les déménagements parfois suspects - j'arrêtai mes deux hommes et me mis à les questionner. Ils ne transportaient rien d'insolite et se livraient à une opération normale. A ce moment précis une violente rafale d'obus s'abattit soudain sur Soissons. J'estime à 150 le nombre d'obus qui nous furent envoyés ainsi, simultanément ou presque. Deux d'entre eux passent au dessus de ma tête. Je cherche alors les deux hommes avec lesquels j'étais en conversation. Ils étaient disparus. Avaient-ils été volatilisés par les obus ? Ce fut ma première idée et ce que je craignis tout d'abord. Mais je les aperçus bientôt tapis sous leur légère voiture comme si ce frêle abri eut été capable de les protéger du moindre éclat.

Quelques jours plus tard d'ailleurs j'eus l'explication de cette démonstration intempestive autant qu'inopinée. Nos artilleurs, m'a-t-on dit, avaient au cours d'un de leurs tirs tué un officier allemand. Le jour des obsèques de cet homme important, en manière de représailles ainsi que pour lui faire honneur, toutes les pièces braquées sur Soissons avaient reçu l'ordre de tirer cette salve - et c'était elle qui nous avait salués - mes deux interlocuteurs et moi-même. Assez souvent d'ailleurs nous étions victimes de ces sortes de manifestations.

La Ville de Soissons était considérée par les Allemands comme une ville otage et chaque fois que nos ennemis avaient pour un motif plus ou moins plausible, à se plaindre des Français, c'étaient les Soissonnais qui recevaient la punition sous forme de bombardements. C'est durant cette période que nous eûmes le plaisir de recevoir à Soissons des visiteurs de marque : ministres en exercice d'abord ; bien entendu, anciens ministres comme MM. Sarraut, Dalimier, Klotz, littérateurs comme Pierre Loti ou Rudyard Kipling, des journalistes comme Paul

10. 2. Februar 1915.

von Batterie	Kan Batterie
42 25. 3. 2. 4. Gew. abf. f. 1915	f. 1915, abf. f. 1915
Lasfalter " "	" "
Phli. 1 (-), " "	" "
Insparnung 1/16 Julyg.	" "
Insparnung/w - - - -	- - - -
100 Sp. 8 (+). 2 Sp. 8 (-)	

10 30
3 55

Im Regt. 18.
Gef. Oberst J. d.
Kriegskommunikations - Batt.
Batterie - Panzer
vom 2. Februar 1915
10 30 - 10 30 h. 8.
Kathedrale resp. k.
in der Firm Insparnung
mit 29 Schrapnel.
Insparnung. f. werden
Wunderstand.
100 Schrapnel, 10.
Granaten.
Gef. Oberst J. d.
Lt. Fickerschnitt
Meld. an Regt. 18
Ford. Ort 7 km von der
mit 20. Farbe
Wunderstand.
mit.

16. Ballkarossen bei

Carnet de tir d'une batterie allemande sur la cathédrale de Soissons (Fond BDIC)

Ginisty. La presse s’intéresse à notre sort. Des détails sont publiés sur notre situation. D’éloquents tableaux sont tracés. Nous nous permettrons de citer (malgré l’éloge exagéré qu’il contient de notre personnalité) le morceau suivant paru à cette époque dans « L’Illustration », sous la signature de M. Babin :

« J'avais vu à Reims, Arras, plus tristes encore, pauvres cités agonisantes, prostrées sous la menace du canon dans l'attente du coup suprême. J'ai voulu visiter après elles, Soissons, leur sœur d'infortune. Elle est au front même de l'Aisne, à un poste de péril et d'honneur. Sa désolation m'apparut la pire de toutes. C'est une ville morte et qu'on insulte. Car, de temps à autre, au gré, dirait-on de quelque fantaisie vésanique, au hasard de quelque crise de rage, les batteries qui occupent les hauteurs toutes proches, impossibles à répondre à nos bombardements, lui crachent à la figure quelques douzaines d'obus. Dimanche dernier, il en gaspillèrent ainsi jusqu'à 200 ; quelques jours auparavant, raffinant encore sur leur furie, ils l'arrosaient de projectiles incendiaires. C'est proprement s'acharner sur un cadavre. Et quand on a évoqué là l'ombre de la douce reine Galswunthe, autre victime innocente, immolée jadis sur ces bords d'ambitieux rêves, on songe - souvenir falot, dont on rougit devant tout ce tragique - au légendaire et sinistre Jean Hiroux, s'appliquant à planter son couteau « deux fois dans le même trou ».

« La première marque de la frénésie des barbares que l'on aperçoit en approchement de la cité dolente, c'est de la route qu'il faut parcourir à toute vitesse, l'une des sveltes flèches de Saint Jean des Vignes décapitée, découronnée de sa fine pointe ; il faut qu'ils aient contre cette élégante ruine quelque grief irréductible, puisque déjà en 1871, leurs boulets en avaient démoli la délicate rosace, aujourd'hui béante sur le ciel. Mais, c'est une fois qu'on a mis le pied à terre qu'il est possible de se rendre compte de la folie de destruction, qui les anime. On vague dans un désert silencieux comme la tombe. N'étaient les grondements du canon au loin, le stridement des obus vrillant l'air glacial et le pas régulier de la sentinelle en faction, nul bruit ne troublerait le calme angoissant de ces rues vides. Car dans cette ville qui comptait aux temps heureux 15 000 habitants, 500 au plus, sont demeurés, invisibles, terrés dans leurs caves obscures. Ces décombres ne semblent plus hantés que d'innombrables chats affamés, abandonnés par des maîtres que talonnait la peur, et demeurés là comme des génies plaintifs de tous ces foyers éteints.

« Mais chose inattendue, frappante, une propreté méticuleuse règne partout dans ces voies désertes, sur ces places arrosées par des projectiles tour à tour. Devant les façades trouées, les toits éventrés, pas un gravat sur le pavé ; après chaque bombardement, la voirie fait la toilette et l'on ne peut se tenir de s'émerveiller de ce souci de la coquetterie, dans une ville où chaque jour, presque, deux ou trois



St Jean des Vignes décapité (Collect. part)

maisons s'écroulent sous les bombes. Seul, le parvis de la cathédrale est encombré de débris ; le dernier attentat est récent, la place est vaste, et on n'a pas eu le temps encore de la déblayer. Pauvre cathédrale : vide, glacée, carrefour de tous les autres, avec ses murs éventrés, ses vitraux pulvérisés, elle n'avait plus pour hôtes que les corbeaux de ses tours qui, un moment effarés au passage de chaque obus, prennent leur vol en tournoyant pour revenir, la minute d'après, se poser, confiante dans les abat-son ou sur les balustrades ; mais elle était si nette à l'intérieur, de tous débris,

qu'on eut dit que, sur ses dalles immaculées, les derniers fidèles s'étaient agenouillés la veille. Hélas ! depuis lors, la fureur teuton-ne y a causé de nouveaux ravages, dont l'un peut être pour ses voûtes séculaires, le signal de l'irréparable ruine ; un des gros piliers du transept, touché par un obus, s'est écroulé, ses assises rondes jonchent le sol, pavement pareilles aux pions que le doigt d'un enfant joueur précipite sur le damier.

« Nous avons tenu à saluer au passage, celui qui a assumé, en ces jours sombres, l'administration de la malheureuse cité, celui qui l'entretient avec ce souci d'élégance et, pieusement, veille à dissimuler ses plaies. C'est un citoyen si modeste, si simple dans l'accomplissement du devoir, qu'entre ceux de tant de héros, on n'a, je crois, jamais imprimé dans les feuilles son nom : Monsieur Georges Muzart. Mais il aura son heure, et n'en est point impatient. Avec son beau regard clair et bon, droit, lucide, c'est un type admirable de Français, audacieux, ferme, alerte. Il est de tout Soissons l'homme qu'on rencontre le plus dans les rues désertes et dévastées, car, il ne passe dans les sombres caves de l'Hôtel de Ville, où il a du transporter « ses bureaux » - une table et deux collaborateurs - que le moins de temps possible.

« Comme si les ruines de toutes parts accumulées n'y suffisaient pas, l'une des légions vandales a tenu à laisser à Soissons l'attestation lapidaire de son passage. En face de la cathédrale, à l'angle d'un mur nu, un grossier pinceau a barbouillé en lettres d'un pied : « Inf. R. 76. 1870-71-1914. » Puérile commémoration d'un événement sans retour possible. Que nous importe cet hier, c'est en demain que nous mettons tous espoirs. La Némésis ailée est en chemin derrière nos soldats. Il me semblait reconnaître déjà, dans le sifflement des obus au ciel lumineux de ce beau jour, le doux frissonnement de son vol. Elle se chargera bien d'effacer de ces pierres l'inscription éphémère qui les souille, comme les pluies d'hiver lavent au front d'un édifice les graffiti incongrus d'un gavroche. »

Gustave BABIN

Ainsi s'écoulèrent, entre les déménagements, les bombardements, la réorganisation de nos services, le souci du ravitaillement, de nombreuses semaines qui paraissaient interminables aux habitants.

Une difficulté nouvelle vint cependant s'ajouter à toutes les difficultés que nous avions encore à surmonter. C'est celle de la répartition entre les communes victimes de la guerre des subsides attribués par le Secours national aux villes du front. M. Leullier, Préfet de l'Aisne, qui avait oublié les incidents, relatifs au

charbon et à la salle des dames françaises, m'avait désigné pour faire partie d'une commission de répartition qui siégeait à Château-Thierry, où je fus reçu cordialement par le Préfet. Je rencontrai là M. Marquigny, premier-adjoint au maire de Soissons, qui était alors mobilisé au 9^e territorial. Ensemble, nous pûmes échanger quelques vues sur la situation à Soissons. Notons d'ailleurs, qu'au cours des séances de cette commission, j'obtins pour les habitants de Soissons, un crédit assez élevé sur les fonds du Secours national. Une partie de ces sommes me permit de payer intégralement le traitement des employés municipaux mobilisés - comme le faisait l'Etat pour ses fonctionnaires. L'autre partie entra dans le budget communal.

Petit à petit on s'habitue ainsi à l'état de guerre ; on s'installe à la vérité dans cette vie misérable et hasardeuse et même comme en pleine paix, on se met à désirer des décorations, à intriguer pour posséder un bout de ruban. Car les hommes sont ainsi faits que leur naturel toujours reparaît, même aux heures les plus troubles et les plus tragiques. A plusieurs reprises, certains officiers du Service de santé m'avaient pressenti pour obtenir de moi un témoignage en faveur de Mme M. et de Melle S pour lesquelles ils désiraient obtenir la croix de guerre. J'attestai par écrit ce que je savais sur les titres de ces dames à une récompense officielle - rien de plus, rien de moins - toute la vérité, mais rien que la vérité, comme on dit au tribunal. Mon attestation se trouva parfaitement suffisante pour Mme M, mais totalement inopérante pour Melle S.

Alors, un jour je reçus à la mairie la visite du médecin-major de S.P. qui venait, une fois de plus, me demander un témoignage écrit en faveur de Melle S à laquelle il paraît que les autorités militaires ne voulaient pas accorder la croix de guerre, parce que cette infirmière n'avait pas été blessée. Pendant que nous discutons de cette affaire, survint le médecin aide-major H., aux bons services duquel j'avais précédemment rendu hommage et qui venait me demander un nouveau rapport pour appuyer son dossier de demande de la Légion d'Honneur. J'assistai alors - bien malgré moi d'ailleurs - au suggestif dialogue suivant :

« Mais c'est vous qui avez soigné Melle S lorsqu'elle a été blessée, interroge brusquement le major.

« Moi, non Monsieur le Major. J'ignorais même que Melle S. ait été blessée.

« Cependant, c'est Melle S elle-même qui m'a déclaré avoir reçu vos soins.

« J'avoue que je ne me souviens pas. Il est vrai que j'ai soigné beaucoup de monde ici.

« Eh bien, répondit le major, sur un ton qui n'admettait aucune

réplique, vous allez me faire, dès ce soir; un rapport constatant que Mlle S. a été blessée à la jambe et qu'elle fut soignée par vous ».

Ayant dit, le major nous quitte.

Son subordonné et moi étions stupéfaits de cette façon de procéder. Je me souviens même que l'aide-major abasourdi, se demandait avec anxiété à quelle jambe, la droite ou la gauche, il placerait cette mystérieuse blessure de Mlle S. Quant à moi - profondément écœuré de toutes ces manigances - je le quittais un peu brusquement, heureux d'être enfin débarrassé de cas singuliers solliciteurs. J'ai appris par la suite que ce rapport avait paru insuffisant. L'autorité militaire voulut avoir d'autres preuves et d'autres témoignages. C'est alors que le Préfet de l'Aisne d'alors intima l'ordre au fonctionnaire commissaire de police de Soissons de relater sur son registre des faits journaliers, un accident qui serait survenu à Mlle S. Je compris pourquoi tant de braves poilus se refusaient à porter une croix qui avait été en principe instituée pour récompenser les actes de dévouement et d'héroïsme et qui trop souvent était donnée à celui-ci par camaraderie, ou à celle-là pour un sourire.

Déjà un an de guerre ! En cette période d'août 1915, où cette guerre qui devait seulement durer quelques semaines, a déjà un an d'existence, l'opinion publique dans le monde entier est anxieuse. Les soldats, dans un camp comme dans l'autre d'ailleurs, appréhendent de recommencer une campagne d'hiver. On commence à parler par moments des responsabilités de la guerre et l'empereur d'Allemagne sentant peser sur ses épaules le fardeau de ce crime monstrueux, essaie, mais en vain, de rejeter sur d'autres la préméditation qui fut la sienne. Les gouvernements se répondent ainsi par les déclarations de leurs chefs et, chez nous, on proclame que la guerre sera poursuivie jusqu'à ce que le militarisme allemand soit abattu. Mais ces démonstrations oratoires ne sont que les avant-coureurs de manifestations militaires. Nous avons noté le calme, tout à fait relatif d'ailleurs, qui régnait à Soissons à cette époque. Ce calme fut troublé cependant, d'abord par le rappel que nous fit l'artillerie allemande de la date du retour de Soissons dans le giron de la patrie, et surtout par les préparatifs méticuleux et formidables d'une attaque française qui remplit nos cœurs d'espoirs infinis.

Une ville souterraine est créée avec ses artères mystérieuses dans lesquelles peuvent évoluer des troupes à l'abri de toute indiscretion. Ce sont partout, ensuite, sur les collines d'alentour, des ouvrages de défense qui sont exécutés. On nous dit que le Président de la République est venu, en compagnie du roi des Belges et du général Joffre, presque sur les bords de l'Aisne. Que va-t-il se passer ? Mais cette offensive grandiose dont on parle un peu trop peut-être dans tous les milieux, est assez longue à se déclencher. L'opinion publique s'énerve. Les journalistes de l'intérieur, ces stratèges dont le rôle consistait, comme on l'a dit, à mettre le communiqué en français, ces anciens généraux qui avaient consciencieusement, depuis le début des hostilités « bourré le crâne » de tout le monde,

soit en racontant que les obus allemands étaient inoffensifs, soit en parlant du « rouleau compresseur » russe, ces gens là étaient d'avis qu'il fallait envoyer à la mort, pour le contentement de ceux qui ne faisaient pas la guerre, de nombreux soldats. Le commandement résiste assez longuement, comme il apparaît déjà par les indiscretions qui commencent à se faire jour. Car c'est une justice que tous les soldats rendent au grand chef Joffre, c'est qu'ayant compris cette guerre, il voulait ménager la vie de ses soldats, se souciant peu de quelques kilomètres inutiles de terrain. Mais le 25 septembre, l'attaque se déclenche.



Poste dit de «l'aquarium» au bord de l'Aisne (Fond BDIC)

Soissons n'est pas compris dans le secteur en mouvement. Les premières nouvelles sont excellentes : les Allemands ont été enfoncés, leurs tranchées ont été occupées par notre infanterie sur un front de 25 kilomètres : on parle de nombreux prisonniers. Les Anglais, de leur côté ont attaqué en Artois. Les nouvelles des jours suivants nous apprennent qu'en Champagne comme en Artois, la progression de troupes continue. Au début d'octobre, vers le 8, notre offensive s'arrête. Tous les espoirs que nous avons placés dans cette opération militaire sont déçus. La décision, disent alors certains augures, ne peut venir du front français : il faut aller là chercher en Orient. C'est vers cette époque que la Bulgarie s'étant alliée à l'Allemagne, nous débarquons à Salonique.

A Soissons, c'est militairement le calme le plus complet. Après cette offensive qui nous avait apporté tant de si merveilleux espoirs et qui ne nous avait, en fin de compte, laissé que des désillusions, la vie reprend son train-train monotone, seulement troublé de temps à autre par quelque bombardement inattendu, tombant du ciel par la voie des avions. La population se stabilise autour d'un millier d'habitants environ. Ceux de nos concitoyens qu'avait lassés notre existence peu enviable en vérité avaient, petit à petit, effectué la liquidation de leur affaire, déménagé leur mobilier et avaient quitté définitivement ces lieux peu hospita-

liers. Au sud de Soissons, un grand nombre de cultivateurs ont repris l'exploitation d'une partie de leur ferme.

Cependant, la main-d'œuvre est rare, le matériel a été détruit ou enlevé par les boches et les difficultés ne manquent pas à nos courageux concitoyens qui, en dépit de toutes les peines qu'ils se donnent, ne parviennent à obtenir que des récoltes médiocres. Je fus moi-même amené à remettre en exploitation partielle ma petite ferme d'Arcy, abandonnée complètement par mon personnel d'avant-guerre. Pour en assurer une marche à peu près normale, j'y fis revenir toute ma famille, et mon fils, quoique encore très jeune, me suppléa dans la direction de cette exploitation, car je ne pouvais me rendre à Arcy qu'à de trop rares intervalles et mes occupations à Soissons m'interdisaient d'y faire de longs séjours. Mais s'il fut difficile à la grande masse de nos agriculteurs de travailler dans les conditions précaires de cette époque et s'ils ne pouvaient recueillir que de très maigres profits de l'immense effort qu'ils fournissaient, j'en ai connu d'autres, des privilégiés ceux-là, qui, grâce à leurs influences, purent obtenir par l'intermédiaire des états-majors résidant chez eux ou à proximité, une main-d'œuvre militaire peu onéreuse et des attelages éminemment précieux. Evidemment, la culture faite dans ces conditions était beaucoup plus productive. Mais tout le monde n'eut pas la chance de posséder un état-major et d'avoir des intelligences parmi les officiers qui le composaient. Les produits récoltés dans ces exploitations rurales sont pour nous d'un grand secours au point de vue ravitaillement et, d'autre part, il vient en déduction de ce que notre pays est obligé de se procurer à l'étranger en exportant de l'or. Puis, sous la menace permanente des obus, dans des conditions très difficiles, le paysan de France donne tout son effort pour aider son pays. Admirable citoyen dont jamais peut-être nos orateurs ne diront assez les qualités éminentes, auquel jamais la nation ne manifesterait trop sa reconnaissance !

A Soissons, même, où cependant il n'existait pas un coin qui ne soit directement à portée des mitrailleuses ennemies, ou des canons, chaque habitant cultive son jardin. Quelques maraîchers, tels que Gourlet à Chevreux et les courageuses femmes de jardiniers mobilisés, continuent à travailler bien que souvent ils soient chassés de coin qu'ils cultivent par les bombardements. Certains de nos compatriotes que leur vie passée n'avait certes guère préparés au travail de la terre, s'improvisèrent hardiment cultivateurs. Je citerai notamment M. Blamoutier, notaire. C'est sous son impulsion, avec l'aide d'Antoine et de Guéroult, que furent cultivées les terres appartenant aux hospices et aucune d'entre elles ne fut laissée en friche. Le cheptel de l'établissement fut maintenu intact, ce qui nous permit, durant toute cette période, d'assurer l'alimentation en lait des malades, des vieillards et des enfants.

C'est vers cette époque que nous assistâmes à une cérémonie militaire, unique dans les annales de Soissons, durant du moins cette période où la ville se

trouvait à proximité des lignes. Il pouvait paraître imprudent, en effet, d'opérer à la barbe même des Allemands, des rassemblements de troupes. Le général Dollot tint cependant à rendre à Mme Andrieux, femme du Sous-Préfet de Soissons, pour laquelle il avait obtenu la croix de guerre, l'hommage d'une parade militaire. On sait que Mme Andrieux, rentrée à Soissons avec son mari, s'était aussitôt employée, avec un inlassable dévouement, en faveur de toutes les œuvres de bienfaisance ou de secours aux blessés qui sollicitaient la bonté naturelle des femmes. Dès l'arrivée des premiers convois américains, elle servit de truchement entre les Comités américains et les groupes chargés de distribuer, selon les règles de l'équité, les dons de nos généreux amis d'outre-Atlantique. Lors de l'incendie du magasin Petot frères, rue Saint-Martin, elle fut avec M. Andrieux, au premier rang les sauveteurs accourus sur le lieu du sinistre et sur place, elle prodigua ses soins et ses consolations à plusieurs blessés, tandis que les artilleurs boches, selon leur habitude, continuaient, avec rage, d'envoyer des obus sur le foyer même de l'incendie. Ce sont toutes ses raisons qui avaient déterminé le général Dollot à remettre à Mme Andrieux la croix de guerre au cours d'une cérémonie solennelle.

La cérémonie eut lieu place Dauphine, un peu abritée des regards curieux de l'ennemi et tandis que nos avions faisaient bonne garde, afin d'empêcher les tauben de jeter leurs yeux indiscrets sur un spectacle qu'on ne voulait pas leur montrer. D'autres femmes méritantes furent également, à cette époque, récompensées de leur dévouement héroïque : telles la supérieure des hospices qui s'était dépensée sans compter au chevet des malades et des blessés et qui obtint la croix de guerre, et Mme Canton-Baccarat, la zélée directrice de l'hôpital de Vauxbuin, qui reçut la croix de la Légion d'Honneur. La solennité de ces remises de décorations contrastait avec la simplicité d'autres remises. Cependant, on avait remarqué à la cérémonie de décoration de la sous-préfecture l'absence du Préfet du département. Les tiraillements qui avaient existé entre la sous-préfecture et la préfecture continuaient donc encore. Et nous nous trouvâmes nous mêmes mêlé à ces regrettables différends que bien souvent nous avons essayé d'aplanir.

J'aurais voulu passer sous silence tous ces incidents d'ailleurs forcément un peu personnels. Mais ils ne manquaient pas nécessairement d'avoir une répercussion sur les rapports de l'administration municipale avec l'administration supérieure. Et c'est ainsi qu'au moment où devant le péril commun, on aurait dû faire abstraction de toutes ces questions de personnalités, la crise était plus aigüe et je constatais avec peine que des entraves nombreuses étaient apportées à la bonne marche de mon administration municipale, selon que je m'adressais au Préfet lorsqu'il aurait fallu m'adresser au Sous-Préfet ou réciproquement. L'autorité militaire elle-même n'était pas sans s'apercevoir de ces divergences et cela ne facilitait pas non plus ses rapports avec l'autorité civile. D'autre part, des clans s'étaient formés petit à petit, l'un partisan du Sous-Préfet, l'autre partisan du Préfet - et cela toujours à quelques mètres des tranchées boches. C'est certes



*Mme Andrieux, épouse de M. le Sous-préfet
(Musée Albert Kahn, dép. Hauts de Seine, document original : autochrome).
Mireille Andrieux (1881-1967) était la fille du poète et homme politique Clovis Hugues.
Son fils fut Sous-Préfet de Vervins en 1938.*

là, dans ces difficultés personnelles que se place le souvenir le plus pénible pour moi de cette douloureuse période. Le Préfet n'ayant plus de pied à terre à la sous-préfecture, est reçu, lors de ses voyages à Soissons, chez Mme Macherez. C'est chez elle encore que lors des visites officielles de parlementaires ou de grands personnages, le Préfet reçoit.

Cette situation fait que Mme Macherez se targuant de ses hautes relations, ne tarde pas à devenir pour le maire indépendant que j'étais et que j'entendais demeurer, un peu trop encombrante. Comme je dois résister à certaines demandes, un peu trop inconsidérées de Mme Macherez, le Préfet prend fait et cause pour son hôtesse et me voici, à mon tour, en conflit avec lui. M. Leullier, désireux vraisemblablement de reconnaître par un acte aimable l'hospitalité qui lui était donnée chez Mme Macherez, lui fait obtenir le prix Audiffred. Cette récompense fut attribuée à la suite de la visite à Soissons de l'un des membres de l'Académie des Sciences morales et politiques devant lequel, pour son édification et en vue de réchauffer son enthousiasme, on avait réédité le fameux film mis en scène par M. M. Fialon et Cie. Notre honorable académicien, absolument éberlué par les récits qui lui furent faits, oublia à ce point que tout savant doit posséder un esprit critique, qu'il négligea de procéder sur place à une enquête et qu'il rédigea un rapport dithyrambique qui ne manqua pas d'enlever les suffrages de ses confrères, confiants dans sa traditionnelle sagacité. La nouvelle de l'attribution de ce prix Audiffred à Mme Macherez et à Mlle Sellier, provoqua, à Soissons, une véritable surprise. Il me fut impossible d'empêcher des Soissonnais de protester véhémentement par écrit contre les termes mêmes du rapport présenté et lu à l'Académie des Sciences morales et politiques. Le prix Audiffred étant attribué, constituait, matériellement et moralement, une récompense enviable : cependant, aux yeux de certains, ce ne devait être qu'un échelon, une étape.

A ce moment, se découvre la manœuvre préfectorale. Il s'agissait d'éclipser la remise solennelle de décorations faite lors de la cérémonie de la place Dauphine. Au vue de parvenir à ce résultat, on élabore de machiavéliques combinaisons, que le public ; qui juge simplement et sainement les hommes et les événements, ne manque pas de trouver absolument monstrueuses. Peut-on croire, en effet, que le Préfet d'un département aux trois-quarts envahi, puisse trouver le temps de machiner de petites vengeances du genre de celle qui, à cette époque, se manigança sous les yeux étonnés de l'opinion publique ? Tant de questions devaient, semble-t-il préoccuper cet administrateur, qu'on se demande comment il peut encore penser à se faire le docile instrument de mesquines cabales locales, sans aucun intérêt, ni au point de vue national, ni au point de vue administratif ! Nos lecteurs peuvent peut-être s'étonner de nous voir relater ces incidents qui apparaissent petits, et même minuscules si on les compare aux événements formidables dont nous étions non seulement les témoins, mais les involontaires acteurs. Ce n'est pas pour le vain plaisir de relater ces faits personnels, ni pour être désagréable à qui que ce soit, que nous les notons ici. C'est pour cela, parce

qu'ils intéressent l'histoire impartiale de Soissons pendant la guerre, que nous sommes obligé de les enregistrer.



Mme Macherez et Mlle Sellier (Fond BDIC)

M. Leullier, donc, visiblement, veut faire obtenir la Légion d'Honneur à Mme Macherez. En lui faisant attribuer le prix Audiffred, il a gagné la première manche. Me voici alors mêlé, une fois encore, à une nouvelle affaire. En effet, bien avant ces incidents, le Préfet avait proposé le maire de Soissons pour la croix de la Légion d'Honneur. Déjà à cette époque, le Gouvernement de la République avait décoré les maires d'Arras et de Reims, notamment, récompensant en eux le dévouement continu à leurs administrés. Il avait paru normal au Préfet de l'Aisne de faire une proposition et des démarches en faveur du maire de Soissons. M. Leullier s'était, en ces circonstances, servi de termes beaucoup trop élogieux pour moi. Or, le Préfet avait eu l'idée de rattacher à la proposition qu'il avait faite en ma faveur, une demande pour Mme Macherez et son intention était de faire marcher de pair les deux nominations. Il vint un jour, s'en entretenir avec moi et je rapporte ici le sens, sinon le mot à mot exact de notre piquant dialogue :

« Monsieur Muzart, dit M. Leullier, j'ai un service à vous demander.

« Comme d'habitude, je suis tout disposé à vous le rendre, Monsieur le Préfet, si cela m'est possible.

« Voici. J'ai l'intention de faire obtenir la Légion d'Honneur à Mme Macherez. Je n'y vois aucun inconvénient, Monsieur le Préfet. Mais pour me permettre d'obtenir plus facilement cette distinction, j'ai l'intention de faire ressortir surtout, et spécialement, l'attitude de Mme Macherez au cours de l'occupation allemande. Je présenterai Mme Macherez comme ayant rempli les fonctions de maire de Soissons pendant cette douloureuse période et je vous présenterai comme ayant pris la suite de Mme Macherez à la Mairie, après l'occupation.

« Monsieur le Préfet, je vous ai déclaré tout à l'heure que j'étais tout prêt à vous rendre service, mais il m'est impossible de m'associer à une demande présentée de cette façon. Je ne puis laisser dire, car c'est inexact, que Mme Macherez ait rempli les fonctions de maire de Soissons pendant l'occupation allemande. Je ne puis laisser s'accréditer cette légende indigne de notre vieille cité. Je n'ai pas le droit de déclarer - alors que j'ai rencontré à la Mairie tant de dévoués citoyens qui, au même titre que Mme Macherez ont assumé les responsabilités de représenter la ville devant l'envahisseur, je n'ai pas le droit de déclarer qu'à Soissons il ne s'est trouvé qu'une femme pour répondre aux Allemands. Si les choses s'étaient passées ainsi - et qu'il n'y ait eu chez nous aucun homme capable de tenir tête aux Allemands - bien que ce ne soit pas très honorable pour notre cité, je l'attesterais volontiers - sinon de bonne grâce. Mais vous savez, Monsieur le Préfet, que rien de ce qui a été publié

à ce sujet, n'est exact. Il m'est donc impossible - par respect pour la vérité - de m'associer à une demande semblable qui aurait pour résultat certain de ternir l'honneur de Soissons - ce à quoi - à aucun prix - je ne saurais consentir. »

M. Leullier essaya de me convaincre, mais en présence de mon intransigeante volonté, il finit par s'écrier :

« Alors, c'est la guerre entre nous.

« Je préfère la guerre, lui répondis-je, à une indigne comédie à laquelle je ne veux pas me prêter. »

M. Leullier, néanmoins, fit les propositions dans le sens qu'il m'avait indiqué et j'appris un jour que le Ministre de l'Intérieur devait venir à Soissons, pour remettre solennellement la fameuse croix à Mme Macherez et une autre à moi-même.

Je résolus, sur le champ, de voir M. Malvy, alors ministre de l'Intérieur. M. Magniaudé, député de Soissons, voulut bien solliciter pour moi une audience - et je fus par lui présenté au ministre. M. Malvy nous reçut très cordialement. Il me félicita par anticipation et me confirma qu'il devait se rendre à Soissons prochainement pour procéder aux remises solennelles de décorations. M. Magniaudé et moi nous protestâmes contre les termes de la citation concernant Mme Macherez « maire de Soissons ». M. Magniaudé donna lecture des lettres très flatteuses par lesquelles le Préfet appréciait l'œuvre accomplie à Soissons par ma modeste personnalité. Il rappela même en quels termes M. Leullier avait jugé Mme Macherez avant qu'il ne devint son fougueux protecteur. Visiblement M. Malvy était très embarrassé. Il voulait évidemment tenir les promesses qu'il avait faites au nom du Gouvernement à son Préfet, mais les arguments qui avaient été développés devant lui n'avaient pas été sans jeter un certain trouble dans son esprit. Me rendant compte de son embarras et jugeant qu'il lui était particulièrement difficile de dénouer ce délicat imbroglio, je pris une résolution soudaine : Je le priai de ne donner aucune suite aux propositions de décorations dont il était saisi et de nous renvoyer pour ainsi dire - Mme Macherez et moi - dos à dos. Je vois encore cet homme qui, depuis cette époque, a été l'objet d'accusations sur lesquelles il ne m'appartient pas de prononcer, je le vois encore me dire en me serrant la main :

« Le geste que vous venez de faire vous honore grandement, Monsieur Muzart. »

Cependant, si j'avais renoncé pour moi-même à la distinction qui m'était offerte, je n'avais pas manqué de protester contre le motif inexact - et encore une fois, de nature à entacher l'honneur de Soissons - qui avait été invoqué en faveur de Mme Macherez. Le Préfet avait donc perdu la deuxième manche. Mais il n'était pas homme à s'avouer vaincu aussi facilement. Je m'en aperçois bientôt,

car, tout en ayant l'apparence d'entretenir avec la municipalité les mêmes rapports cordiaux que par le passé, M. Leullier ne me pardonne pas d'avoir contrecarré ses projets et de m'être mis en travers de leur réalisation. L'échec qu'il vient de subir est sensible à son amour-propre.

CONSEIL MUNICIPAL DE GUERRE

Depuis le commencement de la guerre jusqu'à cette fin d'année 1916, il n'avait pas été possible de réunir le Conseil Municipal. Je tenais cependant à rendre compte à mes collègues de ma gestion. A plusieurs reprises, j'avais parlé de cette situation au Préfet, lui demandant son avis sur l'opportunité de réunir l'assemblée communale à Soissons ou, - à l'instar d'autres villes - à Paris, par exemple, M. Leullier opinait pour une réunion à Soissons. Après avoir pressenti plusieurs de mes collègues qui me déclarèrent ne pouvoir venir et malgré l'avis du Préfet qui aurait trouvé tout naturel que je fisse une réunion à Soissons, où personne n'aurait pu se rendre, je me décidai à convoquer le Conseil Municipal dans la capitale. Je demandai l'hospitalité au maire du 10^e arrondissement qui, déjà, avait recueilli le Comité de l'Aisne, donnant ainsi un domicile à l'œuvre admirable dont tous nos concitoyens réfugiés ont pu apprécier la bienfaisante activité. Avec le plus grand empressement, la Mairie fut mise à notre disposition.

A l'heure qu'il est, je tiens à renouveler mes remerciements au Maire du 10^e arrondissement et à son secrétaire qui nous ont, en ces jours douloureux, accueillis avec une fraternelle cordialité. Ces remerciements d'ailleurs, je les ai déjà, à cette époque, au cours de notre réunion à Paris, adressés dans les termes qu'on lira plus loin.

Voici le procès-verbal de cette séance. Nos lecteurs y trouveront des choses que nous avons déjà dites au cours de cette narration. Nous tenons néanmoins à reproduire ce document pour l'intérêt qu'il présente, au point de vue de l'histoire impartiale de cette sombre période :

« L'an mil neuf cent seize, le samedi quatre novembre, à deux heures de l'après-midi, le Conseil Municipal de Soissons, régulièrement convoqué pour la session de Novembre, s'est réuni sous la présidence de M. Muzart, conseiller municipal, faisant fonctions de maire de ladite ville.

« Cette réunion - en raison de la situation particulière de Soissons (une partie de son territoire est encore occupée par l'ennemi) et des difficultés de circulation résultant de l'état de siège - a eu lieu à Paris, en la salle des mariages de la mairie du 10^e arrondissement, sise rue du Faubourg Saint-Martin n°72.

« Avant d'ouvrir la séance, M. Muzart présente à l'assemblée M. Gay, vice-président du Conseil Municipal de Paris, et M. Audin, maire-adjoint du 10^e arrondissement. Il remercie M. le maire du 10^e arrondissement et M. Raffignon, secrétaire général de la Mairie, de

l'hospitalité cordiale accordée au Conseil Municipal de Soissons, et de l'aimable accueil qu'ils ont bien voulu lui faire ; il leur en exprima toute sa reconnaissance.

M. Gay prend alors la parole et, s'adressant aux représentants de la Ville de Soissons, s'exprime ainsi :

« Au nom du Conseil municipal de Paris, dont je suis ici l'interprète, je viens m'associer à la première réunion du Conseil municipal de Soissons depuis l'occupation éphémère de cette ville par les Allemands en 1914, et je présente à mes collègues de Soissons mes souhaits de bienvenue. Je salue M. le Préfet de l'Aisne qui, par sa présence, vient témoigner tout l'intérêt qu'il porte à la ville de Soissons, si durement éprouvée. Je viens aussi vous apporter le salut de la ville de Paris à laquelle rien de ce qui se passe en France n'est étranger.

« Nous avons connu la menace allemande, continue M. Gay, vous vous la subissez tous les jours. Et vous voilà réunis dans cette salle, dans cette salle des mariages qui, aujourd'hui est un symbole, puisque nous pouvons dire que maintenant l'union de Paris et de Soissons est scellée. Paris a le Conseil municipal de Soissons, quant aux Allemands on les aura !

« M. Audin, maire-adjoint du 10^e arrondissement, souhaite à son tour, la bienvenue aux édiles soissonnais et exprime le ferme espoir de les voir sous peu se réunir dans leur malheureuse cité, dégagée de l'étreinte allemande ; il rend hommage à nos soldats qui, bientôt vont refouler les Barbares, et salue M. le Préfet de l'Aisne présent dans la salle et dont tout le monde, dit-il, connaît la brillante conduite ».

M. Muzart remercie M. Gay et M. Audin de leurs paroles affectueuses et de leurs encouragements qui iront droit au cœur de tous les Soissonnais ; il profite de la circonstance pour exprimer à la ville de Paris toute sa profonde gratitude pour ce qu'elle a fait, et fera encore en faveur des malheureux réfugiés de Soissons martyr.

« M. le Préfet se lève pour remercier M. le Vice-Président du Conseil Municipal de Paris et M. le Maire-adjoint du 10^e arrondissement et il exprime la reconnaissance du département de l'Aisne aux hôtes amis qui ont bien voulu rehausser de leur présence cette première réunion des édiles soissonnais ».

« MM. Gay et Audin et M. le Préfet de l'Aisne se sont ensuite retirés ».

M. Muzart a déclaré alors la séance ouverte et a procédé à aussitôt à l'appel nominal.

« Etaient présents ; M. M. Becker, Débruyère, Descambres, Ferrand, David, Lecat, Muzart, Manard, Bague, Lardon Lablanche, Prévost, Cluzelaud, Debout et Scart, composant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercices. »

« Etaient également présents : M. M. Bonnenfant, Deshayes, et Naudin, mobilisés. »

« Absents excusés : M. M. Labitte, Guillemard et Sénachal (M. M. Marquigny, adjoint, G. Deviolaine et Pérotin, mobilisés) »

« Lecture est donné de chacun des procès-verbaux des séances des 3 juillet, 2 et 19 août 1914, ces trois procès-verbaux sont adoptés sans observation. »

1. - Session de novembre. Désignation du secrétaire

« M. le Président fait connaître que M. Pérotin, secrétaire sortant, est mobilisé et propose de désigner M. Debout pour le remplacer. Cette proposition est acceptée à l'unanimité ; en conséquence, M. Debout est nommé secrétaire du Conseil Municipal pour la présente session ».

2. - Décès de M. M. Mouton et Lecer, conseillers municipaux.

Expression de regrets.

« La guerre a causé des vides dans nos rangs, dit M. le Président, et nous avons à déplorer la perte de deux de nos collègues, MM. Mouton et Lecer ».

M. le Président continue ainsi :

« M. Mouton, fixé depuis longtemps dans notre ville, y exerça un commerce de vins et spiritueux en gros, que son intelligence et son activité rendirent prospère. Sa droiture, sa loyauté et l'aménité de son caractère, lui valurent bientôt l'estime et la confiance de ses concitoyens qui l'envoyèrent siéger au Conseil Municipal et au Tribunal du Commerce. Entré au Conseil Municipal en 1881 et successivement réélu à de fortes majorités, il fut choisi, en 1894 comme adjoint eu Maire et il exerça cette délicate fonction pendant six années ; comme adjoint, son dévouement à notre Ville, son obligation, lui acquièrent encore de nouvelles sympathies. Son foyer transformé en poste défensif de notre Ville, en janvier 1915, M. Mouton fut forcé de s'exiler. Il ne devait pas revoir notre pauvre Ville où s'étaient concentrées toutes ses affections. Affaibli par son

grand âge et surtout cet exil, M. Mouton s'est éteint, mais son souvenir persistera et sa figure sympathique restera chère à nos concitoyens. »

« M. le Lieutenant-Colonel Lecer, que nous avons eu aussi le douleur de perdre, était un enfant de Soissons. Après de fortes études au Collège de notre ville, il entra à l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

« En 1870, il prenait part à la guerre contre l'Allemagne, et gagnait à l'armée de Metz l'épaulette de capitaine. Revenu de captivité où il avait été emmené après la douloureuse capitulation de la cité Lorraine, il contribuait au rétablissement de l'ordre à Paris. Travaillant énergiquement à la reconstitution de notre armée nationale qui assure, aujourd'hui la défense de notre Patrie, M^e Lecer termina sa carrière comme lieutenant-colonel d'un régiment de garde à la frontière, à Toul, à proximité des champs de bataille, où il avait combattu en 1870, et d'où il voyait cette terre lorraine qu'il aurait tant voulu fouler.

« Hélas ! ayant à veiller sur ses petits enfants, dont le père combattait à la frontière, M. Lecer dut aussi prendre le chemin de l'exil en 1914, souffrant cruellement de ne pouvoir, vu son âge trop avancé, prendre part à la revanche de 1870, ce qui avait toujours été son constant désir, jusqu'au moment de sa retraite définitive.

« D'un caractère droit et loyal, d'une urbanité parfaite, M. Lecer ne comptait que des amis et sa perte est vivement ressentie par tous. »

3. - Décès de M. Gaugier, vice-président de la Commission administrative des Hospices - Expression de regrets

« M. le Président fait aussi part à l'Assemblée du décès de M. Gaugier; dans les termes suivants :

« Nous avons aussi perdu depuis la guerre notre ancien collègue M. Gaugier. S'il n'était pas d'origine soissonnaise, M. Gaugier avait acquis droit de cité parmi nous. Venu, il y a une vingtaine d'années, se fixer à Soissons où l'appelaient des relations de famille, Me Gaugier se fit vite remarquer par son activité et son dévouement à la chose publique.

« Ancien entrepreneur de travaux public, mêlé à de grandes entreprises, M. Gaugier avait l'expérience des affaires et l'habitude du travail ; ses qualités, son extrême obligeance et l'aménité de son caractère lui firent vite une situation distinguée dans notre ville ; conseiller municipal, administrateur du bureau de bienfaisance, administrateur; puis vice-président de la commission administrati-

ve des Hospices, dans toutes ces fonctions, M. Gauguier se fit remarquer et apprécier. Les pauvres et les humbles furent l'objet de toute sa sollicitude et c'est à l'administration des Hospices qu'il tint surtout une place distinguée, et qu'il se consacre d'une façon absolue, mettant à la reconstruction de notre Hôpital, toute son assiduité, son expérience et tout son cœur à la réorganisation des services hospitaliers.

« Sa santé ébranlée ne lui permit pas de continuer son œuvre quand l'ennemi fut aux portes de Soissons et, comme M. M. Mouton et Lecer, c'est dans l'exil qu'il s'éteignit après une vie de dévouement et d'un labeur incessant.

« A l'unanimité, le Conseil s'associe aux paroles de M. le Président et adresse aux familles de M. M. Mouton, Lecer et Gauguier, l'expression des sincères sentiments de condoléances de l'Assemblée ».

4. - Hommage aux Défenseurs de la Patrie et aux Victimes de la Guerre

M. Muzart s'exprime ainsi :

« Notre première pensée à tous parcourt les divers champs de bataille de cette guerre horrible où de la façon si noble et si héroïque, nos braves troupiers, repoussant l'envahisseur, forcent l'admiration du monde entier.

« Combien on est fier d'appartenir à la France toujours au premier rang pour la défense du droit et de la civilisation :

« Je vous demande, Messieurs et chers collègues, d'adresser à ces vaillants, à ces héros, à leurs chefs et aux armées alliées, le témoignage de notre vive et sincère admiration.

« De nombreuses tombes, hélas ! jalonnent les étapes de la victoire et parmi ces tombes reposent trop de nos pauvres enfants de Soissons qui ont eu à effectuer les premiers chocs. Gloire à eux tous qui sont morts pour la patrie ! La douleur de leurs parents, de leurs veuves, est nôtre, et prenons l'engagement autant qu'il sera en notre pouvoir de consoler les uns et de veiller sur ceux qui restent. »

« Nombreux aussi sont les morts parmi notre population civile qui, restés pour défendre les intérêts communs de notre cité, n'ont pas trouvé grâce devant l'ennemi féroce. Leurs noms synonymes de dévouement, resteront à jamais gravés dans notre mémoire, et sur le Livre d'or; à côté des héros combattants. »

5. - *Rapport sur la situation générale de Soissons*

M. le Président continue par l'exposé suivant :

« Soldat jusqu'au 31 août 1914, veille de l'entrée des Allemands à Soissons, et licencié le soir, j'étais tout désigné, comme membre du Conseil municipal, pour partager les dangers et les peines de mes collègues que les charges de famille et la santé n'avaient pas fait quitter Soissons. Des personnes dévouées ayant à leur tête, M. Blamoutier, vinrent dès la première heure du 1^{er} septembre, renforcer notre nombre et nous apporter leur concours précieux.

« C'est dans les heures tragiques comme celles que nous avons vécues, que se découvrent les belles âmes et que se voit le vrai dévouement désintéressé. Je ne veux citer aucun nom dans ce court exposé, j'en oublierais trop, certainement, mais je tiens à remercier publiquement, avec tout mon cœur, tous les valeureux collaborateurs qui m'ont permis de faire du mieux qu'il a été possible.

« A l'entrée de l'ennemi, tous les services administratifs, suite à la mobilisation et aux départs, étaient complètement désorganisés. Notre premier soin fut de reformer une police municipale : M. Ancy, inspecteur primaire en prit la direction et, aidé de M. Douel, de quelques agents et de nombreux habitants de bonne volonté, au mépris du danger, sut faire respecter le bien d'autrui et assurer l'ordre, souvent même aux Allemands.



L'équipe municipale en 1914. Georges Muzart au centre avec derrière, à sa gauche Camille Cheron et à sa droite Paul Douel. Au premier plan à droite M. Gadery à gauche Mme Douel et juste derrière Georges Douel (Collect. part)

« Les Allemands pillèrent, comme ils firent partout où ils passèrent, presque toutes les maisons non habitées, surtout celles contenant des approvisionnements et des objets faciles à emporter. Comme partout, suivant leur méthode barbare de terrorisation, ils marquèrent leur entrée dans notre Ville par toute une série de crimes : tueries d'innocents, viols, incendies nombreux. De fortes réquisitions nous furent imposées sous menace de mise à feu et à sang. J'ai pu par la ruse, les amoindrir considérablement et la retraite précipitée de nos ennemis qui eut lieu le 12 septembre, ne leur permit pas de renouveler ces réquisitions.

« Les heures terribles de cette profanation de notre ville, sans nouvelles du dehors, laisseront à tous une impression inoubliable et ceux qui ont vécu cette vie pendant douze jours, la baïonnette ou le revolver sur la poitrine à tout instant, sentent vraiment combien doit être douloureuse la vie dans nos régions encore occupées. Admirons ces martyrs qui résistent quand même, et envoyons leur, par la pensée, notre tribut d'admiration.

« Après le départ des Allemands, notre population de 6 à 7.000 habitants encore, y compris les évacués de Verdun et d'autres villes, vécut des heures terribles sous un bombardement violent. Des bombes incendiaires mirent le feu dans de nombreux quartiers. Ces nombreux foyers, objectifs de nouveaux bombardements, furent éteints par une poignée de braves habitants, toujours prêts, empêchant ainsi leur propagation. Nous pûmes décider les éléments étrangers de la Ville à chercher ailleurs un refuge plus sûr.

« Jusqu'au 14 janvier 1915, nous eûmes à soulager de nombreuses misères et l'argent manquait. Un Comité comprenant toutes les personnes dévouées de la Ville, se forme et Mgr l'évêque de Soissons, qui n'avait pas voulu abandonner son siège épiscopal, en prend la direction. Grâce à lui, des offrandes de personnes charitables du dehors nous permettent, après un examen minutieux du cas, de soulager bien des malheureux. Le fonctionnement des fourneaux gratuits de la ville, grâce au courage de leur personnel, nous met à même de distribuer aux pauvres jusqu'à 2.000 rations par jour. Notre compatriote M. Hanoteaux, ancien ministre, ne nous avait pas oublié non plus, et ses dons personnels et ceux du Comité de secours national, nous permettent de ne pas laisser d'infortunes non soulagées. Aussi permettez-moi, Messieurs, en notre nom à tous, de le remercier bien sincèrement.

« Je tiens aussi à rendre hommage aux commerçants de Soissons qui, par leurs propres moyens et malgré tous les dangers du bom-

bardement, ont réalisé de véritables prodiges pour le ravitaillement complet de Soissons. Il faut les féliciter aussi de leur honnêteté dans l'accomplissement de leur tâche, leurs bénéfices étant souvent illusoire. Leur seule récompense et dont ils sont fiers, est ce brevet de civisme que leur décernent tous les braves défenseurs de notre secteur: »

« Des équipes de déménageurs se forment bientôt pour répondre aux pressantes demandes de nombreux exilés et, sous la mitraille, permettent ainsi le sauvetage de nombreux mobiliers et marchandises pouvant se chiffrer par millions. Grâce à l'appui de l'armée, je pus aussi sauver de la destruction toutes les archives de nos administrations, ainsi que notre richesse artistique et la bibliothèque de la Ville, si riche en souvenirs locaux ».

M. le Président propose au Conseil municipal de se réunir immédiatement en Commission plénière pour l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour et de remettre la séance publique au lendemain cinq novembre, à deux heures de l'après-midi, dans le local indiqué en tête du présent procès-verbal.

« Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition, et la séance est levée à 5 heures et demie de l'après-midi.

Séance du lendemain

« M. Muzart déclare la séance ouverte et procède à l'appel nominal (...) Puis il invite le Conseil Municipal à délibérer sur les affaires restant à l'ordre du jour:

« Se conformant aux prescriptions de l'article 147 de la loi du 5 avril 1884, M. le Président rend compte au Conseil, avec pièces à l'appui, des dépenses imputées depuis la session de mai 1914, sur le crédit des dépenses imprévues des exercices 1914, 1915 et 1916.

« Ces dépenses s'élèvent, savoir :

« Pour l'exercice de 1914, à 648 frs 17

« Pour l'exercice de 1915, à 2787 frs 20

« Et pour l'exercice de 1916, à 172 frs 05

« M. le Président demande au Conseil l'approbation de l'emploi de toutes ces sommes, sauf à récupérer ultérieurement de tous débiteurs, savoir : d'une part, le montant des paiements par la ville pour fournitures de cercueils, et, d'autre part, des frais d'inventaire des archives de la Recette municipale payés à M. Blamoutier, notaire.

« Le Conseil municipal, après examen des pièces, approuve à l'una-

nimité l'emploi des sommes dont s'agit et donne tous pouvoirs à la Municipalité pour poursuivre le recouvrement des sommes payées ou avancées par la Ville de Soissons en l'acquit ou pour le compte de tous débiteurs.

« L'hôpital de Soissons n'a pas peu contribué aux soulagements des malheureux ; son personnel laïque et congréganiste fut tout simplement sublime, suivant en cela l'exemple qui leur fut donné par leurs chefs respectifs : M. Blamoutier et Mme la Supérieure des Dames de Saint-Thomas de Villeneuve.

« A eux aussi, merci et gratitude de tous.

« Merci aussi aux braves gens qui, placés à la garde de nombreuses maisons, ont pu, au prix de mille dangers, permettre à leurs mandants le sauvetage de leurs biens matériels.

« Un rapport circonstancié vous fera connaître, Messieurs et chers collègues, la situation budgétaire malheureuse de notre ville, par suite de la perte de la plupart de nos recettes. Le plus grand vide provient de la non perception de nos centimes communaux, pour 5/12 en 1914 et la totalité en 1915, les rôles n'ayant pu être émis en cette dernière année et ce, de par les événements actuels. Ceux qui nous restent dus pour 1914 ne peuvent être perçus légalement qu'en 1918. J'ai tenté une démarche si, en comparaison de notre situation, l'Etat ne pourrait nous les verser maintenant par avance. Je dépeins en même temps notre situation plus précaire pour 1915. M. le Ministre, à qui cette situation n'avait pas échappée, me promit très aimablement de s'en occuper incessamment avec ses collègues et de venir à notre secours.

« Pour 1916, les rôles sont en préparation et nous permettent le recouvrement de nos centimes communaux pour ladite année.

« Un rapport, d'autre part, vous fera connaître de l'attribution de fonds de secours pour soulagements de misères immédiates et l'emploi qui en a déjà été fait, ainsi que les démarches tentées pour son réordonnement.

« Soissons a reçu jusqu'à maintenant des milliers d'obus et la rage destructive des Allemands n'est pas encore assouvie. Dans quel état, à leur départ des hauteurs dominantes leur permettant de suivre l'efficacité de leurs tirs, nous laisseront-ils notre pauvre ville si jolie avant leur souillure ? Je n'ose y penser. Tout ou presque, tout sera à refaire.

« Je suis convaincu, cependant, du grand effort qui, avec l'appui,

nous n'en doutons pas, de l'Etat et du département, sera fourni par les habitants courageux et attachés à cette pauvre ville martyre. Il faut cependant, dès maintenant, étudier les voies et moyens pour arriver à sa prompte reconstruction : logement des artisans nécessaires, installation des prisonniers allemands appelés à reconstruire ce qu'ils auront détruit, en commençant par le relèvement des chaussées, voies publiques, ponts, canalisations diverses ; par la reconstruction des bâtiments municipaux obligatoires à la reprise de la vie économique : abattoir, mairie, marché, collège, écoles, etc...

« Des mesures générales pourraient être mises à l'étude actuellement au point de vue des quartiers ou rues presque complètement détruits. Des comités siégeant à Paris, et les précédents employés aux reconstructions des villages de la Marne, pourraient être utilement consultés, et une Commission compétente étudier et rechercher.

7. - *Police - Commissariat de Police. - Retour à la 3^e classe.*

Proposition

« M. le Président fait le rapport suivant :

« Au cours de notre séance du 29 septembre 1913, nous avons décidé de solliciter l'élévation du commissariat de police à la 1^{re} classe, sous réserve que le commissaire en fonctions, M^e Givais, serait conservé comme titulaire, du moins momentanément. Un décret du 24 septembre 1913 a sanctionné cette délibération.

« Comme vous le savez, dans le courant du mois de novembre 1914, M. Givais a été blessé dans son cabinet par l'explosion d'un obus et a été envoyé en congé. Par un décret du 13 juin 1915, M. Bernardini, commissaire de 1^{re} classe à Arles (Bouches du Rhône) a été nommé provisoirement, pour la durée de la guerre, commissaire de police à Soissons, en remplacement de M. Givais. Aux termes d'un second décret du 31 juillet 1915, M. Bernardini a été mis en congé avec solde, pour raisons de santé à compter du 10 août suivant. Je dois ajouter que ce fonctionnaire n'est jamais venu à Soissons et qu'à l'expiration de son congé, il a été nommé commissaire spécial de police adjoint sur les chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Aucun commissaire n'a été nommé depuis à Soissons. Les considérations qui avaient pu dicter votre décision à l'égard de M. Givais, ont cessé d'exister par suite de son départ ».

« D'un autre côté, les charges qui incomberont à la Ville lorsqu'el-

le ne se trouvera plus sous le feu de l'ennemi, m'ont amené à rechercher les économies qui pourraient être obtenues sans nuire au bon fonctionnement des services, et j'ai pensé qu'il conviendrait de profiter de la vacance du commissariat de police pour demander son retour à la 3^e classe ; un agent jeune, zélé, désireux d'obtenir de l'avancement, pourrait rendre à la Ville les services qu'elle est en droit d'attendre du chef de la police municipale. »

Délibération :

« Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les conclusions du rapport qui précède et donne mission à la Municipalité de se mettre en rapports avec les autorités compétentes pour demander le retour à la 3^e classe du commissariat de police de Soissons.

8. - Police. - Création d'un emploi de brigadier de sûreté. - Attribution de cet emploi. - Augmentation de traitement

« M. le Président expose ce qui suit :

« Notre service de police est divisé en deux catégories d'agents placés sous l'autorité et la direction du commissaire de police. L'une des catégories comprend le service de ville proprement dit et comporte un emploi de brigadier ; l'autre, le service de sûreté dont le personnel plus restreint, se trouve sur un pied d'égalité. Ce service est organisé par un arrêté municipal du 10 janvier 1904, pris en exécution d'une délibération du Conseil municipal du 8 du même mois.

« Par une autre délibération prise le 7 juin 1907, le Conseil municipal sanctionnant une délibération, du 26 avril précédent, qui avait décidé la création de deux nouveaux postes d'agents de police, a majoré de 200 francs le traitement du brigadier de police et de chacun des agents. Le traitement annuel du brigadier de police s'est trouvé ainsi porté à 1.800 francs et celui d'un agent de 1^{re} classe à 1.700 frs. Mais dans sa séance du 28 septembre 1913, le Conseil municipal a décidé la suppression d'un poste d'agent de police et cette suppression a eu pour effet de ramener de 11 à 10 le nombre des agents.

« Depuis le mois de novembre 1914, l'agent de 1^{re} classe Douel a rempli officieusement les fonctions de commissaire de police avec un zèle et un dévouement qui méritent d'être récompensés. A cette fin et à titre d'addition à l'arrêté municipal du 10 janvier 1904, et aux délibérations postérieures sus-rappelées, j'ai l'honneur de vous proposer :

« 1° la création au profit de M. Douel d'un emploi de brigadier de sûreté avec traitement annuel afférant exclusivement à cet emploi et la fixation à la somme de 1.800 francs, à partir du 1^{er} septembre 1914, et à celle de 1.900 francs à compter du 1^{er} novembre 1916.

Et 2° les prélèvements sur le budget affecté au traitement des agents de police la somme nécessaire pour parfaire le traitement de M. Douel

(...)

« Le Conseil municipal, à l'unanimité, et après délibération, adopte les propositions de M. le Président, en votant la création, au profit de M. Douel, d'un emploi de brigadier de sûreté et les crédits supplémentaires correspondants prélevés ou à prélever sur l'article 80 du budget et sous la rubrique : « Police ? - Traitement des agents. Et adresse à cet agent toutes ses félicitations pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve depuis le début de la guerre.

9. - Employés municipaux. - Traitement des employés mobilisés ou non

« M. le Président expose qu'un certain nombre d'employés municipaux ont été rappelés à l'armée par l'ordre de mobilisation générale.

« Pressé par les évènements, dit M. le Maire, et dans l'impossibilité matérielle de vous réunir en raison des difficultés de la circulation et des dangers des bombardements qui, du reste, existent toujours, - (danger que vous n'auriez certes pas hésité à affronter pour remplir le mandat qui vous a été confié) - j'ai cru devoir, suivant en cela l'exemple donné par l'Etat et le Département, continuer à assurer aux employés mobilisés jusqu'au 31 mars 1915, la totalité du traitement dont ils jouissaient avant la guerre. Depuis cette date, en raison de la longue durée des hostilités, ils ont reçu mensuellement, sur les fonds de la caisse municipale, le tiers de ce traitement sous forme d'indemnité de remplacement.

« A côté de ces employés municipaux, il y a encore ceux qui, dégagés de toutes obligations militaires, se sont vus, par suite de diverses circonstances indépendantes de leur volonté, contraints de renoncer du moins provisoirement, à remplir l'emploi qui leur avait été confié ; ce sont M. M. Bertrand, du service des eaux ; Boltz, garçon de bureau, et Bricoteaux, concierge. J'ai cru devoir prendre à leur égard une mesure identique à celle concernant les employés mobilisés, - et en raison de ce qu'ils pourraient être rappelés dans un délai plus ou moins rapproché pour remplir à nouveau leur

emploi - ils ont continué à recevoir intégralement leur traitement.

« Je vous demande, Messieurs, de vouloir bien ratifier les décisions que j'ai prises à l'égard de ces bons serviteurs de la Ville, ainsi que les paiements qui leur ont été faits

Délibération :

« Le Conseil Municipal approuve les mesures prises par M. le Maire à l'égard des employés municipaux, mobilisés ou non, et décide qu'elles continueront à recevoir leur exécution jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

10. - Cherté de vie. - Indemnité aux employés municipaux

« M. Muzart expose que dans les villes comme dans les campagnes, la cherté de vie se fait sentir de plus en plus.

« Aussi l'Etat et les grandes administrations publiques ont-ils accordé des indemnités aux fonctionnaires sous leurs ordres, il en est notamment ainsi pour les employés des administrations départementales. D'après renseignements recueillis, le taux de ces indemnités, pour le département de l'Aisne, serait mensuellement de 120 francs à Château-Thierry et de 100 francs à Soissons.

« M. le Président propose de faire bénéficier les employés municipaux de la même mesure, en tenant compte toutefois des besoins de ces employés et de la situation budgétaire de la Ville qui est fort obérée. Il demande, en conséquence, à ses collègues du Conseil municipal, de voter les crédits nécessaires pour permettre le mandatement de ces indemnités.

Délibération :

« L'assemblée municipale approuve l'exposé qui précède et décide d'allouer à chaque employé municipal en fonctions une indemnité mensuelle à titre de charté de vie, qui sera de 50 francs au minimum et pourra être portée, selon les besoins de chaque employé à apprécier par M. le Maire, à 100 francs ou à 120 francs pour l'employé marié ayant au moins trois enfants à sa charge ; et vote les crédits nécessaires qui figureront au budget additionnel de la présente année 1916.

11. - Droits de casernement - Réclamation de l'autorité militaire

« M. le Président fait l'exposé suivant :

« Un décret du 23 août 1810 a transféré aux communes où ils se trouvaient situés, la propriété des casernes, hôpitaux, manutentions, corps de garde et autres bâtiments militaires, en leur impo-

sant en même temps la charge d'entretenir ces bâtiments, de maintenir leur affectation au service de l'armée et de n'en disposer que pour pourvoir au logement des troupes.

« L'article 46 de la loi du 15 mai 1818 substitua à l'obligation d'entretenir les bâtiments et les lits militaires ; une redevance à payer par les communes et qui ne peut s'élever annuellement au dessus de 7 francs par homme et de 3 francs par cheval, pendant la durée de l'occupation. Moyennant le paiement de cette redevance légale, les réparations et loyers des casernes et de tous autres bâtiments ou établissements militaires, ainsi que l'entretien de la literie et l'occupation des lits militaires sont à la charge de l'Etat.

« Les dispositions de la loi du 15 Mai 1818 analysées précédemment ont été complétées et précisées par l'ordonnance réglementaire du 5 août suivant. D'après l'article 1er de cette ordonnance les frais de casernement ne sont dus que par les communes qui ont un octroi. Il résulte que si les frais de casernement sont la représentation des charges qui incombait autrefois aux communes pour le casernement de la garnison, ils sont aussi un moyen pour le trésor de récupérer une partie des droits d'octroi qu'il acquitte sur les objets consommés par les troupes et j'insiste particulièrement sur ce point : Depuis que le 67^e R. I. a quitté les casernements qu'il occupait dans notre ville pour aller défendre le sol sacré de la Patrie, son dépôt s'en est allé vers l'intérieur ; les divers services militaires ont été établis dans des localités de l'arrière ; la Ville n'avait donc plus à payer d'indemnité de casernement.

« Depuis le 12 septembre 1914, les bâtiments militaires de la ville ont été partiellement occupés par des corps de troupes ou fractions de corps, appelés à participer à la défense du secteur et dont une certaine partie des hommes qui la composaient étaient cantonnés, par les soins de l'autorité militaire, dans des locaux particuliers, choisis exclusivement par elle. Il n'y a donc plus à Soissons, de casernement de troupe et, par conséquent, plus lieu à perception de droits de casernement.

« A diverses reprises, j'ai reçu de M. le sous-intendant militaire Cénac des états de frais de casernement réclamés à la ville, à cause des locaux militaires occupés par les troupes qui y étaient provisoirement cantonnées ; j'ai cru devoir surseoir au visa de ces états, les sommes qui y figuraient ne me paraissant pas dues, en raison des circonstances actuelles.

« En effet, comme je le disais plus haut, les communes possédant un

octroi sont seules assujetties au paiement des frais de casernement, afin de permettre, principalement au Trésor; de récupérer une partie des droits d'octroi qu'il acquitte sur les objets consommés par les troupes. Or il est à remarquer que toutes les troupes qui ont séjourné à Soissons depuis le mois de septembre 1914 ont été approvisionnées ou ravitaillées par les services de l'arrière, et que tous les objets de consommation soumis en temps normal à l'octroi, ont échappé à la perception des droits. La ville a donc subi de ce chef un préjudice considérable qui est attesté par le fléchissement des recettes de ce service qui sont tombées de 280.212 frs 60 en 1913, à 214.562 frs 35 en 1914, 45.433 frs 18 en 1915 et n'ont plus produit que la somme de 15.000 frs (en chiffres ronds) pour les trois premiers trimestres de 1916.

« L'État ne saurait se prévaloir pour fonder sa réclamation de la nécessité où il se trouve de récupérer une partie des droits dont il est exonéré. J'estime donc qu'en principe, il n'y a pas eu, à Soissons, casernement de troupes et que, conséquemment, les droits de casernement ne sont pas dus.

« Il est encore une considération très importante : c'est la situation très obérée de la caisse municipale par suite de non recouvrement des recettes normales au budget, conséquence de l'état de guerre qui a motivé l'émigration de la presque totalité de la population et empêché l'établissement des rôles pour le recouvrement des impositions et des taxes assimilées et des revenus ordinaires de la ville.

« Cette situation désastreuse de nos finances, jointe à la considération que j'exposais plus haut, nous autorisent, à mon avis, au cas où il serait décidé que les droits de casernement sont dus, à demander à M. le Ministre de la Guerre le dégrèvement total des frais de casernement réclamés à la ville. (...)

« J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître si vous partagez ma manière de voir, et dans l'affirmative de me donner le mandat nécessaire pour résister à la demande de paiement.

« Le Conseil Municipal, connaissance prise de l'exposé qui précède, déclare approuver cet exposé dans son intégralité, donne mandat à M. le Maire de faire toutes démarches utiles pour résister aux prétentions de l'autorité militaire et charge M. le maire de demander à M. le Ministre de la Guerre ou à tous ces pouvoirs publics compétents, l'exonération totale des droits de casernement réclamés, jusqu'à l'époque où une garnison régulière reviendrait sta-

tionner à Soissons.

12. - Transfert des archives municipales à Hartennes. Occupation de locaux pour le dépôt de ces archives et le logement du secrétaire de la mairie - Paiement des loyers

« M. Muzart expose ce qui suit :

« A la suite des événements qui se sont déroulés le 15 janvier 1915 dans les environs immédiats de la ville, j'ai dû songer à mettre en sûreté les archives municipales (et notamment les registres de l'état-civil) qui ont été transportés à Hartennes et Taux, et placés sous la surveillance directe de M Decaye, secrétaire en chef de la mairie, qui a continué à assurer dans cette commune, avec le zèle et le dévouement les plus louables, la vie administrative de la ville.

« En conséquence de cette mesure, j'ai été amené à louer à Hartennes, d'abord rue de Tigny et ensuite Grande rue, les locaux indispensables au logement du secrétaire de mairie et à une partie des archives. Quant au surplus de ses archives, elles ont été installées ainsi que le bureau de la Mairie, dans l'étude de M^e Durand notaire, qui a bien voulu la mettre obligeamment à ma disposition.

« Pour les locaux loués, il est dû un loyer qui s'est élevé à 137 frs 50 en 1915 et qui sera de 210 frs pour l'année 1916. M^e Durand, pressenti sur le chiffre du loyer qui lui serait dû en principe pour l'occupation de son étude, a déclaré ne vouloir accepter aucune indemnité ni rétribution.

« Je vous demande, Messieurs, de ratifier les mesures que j'ai prises et que je viens de vous exposer; et de m'autoriser en outre à mandater aux ayants-droits les sommes qui leurs ont dues pour les années 1915 et 1916. Je vous propose également d'adresser à M^e Durand tous les remerciements du Conseil municipal pour la généreuse hospitalité qu'il a bien voulu nous accorder.

L'assemblée, délibérant, approuve l'exposé qui précède. Remercie M. Durand de son désintéressement en la circonstance et lui en exprime toute sa gratitude ; Et vote le crédit nécessaire pour le paiement du loyer des années 1915 et 1916, dont le nombre sera porté au budget additionnel de 1916.

13 - Logement du premier employé. Indemnité représentative de ce logement

« M. le Président fait connaître que les locaux affectés dans les bâtiments de l'hôtel de ville au logement du secrétaire et du premier employé ne sont pas habitables, en raison des dégâts causés par le bombardement. M. Chéron premier employé, a donc conser-

vé jusqu'à présent, l'appartement qu'il occupait en ville, à titre de locataire, lors de sa nomination qui date du 1^{er} janvier 1915. M. Muzart pense que, dans ces conditions, il conviendrait de prévoir le montant de la somme qui pourrait être due à M. Chéron pour l'indemniser du montant du loyer de son appartement en ville depuis la date de sa nomination.

« Le conseil municipal, partageant l'avis de M. le Président, décide de prendre à la charge de la ville le montant du loyer qui pourra être légitimement dû par M. Chéron au propriétaire de l'appartement dont il est locataire, et ce, à compter du 1^{er} janvier 1915, date à laquelle M. Chéron, comme conséquence de sa nomination aurait dû recevoir le logement en nature dans les locaux de l'hôtel de ville ».

14 - Enlèvement des boues et ordures ménagères. Traité avec M. Leloutre

M. Muzart fait l'exposé suivant :

« Le marché passé le 14 janvier 1910 avec M. Gustave Leloutre, entrepreneur à Soissons, pour l'enlèvement des boues et ordures ménagères se trouvant dans certaines rues de la ville, moyennant une redevance mensuelle de 350 francs, devait arriver à expiration le 31 décembre 1914 mais a cessé en fait le 31 août 1914, veille de l'arrivée des Allemands à Soissons.

« Depuis cette dernière date, en raison de la situation particulière dans laquelle la ville se trouve placée (à proximité des lignes ennemies), le mode d'exécution de ce travail a du être modifié. Par mesure d'hygiène, j'ai demandé à M. Leloutre de contribuer à partir du 1^{er} septembre 1914 à l'enlèvement des boues et ordures, au moyen de la fourniture d'un équipage à un cheval avec son conducteur pour le prix à forfait de 275 francs par mois, ce qui a été accepté verbalement par lui ; le nouveau service a commencé à fonctionner à la date sus-indiquée.

« J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien ratifier la convention verbale que j'ai faite avec M. Leloutre et m'autoriser à passer avec lui un traité de gré à gré pour une période de six mois, renouvelable, avec effet rétroactif du 1^{er} septembre 1914.

« Cet exposé terminé, le conseil municipal, déclare ratifier la convention verbale intervenue avec M. Leloutre autorise M. le Maire à passer avec M. Leloutre un traité de gré à gré consacrant la convention verbale, et décide que ce traité sera fait pour une pério-

de de six mois renouvelable au gré de la ville et qui sera censée avoir commencée le 1^{er} septembre 1914 ».

15 - Service des eaux. - Communication.

M. le Président fait le rapport suivant :

« Vous connaissez tous notre belle et récente organisation pour la captation, l'élévation et la distribution des eaux de source à Soissons. L'usine hydraulique placée au bord de la rive gauche de l'Aisne est actionnée par une turbine recevant l'eau de chute réglée par les barrages ; une machine à vapeur peut remplacer l'effet de la turbine.

« L'ennemi a détruit les barrages et par sa proximité, rive droite de la rivière, rend impossible l'emploi de ces deux moteurs. Soissons fut privé de cette eau pendant un certain temps et la situation devenait inquiétante, les incendies ne pouvant être utilement combattus que par cette eau à pression dans les rues de la ville.

« Je chargeai alors M. Gustave Leloutre entrepreneur de maçonnerie à Soissons, qui, très généreusement, avait bien voulu assurer pendant un moment le service de la voirie, de l'étude de cette question angoissante. Il la résolut de façon intelligente en faisant un transport de force électrique du moulin du Pré Foireux aux pompes de notre usine hydraulique de Villeneuve.

« L'exécution de ce travail énorme, sous sa surveillance, se fit avec le concours de l'armée qui réquisitionna à cet effet les fils conducteurs, les poteaux et autres accessoires. Depuis, cette installation fut améliorée, les conduites de force cachées à l'ennemi et les murs de l'usine garantis. Néanmoins, différents bombardements violents démontrèrent la précarité de cette installation et les fréquentes réparations pouvant être dangereuses et lentes.

« Cette question soumise à l'armée, un ingénieur du service des eaux à Paris, mobilisé, fut chargé par le G.Q.G. d'en étudier l'amélioration. Il conclut à l'aménagement dans un endroit rendu inaccessible aux bombes, d'une machine de secours pouvant, à peu de distance, actionner les pompes. Un officier d'administration était alors appelé par lui pour, sous ses ordres, installer cette machine et l'entretenir. En même temps, l'usine était encore garnie de murs de protection et depuis l'eau est distribuée normalement. Ces différentes transformations et mesures préventives constituent une dépense assez élevée qui a été prise en charge par l'armée ; aucune réquisition ou achat ayant été fait par la ville.

« Je poursuis actuellement la réquisition par l'armée des moteurs et dynamos, et les locaux nécessaires appartenant à M. Débruyère. M. Leloutre a, depuis, résilié ses fonctions de chargé du service des eaux, qu'il remplissait si intelligemment et par pur dévouement, et je vous propose Messieurs, de lui voter des remerciements bien mérités pour le courage et l'abnégation qu'il a mis au service de la ville. M. Couvert, employé de la voirie, mobilisé à Soissons, et y remplissant encore les fonctions de piqueur ; M. Cattier, plombier, et MM. Bertrand et Lechef mécaniciens, qui assurent le fonctionnement de ce service difficile, méritent à tous égards également nos remerciements.

« Les dépenses de ce service d'eau se sont élevées en 1915, à la somme totale de 5 530 frs 18. Les recettes correspondantes pourraient être établies aussitôt que les circonstances le permettront, suivant des règles qui seraient alors déterminées par une commission à désigner ultérieurement.

« Le conseil municipal, après avoir entendu la lecture du rapport qui précède, déclare donner acte à M. le président de sa communication et vote des remerciements à MM. Leloutre, Couvert, Cattier, Bertrand et Lechef pour leur coopération à l'installation et au fonctionnement du service des eaux.

« Le conseil après avoir approuvé plusieurs délibérations de la commission administrative des hospices, poursuit l'examen des questions portées à son ordre du jour.

15. - *Comptabilité communale - Comptes administratifs et de gestion des exercices 1914-1915 - Budgets additionnels de 1915 et 1916 - Budgets primitifs pour 1916 et 1917.*

« M. Muzart expose que par suite des circonstances qui n'ont pas permis la convocation du conseil municipal en temps voulu, l'assemblée se trouve à avoir à examiner en même temps deux exercices et deux budgets successifs. Il dit qu'il va d'abord soumettre à son approbation les comptes administratifs et de gestion des exercices 1914 et 1915. Puis conformément à l'article 52 de la loi du 5 avril 1884, il invite ses collègues à désigner un président pour ces opérations. Le conseil désigne M. Lardon qui prend la présidence pendant que M. Muzart se retire de la salle des délibérations. »

M. Lardon donne alors lecture du rapport suivant :

« Les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 1914 présente les résultats suivants :

<i>Recettes (y compris l'excédent de l'exercice 1913 :</i>	546.593.13
<i>Dépenses</i>	436.003.50
<i>Excédent de recettes</i>	110.589.63

Et le compte administratif et de gestion de l'exercice 1915 se balance comme suit :

<i>Recettes (y compris l'excédent de l'exercice 1914)</i>	185.451.08
<i>Dépenses</i>	260.782.65
<i>Excédent de dépenses</i>	75.331.57

« Il apparaît nettement que ce déficit est une des conséquences de l'état de guerre et de la situation particulière de notre malheureuse ville qui a dû faire face au paiement de dépenses obligatoires et qui n'a pu encaisser des revenus normaux, notamment en raison de la non émission des rôles en 1915 et de l'importante diminution dans les recettes d'octroi. Malgré ce déficit, les comptes qui vous sont présentés; sont régulièrement établis et leur examen n'a donné lieu à aucune observation. Dans ces conditions, je ne puis que vous propose d'approuver les comptes dont s'agit. Le conseil municipal approuve sans réserve, les comptes faisant l'objet du rapport de M. Lardon.

Après cette approbation M. Lardon quitte le fauteuil présidentiel où il est remplacé par M. Muzart qui prend la parole et s'exprime ainsi :

Budgets additionnels de 1915 et 1916.

Le budget additionnel de 1915 s'établit comme suit :

<i>Recettes supplémentaires</i>	916.617.63
<i>Dépenses</i>	1.094.918.19
<i>Excédent de dépenses</i>	178.300.56

« Le budget additionnel de 1916 contient les prévisions suivantes :

<i>Recettes supplémentaires</i>	811.925.05
<i>Dépenses supplémentaires</i>	940.012.33
<i>Excédent de dépenses</i>	128.087.28

(...)

Budgets primitifs de 1916 et 1917

1 - Budget de 1916

« Le budget primitif de 1916 est un budget de réalisation, puisque

l'exercice est en cours.

Nos prévisions de recettes s'élève à 143.333.70

Et nos prévisions de dépenses se montent à 225.850.80

« Je vous propose de supprimer les recettes et les dépenses relatives au collège et aux cours secondaires de jeunes filles, ces établissements ne fonctionnant pas, de supprimer également les dépenses relatives aux chemins vicinaux, en raison de ce qu'aucun contingent n'a été réclamé à la ville de Soissons pour 1916, l'entretien de ces chemins, utilisés presque exclusivement par l'armée, en raison de la proximité du front, peuvent incomber à l'État du fait de la guerre.

II - Budget de 1917

« Le budget primitif de 1917 ne peut être qu'un budget d'attente en raison de l'état de guerre et surtout de la situation particulière et actuelle de notre ville.

(...)

« Je crois devoir vous proposer d'établir, en principe, le budget primitif de 1917, avec les mêmes prévisions de recettes et de dépenses que pour 1916, sauf, cependant, les augmentations de recettes et augmentations et diminutions de dépenses ci-après, savoir :

« Si vous partagez ma manière de voir pour l'établissement du budget de 1917, tel que je viens de vous l'exposer, ce budget donnera les résultats suivants :

Recettes 146.363.70

Dépenses 256.347.40

Déficit 109.983.70

« Je vous propose en outre, étant donné la situation financière obérée de notre ville, de solliciter M. le Ministre des Finances et du Parlement, s'il y lieu, une subvention assez importante pour nous permettre d'équilibrer notre budget, et d'éviter ainsi une augmentation excessive d'impôts aux contribuables soissonnais .

« Enfin, le conseil municipal sollicite de M. le Préfet de l'Aisne, l'autorisation de payer d'urgence les crédits qui figurent au chapitre additionnel de 1916,

(...)

Répartiteurs - Propositions pour les années 1916 et 1917

« M. le Président fait connaître que par suite de l'état de guerre et de la situation particulière de Soissons, il n'y a plus de répartiteurs en exercice pour cette vile, depuis le 1^{er} janvier 1915.

« En raison de la prochaine émission des rôles pour la présente année 1916, il y lieu de provoquer de l'autorité compétente, la nomination de nouveaux répartiteurs. A cet effet, j'invite mes collègues du conseil municipal, à établir la liste des propriétaires fonciers qui seront désignés aux choix de l'administration pour remplir d'abord à partir du jour de leur nomination et, ensuite pendant le cours de l'année 1917, les fonctions de répartiteurs et de répartiteurs suppléants des contributions directes.

« Déférant à cette invitation, le conseil municipal établit comme suit, la liste des propositions pour l'année 1916, savoir : MM. Crépeux Paul, Watier Henri, Dérancourt Benjamin, Manard Jean, Bayeux Jules, Boutet Jean, tous les six de Soissons ; Tiquet de Villeneuve, Violet de Belleu, Fouillard d'Oulchy la Ville, Housset de Vic sur Aisne. MM. Leloutre Gustave, Rittener Jules-Antoine, Coutellier Léon-Amédée, Lardon Paul-Narcisse, Prévost Auguste, Lambert Désiré-François, tous les six de Soissons ; Lamarche de Courmelles, Hubert Auguste-Albert de Courmelles, Lambert Louis de Noyant et Aconin, Gravelais Albert de Villeneuve St-Germain.

« Le conseil municipal décide, en outre, de proposer au choix de l'administration, pour remplir, au cours de l'année 1917, les fonctions de répartiteurs titulaires et de répartiteurs suppléants, les mêmes propriétaires fonciers que ceux qui viennent d'être désignés pour 1916.

16. - Logement et cantonnement des troupes à Soissons - Indemnité dus aux habitants - Nomination d'une commission

M. le Président fait l'exposé suivant :

« La caisse municipale a reçu de l'autorité militaire des sommes importantes à titre d'indemnité dues aux habitants pour le logement et le cantonnement des troupes appartenant aux diverses unités qui se sont succédées pour la défense du sol sacré de la patrie. Ces sommes ont été versées dans la Caisse municipale après visa d'états numériques dont les instructions en vigueur ne permettent pas de conserver trace dans l'intérêt du secret des opérations militaires.

« D'autre part, je n'ai été appelé à aucun moment, non plus que les

services municipaux, à coopérer à l'établissement et à la répartition des cantonnements, qu'ils aient lieu dans les locaux habités ou dans ceux dont les propriétaires ou locataires étaient absents, l'autorité militaire en étant demeurée exclusivement chargée.

« En vue d'obvier aux inconvénients qu'aurait pu présenter une hâtive répartition, sans contrôle possible des sommes encaissées pour le compte de nos concitoyens, j'ai dû, afin de ne léser aucun intérêt, surseoir jusqu'à présent, à la délivrance des mandats qui permettront aux bénéficiaires de recevoir les sommes qui leur reviennent. L'établissement d'une répartition équitable entre tous les ayants-droit des indemnités de cantonnement ne pourrait, à mon avis, avoir lieu que par les soins d'une commission nommée par le conseil pour m'assister dans l'examen et le jugement des réclamations qui me sont formulées, - après recherches de renseignements utiles près des autorités compétentes - et, dans la répartition entre les ayants-droit, des indemnités qui leur sont dues.

« Si vous partagez ma manière de voir, je vous serais obligé, Messieurs, de vouloir bien, dès maintenant, procéder à la désignation des membres de cette commission qui, aux termes d'une circulaire de M. le Préfet de l'Aisne, du 27 mai dernier, doit comprendre trois ou quatre membres du conseil municipal et un nombre égal d'habitants de notre ville.

« L'assemblée municipale, après avoir pris connaissance de l'exposé qui précède, déclare partager l'avis de M. le Président et désigne comme devant composer le commission dont s'agit : MM. Debruyère, David, Lecat et Debout, conseillers municipaux. MM. Beauchamps Léon, Rittener, Derancourt et Lambert Désiré-François, habitants de Soissons.

17. - Police - Personnel mobilisé et mobilisable - Demande de maintien à son poste de l'agent Doré

« M. Muzart expose que par suite de la mobilisation de plusieurs agents de police et de l'état de santé de l'un d'eux, gravement malade, le personnel de la police municipale se trouve considérablement réduit et qu'il n'y a plus actuellement en fonction que l'agent de la sûreté Douel faisant l'office de commissaire de police, depuis le mois de novembre 1914 ; le brigadier Gattère et les agents Lequeustre et Doré. Deux d'entre eux sont encore mobilisables ; M. Douel, de la réserve de l'armée territoriale, et M. Doré, de l'armée territoriale, et figurent à ce titre sur les contrôles de la non disponibilité. Le second de ces agents est susceptible de se trouver

appelé à l'armée dans un délai qui pourrait être rapproché. Au cas où cette éventualité viendrait à se réaliser, il ne resterait plus en service que M. Douel, remplissant officieusement les fonctions de commissaire de police, le brigadier Gattère et l'agent Lequeustre, ce dernier étant spécialement chargé de la surveillance du faubourg Saint-Waast.

« D'un autre côté, continua M. Muzart, il y a lieu d'envisager que dans un avenir plus ou moins rapproché, la ville sera dégagée de l'étreinte de l'ennemi et bon nombre de nos concitoyens - pour ne pas dire la totalité - qui ont dû quitter leurs foyers, demanderont à y revenir. Le service de la police déjà fort difficile à assurer en ce moment, deviendra alors complètement illusoire, et ce service se trouvera dans l'impossibilité absolue de veiller au maintien de l'ordre et au respect de la propriété.

« En conséquence, termine M. Muzart, j'ai l'honneur de proposer à mes collègues du Conseil de demander à M. le Préfet de l'Aisne de bien vouloir user de sa haute et bienveillance influence auprès de l'autorité militaire, pour que l'agent Doré soit maintenu à son poste.

(...)

18. - Réquisitions allemandes - Réclamation de MM. Tangre et C^e de Soissons

« M. le Président donne connaissance à l'assemblée de deux lettres qui lui ont été adressées par MM. Tangre et C^e, épiciers à Soissons, aux dates du 6 novembre 1915 et 30 octobre 1916, relatives à des réquisitions allemandes opérées dans leurs magasins les 5 et 11 septembre 1914. Il donne aussi lecture d'une lettre de M. le Préfet de l'Aisne du 27 novembre 1915, relative à ces réquisitions et du texte de la réponse qui a été faite à ce haut fonctionnaire.

« Par sa lettre du 27 novembre 1915, M. le Préfet demandait en substances, les fournitures réquisitionnées à MM. Tangre avaient été livrées aux troupes françaises ou alliées, ou si une partie tout au moins, avait été livrée aux troupes allemandes ; ces renseignements devant être recueillis et transmis à M. le Préfet, en vue de permettre d'établir les bases sur lesquelles pourrait en vue de permettre d'établir les bases sur lesquelles pourrait être poursuivi le règlement des indemnités auxquelles pourraient prétendre les réclamants.

« Dans sa réponse du 7 décembre 1915, M. le Maire faisait connaître à M. le Préfet, que la totalité des marchandises réquisi-

tionnées dans les magasins de MM. Tangre aux dates sus-rappelées avait été fourni aux Allemands, pour satisfaire, au moins partiellement, aux réquisitions qu'ils avaient alors imposées à la ville de Soissons.

« Il n'apparaît pas qu'aucune suite ait été donnée jusqu'alors à cette affaire.

« MM. Tangre et C^e sollicitant à nouveau le règlement du montant des réquisitions qui leur ont été faites, en réitérant leur réclamation et en demandant qu'elle soit soumise au conseil municipal, M. le Président propose à ses collègues de saisir M. le Préfet de l'Aisne à toutes fins utiles, de la nouvelle réclamation de MM. Tangre.

(...)

19. - Don à la ville de Soissons par le département des Bouches du Rhône - Expression de remerciements

M. le Président expose ce qui suit :

« Au cours de la présente année, le conseil général du département des Bouches du Rhône a voté un crédit pour venir en aide aux grandes villes victimes de l'invasion. Dans la répartition de ce crédit, la ville de Soissons a été comprise pour une somme de 100.000 francs, qui a été acceptée avec reconnaissance et versée dans la caisse municipale par M. le Préfet de l'Aisne.

« Aucune affectation spéciale n'a été imposée par l'assemblée départementale des Bouches du Rhône.

« En prévision des besoins considérables de notre ville qui ne pourront être complètement connus qu'après son dégagement complet, j'ai jugé prudent de m'en remettre à vous du soin de décider de l'emploi qui devra en être fait. En attendant la décision à intervenir, M. le Préfet de l'Aisne a bien voulu autoriser le placement de ce don en bons de la Défense nationale, productifs d'intérêts, savoir : 75.0000 francs en bons, à besoin, le ville ait 25.000 francs disponibles à bref délai ; ces bons étant venus à échéance depuis le placement ont été remplacés par d'autres bons et les intérêts acquis ont été employés à l'achat de nouveaux bons.

« J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de bien vouloir adresser au département des Bouches du Rhône et à son conseil général, nos bien vifs et bien sincères remerciements pour le concours qu'ils nous ont si spontanément et si généreusement accordé et prendre l'engagement, dès maintenant, de lui donner dans un avenir prochain, un témoignage durable de notre reconnaissance.

(...)

20. - *Fonds de secours d'extrême urgence accordés à la ville de Soissons - Emploi partiel des ces fonds de secours - Reversement au Trésor du reliquat non employé - Demande de réordonnement de ce reliquat au profit de la ville.*

M. Muzart expose ce qui suit :

« L'arrêt complet de la vie économique motivé par les événements de la guerre, a eu pour résultat de priver de leurs ressources une notable partie de la population civile, qui s'était vue tout à coup supprimer son travail.

« Le nombre des demandes de secours présentées à la Municipalité allant toujours croissant, les subsides alloués par les œuvres de bienfaisance, la charité privée étant loin d'être suffisante pour parer même aux besoins les plus pressants, j'ai sollicité de M. le Préfet de l'Aisne, l'allocation d'un secours sur le crédit de un million mis à sa disposition par M. le Ministre de l'Intérieur en 1914, à titre de secours d'extrême urgence pour subvenir aux besoins immédiats des populations civiles des communes des arrondissements de Château-Thierry et de Soissons, qui n'étaient plus occupées par l'ennemi.

« Ma demande, sur la proposition de M. le Préfet, a été favorablement accueillie par la commission instituée à Château-Thierry, qui a bien voulu accorder à la ville de Soissons, par des décisions successives, une somme de 139.000 francs. Une partie de ce crédit, s'élevant à 49 mille francs environ a été employé au secours consistant en pain, rations du fourneau économique, rations de viande, chauffage, linge, médicaments, etc. Il resterait disponible une somme d'environ 90.000 francs qui a été réservée en vue de parer aux besoins d'un prochain hiver et d'acquitter les fournitures de denrées dont le paiement n'a pu être encore effectué par suite de circonstances indépendantes de ma volonté. Ce reliquat n'ayant pas été employé pendant l'exercice budgétaire, M. le Trésorier-Payeur général, s'appuyant sur des règles de comptabilité, en a demandé le reversement au Trésor.

« Saisi de la réclamation, j'ai demandé à M. le Préfet de l'Aisne de bien vouloir maintenir cette somme à la dotation des pauvres de la ville dont les besoins vont devenir beaucoup plus pressants et j'ai fait également dans ce but, diverses démarches auprès de M. le Ministre de l'Intérieur qui m'a promis d'étudier la question.

« Sans vouloir enfreindre en quoi que ce soit l'union sacrée créée par les événements actuels, je tiens à vous dire que j'ai trouvé auprès de M. Magniaudé, député de l'arrondissement, le concours le plus empressé et le plus bienveillant, pour me faciliter l'accès, soit dans les ministères pour toutes les questions financières ou administratives à résoudre, soit dans les établissements de crédit auprès desquels la ville a contracté des emprunts ; j'ajoute même qu'il a bien voulu en m'accompagnant dans mes différentes démarches, me prêter son appui moral.

« J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de bien vouloir vous joindre à moi pour adresser à M. Magniaudé, l'expression de nos meilleurs remerciements et demander à M. le Ministre de l'Intérieur et à toutes les autorités compétentes de vouloir bien maintenir au crédit de la ville le reliquat du secours dont il s'agit et dont elle a le plus grand besoin pour les services d'assistance et le paiement des dépenses effectuées pour différentes fournitures ».

Cet exposé terminé, le conseil municipal adresse à M. Magniaudé ses bien sincères remerciements pour le concours et l'appui qu'il a si obligeamment accordés à la ville de Soissons. Il donne mandat à M. le Maire de continuer ses démarches près de M. le Ministre de l'Intérieur à l'effet de solliciter le réordonnement au profit de la ville de Soissons, ou le maintien à son crédit, du reliquat non employé des fonds de secours qui lui avaient été attribués.

21 - Évacués comme bouches inutiles des places fortes - Étrangers réfugiés dans les localités de l'intérieur - Nourriture, logement et chauffage de ces évacués et réfugiés - Avances par la ville de Soissons - Demande de maintien de crédit alloué pour ces avances.

M. le Maire expose ce qui suit :

« Une loi du 5 août 1914 a investi l'autorité militaire du droit de pourvoir par voie de réquisition, pendant la durée de la guerre, au logement, à la nourriture, au chauffage et en cas de maladie, au traitement des individus qui, ayant été évacués comme bouches inutiles par le gouverneur d'une place forte, auraient déclaré se trouver sans moyens d'existence.

« Vous vous souvenez que dès les premiers jours de la mobilisation, notre ville, qui avait été choisie comme lieu de refuge, a donné asile à un certain nombre d'habitants de la ville de Verdun et aux besoins desquels la municipalité a dû pourvoir.

« Pour couvrir la ville du montant des avances qu'elle a faites ou des obligations qu'elle a contractées de ce chef, M. le Préfet a délivré au profit de la caisse municipale, 3 mandats s'élevant à la somme totale de 16.000 francs sur laquelle il a été payé jusqu'alors celle de 378.75.

« Par suite des circonstances actuelles et de l'absence des fournisseurs, l'apurement de ce compte qui figure dans les services hors budget, n'a pu être effectué. Cependant M. le Trésorier-payeur général pour se conformer aux règles de la comptabilité publique, demande le remboursement au Trésor du reliquat non employé sur ladite somme totale de 16.000 francs. En raison des dépenses engagées par la ville de Soissons au titre des évacués et réfugiés et qui restent à acquitter, je prie mes collègues de vouloir bien se joindre à moi, pour solliciter le maintien dudit reliquat au crédit de la ville ».

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'exposé qui vient d'être fait, s'associe à M. le Maire pour demander à toutes les autorités compétentes la maintien au crédit de la ville ou le réordonnancement à son profit du reliquat sur les allocations faites à la dite ville par M. le Préfet de l'Aisne pour les causes sus-rappelées et dont le reversement est demandé.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne en demandant la parole, M. le Président s'exprime ainsi :

« Nous avons été heureux de constater, hier la présence dans cette salle de M. le Préfet de l'Aisne qui nous a donné une nouvelle preuve du bienveillant intérêt qu'il porte à la ville de Soissons et qui, obligeamment, nous a promis le secours de son influence auprès des différentes administrations pour la solution rapide et satisfaisante des affaires intéressant notre malheureuse ville. Je vous propose donc de lui adresser tous nos remerciements.

« Nous devons aussi de chaleureux remerciements à M. le Sous-Préfet de Soissons qui, dans les tristes circonstances que nous traversons n'a cessé ainsi que M. le secrétaire de la sous-préfecture, de nous prêter son concours le plus empressé.

« Nous tenons également avant de terminer cette séance à remercier encore la mairie du 10^e arrondissement qui nous a si gracieusement accueillis et aussi le comité de l'Aisne dont la sollicitude pour nos malheureux réfugiés ne s'est jamais démentie ».

Le conseil municipal, à l'unanimité, s'associe aux paroles de M. le Président et la séance est levée à 5 heures du soir.

L'ANNÉE 1917

Nous sommes en novembre 1916. La situation militaire est inchangée selon le vocable nouveau dont usent les communiqués. Le temps de la guerre de mouvement est passé ; celui des grandes offensives n'est pas encore venu. C'est la calme complet. Nos soldats sont immobilisés dans les tranchées, où ils mènent avec leur tenace héroïsme, cette vie végétative et monotone que beaucoup de nos concitoyens ont connue. Certes, de temps à autre, le silence est coupé sur quelque point par un bombardement ; de ci de là, il y a des coups de main. Mais c'est véritablement l'hivernage pendant lequel les armées en présence se préparent au choc qu'on espère définitif. Rien de particulier donc au point de vue militaire à signaler à Soissons.



Passage de pontonniers dans Soissons (mars 1917) (Fond BDIC)

Mes rapports avec le Préfet de l'Aisne ne sont pas devenus plus cordiaux. A chacune des visites qu'il me fait pour raisons administratives, il place la conversation sur le terrain des décorations et tente de me faire accepter de recevoir la croix en même temps que Mme Macherez. Il se heurte chaque fois à mon refus formel. Voyant qu'il ne peut fléchir ma résolution et désespérant de venir à bout de mon intransigeance, il décide de m'éloigner de Soissons en m'enlevant à la mairie. Le moyen est à la portée de sa main. Il s'agit de faire cesser le sursis d'appel qui m'a été octroyé, afin que je puisse remplir les fonctions de maire. Il

examine sans tarder cette combinaison.

Il fait venir à Soissons un commandant qui avait, dans ces attributions, le contrôle des homes maintenus en sursis. Tous deux se présentent à la mairie précisément à un moment où je suis en ville pour affaire de service. M. Douel, faisant fonctions de commissaire de police, étant là, le Préfet lui demanda s'il ne pourrait pas lui fournir une liste des conseillers municipaux de la ville. Je résume ici la conversation, telle qu'elle m'a été, depuis cette époque rapportée. Nanti de la liste que vient de lui procurer M. Douel, le Préfet la parcourt et indique au commandant, que je me trouve le dixième, qu'avant moi, il est d'autres conseillers plus âgés, mais qui, sans doute, seraient heureux de se dévouer pour leurs concitoyens ; parmi ces conseillers échappant à toute obligation militaire, on pourrait facilement trouver quelqu'un susceptible de me remplacer, surtout, dit-il, qu'à l'heure actuelle, en raison de ce que M. Muzart a réalisé à Soissons, la besogne est grandement facilitée et qu'il n'y a plus qu'à se laisser vivre pour ainsi dire. Le brave commandant n'avait aucune raison de ne pas se laisser convaincre ; aussi j'appris quelques jours plus tard que le nouveau sursis que le Préfet lui-même avait l'habitude de demander pour moi, m'était refusé. J'avais le droit d'être quelque peu étonné, car, à la vérité, j'ignorais à peu près totalement ma véritable situation militaire et je n'avais jamais fait moi-même de demande.

Le rapport du commandant, reflet de l'opinion du Préfet, concluait que dans l'état actuel des choses, je pouvais, sans aucun dommage pour la ville de Soissons, être rendu à la vie militaire et que mon remplacement ne souffrirait, d'autre part, aucune difficulté. Le Préfet, selon son habitude, afin d'obtenir le résultat qu'il voulait atteindre, avait bluffé. Il était d'abord inexact, comme il l'avait affirmé, qu'il y eut d'autres conseillers avant moi sur la liste ; mais surtout ce qu'il avait volontairement négligé de lui dire, c'est qu'il n'y avait pas à Soissons un seul conseiller municipal qui y résidât. Tous, à part moi, se trouvaient réfugiés, dans les différents coins de la France.

Cette décision, dont je connaissais les prétextes et les causes, me parvient alors. Je ne songe nullement à me regimber, à faire connaître à personne l'injustice dont je suis victime ; je m'incline tout simplement et prends mes dispositions pour partir de Soissons. Je reçois cependant une dernière fois, la visite du préfet qui, dans une suprême tentative, essaie de faire fléchir ma détermination relativement à la question de décoration en chose singulière, il me fait entrevoir qu'un nouveau sursis pourrait m'être accordé, qu'à la vérité, rien n'est encore définitif et que son intervention personnelle auprès de l'administration militaire pourrait être décisive. Mais je reste inflexible ; je refais pour la vingtième fois la même réponse et je déclare en terminant, que le soir même je me mets en route pour rejoindre mon nouveau poste et je le prie de pourvoir à mon remplacement. Mais la chose ne me paraissait pas très facile, car, comme je l'ai déjà indiqué, aucun conseiller municipal n'habitait alors Soissons.

M. Marlier - alors chef de cabinet du Préfet - dont je me plais à reconnaître les rares facultés de travail, d'intelligence et d'activité, se souvint alors qu'il avait eu comme chef hiérarchique, au temps où il était agent-voyer, M. Debout, alors agent-voyer d'arrondissement. Or, M. Debout, alors conseiller municipal de Soissons, habitait précisément aux environs de Château-Thierry, à Raucourt. Il songea à lui pour être mon remplaçant, et sauva ainsi la situation en découvrant à sa portée un conseiller municipal de Soissons. Il supplia M. Debout de vouloir bien accepter de prendre le poste de maire de Soissons, lui promettant, pour vaincre sa résistance, de lui donner personnellement toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions. M. Debout finit par accepter et quelques jours après mon départ, les habitants de Soissons, surpris de la précipitation avec laquelle je quittais mon poste, apprenaient sans comprendre, que j'étais remplacé dans mes fonctions de maire par M. Debout, habitant Raucourt.

Ce n'est que plus tard, lorsque je fus arrivé à Dreux, au dépôt du 9^e territorial que j'appris le choix qui avait été fait. J'en étais heureux, parce que d'abord, M. Debout avait été un de mes compagnons de misère pendant les heures troubles et douloureuse de l'occupation allemande ; parce que ensuite, je le savais homme de devoir, et que j'étais sûr qu'ayant accepté une fonction, il la remplirait avec dévouement s'attachant à faire tout son possible pour soulager mes concitoyens demeurés à Soissons et leur rendre moins pénibles ces jours si longs d'angoisse et de tourments.

Lors de mon passage à Paris, tenant à me rendre compte d'une façon exacte et officielle des raisons qui avaient, devant l'autorité militaire, motivé le non renouvellement de mon sursis, je fis visite au Ministère de l'Intérieur où il me fut confirmé que la rapport fait sur mon cas, indiquait que Soissons étant à ce moment calme, l'administration était facilitée ; il concluait en affirmant que ma présence n'était plus indispensable et que je devais suivre le sort des hommes de ma classe et être remplacé dans mes fonctions civiles par un non-mobilisable. Connaissant les véritables motifs qui se cachaient derrière les prétextes administratifs, j'écrivis, avant de quitter Paris, au Préfet de l'Aisne, une lettre dont je ne me rappelle pas les termes exacts mais qui devait être à peu près ainsi rédigée :

Monsieur le Préfet,

« J'ai l'honneur de vous informer que conformément à vos désirs, j'ai quitté Soissons et je me rends à Dreux au dépôt du 9^e territorial. Plus âgé que vous d'un an (j'appartenais à la classe 89, et M. Leuillier à la classe 90), j'ose espérer, connaissant votre ardeur patriotique, vous retrouver, dans un temps peu éloigné et sitôt que le besoin s'en fera sentir, comme compagnon dans une tranchée. »

Inutile d'ajouter que cette lettre resta sans réponse...

J'arrive donc à Dreux où je rencontre des camarades empressés, qui me

font un accueil chaleureux et me mettent en rapports avec le commandant du dépôt. Celui-ci me reçoit avec cordialité très éloignée de toute marque militaire ; il n'hésite pas à me dire qu'il est au courant des conditions dans lesquelles j'arrive et il tient à me déclarer que, n'ayant pas jusqu'à maintenant d'hommes appartenant à la classe 89, je me trouve seul de mon espèce et, qu'en conséquence, il est assez embarrassé de ma personne « Je ne sais, me dit-il, ce que je vais faire de vous. Attendez que j'ai reçu à votre sujet des ordres que je vais d'ailleurs provoquer. En attendant, je vous affecte au bureau du Trésorier. Vous vivrez à la cantine des sous-officiers, ou, si vous le désirez, à l'hôtel. En un mot, vous ferez ce que vous voudrez ».

On a parfois médité des territoriaux, on les a aimablement blagués. Cependant, croyez-le, ils faisaient eux aussi besogne utile à la place qu'on leur avait assignée. D'ailleurs l'histoire sera là pour rappeler qu'en maintes occasions, lorsqu'il fallait faire le sacrifice de leur vie, les « terribles » le consentirent sans aucun murmure. Dans ces formations où l'on se retrouvait vieux ou presque, s'étant parfois connu dans l'active, on se remémorait dans de pittoresques récits les vicissitudes de la vie de la caserne d'autrefois, et l'on se reprenait dans l'ambiance militaire à reprendre son âme enfantine d'autrefois. Les mêmes plaisanteries que trente ans auparavant faisaient fuser les mêmes rires. Mais ce qu'il y avait d'admirable c'était la véritable solidarité qui unissait les territoriaux. Plus de distinctions sociales, de catégories de classes. Chacun s'intéressait à la famille de son voisin, comme à la sienne propre et les soucis étaient communs comme les joies. C'était bien alors, dans sa simplicité démocratique, dégagée de toute littérature, et surtout sans aucune arrière-pensée, l'union sacrée véritable, celle des cœurs.

Je coule là quelques jours tranquilles, entourés de braves amis qui s'ingénient à me distraire. Je vivais et couchais à l'Hôtel de la Gare et je dois avouer que les premières nuits que j'y ai passées, sans bruit de cannonade, sans alerte d'aucune sorte, me changeaient totalement de mon existence à Soissons et j'en étais arrivé à me demander par quelle injustice de sort, il existait en France des gens qui pouvaient être si heureux, ignorants de toutes les alarmes et de toutes les angoisses dont étaient faites les heures que nous vivions à Soissons. Ne plus entendre le canon que dans un lointain estompé ; ne plus craindre à toute heure du jour et de la nuit de voir s'effondrer la maison où l'on est réfugié ; parcourir les rues sans crainte de voir la mort tomber soudain du ciel sous la forme d'un obus ou d'une bombe d'avion, ne pas avoir l'appréhension de manquer le lendemain des choses nécessaires à l'existence, c'était vraiment quitter l'enfer pour entrer au Paradis.

Quelques jours après - c'était environ une quinzaine plus tard - je suis secoué dans ma molle béatitude et j'apprends que - tout en restant au 9^e territorial - je suis affecté au bataillon d'étapes détaché au Bourget. Je sais aussi que le capi-

taine Lerondeau, qui commande une des compagnies, me réclame dans la sienne. Il vient en effet, me réclamer lui-même au bureau du commandant du bataillon. J'entre donc à sa compagnie où je suis employé au bureau qui était installé « Aux quatre chemins » entre Aubervilliers et Le Bourget.

Quelques jours après, dans une de ces réunions des hommes de sa compagnie dans lesquelles, faisant parler son cœur, il aimait autant à causer, qu'on avait plaisir à l'entendre, le capitaine tint à me présenter à mes camarades et il le fit sous un jour un peu trop flatteur, qui mit à l'épreuve ma modestie. Le souvenir de cette réunion-là reste en moi profondément gravé et je ne me rappelle jamais ces instants sans être saisi d'une douce émotion. C'est que dans la situation qui m'était faite, c'était, sur la blessure toute fraîche, comme un baume consolateur. Après avoir goûté l'amertume de l'ingratitude égoïste de certains hommes ne reculant pas devant l'injustice pour flatter quelques puissants, il m'était doux de retrouver dans une voix connue et amie, l'écho de la reconnaissance populaire. Que M. Lerondeau me permette de lui exprimer ici publiquement toute ma gratitude.

Mes fonctions cependant, me laissent quelques loisirs. Je prends en mains la popote des sous-officiers et ces fonctions officieuses me permettent des voyages incessants à Paris pour les besoins de notre ravitaillement. Je vécus jusqu'en février 1917 d'une vie calme et régulière, sans les soucis de l'administration d'une ville, sans conflits avec personne. Mais à ce moment, je fus mis de nouveau en sursis d'appel, comme agriculteur de la classe 89.

Me voilà donc revenu dans le Soissonnais, à Arcy-Sainte-Restitue, où je dirige de façon effective mes petites exploitations agricoles. Mais je suis loin de me désintéresser de ce qui se passe à Soissons, car je vais souvent en ville. Le récit que j'ai tenu à noter au jour le jour ne doit pas s'arrêter ici. Si à partir de ce moment, je cesse d'être le témoin journalier de la vie à Soissons, j'ai eu la bonne fortune de rester en excellents termes avec quelques uns de mes anciens collaborateurs qui n'ont pas quitté notre cité jusqu'à la seconde invasion boche. C'est grâce à eux dont la modestie exige formellement que leurs noms ne soient pas livrés à la publicité, que je vais continuer le récit de nos souffrances.

La période calme de l'été 1916 a été suivie d'une recrudescence de bombardements que nos services de police ont soigneusement notés et que nous pouvons retracer dans leur ordre chronologique.

« Le 3 décembre, après une journée calme, les Allemands déclenchèrent un bombardement avec obus de 210 mm à 18 heures.

L'usine Wolber est atteinte, très probablement à la place de la gare de Soissons, but du tir de l'ennemi. Les obus étant de beaucoup trop courts, les Allemands allongent leur tir et à 21 heures ils atteignent la gare de Berzy le Sec où se faisait précisément à ce moment un important trafic de ravitaillement militaire.

On ne note, au cours de ces bombardements, aucun accident parmi la population civile, qui, cela se comprend facilement, ne sort pas la nuit venue.

Le lendemain 4, nous sommes gratifiés d'un bombardement intermittent. C'est encore sur le faubourg de Reims que tombent les projectiles ennemis. La maison Lévêque, rue Jean de la Fontaine est atteinte ainsi que celle du chef de la gare du Nord. Plusieurs obus tombent sur l'hôpital.

Le 5 décembre, nouveau bombardement de la ville cette fois par obus de 77 mm et de 105 mm, de 21 heures à 23 heures.

Tous les quartiers sont indistinctement et généreusement arrosés. Alors que M. Delaplace se trouvait dans sa cuisine, un obus de 105 fait irruption dans la pièce et sans éclater s'incruste dans le carrelage où les Soissonnais présents purent le voir.

Le 6 décembre, quelques obus tombent sur la ravitaillement établi route de Château-Thierry.

Les 7 et 8 décembre, nouveau bombardement en direction de la gare et par obus de 210 mm.

Au Petit Belleu, la maison Bourguignon est détruite par le feu que lui avaient communiqué des obus incendiaires.

Du 10 au 14 du même mois, quelques obus de 77 mm sont distribués un peu partout, comme au hasard. Ils ne font pas grand dommage.

Le 15, vers 11 heures, le quartier de l'hôtel de ville est de nouveau copieusement arrosé. M. Debout, arrivait à la mairie au moment précis où un 77 tombait sur le portail de la porte et éclatait. Il ne reçut, heureusement, que des fragments de pierres et il ne dut sans doute son salut qu'au fait qu'il se trouvait sous le portail de la petite porte d'entrée.

Le 16, on nous laisse tranquilles. Ils font relâche comme on disait ironiquement.

Le 17, bombardement des casernes.

La maison Riglet, rue Saint-Martin, est atteinte, ainsi qu'elle de M. Lecomte, à l'angle des rues du Collège et du Beffroi. Ce sont des 77 qui les touchent. La cathédrale, elle, a les honneurs d'un tir de 105.

Le 18, nous sommes gratifiés d'environ 20 obus, de calibres variés, allant du 77 au 105 et qui tombent un peu partout, notamment sur la caserne, rue Saint-Antoine et rue Saint-Martin.

Le 19, nous jouissons - nous ne savons pas pour quelle raison - d'une accalmie complète.

Le 20, en revanche, le bombardement reprend vigoureusement à midi et demie. Il durera jusqu'à six heures du soir environ. Ce sont des 105 et des 77 qui tombent sur nos immeubles. Les dégâts sont considérables.



Bombardement rue du Collège (Fond Vergnol)

Les maisons Wolf, rue Richebourg, Labriel, même rue, le Théâtre municipal, la maison Couture, celle des demoiselles Vivien, Tauhmann, rue du Collège, l'imprimerie du « Démocrate », la maison Dufour; rue de l'Échelle du Temple, la maison Chaudrillier; place du Cloître, la mairie, la maison Leroux, débitant rue Saint-Antoine, tous ces immeubles et d'autres encore sont atteints. Cette journée là encore il n'y eut pas d'accidents de personnes à déplorer.

Le 21, quelques obus seulement tombent sur la ville. La maman Cazaubon qui n'a pas voulu quitter Soissons et demeure rue du Château, est gravement malade ; la police va chez elle pour la transporter aux Hospices. On la trouve inanimée.

Du 22 au 25, l'artillerie ennemie nous laisse en repos.

Mais dans la nuit du 25 au 26, elle reprend une activité nouvelle. Entre 9 heures du soir et minuit, plusieurs centaines d'obus des calibres de 77, de 105 et de 210, tombent sur la ville, notamment à la gare, aux hospices, à Courmelles et à Vauxbuin.

Le 26, de 9 heures du matin à midi, nous sommes gratifiés d'une distribution de même importance, qui se renouvelle encore entre dix heures du soir et minuit.

Au cours de ce bombardement, de nombreux immeubles sont touchés. Nous citerons les maisons Rousselet et Masson ; le « Démocrate » ; la maison Rozet, rue du Beffroi ; le marché couvert ; les immeubles Bouligny, rue du Mont-Revers ; Bague, rue Coligny ; Guimier, rue du Pot d'Étain ; Marchal, rue de la Vieille-Gagnerie ; les casernes, la Cathédrale, la gare.

Ce jour-là encore par un bonheur inespéré on ne signale pas d'accident de personne.

Le 27, le bombardement est intermittent - il n'en est que plus énervant.

Une cinquantaine d'obus de tous calibres tombent sur la ville et les faubourgs.

Les maisons Tassin et Batteux, rue de l'Échelle -du-Temple ; Pollet, boulevard Jeanne d'Arc ; Chêneboit, rue de Panleux ; Savoie, rue Saint-Martin ; Labitte, place Dauphine ; la sous-préfecture et l'hôtel des postes sont touchés.

Le 28, le bombardement commence vers 4 heures du soir pour durer jusqu'à neuf heures. Les obus vont dans tous les coins de la ville. Un gros obus tombe dans la salle des femmes aux Hospices. Deux malheureuses sont grièvement blessées, l'une se nomme Pierre Ghislane et la seconde Marie Lemoine.

Le brave Serviat, receveur d'octroi, qui loge aux hospices, aide courageusement au sauvetage des blessés, leurs compagnes étaient incapables de leur porter le moindre secours. »

Pendant ce temps, les Soissonnais malgré les dangers qu'ils courent, circulent dans les rues sans sembler se soucier de la mort qui plane au-dessus d'eux et qui peut d'un moment à l'autre les atteindre de son aile sinistre. La vie est cependant rendue assez facile car le commandant de place M. Fouquet, qui a remplacé M. Astruc, use à l'égard de la population, d'autres procédés. Les réfugiés peuvent avec plus de facilités qu'auparavant venir faire un tour et emporter ce qui peut encore leur rester.

M. Andrieux, dont les bureaux sont transférés à Oulchy, vient tous les jours à Soissons et se mettant en rapport avec l'état-major qui est à Ecuiry, il facilite de concert avec lui le ravitaillement de plus en plus difficile de la ville. Des camions et des voitures militaires viennent la nuit apporter à nos boulangers la farine et le bois qui leur sont nécessaires. Ces derniers, très courageusement, Cruvrot, Mignot et Frelin font du pain non seulement pour les habitants de Soissons mais encore pour ceux des communes environnantes. Tous les vendredis un service d'autos vient prendre à la mairie les colis postaux que nous expédions et nous dépose ceux qui nous sont envoyés.

Le 29 décembre est une journée qu'on peut qualifier de calme. Cependant, de 20 heures et demie à 21 heures, 25 obus de 105 tombent sur la ville.

Les maisons Duvalliers et l'épicerie des rues de la La Vieille Gagnerie, et du Mont-Revers sont touchées ainsi que la maison Henry, rue du Port ; la maison Coulon, rue du Beffroi et la Cathédrale. Le 30 décembre, la ville subit un nouveau bombardement de 13 heures à 14 heures. Le quartier de la mairie est atteint, ainsi que la rue du Château, la rue de la Congrégation, notamment les numéros 8 et 15, la rue du Collège, la rue du Beffroi (les numéros 4, 10, 12, 14, 5 et 15), le numéro 6 de la rue du Griffon, la maison Pasquier, rue du Commerce, l'Hôtel Dieu.

Le 31 décembre, de 10 heures du matin à 3 heures et demie du soir quarante obus tombent rue de Panleu, sur les casernes et le marché couvert.

Le 1^{er} janvier, l'ennemi n'observe pas la trêve des confiseurs. De 11 heures et demie à 13 heures et demie, le même nombre d'obus que la veille, quarante nous est généreusement envoyé. La maison de Mme Hermand, à l'angle de la rue des Minimes et de la Buerie est atteinte ainsi que celle de la famille Solaire. La rue des Minimes est fortement touchée ainsi que la rue de la Buerie. Le tir paraît dirigé sur la Cathédrale

Le 2 janvier, le bombardement commence à 7 heures du matin. Les obus sont peu nombreux : cependant l'un d'eux tombe sur la maison Plant, boulevard Jeanne d'Arc.

Le 3 janvier, le bombardement ne commence qu'à 9 heures, mais il est copieux. Deux cent obus environ sont envoyés dans le quartier de la mairie, les rues des Minimes et de la Congrégation, vers la Cathédrale. A la caserne Charpentier un militaire est tué. La caserne Deflandre, les rues de Panleu, Saint-Remy, Saint-Antoine, de la Vieille Gagnairie, au Mont-Revers, Pot d'Étain sont atteintes.

Le 4 janvier, des formations sanitaires prennent possession de la cave de M. Hincelin, rue Racine. Le bombardement quotidien ne survient qu'à 8 heures du soir. La maison Bourguin et l'hôpital sont atteints. Des dégâts matériels sont

constatés rue Carnot, chemin du Tour de Ville, etc. Cinquante obus tombent sur la route de Château-Thierry et sur le chemin de Chevreux.

Le 5, c'est à 6 heures et demie qu'a lieu le bombardement ; il ne dure qu'un quart d'heure ; cinquante obus nous sont distribués. Le soir, à 20 heures, nouveau bombardement. La maison Laplace, 23, rue de la Congrégation ; la maison Tutin, rue de l'Hôtel-Dieu ; la maison Robert, rue du Beffroi sont atteintes.

Nous jouissons alors de quelques jours de répit. A noter le 12, l'arrestation d'un nommé C. et de sa femme J., rue de la Buerie, chez lesquels un déserteur de la 55^e division avait trouvé asile.

Le 14, nous avons deux distributions : une trentaine d'obus le matin ; une vingtaine, l'après-midi.

Le 15, au cours du bombardement, un incendie se déclare 16 rue du Château. Les pompiers militaires réussissent bientôt à l'éteindre. Rue Carnot, 31, une maison est touchée.

Les 16 et 17 bombardements intermittents.

Le 18, plusieurs maisons sont touchées : les immeubles Blanzly, rue de Panleu ; Fournier, rue de la Buerie. Un arbre est brisé place Mantoue.

Le 19 janvier, dès 7 heures du matin, nous sommes gratifiés de dix obus qui tombent rue Carnot, rues du Château, de la Mairie ; à 15 heures nous recevons une nouvelle distribution de dix obus, principalement boulevard Jeanne d'Arc ; à 17 h 30, 15 obus tombent du côté du marché couvert.

Le 20, le bombardement commence à 10 h 30 et dure jusqu'à midi et demie. Trente obus tombent boulevard Jeanne d'Arc, rue Saint-Remy, sur la Cathédrale, place des Écoles, sur les casernes ; à 17 h 30 nouveau bombardement d'une quinzaine d'obus.

Le 21, à 9 h 30, trois obus de petit calibre tombent boulevard Jeanne d'Arc, mais à 21 heures un bombardement intense sévit sur la ville. Quatre-vingt obus nous sont envoyés. La maison Ballet, boulevard Jeanne d'Arc est atteinte.

Le 22, 20 obus tombent à 10 h 45 ; l'un d'eux tombe sur la maison Chênebenoit.

Le 23, nouveau bombardement intermittent. Un obus tombe sur la maison Chodez, faubourg de Crise.

Le 24, c'est le quartier de la Cathédrale qui est visé ; le 25, c'est la même chose. Le 26, c'est toute la ville qui est copieusement arrosée. Le 27, le quartier de la Cathédrale presque seul. Le 28, ce n'est qu'à 4 heures du soir que commence le bombardement. Peu de dégâts. Après un petit bombardement le 29, nous nous reposons le 30, où pas un seul obus ne nous est envoyé.

Le 31, le bombardement recommence ; le 1^{er} février, après avoir été tranquilles toute la journée, c'est à 23 heures que commence la distribution.

Le 2 et 3, petits bombardements. Puis nous vivons quelques jours de tranquillité. Une vieille dame, Mme Digeon, née Godart, 80 ans, est trouvée morte à son domicile. Elle avait succombé à une congestion.

Le 12, M. Baudesson, rue du Plat d'Étain, est blessé par l'éclatement d'une fusée d'obus qu'il avait imprudemment ramassée.

Le 26, 15 à 20 obus tombent sur la ville ; le 28, ce sont 40 obus qui nous sont envoyés. Les bombardements continuent dans le mois de mars. Le plus important fut celui du 12, où plusieurs centaines d'obus tombèrent un peu partout. Un officier et plusieurs soldats sont tués en ville ; d'autres sont blessés plus ou moins grièvement.

Le 18, pendant la nuit on s'aperçoit à certains signes qu'il se passe quelque chose chez l'ennemi. Effectivement, ces sont les Allemands qui quittent leurs positions. Le bombardement de la ville n'en continue pas moins. Le 26, on découvre boulevard Jeanne d'Arc, le cadavre de M. Babuy, tué par un obus.

Le 3 avril, M. Jules Tutin, 68 ans est tué d'un éclat d'obus à la Houblonnière.

Au commencement d'avril, agréable surprise. Soissons reçoit la visite de M. Poincaré, Président de la République. Cette visite d'ailleurs passa à peu près inaperçue de la population et ne fut connue que des autorités civiles et militaires. Rares dans ces conditions furent les Soissonnais qui purent contempler la légendaire casquette du Président qui se borna à peu près spécialement à s'entretenir avec les chefs militaires. Mais la nouvelle du séjour dans notre ville de M. Poincaré fit le sujet de bien des conversations. On voulait voir là l'indice de l'importance capitale de notre secteur dans l'attaque qui, disait-on, se préparait, et, confiants dans les destinées du pays, nous envisagions l'éloignement des lignes ennemies, la retraite définitive de l'armée allemande. Hélas, nous n'étions pas à la fin de notre douloureux calvaire.

Le 15 avril, à 7 heures du matin, dégringolent sur la ville des bombes d'avions au nombre d'une douzaine. La passerelle du faubourg Saint-Waast est atteinte.

Le 17, le 18, le 25 ce sont des bombardements plus ou moins intenses. A celui du 18 nous avons à déplorer la mort de plusieurs artilleurs, tués avec leurs chevaux, place St-Christophe.

Le 27, au cours d'un nouveau bombardement, M. Hulot, 36 ans, domestique chez M. Tangre est tué dans le magasin de son patron vers midi.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 juin, il nous est donné d'assister à une manifesta-



Le 17e R.I. défilant dans Soissons le 23 Mai 1917, une semaine avant les troubles (Fond BDIC)

tion militaire d'un genre particulier. Deux bataillons du 17^e parcourent la ville en criant la Paix et en chantant « l'Internationale ». Des coups de feu sont tirés. Un médecin-major est blessé de coups de couteau que lui portent deux apaches.

Le 4 juin, de nombreuses bombes d'avions tombent sur Villeneuve St-Germain où la veuve Boulanger est tuée dans sa maison, elle-même complètement détruite. Plusieurs autres immeubles sont atteints.

Le 6 et le 7 c'est le quartier de la gare qui paraît particulièrement visé. Une maison est détruite à Orcamps.

Mais dans cette constante insécurité, au milieu de toutes ces tranches, la vie municipale continue paisiblement son cours.

Le lundi 18 juin, le conseil municipal se réunissait à l'hôtel de ville de Soissons pour la première partie de sa session de mai, sous la présidence de M. Debout, conseiller municipal, remplissant les fonctions de maire.

Étaient présents : MM. Debout, faisant fonctions de maire, président ; Becker, Descambres, Ferrand, David, Labitte, Lecat, Manard, Bague, Lardon, Lablanche, Prévost, Cluzelaud, Sénéchal conseillers municipaux non mobilisés.

Était également présent : M. Muzart, conseiller municipal mobilisé.

Étaient absents ou ont été excusés : MM. Debruyère, Guillemart et Scart, conseillers non mobilisés.

Étaient également absents : MM. Marquigny, adjoint ; G. Deviolaine, Pérotin, Bonnenfant, Deshayes et Naudin, conseillers mobilisés.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal désigne M. Lardon pour remplir les fonctions de secrétaire de l'assemblée.

Lecture est donnée du procès-verbal des séances qui ont été tenues les 4 et 5 novembre 1916 à la mairie du 10^e arrondissement.

Le procès-verbal est adopté sans observations. Toutefois, M. Muzart se réserve de demander, à la fin de la séance, les solutions qui ont pu être données à différentes affaires ayant fait l'objet de délibérations dans ces séances des 4 et 5 novembre dernier.

M. Debout prend alors la parole et s'exprime ainsi :

« Messieurs et chers collègues,

« La ville paraissant avoir recouvré un peu plus de sécurité par suite du recul de l'ennemi, dont les tranchées étaient à nos portes, pour ainsi dire, et qui se trouve à une distance encore trop rapprochée, il nous a semblé que le moment était arrivé pourtant de rechercher à reprendre la vie municipale, dans la mesure du possible tout au moins, et, à cet effet, de réunir notre assemblée dans la ville qu'elle représente.

« L'administration, jusqu'alors avait été sensiblement restreinte ; les principaux services, notamment la voirie, la distribution d'eau, ayant été pris en mains par l'armée qui les détiennent encore, et la population, par la suite du voisinage de l'ennemi et des dangers permanents qui en résultaient, étant réduite à quelques centaines d'habitants.

« Il en était au moins ainsi lorsque, quelques jours après le départ de notre collègue M. Muzart, je suis venu à Soissons où aucun des membres du conseil municipal se trouvait alors.

« Les choses ont changé depuis le repli des Allemands, des rentrées d'habitants se sont opérées chaque jour, et il faut espérer que la ville va se reconstituer aussi rapidement que les circonstances le permettront. La besogne administrative s'en trouve forcément augmentée, plus compliquée, dans une mesure déjà marquée, qui ne peut se manquer de se développer et de s'accroître à mesure que l'on avancera dans l'avenir.

« Les affaires précisément inscrites à l'ordre du jour que vous avez reçues ne sont pas nombreuses ni très considérables ; mais dans les circonstances où l'on se trouve, celles qui vont solliciter l'initiative

et l'activité du conseil municipal le seront beaucoup plus, il est à peine besoin de le dire. C'est l'étude de ces affaires et des moyens de les solutionner au mieux des intérêts de la ville et de ses habitants, qui va solliciter les efforts et le concours dévoué, intelligent et éclairé des membres de l'assemblée agissant de concert avec la municipalité, laquelle ne manquera pas de faire appel à ce concours qui lui sera certainement assuré. L'union fait la force, dit-on ; elle fait aussi les résultats ».

Puis on passe à l'étude des questions à l'ordre du jour. Le budget de 1917 présentant un déficit de plus de cent mille francs, on s'occupe de créer des ressources par le vote de centimes additionnels. Une discussion s'engage. Finalement on demande que l'État vienne en aide à la ville.

Voici d'ailleurs le vœu, qui sur la demande de M. Muzart, appuyé par M. Becker, a été émis :

« Le conseil municipal de Soissons, après avoir pris connaissance des explications de M. la Président concernant le budget de sa pauvre ville martyre, émet le vœu que le gouvernement examine, avec la plus grande bienveillance, la situation désastreuse de ses finances et le prie de vouloir bien, en raison des événements, lui attribuer les ressources lui permettant de faire face à ses insuffisances de revenus ».

Ce vœu est adopté et le vote de centimes additionnels est ajourné.

Le conseil émet également le vœu demandant que des militaires soient mis à la disposition des intéressés.

La question du ravitaillement est une de celles qui préoccupent le plus nos édiles. Voici la communication que fait à ce sujet M. Debout :

« Il est un point entre autres, qui préoccupe en ce moment l'administration municipale, c'est la question du ravitaillement. Des instructions préfectorales récentes appellent l'attention des municipalités sur l'importance qui peut s'attacher à ce que les communes s'assurent un certain stock de blé pour arriver à effectuer ce qu'on appelle la « soudure » sans trop de difficultés. M. le Préfet se déclare disposé à favoriser les mesures qui seront prises par la municipalité dans ce but.

« Nous nous étions déjà intéressés de la question à ce moment, et nous avons fait des démarches auprès de notre collègue, M. Debruyère, dans le but de nous faciliter les achats de blé dans des conditions satisfaisantes de prix et de qualité de blé à emmagasiner dans son usine pour en faire la transformation en farine et en son.

Son concours est, on peut le dire, tout indiqué, son moulin étant encore en état de fonctionner, et se trouvant à la ville et plus à la portée des boulangers que tout autre établissement industriel du même genre. Déjà il s'est assuré une certaine quantité de blé - 700 quintaux environ, d'après ce qu'il a déclaré il y a quelques jours déjà - dont 250 arrivés au moulin où une mouture de 150 quintaux a été mise en route, avant son absence, dans le but, a-t-il dit, de se rendre compte du rendement.

(...)

Un autre point est urgent aussi à envisager : c'est la création d'un stock de charbon pour les besoins de la population au cours de l'hiver prochain. Nous sommes en pourparlers avec MM. Beauchamps et Waeles qui en possèdent un certain approvisionnement. Nous avons vu ces Messieurs, M. Descambres et moi, qui nous ont fait le meilleur accueil et paraissent tout disposés à céder à la ville la quantité qui pourrait lui être nécessaire dans des conditions qu'il sera possible de savoir d'une manière précise, très prochainement. Il y aurait peut-être quelques difficultés pour assurer le transport de ce charbon et la mise en dépôt que nous voudrions faire dans une des cours de l'hôtel de ville, celle par exemple, qui est située devant le bâtiment des pompes, dont la clôture serait à mettre en état sur un certain point. Mais les difficultés ne seraient pas insurmontables bien certainement.

« Pour ces questions de ravitaillement, la municipalité compte faire appel aux lumières et au concours de la commission spéciale que vous avez nommée, laquelle est composée de MM. David, Lablanche, Cluzelaud, Sénéchal, Deshayes et Scart. M. Deshayes étant mobilisé, il ne serait pas inutile, à mon avis, de désigner un membre supplémentaire pour tenir la place en attendant son retour. Je vous proposerais, à cet effet, notre collègue M. Bague.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

On examine ensuite la question des indemnités dues aux habitants pour logement et cantonnement de troupes. Diverses décisions sont encore prises au cours de cette séance du conseil municipal concernant l'octroi, le service des eaux, etc. On aborde même certaines questions de réorganisation et de réparations, comme si la guerre terminée, on n'avait plus qu'à panser les plaies qu'elle avait occasionnées.

Une nouvelle séance du conseil réunit le 13 juillet 1917, Monsieur Debout faisant fonction de maire ; Messieurs Débruyère ; Descambres ; Ferrand ; David ; Lecat ; Pérotin ; Bague ; Lardon ; Lablanche ; Prévost ; Cluzelaud ; Sénéchal ;

Scart, conseillers non mobilisés. Cette séance est consacrée presque uniquement à la confection des budgets et de la comptabilité communale.

Ainsi que je le disais plus haut, à la dernière séance, un vœu avait été voté demandant à l'État une subvention permettant à la ville de combler le déficit de ses finances causé par les faits de guerre et ce afin d'éviter les centimes additionnels à demander aux habitants de notre cité. Ce vœu avait été admis par la grande majorité de l'assemblée mais M. Debout l'avait voté à contre cœur.

Malgré ce vote du 18 juin 1917, il est proposé de nouveau dans l'établissement des budgets d'avoir recours aux centimes additionnels pour en assurer l'équilibre. Espérons que cette manière de voir, ratifiée par les membres du conseil, n'influe pas par la suite sur les décisions du Ministre des Finances dans la demande de secours à la ville, qui lui sera certainement adressée tôt ou tard.

Dans cette même séance, M. Clairambaux, receveur municipal, qui ne voulait plus revenir à Soissons, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 14 octobre 1914, date à laquelle avait été nommé à titre provisoire M. Dufrénoy. La fonction de receveur étant ainsi vacante officiellement, après les formalités remplies, l'assemblée municipale accepte la nomination de M. Sarazin, secrétaire de la sous-préfecture qui, seul, s'est présenté.

Nouvelle séance du conseil le 14 octobre 1917.

M. le Président fait part du décès de M. le docteur Ferrand dans les termes suivants :

« Depuis notre dernière réunion, la mort a encore frappé parmi nous et nous avons à déplorer la perte de M. le Docteur Ferrand qui, depuis de nombreuses années faisait partie du conseil municipal. D'une parfaite urbanité, d'un abord doux et modeste, les rapports avec lui étaient des plus faciles, d'une agréable simplicité. Il suivait nos réunions avec toute l'assiduité que ses occupations lui permettaient, et avec une attention toujours soutenue, plein d'intérêt pour toutes les questions qui étaient soumises à nos délibérations. »

« Sa force de caractère, son énergie, son âge, nous permettaient de croire qu'il resterait encore de longues années au milieu de nous, aussi avons-nous été douloureusement surpris un jour d'apprendre qu'il avait quitté la vie. »

« C'est une perte qui nous occasionne de sincères regrets et je suis certainement l'interprète de l'assemblée en adressant à sa mémoire un hommage attristé, et aux membres de sa famille l'expression de nos sympathiques condoléances ».

La mauvaise saison arrivant et un certain nombre d'habitants rentrant à

Soissons, il y a lieu de s'intéresser aux secours que la ville va se voir dans l'obligation de distribuer aux malheureux. N'ayant pas de disponibilité, il y a lieu de demander à l'État des fonds de secours. Timidement, M. le Président annonce une somme de 20.000 frs. Après certaines explications, il est demandé une somme de 40.000 frs.

Il avait été question depuis longtemps de l'établissement dans notre ville d'une section de la Croix rouge américaine. Sur une nouvelle demande, M. Descambres fit avec les représentants américains une enquête sur le local à attribuer et il est à croire que cette installation pourra bientôt se faire et avec elle une atténuation aux misères tant de notre ville que de la région dévastée autour.



Ambulance franco-américaine (Fond BDIC)

Au sujet d'une somme de 90.000 frs de fonds de secours qui avait été attribuée à la ville au début de la guerre et que je n'avais pas eu le temps de distribuer et qui pour cette cause avait dû être reprise par l'État, il avait été décidé précédemment qu'une démarche serait faite au Ministère des Finances. Cette démarche selon moi, aurait été couronnée de succès et le réordonnement assuré. La municipalité actuelle n'ayant pas cru devoir faire cette visite, et n'en ayant référé qu'au Préfet, donne acte dans cette séance du résultat négatif. Je regrette infiniment cette décision que je n'ai connue que trop tard, certain encore qu'une délégation du conseil à Paris aurait obtenu plein succès.

L'ordre du jour de cette séance entre autres questions appelait les délibérations suivante : Proposition à l'effet de faire désigner un conseiller municipal pour remplir les fonctions de maire.

Ayant reçu convocation à cette séance du conseil, j'étais donc averti de son ordre du jour. Aussi, cette proposition m'avait-elle désagréablement surpris, de même que certains de mes collègues, car M. Debout ne s'était pas caché de dire qu'il désirait passer la main à M. Descambres. Cette façon de faire qui nous paraissait d'abord un acte d'autorité irrégulier, nous faisait entrevoir le petit complot suivant lequel M. Debout, tout en se débarrassant d'un fardeau trop lourd, servait l'ambition de M. Descambres qui depuis fort longtemps avait caressé le désir d'être maire de Soissons, sans jamais avoir pu y réussir. Ayant vu M. Blamoutier à l'hôpital, je m'étais entretenu de cette question avec lui, et après lui avoir montré que la place de maire revenait à Marquigny qui bientôt serait démobilisé, lui demandait de voir Descambres avec qui il entretenait de bonnes relations, pour le faire revenir à de meilleurs sentiments. Il le fit probablement sans parvenir à un résultat et la question reste donc à l'ordre du jour de la séance du conseil. Je ne puis mieux faire que de reproduire ici in extenso la délibération sur cette question.

« M. Lardon dit que l'on peut constater par le nombre de conseillers présents à la séance que l'assemblée a repris importance, puis il fait lecture de l'article 84 de la loi municipale du 5 avril 1884, qui envisage en cas de révocation, de suspension ou de tout autre empêchement du maire, son remplacement dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint dans l'ordre des nominations et à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil, sinon pris dans l'ordre du tableau ; puisque ajoute-t-il, on est maintenant rentré en période normale, il demande au conseil de décider qu'à sa première réunion, il sera procédé à la désignation d'un conseiller municipal pour remplir les fonctions de Maire.

« M. Debout qui se considère comme visé directement dans l'espèce, rappelle que lorsqu'il est venu à Soissons quelques jours après le départ de M. Muzart, il était évidemment le premier conseiller dans l'ordre du tableau puisqu'il était le seul, situation qui s'est continuée jusqu'après le recul de l'ennemi, c'est à dire pendant encore un assez long temps.

« M. Muzart ne s'explique pas pourquoi M. Debout, qui n'habitait pas Soissons, a été désigné par M. le Préfet plutôt que tout autre conseiller municipal pouvant se trouver aussi rapproché de Soissons qu'il l'était lui-même.

« M. Descambres estime qu'il y a lieu de rentrer dans la question.

« M. Lardon vient de faire une proposition. S'il la maintient, il n'y a purement et simplement qu'à la soumettre au conseil qui se trouve réuni, car M. Debout ne pourrait guère se rendre qu'à l'avis de

l'assemblée de porter la question à l'ordre du jour de la prochaine séance.

« M. Lardon persiste dans sa proposition, laquelle est rédigée comme suit :

« M. Lardon propose de demander au conseil municipal s'il est d'avis de procéder lors de la prochaine séance à la désignation d'un conseiller municipal pour remplir les fonctions de maire.

« M. le Président dit qu'il va mettre cette proposition aux voix.

« M. Muzart demande si le conseil accepte que le vote ait lieu au scrutin secret, par oui ou par non, suivant que l'on adopte ou rejette la proposition. »

Il est alors procédé au vote au bulletin secret, sur l'adoption ou sur le rejet de la proposition faite par M. Lardon. Ce vote donne les résultats suivants : Votants : quinze, majorité absolue huit. En faveur de l'adoption de la proposition : quatre voix. Pour le rejet de la proposition : onze voix. Par suite, la proposition de M. Lardon n'est pas adoptée.

Cette séance du 14 octobre 1917 fut suivie de plusieurs autres dont la dernière le onze mai 1918 réglant la vie municipale à Soissons.

Je tiens à reproduire ci-dessous la délibération qui montre si bien la valeur des glorieux soldats de notre beau régiment le 67^e de ligne qui au cours des durs combats de cette terrible guerre se sont toujours distingués par leur bravoure et leur endurance.

« M. le Président informe l'assemblée que M. le Sous-Préfet de Soissons lui a fait parvenir le relèvement des citations du 67^e régiment d'infanterie stationné en cette ville et titulaire de la fourragère, et un relevé succinct de ses différents faits d'armes.

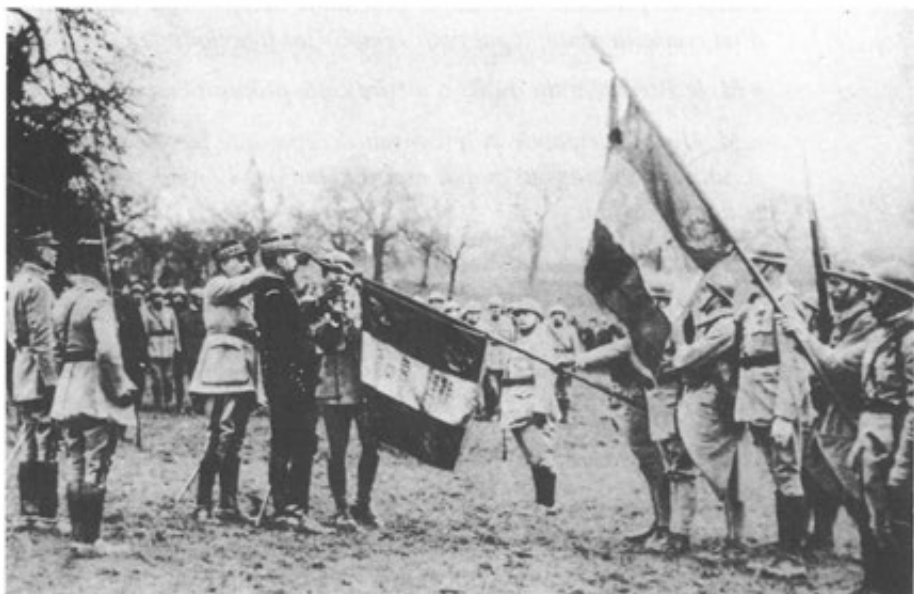
« Conformément aux instructions de M. le Président du Conseil Ministre de la guerre, il donne lecture à l'assemblée de ces documents qui seront communiqués aux journaux locaux pour leur donner la publicité recommandée :

Première citation

« Sous le commandement du lieutenant-colonel Girardon, pendant les journées du 21 au 23 juin 1916, a soutenu avec la plus grande opiniâtreté les attaques violentes et incessamment renouvelées d'un ennemi supérieur en nombre. Débordé sur les deux flancs, et malgré un bombardement d'une intensité inouïe d'obus de gros calibre et de projectiles asphyxiants n'a pas cédé un pouce de terrain et a même réalisé de légers progrès, grâce à d'énergiques contre-

attaques poussées jusqu'au corps à corps. En dépit de lourdes pertes, malgré les difficultés matérielles considérables et les souffrances causées par la soif a, par la vigueur de sa résistance, permis le rétablissement de la ligne ».

(Ordre n° 276, du 11 juillet 1916, 2^e armée)



Décoration du drapeau du 67^e R.I. (Collect. part)

Deuxième citation

« Sous les ordres du lieutenant-colonel Girardon, a montré, dans les journées des 5, 6 et 7 mai 1917, la plus belle vaillance, pour libérer la région où il s'était entraîné à vaincre. Dans une attaque irrésistible, surmontant les défenses naturellement fortes, encore multipliées par un adversaire tenace, a enlevé trois lignes de tranchées ennemies, disputées avec acharnement, progressant de près de 2 kilomètres, et capturant plus de 400 prisonniers avec trois canons et huit mortiers de tranchée. A conservé tout le terrain conquis malgré les violentes contre-attaques, en dépit d'un bombardement intense et continu, en infligeant à l'ennemi de lourdes pertes ».

(Ordre n° 478, du 29 mai 1917, 6^e armée).

Le 19 juin 1916, le 67^e régiment d'infanterie entrait en ligne sur la rive droite de la Meuse. Il avait pour mission de défendre le bois Fumain. Dès le 20,

tout le front de la division est soumis à un bombardement formidable qualifié d'inouï par le communiqué français. Les tranchées sont bouleversées, les blessés affluent de toutes parts. Le 21, vers 15 heures, l'ennemi attaque sur tout notre front. Son effort se porte particulièrement sur le régiment de droite qui est refoulé à plusieurs centaines de mètres en arrière. Les fractions de réserve du 67^e disponibles se portent spontanément à la contre attaque et parviennent à protéger notre flanc droit sans cependant retrouver la liaison à droite. Le 22 au matin, devant la situation précaire du régiment, le commandant autorise le 67^e à se replier. Celui-ci refuse. A midi, le bombardement recommence. Le ravitaillement ne peut plus se faire, la chaleur, la poussière, la fumée des obus dessèchent les gorges ; les hommes sont épuisés ; certains lèchent la terre et boivent leur urine pour essayer de se désaltérer. Un rideau de feu isole complètement le régiment de l'arrière ; le bombardement continue jusqu'au 23 au matin ; à 6 heures les Allemands lancent une des plus fortes attaques qu'ils aient exécutées sur le front de Verdun. Quoique débordé à droite et à gauche, le régiment résiste héroïquement sans perdre un seul pouce de terrain (Première citation).

Le 5 mai 1917, le 67^e participe à l'attaque du Chemin des Dames. En moins de dix minutes, il enlève les deux premières lignes de tranchées et pousse jusqu'aux emplacements des batteries. Il refoule quatre violentes contre-attaques en infligeant de lourdes pertes à l'ennemi et sans perdre de terrain. Le butin de la journée est de plus de 400 prisonniers, 3 canons et 8 mortiers (Deuxième citation).

A la suite de ces deux citations le 67^e régiment d'infanterie reçoit la fourragère.

Vous tiendrez certainement, ajoute M. le Président, à vous associer à la Municipalité pour adresser au nom de la Ville, au vaillant régiment qu'est le 67^e, vos chaleureuses et reconnaissantes félicitations.

Le Conseil municipal s'associe pleinement aux paroles de M. le Président et le charge de transmettre à M. le Colonel du 67^e les félicitations de l'Assemblée pour la vaillance et le courage dont ce régiment a fait preuve depuis le début de la guerre.

Après bien des randonnées, le 67^e vient au repos dans le village d'Arcy Ste Restitue où moi-même ai rejoint ma famille lors de ma mise en sursis agricole en 1917 pour la bonne marche de l'exploitation de ma ferme.

Le régiment a changé plusieurs fois de colonel m'explique le titulaire du moment avec qui j'ai de nombreux entretiens. Vous ne le reconnaîtrez plus me disait-il, ses pertes ayant été effroyables. Ses vides ont été comblés par des recrutements de toutes contrées, par des débris d'autres unités très éprouvées elles aussi et j'ai même actuellement des joyeux qui sont de braves soldats mais me donnent bien des soucis causés par leur manque de discipline.

Peu de Soissonnais dans son effectif. J'y ai cependant retrouvé le capitaine Essen gendre de M. Piat, le sergent-major Pineau gendre de Amargé épicier rue de la Bannière, le jeune Lehmann, etc. Inutile de dire combien j'étais content de les revoir et de les recevoir à ma ferme. Hélas, ils n'étaient plus qu'un bien petit nombre parmi les nombreux Soissonnais que j'avais vu partir au début de la guerre. Jusqu'en 1917, j'avais eu déjà comme maire la triste mission de prévenir de nombreux malheureux parents du décès de leurs enfants tombés au champ d'honneur, mais à cette liste déjà trop longue, venait s'en ajouter beaucoup d'autres au dire du jeune Lehmann. Et la guerre n'est pas encore terminés. Que de deuils soissonnais.

Le 67^e, après quelques jours de repos à Arcy, est appelé, en raison de sa bravoure, à servir de garde d'honneur au grand quartier général. Le matin de son départ, je suis réveillé en sursaut par un voisin m'annonçant que mes meules disposées à la sortie du village et que j'étais en train de faire battre, étaient entrain de brûler. Pas de moyens de combattre l'incendie. Les meules de blé et d'avoine qui n'avaient pas encore été battues sont la proie des flammes ainsi qu'une grande partie du matériel de battage.

Cherchant à savoir quelle était la cause de cet incendie, je finis par apprendre que la veille au soir des soldats qui semblaient prendre intérêt au battage en pleine action, avaient surtout porté leur attention sur le matériel qui appartenait à M. Zaigle, entrepreneur de battages, habitant Soissons et auraient manifesté leur indignation en constatant que ce matériel portait une marque de fabrique boche. Aussi, avant de partir, alors qu'il faisait à peine jour, sans penser plus avant et sans réfléchir qu'ils allaient faire tort à un Français, mirent le feu à la batteuse et par extension aux meules situées autour et m'appartenant. Ce fait prouvait bien les appréhensions et le souci que m'exprimait le colonel la veille, lorsqu'il me causait de l'incorporation obligée dans notre beau 67^e régiment, de joyeux difficiles à mener. Cet incendie fut pour moi une perte matérielle assez sensible mais qui n'était rien à côté des tourments nouveaux que nous allions sous peu avoir encore à subir.

L'ANÉANTISSEMENT

Dans les derniers jours de Mai, le canon tonne fortement dans la région du Chemin des Dames où les boches se sont réfugiés dans les tranchées de leur ligne Hindenbourg et où ils résistent depuis leur départ des hauteurs immédiates de la ville.



*Derniers jours de Mai - Angle rue du Collège - rue de la Buerie (en face)
(der Weltkrieg Im bild - Berlin 1922)*

Soissons reçoit de nouveau des obus et des bombes lancées par les avions ennemis. Et bientôt, nous apprenons que tous ces bombardements, sur l'ensemble de la ligne, avaient pour but de retenir en place tous nos effectifs de défense et qu'ils avaient foncé en masse énorme sur un point défendu par l'armée anglaise à peine reformée des pertes qu'elle venait de subir dans le nord. Malgré la diligence et les efforts de nos troupes, celles-ci doivent reculer pas à pas en infligeant de lourdes pertes aux Allemands et bientôt Soissons est de nouveau envahi ainsi que le restant de notre département jusqu'à Château-Thierry où encore une fois, nos armées regroupées arrêtent l'avance boche.

Pour la seconde fois, il m'est encore donné le spectacle navrant de tous ces malheureux fuyant devant eux avec le maigre sac renfermant ce qu'ils ont de plus précieux. Tous les habitants d'Arcy Ste Restitue où nous résidions, ma femme,



Derniers jours de Mai - Angle rue du Beffroi (en face) - rue de l'Hôtel Dieu (à droite). A droite deux soldats allemands (der Weltkrieg Im bild - Berlin 1922)

mes deux fillettes et moi-même, mon fils ayant été mobilisé depuis peu, font comme tous et fuient devant l'ennemi qui bientôt est à Braine et à Fère en Tardenois. Mes deux domestiques et leurs familles chargent mes deux charrettes de tout ce qu'ils peuvent emporter de chez eux ; moi-même j'embarque ma famille dans ma petite voiture et nous nous dirigeons sur Oulchy.

La première voiture peut heureusement suivre cette voie. Au moment où la deuxième arrivait presque au bout du village sur la route embouteillée par de nombreux équipages, un avion ennemi lache une bombe sur la masse où soldats et réfugiés sont mêlés, tuant plusieurs soldats et civils et jetant la panique parmi la foule. Mon ouvrier conduisant sa voiture, eut alors le bon esprit de ne pas continuer sa route et d'emprunter très vivement un chemin conduisant à Cramaille.

Arrivant peu de temps après avec ma famille, au même endroit, nous sommes reçus par une bombe qui heureusement ne fit pas de victimes, mais ma petite jument très peureuse s'emporte, et faisant comme ma deuxième voiture, j'emprunte le même itinéraire au grand galop de ma bonne petite bête et poursuivis par un avion nous mitraille mais heureusement sans résultat. Atteignant un bois assez touffu pour nous masquer au poursuivant, nous sommes enfin sauvés et rejoignons notre domestique. En compagnie, l'un derrière l'autre, nous poursuivons notre route, traversons la Marne près de Château-Thierry, à Fossoy, où M. et Mme Gage nous assurent à tous une hospitalité réconfortante.

Nous restons là deux jours, toujours avec l'espoir que les boches seront maintenus et ne pourront traverser la Marne. Hélas, il nous faut partir, une batterie de marine vient de s'installer la nuit sur la petite place face à la maison hospitalière qui nous abrite, et notre généreux propriétaire, apeuré lui-même de ce voisinage qui certainement appellera une réplique boche, se rend aux avis exprimés par les canonnières et décide aussi de s'expatrier. Nous partons donc de nouveau et après bien des péripéties, arrivons plusieurs jours après près d'Auxerre, dans le bourg de Monéteau à 7 kilomètres de cette ville et nous faisons halte dans une auberge restaurant au bord de la route, ce qui me permet d'y arrêter mon domestique et sa famille un peu plus tard.

Pendant tout ce voyage assez lent puisque la charrette ne pouvait aller qu'au pas des chevaux qui la traînaient, nous avons été reçus d'une façon très aimable et secourante par toutes les personnes à qui nous avons demandé asile. A la dernière étape, mon domestique et sa famille avaient été reçus par des braves gens qui leur avaient offert le gîte et le souper de façon très gentille. Aussi fus-je surpris de voir arriver à l'auberge où tous nous déjeunions, le propriétaire qui avait si bien reçu mes ouvriers, et venant me faire part que la chambre qu'il avait offerte si gentiment à mes gens, avait été délestée d'une partie de ce qu'elle contenait.

Ayant pu constater en cours de route certaines indélicatesses de mon domestique, bien que très contrarié de cette accusation, je n'en fus pas autrement surpris et lui ordonnai aussitôt de décharger sa voiture qui se trouvait devant la porte de l'auberge, ce qui fit voir en effet le bien fondé de l'accusation portée contre lui. Outre de cette malhonnêteté, de cette ingratitude envers des gens qui l'avaient si bien reçu, et fort des précédents, je le chassai aussitôt, lui ordonnant de prendre sur la voiture ce qui lui appartenait et de se débrouiller sans plus compter sur moi. Je pris ensuite la détermination de rester dans le pays et de m'y installer.

Au bout du village, un cultivateur des Ardennes qui depuis 1914 ayant dû abandonner sa ferme à l'arrivée des Allemands, était venu se réfugier à Monéteau où il avait trouvé une ferme vacante à exploiter, voulut bien prendre mes chevaux en pension et loger mon matériel ; il nous offrit même une petite chambre qu'il avait de disponible où en attendant mieux, nous pûmes coucher tous. Bien à l'étroit dans cette petite pièce, nous la quittons pour nous loger, tant bien que mal, chez de braves gens qui veulent bien nous abandonner momentanément deux pièces de leur habitation.

Grâce à mon petit attelage, les relations avec Auxerre sont possibles et j'en profite aussitôt casé, pour aller rendre visite au Préfet. Celui-ci, brave homme ainsi qu'on me l'avait dépeint, me reçoit très bien. Lui ayant fait part des infortunes de toutes nos populations de la zone de guerre et dépeint les misères des habitants contraints de quitter leurs maisons et courir les routes sans savoir où

s'arrêter, je lui demandais s'il ne pourrait m'indiquer une ferme herbagère où mes chevaux trouveraient le gîte et la nourriture.

Il m'indiqua aussitôt une ferme abandonnée située entre Auxerre et Clamecy où en effet je conduisis aussitôt non seulement les trois chevaux que conduisait mon domestique congédié, mais aussi mon deuxième attelage que j'avais perdu de vue depuis notre départ d'Arcy et que son conducteur ayant pu savoir mon séjour à Moneteau venait d'y ramener. Il s'installa donc dans cette ferme avec sa famille et prit soin de tous les chevaux. Ceux-ci avaient bien peu à manger ; les prairies, le temps étant très chaud, ne donnaient guère et Plateau mon domestique qui les soignait me réclamait du travail pour pouvoir substanter sa famille. Une petite ferme de Moneteau n'ayant plus de dirigeant et peu d'animaux, je mis donc mon domestique et mes chevaux à la disposition de la fermière pour la nourriture de tous.

J'étais retourné à Auxerre où je rencontrais bon nombre de familles soissonnaises réfugiées comme nous, les Aubel, Jolard, et d'autres venant de l'Aisne, des Ardennes et du Nord. Toutes se plaignaient, s'étant arrêtées à Auxerre d'y être très mal à tous points de vue. Je priais ceux que je connaissais d'alerter les autres et de les convoquer à une réunion dans un café près des Halles un jour fixé. Je pensais ne voir ce jour là qu'une dizaine de personnes, mais une quarantaine répondirent à l'appel et la salle où je les avais convoquées étant trop petite, nos parlottes se firent dans la rue où beaucoup se plaignant d'être mal reçus par les habitants d'Auxerre, exhalèrent leur mécontentement de façon très vive et de façon à être entendus.

Cette réunion fit beaucoup de bruit à Auxerre et le Préfet en ayant eu connaissance, me convoqua pour me demander des explications. Après lui avoir dépeint les souffrances non seulement morales mais matérielles que subissaient mes malheureux compatriotes, je lui conseillais de leur faire délivrer les allocations dont ils avaient droit, mais aussi de s'occuper de les caser là où il le pourrait avec certaines précautions préalables, dans les maisons rendues libres par le départ de certaines gens d'Auxerre et des environs qui ayant eu peur d'une invasion plus profonde, s'étaient réfugiés dans le midi. Ce qu'il fit et ramena le calme chez tous nos amis. Je profitai également des bonnes dispositions prises par le Préfet et je pus enfin loger décentement ma famille dans une petite villa abandonnée située en bordure de l'Yonne près du pont Moneteau à Sommeville.

J'avais également rencontré à Auxerre, Marie Lafolie, notre ancienne femme de ménage à Soissons qui, ayant pu trouver à se caser près de la rivière, y avait déjà fait une clientèle comme laveuse-repasseuse. Son mari venait de rentrer, étant libéré du service militaire et cherchait à s'occuper pour gagner sa vie.

C'est alors qu'ayant été pressenti par un marchand de bois de la localité pour lui faire des charrois et Plateau n'ayant plus beaucoup à faire dans la ferme

où il était occupé, je pensais qu'avec Lafolie et les six chevaux, il pourrait se rendre plus utiles et de façon plus rémunératrice pour la communauté que nous formions. Je l'incitais donc à venir partager notre travail en forêt, ce qu'il voulut bien faire et dès lors débardage d'arbres de la forêt et transport des dits aux gares voisines assurèrent la vie de mes chevaux et de mes conducteurs. Moi-même et toute ma famille menèrent ainsi une vie d'exil assez douce qui fut bientôt partagée par mon cousin Eugène Leduc qui lui aussi démobilisé vint nous retrouver à Moneteau.

Mais bientôt nos armées bien reconstituées et renforcées par les troupes américaines débarquant tous les jours, reprennent l'offensive et une deuxième fois sous l'impétuosité de nos vaillants soldats, doivent reculer les boches, sur leurs anciennes positions.

J'apprends bientôt qu'Arcy Ste Restitue et une partie du plateau est débarrassé de ses hôtes malfaisants. Je ne puis résister au désir de m'en rendre compte et laissant ma famille et mon personnel à Moneteau, je file jusqu'à Château-Thierry et delà à pied jusqu'à Arcy, salué en arrivant à Servenay par l'artillerie boche couvrant son infanterie, occupant encore à ce moment la rive droite de la Vesles à Bazoches. J'y suis reçu en effet par un régiment d'infanterie française attendant son tour de se lancer à la poursuite de l'ennemi. Un lieutenant et son bureau occupaient ma petite maison près de l'Eglise et ma ferme était complètement entreprise par les soldats.

Une chose me préoccupait beaucoup, qu'était-il advenu de mes archives géométriques que de Soissons j'avais transportées à Arcy ? Les boches avaient retourné tout dans la maison, cherchant même dans les papiers qu'ils avaient éparpillés dans le grenier, s'ils ne trouveraient pas quelque butin à faire ; Avant de songer à autre chose, je m'installais au grenier et me mis à remettre de l'ordre dans tout ce fatras de papiers épars ; au bout de deux jours, où je pus constater qu'à part quelques plans ayant été utilisés à remplacer les carreaux brisés par les explosions d'obus, il ne manquait pas grand'chose.

Par contre le mobilier, tant de cette petite maison que de ma ferme, n'existait plus, le matériel de culture, disséminé un peu partout avait servi, comme beaucoup d'autres, à confectionner des barricades dans les rues. Avec l'aide de soldats autorisés par leurs officiers, je pus récupérer une certaine quantité de ce matériel, voire ma moissonneuse-lieuse, qu'avec l'aide d'un soldat cultivateur je finis par remettre en état de fonctionner.

Bientôt l'artillerie boche qui de temps en temps nous envoyait quelques obus, obligée de s'éloigner, les barrages établis par l'infanterie allemande sur la Vesles ayant été forcés par nos soldats, je pus procéder à l'inventaire de ce qui me restait de récoltes. Les pommes de terre, dont il semblait que les boches avaient eu grand besoin, bien qu'elles ne fussent pas mûres, avaient été coupées préma-

turément pour la nourriture de leurs chevaux. Les blés avaient été saccagés en partie et des réseaux de fils de fer barbelé y avaient été dissimulés dans beaucoup d'endroits, mais néanmoins une partie de la récolte du blé pouvait encore être faite. Je fis donc parvenir aussitôt que possible à ma femme une missive lui demandant de renvoyer immédiatement à Arcy mon domestique Plateau et ses trois chevaux et charrette. En les attendant, je débarrassais comme je pus, les champs de tout ce qui pouvait gêner le passage de la moissonneuse. Ce qui me permit par la suite de récupérer une assez grande partie de ma récolte de blé et aussi une faible partie d'avoine.

Etant le seul cultivateur ayant pu rejoindre Arcy assez à temps pour y faire une petite moisson sur mes terres, aussitôt celle-ci terminée, je pus entreprendre pour mes voisins de culture le même travail de récupération, ce qui mit à leur disposition le peu de blé qui restait dans leurs champs. Ma récolte de betteraves fortement compromise en l'absence de soins nombreux qui n'avaient pu leur être donnés, nous assura cependant la nourriture suffisante aux animaux que je songeais déjà à recevoir de nouveau dans ma ferme. Et en effet, les Boches reculant toujours devant la chasse formidable de nos soldats valeureux, je pus enfin faire revenir toute ma famille, tout mon monde à la ferme déjà regarnie d'animaux pouvant assurer leur subsistance. Moi-même, aux premiers accents de nos clairons sonnans l'armistice, j'en profitai pour regagner Soissons, ou plutôt ses ruines.

J'avais déjà eu l'occasion de revoir avant notre malheureuse cité alors qu'elle était encore en juillet pilonnée par les avions boches qui s'acharnaient à



Rue des Collèges (Fond Vergnot)

la détruire complètement. J'avais en effet demandé à M. le Sous-Préfet qui se tenait à Villers-Cotterêts, la permission d'aller me rendre compte du désastre de notre ville et aussi de voir ce qu'il était advenu des richesses que j'avais pu sauver en les cachant dans les sous-sols de l'ancien séminaire. Avec bien des recommandations, il me la donna. Avant toutes choses, en entrant en ville, j'allai rendre visite au major de la garnison dont le bureau se trouvait rue Deflandre dans la maison appartenant à M. Waelès. En voyant le civil que je représentais, le premier geste de cet officier, malgré le visa du Sous-Préfet que je lui présentai, fut un ordre de reprendre la chemin de Villers-Cotterêts, mais cédant à mes supplications, après lui avoir exposé le but de ma visite, consentit à me recevoir à Soissons, mais à la condition que je lui signe un papier le déchargeant complètement pour le cas où il m'arriverait d'être blessé ou tué.

L'ancien séminaire n'avait pas été épargné par les bombes, le sous-sol me servant de réserve avait été lui-même touché. Le rez-de-chaussée en s'écrasant l'avait remblayé en partie, mais grâce à une poutre maîtresse restée accrochée par un bout au mur de façade, l'autre partie avait été un peu préservée et beaucoup de choses ainsi sauvées. Les sous-sols de la mairie où j'avais rangé précieusement les livres de la bibliothèque municipale avaient été heureusement préservés, et je retrouvais ceux-ci intacts. Les boches n'y avaient fait aucune incursion, mais il est vrai qu'ayant eu soin de garnir le dessus des tas que j'avais ainsi formés, de vieux bouquins que j'avais trouvés relégués au grenier comme étant sans valeur, ils purent, s'ils ont essayé, être découragés par leur lecture. Réconforté par cette visite, je repris le chemin d'Arcy.

LA VIE REPREND

Aussitôt l'armistice, beaucoup de Soissonnais essaient de regagner la Ville, mais constatent pour la plupart que leur maison n'existe plus, s'en retournent en attendant que des dispositions soient prises pour permettre le rapatriement.



Le déblaiement des ruines (Fond Vergnol)

Je retourne à Soissons, moi aussi, afin de me rendre compte mieux que je n'avais pu le faire en juillet, de l'état lamentable où les prises et les reprises de la Ville pendant la bataille l'avaient laissée. Spectacle horrifiant : presque plus de maisons debout, les rues invisibles disparaissent sous l'amas de pierres et débris de toutes sortes. A cette première visite, je ne fis aucune rencontre : silence de mort partout. Ma maison située rue Notre Dame n'est plus elle-même qu'un amas de pierres et matériaux. Il est vrai qu'avant la rentrée nouvelle des boches à Soissons, elle était déjà bien endommagée et le voisinages du seul pont assurant le passage sur l'Aisne, devait attirer sur elle les obus et les bombes.

Je retourne assez souvent à Soissons où chaque fois j'y rencontre de nouvelles figures soissonnaises qui, ne pouvant se douter de l'importance des destructions, croyaient y retrouver la possibilité de rentrée définitive. Leur consternation était navrante à voir, la plupart revenaient du centre ou des côtes, ne pouvaient malgré les quelques nouvelles reçues, se faire à la vision qu'ils avaient de nos ruines. A chacune de ces rencontres, toujours les mêmes questions : Alors M. Muzart, qu'allons-nous devenir ? Que faut-il faire ? Je ne pouvais que leur donner l'espoir d'une prompte intervention de l'Etat pour le relèvement de nos ruines, leur demandant de patienter quelque temps encore afin de nous permettre de prendre certaines dispositions pour assurer leur retour qui certainement serait très utile à notre restauration.

Bientôt en effet, la municipalité qui s'était retirée à Chartres regagne Soissons, ainsi que de nombreux conseillers. Chacun se loge comme il peut dans ce qui reste de maisons, se confectionne un abri avec les débris utiles qu'il peut trouver. Tous rivalisent de zèle et de dévouement pour remettre en marche les rouages de notre cité. Quelques commerçants ont déjà approvisionné des boutiques installées comme possible. L'hôtel de la Croix d'Or qui par bonheur a échappé au massacre, a rouvert ses portes et fonctionne, permettant ainsi à ceux qui ayant trouvé à se loger au dehors, de venir cependant essayer de refaire leur situation en ville.

Comme je le disais plus haut, ma maison étant détruite et ne pouvant en utiliser aucune partie, je cherche à me loger afin de faire moins souvent le voyage d'Arcy qui devient très fatiguant. Grâce à M. Jouy, notaire, je trouve au 18 du Boulevard Jeanne d'Arc une maison atteinte en façade de deux obus, mais dont la toiture par un hasard extraordinaire a très peu souffert, et qui serait à vendre. Je traite aussitôt et m'y installe tant bien que mal. Ce qui me permit d'être enfin chez moi.

Enfin, en février 1919, M. Marquigny, démobilisé et ayant pu réintégrer sa maison qui n'avait que peu souffert, ayant pu rassembler une grande partie des conseillers municipaux, prend, au titre de premier adjoint, les fonctions de Maire et invite le Conseil à se réunir le 10 afin de prendre légalement les dispositions nécessaires à la survie de Soissons.

Etaient présents : Débruyère, Descambes, Labitte, David, G. Deviolaine, Muzart, Manard, Pérotin, Bague, Bonnenfant, Debout, Deshayes et Naudin.

Après avoir réglé légalement certaines dépenses imprévues, M. Marquigny fait un tableau de nos destructions et expose la réorganisation des services nécessaires à la reconstitution. En voici l'exposé :

Je n'ai pas besoin de vous faire un exposé descriptif de l'état lamentable dans lequel se trouve notre ville. 2000 maisons environ sont détruites, les 1000 qui subsistent sont réparables plus ou moins rapidement. Malgré ce désastre Soissons renaîtra. La rapidité de son relèvement dépendra évidemment des moyens qu'on pourra employer.

Nous voulons espérer qu'après la période de surprise, d'hésitations, de tâtonnements, d'organisation quelque peu incohérente que nous traversons, une impulsion énergique sera donnée à tous les services de l'Etat chargés de réparer dans nos régions les dévastations de la guerre. Certes, nous ne pouvons nier, ni la bonne volonté, ni le dévouement du Gouvernement, de ses représentants et de ses agents, mais nous ne pouvons dissimuler non plus que jusqu'à présent les résultats obtenus n'ont pas répondu à nos espoirs ; ils sont lamentablement insuffisants.

Le service de la reconstitution, travaux de préservation et de première urgence, tenu précédemment par les Ponts et Chaussées est passé récemment entre les mains d'une organisation militaire. Attendons ce nouveau service à l'œuvre et abstenons-nous de critiques prématurées. On a estimé que depuis la création du service de reconstitution on avait réparé en moyenne deux maisons par semaine ! Je vous laisse le soin de faire le calcul du temps qu'il serait nécessaire pour terminer la couverture et la clôture provisoire des six et sept cents maisons qui sont encore à préserver et à rendre habitables.

Il faut que cela change. On a poussé jadis pour la guerre, le cri : des canons ! des munitions ! Il doit être maintenant remplacé dans nos régions par le suivant : Des matériaux ! De la main d'œuvre ! Et aussi : de l'argent, de la rapidité, de la méthode. Pour nous, le temps est plus que l'argent, c'est la vie. Si l'on ne rend pas rapidement nos régions habitables, nos populations depuis si longtemps exilées se laisseront et se fixeront définitivement ailleurs. Tout doit être tenté pour parer à ce danger. Il y a actuellement dans notre ville de 1500 à 2000 habitants. Les demandes de retour sont nombreuses, et dès les premiers beaux jours, les rentrées augmenteront rapidement. On pourrait loger pour l'été environ 4000 habitants dans les immeubles restés debout si l'effort de reconstitution se trouve enfin proportionné aux exigences de la situation. Nous avons demandé pour Soissons 2000 habitations provisoires où pourraient s'installer 5 à 6000 habitants en attendant la reconstruction. Nous sommes impatients de voir la réalisation de ce programme, mais cette réalisation se heurtera à bien des difficultés

dont la principale est la crise des transports. Mais qui veut, peut, et nous voulons.

Malheureusement, les Municipalités, déjà en tutelle administrative en temps ordinaire, le sont encore davantage dans la période actuelle. C'est l'Etat, par ses différents services : travaux de première urgence, de reconstitution immobilières, agricole, industrielle, etc. qui a entrepris de réparer les dégâts causés par la guerre. Derrière tous ces services de l'Etat, à peine en voie d'organisation, les Municipalités ne jouent aucun rôle actif. Il faut que le public le sache, car il a une tendance à croire que toutes les initiatives nous incombent. Il n'en est rien. Mais nous n'hésiterons pas à prendre toutes celles qui nous sont permises.

Voici l'exposé sommaire de la réorganisation de nos services :

Les bureaux de la Mairie sont réinstallés avec Decays comme secrétaire général. La voirie également avec Devauchelle comme directeur. La police sous la direction de Pénotet commissaire, Douel Georges comme brigadier et plusieurs agents bientôt démobilisés va pouvoir reprendre son activité normale ainsi que les gardes champêtres. L'octroi est bientôt réorganisé comme services grâce à l'impulsion et au dévouement de son chef M. Froissard qui, pendant la guerre a montré ce dont il était capable dans ces moments si difficiles.

Il faut penser tout d'abord au ravitaillement de la Ville. Un service municipal de vente de viande frigorifiée est mis aussitôt en œuvre, organisé et surveillé par M. Bague conseiller et bientôt il pourvoit même à la nourriture des communes voisines. Il sera remplacé un peu plus tard, le commerce local à peine installé, par la vente directe de plusieurs bouchers à la population de Soissons et des environs. Le Bureau de bienfaisance fait fonctionner les fourneaux économiques, grâce à la Ville d'abord puis aux dons du Comité de secours que j'avais organisé pendant la guerre et qui possédait encore quelques fonds et qui veut bien continuer sa collecte. Actuellement par suite de la destruction de notre usine de Villeneuve, la Ville ne peut s'alimenter en eau potable que par les eaux de Ste Geneviève. Petit débit même insuffisant, aussi la remise en état de notre usine va-t-elle être poussée activement. Il en est de même pour notre abattoir et l'usine frigorifique qui constituent les premiers efforts de reconstitution. Quant au gaz et à l'électricité, des travaux de reconstruction vont être poussés activement et au plus tôt.

Nos écoles sont aussi, tout au moins celles qui ne sont pas complètement écrasées, être réinstallées tant bien que mal en attendant mieux, pour permettre aux enfants d'y reprendre leurs études au plus tôt.

Tous les industriels, tous les artisans, les commerçants, veulent reconstituer leurs usines, leurs commerces, et si l'Etat veut bien les aider quelque peu, nous sentons que la Ville de Soissons sera bientôt à même de subvenir aux charges et aux besoins d'un commencement de survie permettant ensuite une reconstruction accélérée. Il faut tout d'abord loger tous ceux qui doivent être les artisans de la renaissance de la Ville. Pour ce faire, permettre aux commerçants

qui le peuvent de construire ou faire poser un baraquement sur ses ruines, à condition que l'emplacement choisi ne gêne en rien la reconstruction de son immeuble détruit, au égard aux emprises qui seraient nécessaires à l'élargissement des rues qui est envisagé ; puis donner aux commerçants non pourvus d'emplacements, des terrains sur les places à proximité de leur ancienne maison, où des baraques en bois alignées avec ordre leur seront livrées.

L'alimentation, le commerce étant ainsi assurés, il faut également songer aux ouvriers qui eux aussi veulent revenir à Soissons qu'ils veulent reconstruire. A cet effet, l'Administration des Régions libérées, qui a comme tâche essentielle d'aider les efforts des sinistrés, d'accord avec la Ville, acquière des terrains à la périphérie de la Ville, quartiers St Crépin, Tour de Ville, Bois de Sapins, St-Médard. Elle entreprend immédiatement la construction de maisons dites provisoires, c'est à dire faites avec des matériaux du pays ou de destructions, pouvant abriter trois à quatre mille personnes. Ces maisons de deux ou quatre pièces bientôt construites, sont aussitôt occupées par des travailleurs qui vont participer à la restauration de notre cité.



Les premiers commerces, la vie reprend (Fond Vergnol)

Beaucoup d'ouvriers n'ont pu s'y caser. Tous viennent me voir me demandant de les assister dans tous les détails de leur rentrée et de leur réinstallation à Soissons. Un grand nombre serait heureux de posséder une petite maison que leur édifierait l'Administration des Régions Libérées. Je leur procure un terrain de 5 ou 600 mètres carrés à un prix bas et par des démarches personnelles leur donne la possibilité de payer la confection de la maison par leur créance de dommages mobiliers. Je suis heureux de dire ici que cet arrangement qui faisait ainsi un propriétaire d'un ouvrier qui avait toujours été jusque là locataire d'un logement, sans aisance et jardin, changeait également ses idées ; de communiste, il devenait ardent défenseur de la propriété.

Aux lendemains de la guerre où la vaillance, l'abnégation, l'indomptable courage de nos soldats, de nos populations envahies, valurent aux Français l'admiration du monde entier ; on est heureux et fier de constater que ces mêmes valeureux Français, rentrant enfin dans leur ville, dans leur village détruit, malgré les fatigues physiques et morales endurées pendant quatre années de guerre, et quelle guerre, ne se laissent pas abattre par l'horrible vision des ruines de leur maison, de leur logement.

Personnellement, j'ai bien souffert de l'absence des miens, des brutalités des Allemands pendant leur séjour, de la constatation journalière de la destruction systématique de notre cité, des nombreux mort qu'elle causait, des misères endurées par les vaillants Soissonnais restés avec moi, mais combien ont été compensées ces souffrances par le courage et le dévouement de mes compagnons, et aussi par la reconnaissance de ces braves ouvriers qui au lendemain de la guerre m'embrassaient dans la rue ou chez moi pour me remercier. Il me semblait que l'égoïsme individuel que je constatais avant guerre dans notre population, allait enfin, en raison des malheurs subis en commun, faire place à une bienfaisante solidarité, il n'en fut rien malheureusement.

La vie reprend donc petit à petit dans notre ville. Chacun, après s'être constitué un abri, fait la récapitulation des dégâts mobilier et immobiliers qu'il a pu subir et prépare ainsi ses revendications à l'adresse des commissions de réparations que l'Etat vient de constituer. Inutile de dire que je suis ainsi amené à donner bien des directives aux nombreux Soissonnais qui viennent me consulter, mais aussi que je suis énormément occupé à l'expertise des dégâts causés aux propriétés des Hospices et à celles de nombreux propriétaires clients aux environs de la Ville. Ma maison est ainsi assiégée continuellement et je n'ai plus une minute de répit.

Nous voici maintenant à la fin de l'année 1919. Dans les régions libérées et dévastées, la vie veut reprendre normalement. Chaque commune vient d'élire ses conseillers municipaux et s'apprête à constituer le conseil municipal légal qui va avoir la lourde charge de panser les plaies de guerre et de diriger la réinstallation complète de ses habitants. Les Soissonnais ont rempli leur devoir d'électeurs en réalisant la plupart des anciens.

Ces élections ont été pour moi une grande joie ; les Soissonnais en me donnant presque tous leur voix, voulant ainsi me prouver leur reconnaissance pour ma gestion de guerre de la Ville, me donnèrent là, la plus belle récompense que je pouvais espérer. Je leur en suis profondément reconnaissant. Pour les élections au Conseil d'Arrondissement, le collège électoral, me donne une majorité imposante. Ces deux élections me payèrent largement des misères endurées de 1914 à 1917. Ce vote unanime des habitants de Soissons sur mon nom semblait me désigner pour remplir de nouveau les fonctions de Maire. Mais la guerre m'avait obligé, pour faire vivre ma famille, d'entamer fortement le capital que j'avais pu constituer jusqu'en 1914. D'autre part, ainsi que je le disais plus haut, j'étais assiégé par mes clients, mes amis, qui avaient besoin de moi pour l'élaboration et la fixation de leurs revendications en dommages de guerre. Ma ferme d'Arcy, pour sa reconstitution, son fonctionnement m'obligeait à des visites très nombreuses.

Au lendemain des élections municipales, en raison de leur résultat, Marquigny, venu me féliciter, me demande d'accepter la place de Maire qui devait m'être dévolue. Je lui fis voir qu'avec ma situation si chargée de travail, cette nouvelle charge serait trop lourde pour moi. Si j'avais occupé ces fonctions, c'est parce que lui étant mobilisé, ne pouvait le faire. Le but de mon intervention lors de la démarche Debout-Descambres, avait été de conserver cette place à celui qui, premier adjoint du temps de M. Becker, avait montré si bien son aptitude à remplir cette fonction. Il fut donc entendu que j'interviendrais lors de la nomination à la prochaine séance et que je le seconderais de mon mieux dans ce poste qui allait exiger tant d'études nouvelles pour la reconstruction et l'embellissement de notre Cité. Il en fut ainsi et je suis heureux de dire ici que notre collaboration fut continue et exempte de heurts.

La besogne était immense : tout était à refaire, à remettre en place ainsi que M. Marquigny le disait dans son allocution à la première séance après guerre. Mais il semblait que le courage qu'avaient montré nos braves soldats en se donnant tous pour sauver la France, avait enflammé tous les cœurs français qui, abandonnant leur égoïsme, leurs divisions politiques ou sociales d'avant guerre, n'avaient qu'un désir, montrer qu'ils étaient à hauteur de la tâche immense qui les attendait encore. Notre fonction de conseillers municipaux fut ainsi facilitée par cette belle harmonie de nos concitoyens. Et je ne puis me rappeler sans fierté, mais avec un grand plaisir des heureux résultats auxquels nous sommes parvenus :

Elaboration du plan de reconstitution de la Ville sur de nouvelles assises en lui donnant de belles et grandes places, de larges avenues, des grandes rue permettant le roulage nouveau en assurant la sécurité et la commodité aux piétons, l'emplacement des bâtiments d'Etat, Départementaux et municipaux, tels que Caserne, Hôtel des Postes, Gendarmerie, Police, Marché couvert, jardins et

parc, Ponts reliant les deux parties de la Ville, etc... en même temps que leur esthétique. Ce plan de reconstruction, approuvé par l'Etat nécessitait plus de 1500 expropriations qui, avec l'état d'esprit nouveau que je signalais ci-dessus, furent toutes résolus aimablement sans intervention du Jury d'expropriation, par moi-même avec le voyer. Aussi pour celui qui comme moi-même, descendant de Soissonnais, a un culte si pur de sa ville, qui a tant contribué à la rendre encore plus belle et si hospitalière, c'est une grande joie d'entendre dire par les touristes et les gens d'affaires, que c'est certainement la plus belle de toute la région.

Ces mémoires étant surtout destinés à faire connaître la vie mouvementée de leurs auteurs à nos enfants et petits enfants, je m'excuse par avance de relater ci-dessous une partie des séances du Conseil municipal des 28 novembre 1920 et 14 janvier 1921, ayant trait à ma nomination de chevalier de la Légion d'Honneur.

Séance du 28 novembre 1920 : M. le Maire prend la parole et s'exprime ainsi :

« Une promotion récente dans l'Ordre de la Légion d'Honneur devait récompenser les services rendus dans les régions envahies et dévastées.

« Nous avons eu la satisfaction de voir sur la liste des nouveaux chevaliers, le nom de M. Lafargue, sous-préfet de Soissons dont nous connaissons les hautes qualités administratives et apprécions les éminents services rendus depuis son arrivée parmi nous à notre arrondissement en général et à la Ville de Soissons en particulier.

« Nous y avons vu aussi le nom de Madame Macherez, dont le long dévouement à toutes les œuvres de bienfaisance et d'assistance dévouement qui s'était continué pendant toute la guerre et sous les bombardements, méritait cette haute récompense.

Le Conseil s'associera certainement à nous, pour leur adresser nos biens sincères félicitations.

« Nous avons eu aussi le bien vif regret de ne pas voir figurer dans cette promotion, le nom de certains de nos concitoyens que la Municipalité, interprète des sentiments unanimes de la population, avait signalé à l'attention de l'administration et des parlementaires du département.

« D'abord, notre collègue M. Muzart qui, dans les circonstances difficiles et tragiques que vous connaissez et qu'il est inutile de rappeler ici, a assumé spontanément l'Administration de la Ville de Soissons pendant la première invasion et les années suivantes, alors que notre Ville restées en première ligne était soumise à des bombardements constants.

« Notre ami et collègue M. Muzart a fait preuve d'un courage et d'un dévouement au dessus de tout éloge. Il a assuré, avec le concours de plusieurs de nos collègues et de courageux concitoyens qui s'étaient groupés autour de lui, le ravitaillement et la sécurité de la population restée stoïquement sous les obus. Il a fait plus que son devoir en assumant volontairement et par dévouement à notre ville et à ses habitants, une tâche aussi difficile que périlleuse.

« Puisqu'on voulait récompenser les héroïsmes qui s'étaient manifestés dans les régions dévastées, M. Muzart aurait dû être parmi les premiers récompensés et cela d'autant plus que, proposé pour la Croix au cours de la guerre, il avait refusé cette haute distinction dans des conditions qui attestent son désintéressement et le souci si grand qu'il a toujours eu du prestige et de l'honneur de notre ville.

« Nous désirions voir aussi dans cette promotion le nom de notre concitoyen M. Blamoutier, ancien notaire, administrateur des Hospices, qui est resté à son poste pendant toute la durée des hostilités, lui aussi a fait partie de ce groupe de courageux citoyens dont je parlais tout à l'heure, qui avec M. Muzart a assumé l'administration, l'ordre, la sécurité et le ravitaillement de la population pendant la première invasion et les longs mois qui suivirent.

« Administrateur éclairé et dévoué des Hospices, il a assuré sous les bombardements, le fonctionnement de cet établissement, et aux heures douloureuses de la seconde invasion, il a procédé, avec une intelligence, un sang froid et une présence d'esprit remarquables, à l'évacuation des malades, du personnel et d'une grande partie du matériel. C'est aussi grâce à lui, à son initiative et à ses démarches, qu'une grande partie des archives des différents services de notre Ville a pu être sauvée. Malgré sa trop grande modestie, il aurait dû être également parmi les premiers récompensés, car aux éminents services rendus pendant la guerre, s'ajoutent son long passé de dévouement à notre établissement hospitalier et son honorable carrière professionnelle.

« Enfin, la population espérait qu'une décoration posthume aurait consacré les mérites de Mgr Péchenard, évêque de Soissons qui, pendant la période tragique de la guerre, est resté dans notre ville dans le Comité de secours ainsi que dans toutes les organisations de défense et de protection de la population où il a apporté courageusement le concours de son dévouement et de son autorité. Il a puissamment contribué à soutenir le courage admirable de notre population soumise aux pires épreuves et à maintenir pendant cette dure période l'union sacrée entre tous nos concitoyens réunis et rapprochés par l'adversité.

« Certes, d'autres et nombreuses personnalités de notre Ville se sont signalées par leurs services, leurs mérites et devraient être récompensés, mais nous avons pensé que tout au moins la croix de la Légion d'Honneur décernée à ceux que nous venons de citer, donnerait à l'ensemble de notre population une légitime satisfaction.

« Nous vous demandons, Messieurs, convaincus à l'avance, que vous le ferez de grand cœur, de vous associer à nous pour demander au Gouvernement de vouloir bien réparer le plus tôt possible, les omissions si regrettables que nous venons de signaler. »

M. Muzart, remercie ses collègues de la marque de sympathie qu'ils viennent de lui témoigner ; il ajoute que si la distinction demandée lui est accordée l'honneur en rejaillira sur l'Assemblée municipale et sur ses concitoyens qui l'ont aidé dans l'accomplissement de sa tâche.

Séance du 14 Janvier 1921

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que dans sa dernière réunion, l'assemblée, à l'unanimité, après avoir constaté que des omissions regrettables avaient été faites lors de diverses promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur, avait demandé au Gouvernement de vouloir bien accorder cette haute distinction à M.M. Muzart conseiller municipal ayant rempli les fonctions de Maire, pendant la période de la guerre, - Blamoutier, administrateur des Hospices et à la mémoire de Mgr Péchenard décédé, évêque de Soissons.

L'Assemblée avait en outre attiré l'attention des Pouvoirs publics sur M. Debout, aussi membre du Conseil municipal et qui avait également fait fonction de Maire pendant deux années au cours de la guerre.

M. le Maire dit que M.M. Muzart et Blamoutier viennent d'être nommés au grade de chevalier de la Légion d'Honneur. C'est déjà une satisfaction accordée au Conseil Municipal ajoute-t-il et je suis heureux de féliciter, tant en mon nom, qu'au nom de tous mes collègues, les nouveaux promus qui sont enfin récompensés de leur dévouement à la Ville et à l'Administration des Hospices pendant la guerre.

Ces paroles sont unanimement applaudies par l'assemblée.

M. Muzart, très touché par cette manifestation, remercie M. le Maire et ses collègues de l'Assemblée de la marque de sympathie et des félicitations dont il vient d'être l'objet.

Ayant accepté la charge de conseiller municipal, c'est à dire celle de défendre les intérêts de la Ville et par conséquent de tous ses habitants, je n'avais jamais pensé un seul instant que me mettant à leur tête au moment de l'arrivée des boches en 1914, pour remplacer le Maire qui, malade et impotent, avait fui ainsi que presque tous mes autres collègues, aurait pu me valoir une récompense quelconque. J'avais cru simplement que les Soissonnais m'ayant désigné pour les représenter et les défendre, mon rôle était de rester parmi eux dans les moments critiques et de les protéger:

Aussi cette décoration qui vient de m'être décernée et qui avait été sollicitée du Gouvernement par les habitants eux-mêmes, et par cela même, est-elle pour moi, et je le dis avec fierté et reconnaissance, la meilleure des récompenses puisqu'elle me montre l'affection si sincère de mes bons amis soissonnais.»

Ainsi que je le disais plus haut, tous à Soissons, voulons reconstruire la Ville dans le plus bref délai possible en faisant confiance à la Municipalité actuelle pour hâter cette reconstruction.

Les matériaux ne manquent pas, seul l'argent fait défaut, l'Etat ayant tant à pourvoir en avance de travaux, nous incite à nous adresser à l'étranger pour contracter un emprunt de démarrage. Avec sa facilité d'assimilation, Marquigny s'attèle à la solution de ce problème vital, fait démarches sur démarches aux ministères intéressés et dans les grandes banques étrangères, et le 21 décembre 1921, apporte et développe devant le Conseil municipal, les possibilités et les conditions d'un emprunt au Canada avec l'appui du Gouvernement. Cet exposé est adopté par le Conseil ainsi que le projet de convention. Nous n'avons pas jugé utile de transcrire le texte de convention. Le prêt du Canada était de 6 millions de dollars (près de 31 millions de francs de 1921) au taux de 6% l'an. Il était remboursable en trois échéances espacées de 5 ans : 1926, 1931 et 1936. En fait, la ville de Soissons n'avait pas supporter la charge du remboursement car les annuités lui étaient remboursées par l'état.

C'est à cette même séance du 14 Décembre 1921 qu'eut lieu par Monsieur le Sous-Préfet, accompagné par M. le général d'Ollone, Commandant le groupe de subdivision, la remise à la Ville de Soissons, de la Croix de Guerre, conséquence directe de la distinction de la Légion d'Honneur qui lui avait été accordée le 12 février 1920.

C'est aussi à cette séance du 14 Décembre 1921, consacrant l'exposé que M. Marquigny avait fait, de ses pourparlers avec les détenteurs de la belle propriété de St-Crépin, que le Conseil municipal avait accepté l'acquisition de ce domaine qui par les destinations diverses qu'on lui donna, enrichissait la Ville d'un stade de toute beauté permettant aux habitants de se délasser, de se distraire

par les nombreux jeux y rassemblés, et aussi aux mamans et bébés, les promenades ombrées si reposantes. Cette acquisition complète de façon harmonieuse notre vieille cité qui autrefois si resserrée dans ses remparts, semble vouloir prendre sa revanche par son épanouissement dans la belle nature créée par les superbes cotaux qui l'environnent et la belle rivière qui la traversant, fait les délices des pêcheurs.

Ainsi que je le disais plus haut, Marquigny apporte dans l'élaboration et l'accomplissement de cette renaissance de notre ville, non seulement son talent et la puissance de son travail, mais aussi son cœur de Soissonnais qu'il avait adopté pour sa petite patrie. Homme de réalisation, il est, dit Descambres, en annonçant au Conseil municipal la nomination dans la Légion d'Honneur de Marquigny, il est « par excellence, l'homme de la situation actuelle où il ne faut pas craindre d'aller de l'avant. » Aussi cette nomination est-elle accueillie avec une grande joie, non seulement par tous les Conseillers municipaux, mais aussi par tous les Soissonnais.



Le Château de St Crépin en août 1915 (Fond BIDC)

Ces qualités d'administrateur intelligent et de réalisateur possédées par Marquigny, sont mises à profit pour la rénovation et la reconstruction de notre ville de Soissons où tout est à refaire. Il suffit de lire le compte-rendu des séances du Conseil municipal d'après guerre, pour se rendre compte des efforts colossaux qu'il a fallu, aux Conseillers municipaux bien dirigés par le Maire, pour aboutir au résultat merveilleux que montre la Ville d'aujourd'hui.

Cette notoriété du Maire de Soissons, s'étend au delà de la Ville de Soissons, à tout le département et il n'est pas surprenant qu'aux élections législatives de 1924, M. Marquigny qui était déjà Conseiller général influent, remporte un succès bien légitime et est nommé député. Cette nomination qui fait honneur à Soissons, est évoquée dans la séance du Conseil Municipal de juillet 1924 par Descambres, premier adjoint, qui s'exprime en ces termes :

« Nous nous réunissons pour la première fois depuis les élections législatives et n'avions pu encore exprimer collectivement à M. Marquigny, Maire, la satisfaction que nous éprouvons et que tous les Soissonnais éprouvent en voyant notre Ville représentée à la Chambre des Députés par un homme de sa valeur.

Je suis sûr d'être l'interprète de l'Assemblée en adressant à M. Marquigny nos félicitations les plus vives et les plus sincères. Les hautes qualités qu'il a montrées dans l'Administration municipale nous permettra de prévoir celles qu'il saura déployer dans l'accomplissement de son mandat législatif. » L'Assemblée entière est heureuse de cette nomination et le montre à Marquigny par ses démonstrations d'amitié qu'elle lui prodigue chaleureusement.

Quand je dis ci-dessus « l'assemblée entière » je fais certainement une erreur, car je suis convaincu que cette allégresse n'était pas partagée par l'auteur même de la déclaration ci-dessus, Descambres, premier adjoint. En effet, ce dernier, adversaire politique de Marquigny, avait fait campagne contre lui avec ses amis du clergé et de la droite, et nous le verrons encore un peu plus tard, en mai 1925, en opposition avec lui sur la liste opposée lors de l'élection des membres du Conseil municipal. J'ai connu Descambres, alors que je venais d'arriver à Soissons. Avoué intelligent et actif, il s'était fait dans ses fonctions une très nombreuse clientèle surtout parmi les bourgeois et cultivateurs et était certainement l'avoué le plus couru.

J'ai vu arriver Marquigny s'installant à Soissons, sans appui, sans clientèle, végétant certes pendant quelques années, où il peut se faire connaître et estimer, mais arrivant assez vite par son talent et sa tenacité à prendre à Descambres, une bonne part de ses clients, non pas par des moyens illicites, mais par la renommée de son talent précis. Jamais je ne l'ai entendu dénigrer le talent de Descambres ni dire de mal de lui. Je le vois encore au conseil municipal de 1912 où déjà il était adjoint de Becker, réfuter gentiment, mais de façon précise, la longue argumentation de Descambres sur la loi des congrégations. Puis, en 1919, quand je lui disais que j'avais besoin de tout mon temps pour refaire ma situation obérée par la longueur de la guerre, et que je lui demandais d'être maire, il me priait de permettre à Descambres d'être son premier adjoint. Et pourtant, il se souvenait de cette séance du conseil, pendant la présidence de Debout, où ce dernier voulait servir l'ambition de Descambres en lui cédant sa place et où j'étais intervenu pour déjouer cette manœuvre. Si je me livre ici à cette dissertation, c'est simplement pour montrer, avec les élections municipales de 1925 et 1937

combien était tenace cette ambition de Descambres de devenir enfin maire de la ville. Sous cette habile direction de maire bien aidé par les commissions de travail composées de conseillers municipaux compétents, des résultats merveilleux peuvent déjà se constater dans la reconstruction de notre ville.

A la veille des élections de 1925 pour le renouvellement du conseil municipal, Marquigny dans la dernière séance a fait le point des résultats acquis. Je tiens à transcrire ici son exposé :

« Notre assemblée a été élue les 30 novembre et 7 décembre 1919. Son mandat va expirer prochainement et à moins d'événements imprévus, nous tenons notre dernière séance aujourd'hui. Pour me conformer à une tradition, je vais vous présenter un résumé succinct de nos travaux, en jetant un rapide coup d'œil en arrière.

« Pendant notre mandat, nous avons eu à délibérer sur plus de mille huit cents questions. La reconstitution a naturellement tenu la plus grande place dans les travaux du conseil et de ses commissions.

« Ai-je besoin de vous rappeler dans quel état de dévastation la guerre avait laissé notre ville, dans quelles conditions, à notre retour dans les ruines, nous avons du, les uns et les autres, nous attacher à cette grande et rude besogne de toute une ville à faire renaître. Au lendemain de l'armistice, rien ne subsistait. La vie sociale, économique et administrative était entièrement à réorganiser.

« Il a fallu tout d'abord assurer le logement de notre courageuse population qui, rentrait en masse, et pour cela pourvoir, avec le concours des services des régions, libérées, aux réparations urgentes des immeubles pouvant être utilisés au moins provisoirement et construire des baraques et habitations semi-provisoires. Proportionnellement à sa population, notre ville est peut-être celle des régions dévastées qui a obtenu rapidement, grâce aux initiatives et aux démarches de son conseil municipal, le plus grand nombre d'habitations semi-provisoires, habitations dont l'utilité apparaît encore si nettement aujourd'hui.

« Par la suite, nous avons fait tous nos efforts pour obtenir de l'État l'amélioration de ces nouveaux quartiers au point de vue des voies d'accès, de l'alimentation en eau potable et de l'éclairage public. C'est cette possibilité de logements qui a permis la reprise de la vie économique avec une rapidité qui n'a été surpassée nulle part.

« Nous avons eu au début, et avant la réinstallation du commerce

local, à nous préoccuper du ravitaillement de la population rentrée. Sur nos démarches, le déblaiement de la ville a été effectué plus rapidement que dans les autres localités dévastées.

« Puis ce fut pour le conseil le très gros travail de l'élaboration du nouveau plan de reconstruction et d'aménagement qui permettra à notre ville de renaître de ses ruines, agrandie, assainie et embellie. Ses principales rues et sa partie centrale ont été élargies et dégagées. La circulation pourra s'y exercer plus facilement. Nous avons supprimé les quartiers insalubres et les taudis.

« En dehors des voies comprises dans le nouveau plan d'alignement, le conseil a étudié et fixé les alignements des rues du Pré-Foireux, du Vieux-Rempart, de la Terrière prolongée jusqu'au faubourg de Reims, Deflandre, Richebourg, Porte-Hozanne, de la Pomme-Rouge, des Paveurs, du Moulin de la Buse, Neuve de l'Hôpital, du Rempart St-Martin, Neuve-St-Martin, Racine, d'Estrées, Thiers, des Charliers, Saint-Lazare et des chemins de Saint-Médard à Cuffies et du Paradis.

« Pour assurer la réalisation immédiate de notre nouveau plan d'alignement, pour ne pas attendre les formalités administratives, et pour éviter des expropriations, nous avons négocié les acquisi-



La reconstruction des quartiers autour de la Cathédrale (Fond Vergnol)

tions amiables de très nombreux immeubles, acquisitions faites le plus souvent avec les indemnités de dommage de guerre, opération extrêmement avantageuse pour la ville.

« A ce sujet, on ne saurait trop rendre hommage au labeur considérable fourni par notre sous-commission des acquisitions. Nous avons dû, pour permettre les reconstructions, fixer les nouveaux alignements résultant du plan adopté. Nous avons également négocié le déclassement et le reclassement de certaines rues de la grande voirie.

« Pour une plus rapide reconstruction des immeubles détruits, nous avons négocié et contracté au Canada et en Amérique, pour le groupement des sinistrés, un emprunt de six millions de dollars remboursable dans quinze ans, et garanti par les annuités versées par l'État, emprunt qui a produit au cours du change, au moment de la réalisation, environ cinquante millions. Cette somme considérable a puissamment aidé à la reconstitution de notre ville. Nous éprouvons en ce moment, il est vrai, quelques difficultés pour le déblocage du solde de cet emprunt, difficultés rencontrées également par d'autres emprunts, mais il faut espérer qu'elles cesseront prochainement avec l'amélioration de la situation financière de notre pays et de notre change.

« Nous avons négocié laborieusement avec le ministère de la guerre la question du maintien à Soissons du 67^e régiment d'infanterie, auquel notre population est si profondément attachée. Notre ville est la seule du département qui a pu obtenir le maintien intégral de sa garnison d'avant-guerre. Cette question de la garnison était liée à celle des casernes. Nous avons négocié et passé des conventions d'après lesquelles remise était faite à la ville de l'emplacement des anciennes casernes contre l'abandon et affectation par la ville de plus de six millions d'indemnités de dommages de guerre provenant des anciennes casernes, en vue de constructions nouvelles dans les casernes du boulevard Jeanne d'Arc destinées à permettre à tout le régiment de se loger sur cet emplacement merveilleusement situé.

« Pour l'amélioration et l'embellissement de la ville, nous avons étudié, négocié et réalisé la suppression des impasses des Bons-Enfants, de la Sirène, du Port-Saigneux, de la Buerie, de Saint-Nicolas et de la cour Céleste.

« Nous avons pu obtenir en contribuant aux frais de sa construction, un nouveau pont reliant la rue Gambetta et le boulevard de Strasbourg.

« Le conseil a étudié et adopté les projets de remise en état de viabilité des rues dites de la Roseraie et des Tranchées, du Chemin du Paradis, de la rue A, de la rue Charles Périn prolongée, de la rue de Guise, de la rue des Fossés Saint-Crépin, de la rue de Pampelune, de la rue entre le Faubourg de Reims et la rue de la Terrière prolongée et de la rue de Croisy. La mise en état de viabilité des rues des Tranchées, Charles Périn prolongée et de Croisy est effectuée. Le retard dans l'exécution des autres projets provient de ce que les propriétaires intéressés n'ont pas encore tous fourni leur contribution dans la dépense.

« Le conseil a élaboré un nouveau règlement de voirie et révisé les droits à percevoir pour l'occupation des voies et places publiques. Il a aussi révisé les règlements et tarifs d'octroi.

« Les nombreux et volumineux dossiers de dommages mobiliers et immobiliers de la ville ont été dressés, et leur règlement a été poursuivi devant les commissions cantonales.

« Pour l'utilisation des bâtiments communaux, il a été procédé aux réparations de l'Hôtel de Ville, des écoles du quartier de la Gare, du Centre filles, du Collège de garçons, des cours secondaires de jeunes filles, du marché couvert, de la salle de la Société de Secours mutuels, des églises de Saint-Waast, de Sainte Eugénie, du commissariat de police, des bureaux d'octroi, etc...

« L'alimentation en eau potable de notre ville a été très rapidement assurée par la reconstruction de notre usine élévatoire de Villeneuve et par la remise en état de nos ouvrages de captation et de nos canalisations urbaines en grande partie détruites. Il a été procédé à l'installation de canalisations nouvelles, route de Paris, Tour de Ville, rues dites de la Roseraie et des Tranchées, avenue du Château-d'Albatre, rue Debordeaux, Choron, Saint-Crépin; avenue de Pasy, de Villeneuve, de l'Abattoir, de Laon, Charlemagne, le Mail, soit une longueur de plus de cinq mille mètres. Comme nous l'avons déjà dit, l'eau potable a été également amenée dans les agglomérations nouvelles d'habitations provisoires ou semi-provisoires.

« L'éclairage public fut d'abord assuré au moyen d'une installation provisoire d'électricité. Ensuite, après une étude approfondie de la question, le conseil municipal adopta le rétablissement de l'éclairage public de le gaz. Le conseil a eu à négocier avec la compagnie concessionnaire de nouveaux contrats pour la distribution publique du gaz et de l'électricité. Les accords intervenus don-

ment satisfaction aux intérêts de la ville et à ceux du personnel ouvrier de l'usine dont nous nous sommes préoccupés. Nous avons étendu les avantages de l'éclairage public à la route de Paris, au chemin de St-Médard à Cuffies, aux rues Charles Périn prolongée, des Tranchées et dans les agglomérations nouvelles du Tour de Ville, du Bois de Sapins, de Saint-Crépin et de Saint-Médard.

« Notre ancien réseau d'égouts a été réparé, et nous avons construit des égouts nouveaux dans les rues Saint-Jean, du Général Rusca, Deflandre, du Beffroi, de la Buerie, Mahieu, des Écoles prolongée, du Pot d'Étain, Clovis, de Croisy, du Château-Gaillard et boulevard de Metz, soit une longueur de mille six cent mètres.

« Nos établissements d'instruction publique ont été l'objet d'une sollicitude particulière.

« En ce qui concerne les établissements de l'instruction secondaire, nous avons réorganisé rapidement notre collège de garçons, procédé à la réparation des bâtiments subsistants mais très endommagés. Nous avons préparé un projet de transformation et d'agrandissement et, pour la réalisation de ce projet, nous avons acquis les immeubles Beudant, Forzy, Cavelier et Boutry. Une école primaire supérieure a été créée et annexée à notre collège municipal.

« Lorsque notre projet sera réalisé, notre établissement secondaire de garçons et notre école primaire supérieure, qui sont en pleine prospérité, auront une installation spacieuse réunissant tout le confort moderne. La construction d'un atelier pour le travail du fer et du bois, vient d'être terminée, et nous avons commandé un matériel et un outillage important.

« Nos cours secondaires de jeunes filles ont été transformés en collège municipal doté d'un internat. Le développement remarquable pris par cet établissement d'instruction rend insuffisantes les installations actuelles. Nous avons négocié avec l'administration des Domaines l'achat de l'ancien Grand séminaire de la rue de Panleu et mis sur pied un projet de construction d'un nouveau collège. La mise au point de ce projet est à peu près terminée.

« Nous avons facilité l'accès des enfants pauvres dans nos établissements secondaires, en les ouvrant gratuitement aux enfants des écoles primaires les mieux doués et les plus dignes d'intérêt. Pour aider les familles nombreuses ou peu fortunées, nous avons créé de nombreuses bourses et accordé la gratuité des fournitures.

« Pour encourager les professeurs de ces établissements, nous

avons augmenté sensiblement les indemnités d'ancienneté accordées par la ville.

« Notre école des Beaux-Arts (école de dessin) a été également réorganisée et compte de nombreux élèves. Une nouvelle et confortable installation est prévue pour elle dans l'immeuble de la vaste salle de réunions publiques au cours de construction rue des Feuillants. Un poste de professeur adjoint a été créé pour cette école.

« Nos écoles primaires publiques ont été malheureusement très atteintes par les faits de guerre ; certaines ont été détruites complètement. Celles qui étaient réparables, les écoles de garçons et de filles du quartier de la gare et l'école du centre filles ont été complètement remises en état. Notre groupe scolaire de Saint-Waast a été complètement détruit. Notre école de garçons du centre a été démolie en très grande part. Nous avons dû réinstaller provisoirement ces écoles dans des baraquements. Leur reconstruction sur les anciens emplacements trop exigus, ou touchés par de nouveaux alignements n'a pas été jugée désirable.

« Le conseil a décidé de reconstruire l'école des garçons du centre et l'école maternelle sur l'emplacement de l'ancienne caserne Deflandre, mais l'armée n'a pu nous livrer encore cet emplacement, ayant voulu se réserver la possibilité d'utiliser l'ancienne caserne dans le cas où le régiment rentrerait à Soissons avant l'édification des constructions nouvelles prévues dans les casernes Jeanne d'Arc. Nous avons donc été pris entre le désir d'installer rapidement nos écoles et la crainte de rendre impossible le logement de tout le régiment en cas de retour à Soissons avant l'achèvement des nouvelles casernes. Nous espérons sortir de cette situation dans le cours de la présente année.

« Les travaux de construction du nouveau groupe scolaire du quartier Saint-Waast sont en cours et seront poussés activement afin que les nouveaux bâtiments puissent être utilisés pour la rentrée d'octobre. Nous insistons pour que les crédits nécessaires soient mis par l'État à la disposition de la société coopérative de reconstruction. Comme vous le savez, la reconstruction de ce groupe scolaire a été retardée du fait que nous avons dû remanier complètement les premiers projets établis devant le refus de l'État d'accorder une subvention pour la dépense excédant les indemnités de dommages de guerre des anciennes écoles.

« Nous avons décidé la création de nouvelles écoles dans les quar-

tiers du Tour de Ville et de Saint-Crépin. Ces écoles sont provisoirement installées dans des baraquements. Nous avons acquis les terrains nécessaires pour faire les constructions définitives qui seront commencées suivant les projets que nous avons adoptés dès que l'État aura mis à notre disposition les subventions demandées et les crédits sur nos indemnités de dommages de guerre. Il en est de même pour l'école maternelle du quartier de la gare.

« L'indemnité allouée aux instituteurs non logés a été augmentée par la ville deux ans avant les instructions de l'autorité supérieure à ce sujet. Les études surveillées ont été réorganisées dans nos écoles primaires, ainsi que la garde des enfants dans nos écoles maternelles. Les allocations accordées aux maîtres et aux directeurs et directrices ont été augmentées. Nous avons été saisis par le personnel enseignant de nos écoles primaires d'une demande d'indemnité d'ancienneté. Ces indemnités, jadis accordées, avaient été fusionnées avec l'allocation pour les études surveillées. Vos commissions n'ont pas encore pris de décision définitive sur cette question qui reste pendante.

« La caisse des écoles a été réorganisée et subventionnée très largement par la ville.

« Au point de vue de l'hygiène publique, je vous rappelle que nous avons réinstallé des bains provisoires, prévu un établissement définitif comportant une piscine pour la natation et un lavoir à eau chaude.

« La ville a acheté le château et la ferme de Saint-Crépin pour doter notre ville d'un parc agréable et spacieux. Nous avons déjà installé dans cette propriété un stade et des terrains de jeux mis à la disposition de sociétés sportives.

« Nous avons encouragé toutes les œuvres d'assistance avec l'aide de la subvention du comité américain et des fonds du pari mutuel nous allons construire, à proximité de la cathédrale, un immeuble important pour la Goutte de Lait.

« Nous avons voté une importante subvention à l'association d'hygiène sociale de l'Aisne fondé par le comité américain.

« Le foyer du Tour de Ville a été aussi très largement subventionné.

« Nous avons contribué à la création de la bibliothèque populaire, dont nous assumons maintenant les charges, mais celles-ci sont susceptibles d'être allégées par l'allocation d'une subvention qui nous

a été promise par la comité américain. L'installation définitive de cette bibliothèque est prévue dans l'aménagement de Saint-Léger, qui doit recevoir également notre musée et la bibliothèque municipale.

« Notre ville n'a jamais été en retard dans la réalisation des œuvres sociales. Notre hôpital a été reconstitué avec tous les aménagements et perfectionnements les plus modernes de la science médicale et chirurgicale. Notre bureau de bienfaisance, grâce à une sage gestion, est en mesure d'assurer une large assistance aux déshérités de la vie. Le comité anti-tuberculeux et celui des mutilés ont été aidés de nos subventions.

« Le conseil municipal s'est toujours montré très large dans l'application des lois d'assistance aux vieillards, infirmes ou incurables, d'assistance médicale gratuite, d'assistance aux femmes en couche, à la natalité et aux familles nombreuses. Par rapport à sa population, notre ville est parmi celles qui comptent le plus de participants à ces lois de solidarité sociale. Elle supporte de ce fait une lourde charge. Les demandes qui ont été refusées l'ont été le plus souvent par l'administration supérieure qui participe à la dépense et n'a pas toujours des crédits suffisants. Ces œuvres et d'autres qui s'y attachent par leur but pourront dans l'avenir être plus puissamment aidées grâce à l'importante libéralité faite à notre ville par Mme Brouillaud et aussi avec une autre libéralité dont je vous entretiendrai tout à l'heure.

« Nous pourrions faire entrer dans la question d'hygiène publique la reconstitutions de nos abattoirs modèles et de leur installation frigorifique qui permettent de conserver les viandes en parfait état. Une extension de ces installations pour d'autres denrées alimentaires est d'ailleurs prévue.

« Le service d'enlèvement des ordures ménagères a été réorganisé et pourvu de deux bennes automobiles.

« Deux tonnes automobiles assurent le lavage et l'arrosage des rues et servent en même temps pour le service d'incendie.

« Dans notre nouveau plan d'aménagement et dans le nouveau règlement de voirie, nous nous sommes préoccupés de la salubrité des logements. Le conseil municipal a tenu à favoriser les sociétés d'habitations ouvrières à bon marché. Nous avons offert à ces sociétés un vaste terrain entre l'avenue de Pasly et la ferme de Saint-Crépin et en outre l'apport d'un million d'indemnités de dommages de guerre pour leur permettre la construction de deux cents

habitation de ce genre ; mais la réalisation de ce projet sera considérablement réduite en raison de la situation financière desdites sociétés et par la décision que vous venez de prendre il y a quelques instants, les apports de la ville sont considérablement réduits. D'autre part, nous avons décidé d'utiliser provisoirement comme jardins ouvriers une partie des terrains affectés à ces habitations.

« Mais ce n'est pas seulement dans le but de créer des logements salubres que la ville manifestait ainsi et très largement l'intérêt qu'elle portait à la construction de maisons ouvrières. Le conseil municipal voulait, en assurant une grande possibilité de logements, favoriser le développement industriel. Ce développement industriel n'a pas jusqu'à présent répondu à nos désirs unanimes. L'élévation rapide du prix des terrains situés à la périphérie de l'ancienne ville, le coût élevé de la main-d'œuvre pendant les travaux de reconstruction ont écarté les industries nouvelles.

« Pour répondre à certains racontars ridicules qui ont été mis en circulation, je ne sais par qui, ni dans quel but, je puis vous affirmer qu'à aucun moment la municipalité n'a été saisie d'une demande quelconque formulée par un industriel étranger à la localité et que ni le maire ni ses adjoints n'ont jamais été pressentis pour l'installation d'une industrie nouvelle à Soissons. Vous pensez bien que la municipalité n'aurait pas manqué de se montrer favorable à une pareille installation et de vous tenir informés des démarches faites auprès d'elle. En pareille matière, la municipalité n'a, vous le savez, à sa disposition que des moyens de persuasion, et ne peut que se prêter avec empressement à toute demande de renseignements.

« Avant de terminer cet exposé, permettez-moi encore de vous rappeler quelques installations nouvelles réalisées ou prévues au cours de notre mandat.

« La construction dans notre cimetière, remis en état, d'un pavillon pour le gardien et d'un caveau provisoire, l'affectation d'un terrain pour les soldats originaires de Soissons, morts pour la France et l'édification d'un monument sur ce terrain.

« Les négociations menées à bonne fin avec l'État pour la construction d'un nouvel hôtel des postes dont l'édification n'est retardée que par l'accomplissement de certaines formalités administratives que nous hâtons en ce qui nous concerne, car les installations provisoires actuelles sont aussi défectueuses pour le personnel que pour le public.

« Une salle de gymnastique a été organisée à Saint-Léger.

« L'Assemblée municipale a fixé l'emplacement du monument élevé à la mémoire des enfants de notre ville, morts pour la patrie et adopte le projet de ce monument aujourd'hui édifié grâce à la générosité de l'honorable M. Pérot. Ce monument sera inauguré dès que la place Centrale pourra être dégagée et mise en état convenable pour cette solennité.

« Nous avons négocié avec la compagnie des chemins de fer du nord pour l'amélioration et l'extension du système ferroviaire desservant notre ville. Cette question devra être résolue définitivement par la prochaine assemblée. Je ne cite que pour mémoire l'installation de nouvelles boîtes aux lettres et d'urinoirs place de la République.

« En rappelant les importants travaux du conseil municipal pendant cette période exceptionnellement lourde de la reconstitution, qui est sans précédent dans nos annales communales, je ferai preuve d'ingratitude personnelle et mériterais vos reproches si je n'adressais pas les sincères remerciements de cette assemblée à nos précieux collaborateurs de services municipaux.

« A. M. Devauchelle qui a instruit la plus grande partie des affaires très importantes et souvent très complexes soumises à nos délibérations, qui a assuré la reconstitution des services publics dépendant de la voirie et qui a fourni un effort et une somme de travail que les membres des commissions des travaux et des finances peuvent seuls apprécier en connaissance de cause. Pour la partie administrative, M. Decaye a été aussi d'un dévouement et d'une activité de tous les instants. Nous adressons nos remerciements à leurs collaborateurs, car, pendant la dure période que nous venons de traverser, tous ont rempli consciencieusement leur devoir. Je ne veux pas oublier dans nos remerciements ni M. le receveur municipal qui a eu une lourde tâche, ni M. le commissaire de police et son personnel qui ont eu à assurer le maintien de l'ordre avec une population étrangère très difficile, ni le personnel de l'octroi qui a fait rentrer dans la caisse municipale des sommes importantes, ni M. le directeur de l'abattoir, qui assure la direction de notre établissement de l'avenue de Vauxrot avec tact et autorité, ni le personnel de cet établissement, et en général tous ceux qui, à un titre quelconque, ont contribué à la bonne marche de l'administration municipale.

« Nous avons d'ailleurs déjà manifesté notre sollicitude au personnel des administrations municipales, mairie, voirie, police, octroi, en réorganisant et en améliorant tous ces services, en établissant un règlement fixant le recrutement, l'avancement et les règles de la

discipline, en établissant un nouvelle échelle de traitements, en améliorant les retraites des anciens employés et en étudiant la réorganisation de la caisse des retraites municipales, question qui n'a pu être définitivement réglée. Je rappelle aussi que nous avons accordé une gratification annuelle et viagère de cent francs à tous les employés des services municipaux titulaires de la médaille d'honneur communale, de la police ou des octrois. Cette sollicitude, nous la devons à notre vieille compagnie de sapeurs-pompiers, et nous l'avons manifestée en relevant le taux des indemnités accordées aux sapeurs à l'occasion des incendies, manœuvres et sorties, et en dotant ce corps d'élite d'un matériel nouveau et puissant ; en attendant la création d'un poste permanent avec logement prévu dans Saint-Léger, nous avons fait installer des postes téléphoniques pour les alertes.

« Ce résumé très sommaire contient certainement de omissions. J'ai volontairement laissé de côté toutes les affaires très nombreuses qui pouvaient être considérées comme étant d'administration courante. Il ne peut donner qu'une faible idée du labeur considérable fourni par le conseil municipal et par ses commissions. Certes, nous pouvons considérer avec quelque fierté l'œuvre accomplie au cours de notre mandat. Est-ce à dire que cette œuvre échappe à toute critique ? Il sera prétentieux de les soutenir. Nous pouvons cependant déclarer qu'en toutes circonstances, et d'un commun accord nous avons agi en hommes de bonne volonté, soucieux de remplir de notre mieux le mandat que les électeurs soissonnais nous avaient confié.

« Ceux qui ont visité les autres villes sinistrées et se sont tenus au courant de l'œuvre générale de la reconstitution dans les régions dévastées ont souvent cité notre ville en exemple. Nous croyons, en effet, que dans l'ensemble les résultats obtenus ici peuvent supporter avantageusement la comparaison avec ce qui a été fait dans les autres localités, aussi profondément dévastées que la nôtre.

« L'œuvre n'est pas terminée. Son achèvement rencontrera bien des difficultés. Les restrictions financières sont venues et nous ont déjà paralysées. Nous ne pouvons que souhaiter bon courage à nos successeurs, et notamment à ceux d'entre nous qui feront partie de la prochaine assemblée.

« Vous me permettez, en terminant, d'exprimer personnellement la profonde reconnaissance à mes collaborateurs directs, MM. Descambres et Bague, adjoints, qui m'ont prêté un concours et un dévouement de tous les instants et m'ont déchargé d'une grande

partie de ma tâche., et à vous tous, Messieurs, qui m'avez aussi apporté une collaboration toujours si empressée, si dévouée et, je puis le dire, véritablement amicale. Je ne l'oublierai jamais ».

Ainsi donc les nouveaux membres du conseil municipal viennent d'être élus en mai 1925. Nous sommes déjà loin de la guerre et des compétitions nombreuses se sont faits jour. Néanmoins, sur les 27 conseillers une grande partie des anciens y figurent encore et parmi les nouveaux, tous, je crois, sont d'accord pour apporter un maximum d'efforts pour continuer la restauration et la vie de notre ville.

L'élection du maire et de ses adjoints eurent lieu le 17 mai 1925. Sont élus, M. Marquigny comme maire, puis d'abord deux adjoints, Muzart et Bague. Les affaires municipales à résoudre devenant de plus en plus nombreuses, le maire, en application de la loi du 27 juillet 1923, propose la création de deux postes d'adjoint supplémentaires. Ceci admis par le conseil municipal, celui-ci désigne pour ces deux postes, MM. Bonnenfant et Lerondeau.



Le nouveau conseil municipal en Mai 1925 (Coll. Part)

1er rang de gauche à droite : Mrs Hincelin (doyen d'âge), Bonnenfant, Muzart, Marquigny, Bague, Lerondeau, Vidal (le plus jeune).

2ème rang de gauche à droite : Mrs Boutet, Cauchefert, Ladouce, Cluzeland, Depondt, Grouzelle, Veller, Thomain.

3ème rang de gauche à droite : Mrs Roche, Bruiant, Perotin, Lautreau, Dubois Fernand, Laval, Harion, Dubois André, Védrine, Lauthelin, Valdin, Dussanges

Bon choix, M. Bonnenfant, docteur, pouvant s'occuper des questions d'hygiène et de salubrité, M. Lerondeau, ancien comptable, donnera tout son temps aux questions finances.

La vie municipale reprendra donc comme auparavant, tous apportant le plus grand zèle à parachever la remise en ordre de notre ville et sa survie.

1 - VISITE DE GEORGES CLÉMENCEAU EN 1919

Le 6 juillet 1919, Monsieur Georges Clemenceau, Président du Conseil, ministre de la guerre accompagné de Messieurs Lebrun, ministre des régions libérées, Loucheur, ministre de la reconstruction industrielle, et de toutes les autorités départementales, est reçu à l'hôtel de ville par Monsieur Marquigny faisant fonction de maire entouré de tous les membres du conseil.



Le Président Clémenceau félicite M. Muzart (Collect. Part.)

Monsieur Marquigny, s'adressant à Monsieur le Président du Conseil, prononce le discours suivant :

Monsieur le Président

« Au nom de la ville de Soissons, au nom de mes collègues du conseil municipal, en mon nom personnel, j'ai le très grand honneur de vous saluer respectueusement et de vous exprimer notre admiration et notre profonde reconnaissance pour les immenses et inoubliables services que vous avez rendus à la Patrie et à la cause de la Civilisation.

« A l'heure grave et tragique où le sort de notre pays et celui des démocraties restaient indécis, vous avez, avec votre patriotisme qui fut toujours si clairvoyant, courageusement accepté une responsa-

bilité sans précédent dans l'histoire. Avec une claire vision de la situation, une volonté farouche, galvanisant par votre exemple toutes les énergies nationales, vous avez tendu les énergies vers l'effort suprême qui devait faire pencher définitivement la balance du destin à côté du bon droit et de la justice.

La Victoire, qui fut en grande partie votre œuvre, a marqué la délivrance de nos pays qui servirent, pendant des années, de rempart contre l'envahisseur; et qui, eux aussi, sont « morts pour la France. C'est ce qui explique, Monsieur le Président, l'émotion profonde que nous ressentons en vous voyant aujourd'hui parmi nous, au milieu des ruines, sur notre sol imprégné du sang de tant de héros. Nous sentons que votre visite est le commencement de l'ère de notre relèvement. En vous voyant penché sur le douloureux problème de notre reconstitution, la certitude vous vient que cette reconstitution se réalisera car vous êtes l'homme des réalisations. Vous voudrez, Monsieur le Président, que l'œuvre de la paix, dont vous avez été le grand artisan soit parachevée, et elle ne le sera que lorsque les désastres seront réparés.

« Tant qu'il restera dans nos régions dévastées un citoyen pouvant dire, en montrant des ruines de ce qui fut jadis son foyer : « J'ai souffert dans mes biens personnels et privés un dommage qui n'est pas réparé, l'œuvre de justice pour laquelle la France et les nations alliées et associées ont combattu ne sera pas terminée. Vous connaissez notre ville, vous y êtes venu pendant que les obus la détruisaient. Vous avez vu et vous verrez nos ruines. Elles sont toujours dans le même état. Ce qui a été fait jusqu'à présent, en comparaison de ce qu'il y avait à faire et de ce qui pouvait être fait ne compte pas. Nos revendications et les réformes que nous préconisons tiennent en quelques mots :

« Décentralisation, décentralisation à outrance ! »

« Monsieur le Ministre, malgré sa grande valeur, ne peut voir et tout décider dans les Régions libérées. Le Préfet ne peut tout voir et tout décider dans son Département. Le Sous-Préfet, qu'on n'utilise pas comme on devrait le faire, aurait lui-même beaucoup de mal à tout voir et à tout décider dans son arrondissement. Suppression des échelons et des rouages inutiles pour gagner du temps, pour éviter des lenteurs irritantes qui paralysent toutes les bonnes volontés ; Une autorité responsable sur place, ayant pouvoir de décision et la relève énergique de toutes les incapacités ; Suppression ou tout au moins réduction de tous les services nouvellement créés dont l'intérêt particulier est que l'état de choses actuel dure le plus longtemps

possible, alors que l'intérêt général veut qu'il s'améliore rapidement. Ces services sont les maîtres chez nous. Ils devraient être subordonnés et mis à disposition des autorités locales ;

*« Le champ rendu libre à l'initiative privée, qu'il convient d'aider sans lésiner, au lieu de la paralyser par des formalisme aussi pué-
ril que coûteux ; Une plus grande confiance accordée aux repré-
sentants des sinistrés que les services de reconstitutions ignorent
complètement, et qui, cependant, méritent autant la confiance du
Gouvernement que n'importe quel fonctionnaire nouvellement créé.*

*« Des sociétés coopératives se sont formées. Que sur une estimation
globale et approximative, on mette des fonds à leurs dispositions,
pour qu'elle puissent, sous leur responsabilité, commander, faire
exécuter et payer les travaux de réparations urgentes et commencer
la reconstruction. Il faut des mois pour obtenir le mandat adminis-
tratif de paiement des travaux effectués. Il faut des mois pour obte-
nir la moindre avance pour travaux urgents. Et après quelles for-
malités ! Les entrepreneurs, qui sont obligés de payer comptant la
main-d'œuvre et les matériaux, ne se soucient pas de sa charge de
travaux dans de pareilles conditions. Vouloir reconstituer nos
régions par des procédés administratifs et par des fonctionnaires,
est une utopie. Au lieu de tout mettre entre les mains de ces fon-
ctionnaires impuissants à réaliser, aider, favoriser, développer l'ini-
tiative privée dans un large esprit de confiance et sous un contrôle
qui ne soit ni tatillon, ni bureaucratique.*

« Voilà très largement résumées nos doléances.

*« Nous ne doutons pas, Monsieur le Président, qu'elles ne retien-
nent votre haute et bienveillante attention. Notre vieille et glorieu-
se Cité, berceau de la France Moderne, a connu, depuis Clovis, des
dévastations de ce genre, car toujours elle fut associée aux évène-
ments heureux ou malheureux de notre patrie. Toujours elle s'est
relevée avec la France, comme Elle, immortelle. Notre Ville renâi-
tra, cette fois encore. Elle serait heureuse, Monsieur le Président,
de pouvoir, comme d'autres Villes martyres, mettre dans ses armes
un souvenir glorieux des souffrances stoïquement endurée pendant
cette longue guerre. Je soumets également cette requête à votre
haute bienveillance ».*

Ce discours est applaudi et Monsieur Clémenceau y répond en ces termes : Monsieur le Maire,

*« J'ai été véritablement ému en entendant les nobles et fécondes
paroles par lesquelles vous m'avez fait le grand honneur de m'ac-*

cueillir. Je n'ai pas la conscience d'avoir mérité les éloges excessifs que votre courtoisie a bien voulu me décerner, mais je réclamerai volontiers l'honneur que j'ai cru mériter par l'attention avec laquelle j'essaierai de vous donner satisfaction.

« Ce que j'aime de vos critiques, c'est qu'elles sont fécondes. C'est aussi que vous ne vous êtes pas borné à les exprimer, mais que vous indiquez également les remèdes. Je dois, de suite, vous dire que les remèdes que vous suggérez sont dans les intentions du Gouvernement. Je ne vous dirai pas : je suis prêt à transformer l'organisation en une nouvelle organisation, dans un esprit de féconde décentralisation et dans un but de liberté utilitaire. C'est un que je ne crois pas pouvoir prendre pour le peu de temps que je compte rester au Pouvoir.

« Je considère deux choses : d'abord l'administration par laquelle a vécu la France. Elle n'est pas sans défaut, je le reconnais mais elle n'est pas sans avantages. Elle a fait son temps, j'en conviens.

« Je considère mieux une œuvre nouvelle s'adaptant aux conditions modernes. Et j'estime que nous devons apprendre à développer encore, à nous servir des initiatives que la République démocratique a développées elle-même. Cette œuvre a un rôle sans précédent dans l'histoire. Il semble que la situation ait apporté à ces initiatives individuelles les moyens de se grouper et d'agir.



Visite de M. Clémenceau à Soissons en Novembre 1917, Boulevard Jeanne d'Arc (Coll. Part.)

« ... J'ai retrouvé la Ville que j'ai connue sous les obus, comme vous me l'avez rappelé. Je l'ai retrouvée dans la Paix, et vous m'avez fait part de vos plaintes. Vous avez bien fait de les formuler. Comme je le disais à Saint-Quentin, il n'y a rien d'immuable dans l'humanité. Nous avons discuté, nous avons établi des conditions, dites de Paix ; c'est de l'écriture mise sur le papier, ce sont des mots. Ces conditions, il faut pouvoir les remplir. Ce n'est pas aux gouvernements qu'il faut toujours faire appel : C'est aux peuples ; le Gouvernement est dans le peuple lui-même.

« Vous avez dit que l'administration n'était pas - passez moi l'expression car c'est bien ce que vous avez voulu dire, - que l'Administration n'était pas à la hauteur. Eh bien il faut pourtant reconnaître que mon ami Loucheur a rendu d'immenses services pendant la guerre, et à la tête du Ministère de la Reconstruction ! Il faut bien reconnaître que votre Préfet est un travailleur.

« Nous avons devant nous des ruines. Il s'agit de refaire Soissons, non pas dans son cœur, dans son idéal : ils existent ce cœur et cet idéal, en chacun de vous, en chacun de nous. Mais il faut le refaire matériellement, parce qu'aucun élément de vie n'existe plus. Et pour y arriver, il faut un ensemble d'efforts nouveaux.

« Il ne faut pas oublier que nous avons devant nous un Chef d'Etat, venu de l'autre côté de l'Atlantique, et dont les idées n'étaient pas tout à fait les nôtres.

« Il ne faut pas oublier que nous avons également le chef du gouvernement britannique, le chef du gouvernement italien. Il fallait discuter des conditions de la paix, tous ensemble, et le problème était assez compliqué, vous n'en doutez pas.

« Pouvions-nous nous occuper de la reconstruction de Soissons ou de Saint-Quentin ?... Ou devions-nous fonder une organisation démocratique, qui devait donner la paix au monde entier ? Car l'Asie, l'Afrique se sont trouvées mêlées à cette guerre. On a aujourd'hui des conditions qui doivent refaire la justice des peuples. Pour ma part, dans mon coin, j'ai bien souvent pensé à ces régions dévastées, et il n'y a pas bien longtemps que j'ai eu un peu de temps pour leur rendre visite et m'enquérir de leurs situations et de leurs besoins.

« Les efforts du Ministère des Régions Libérées ont été considérables. Théoriquement, doctrinalement, on aurait pu mieux faire, soit, mais dans les circonstances où le gouvernement était placé, je ne crois pas qu'on ait pu faire mieux. Plus même, j'ai trouvé, au

cours de mes visites, qu'on avait beaucoup fait. Dans ces pays renaissants, j'ai retrouvé des femmes en toilettes, des enfants mieux habillés, un ensemble de faits qui commencent à montrer autour de moi la preuve de l'activité de ceux qui travaillent. Je veux trouver, dans cette renaissance, une cause de grande espérance.

« Mais j'ai compris aussi qu'il fallait autre chose, et que cette autre chose ne pouvait être trouvée que dans une organisation meilleure non pas tant dans l'administration non plus que dans ces fonctionnaires, je me suis dit qu'il ne fallait pas écouter les fonctionnaires, qu'il fallait aller vers les populations, et je leur ai dit : dites vos réclamations, plaignez-vous ». Je suis donc venu pour que vous me disiez quels sont vos maux, quelles sont vos souffrances, quels sont vos maux que vous pouvez prévoir pour demain, et je suis venu chercher des éléments pour agir plus efficacement.

« Je ne puis vous promettre, ai-je-dit, une nouvelle organisation. Il faut bien le dire, il y a des fautes de gouvernement, mais il y a aussi des raisons supérieures parce que des hommes, enlevés à la situation de la paix, se sont trouvés dans une situation absolument contraire, comme celle que nous avons vécue, et n'ont pu consacrer le temps nécessaire à l'examen et à la solution de vos affaires. Je vous trouve pour un bon exemple.

« Lorsque vous êtes arrivé à vous rendre compte des efforts que vous aviez à accomplir pour arriver à la réorganisation de votre ville, vous avez rencontré des difficultés et vous me les signalez. Si nous n'avions pas eu des hommes habitués aux énergies, comme Monsieur Claveille, vous seriez venu à Paris me dire : « Déblayez-nous les chemins de fer et laissez-nous tranquilles ! » Dans cette question, le gouvernement a accompli une œuvre qui n'est pas méprisante, et je vais faire établir une petite balance de ce qui a été fait dans vos régions.

« Quand j'étais au Ministère de l'Intérieur, - il y a déjà longtemps, - j'avais fait un projet de décentralisation. Ce projet repose toujours dans les cartons, et je crains fort, qu'il n'en sorte que plusieurs siècles après ma mort. Car il est beaucoup plus difficile de transformer une administration que de la maintenir. Nous allons donc étudier une organisation. Vous ne me demandez pas, j'entends bien, d'envoyer nos ministres ou votre Préfet à la guillotine de Louis XVI. Mais ce qu'il faut organiser, ce sont des initiatives individuelles. Et, en pareille matière, il est permis de se réclamer du Droit, parce qu'il s'agit de l'argent de la Nation. Donc, droit de contrôle du gouvernement. Je crois qu'il n'est pas bon de suppri-

mer ce contrôle. Je crois aussi qu'il n'est pas bon de supprimer ces fonctionnaires : il faut leur contrôle, à la condition de leur retirer de l'idée qu'ils ont à la tête, de passer par des formules surannées, et par suite incapables de donner une action utile.

« Il faut que les démocraties s'occupent à conduire leurs propres affaires pour leur bien et l'utilité dans l'avenir de cette Paix que nous avons faite. J'aimerais bien à avoir, dans chaque département, un homme qui, représentant le gouvernement, entouré d'un conseil local que je vous laisserais le soin de choisir, serait ainsi le point de contact entre nous. Je crois qu'ainsi entourées, les initiatives se développeraient, et que les rapports avec le gouvernement se réduiraient à une quotité infinitésimale. Mais on ne règle pas les difficultés avec le Code Napoléon ou avec les lois de Louis-Philippe ou de Charles X, on règle pas ainsi des questions de première urgence. Or, nous sommes toujours sous l'empire de ces lois, et c'est ce qui fait notre malheur. La difficulté n'est pas tant dans la nécessité de trouver des nouvelles formules que dans cette nouvelle organisation. Il faut cependant cette organisation.

« On a parlé de nommer un commissaire général pour remplacer les ministres desquels dépendent la Reconstruction et les Régions libérées. Je ne peux supprimer les ministres - et me supprimer moi-même ! Et voyez-vous le dictateur de la reconstitution qui imposerait ses conditions aux autres ministres des Régions qui ne sont pas dévastées. On dit que rien ne marche avec 9 Ministres s'occupant, à divers titres, des Régions libérées. Je répondrai que, pour les régions qui n'ont pas été dévastées, il y a quinze ministres, et que cela marche à peu près. Vous avez, il est vrai, une besogne toute différente dans vos pays. Il faut s'occuper de tout. Il faut du ravitaillement, il faut des baraques, des matériaux, il faut des travailleurs, c'est un autre gouvernement qui se crée. Je ne me sens pas capable de créer en quelques mois ce nouvel organisme, mais je peux vous faire la promesse que ma parole sera tenue. Ce qui a manqué jusqu'ici, c'est que les régions libérées n'ont pas pu franchir les obstacles qui étaient opposés par les choses... La paix va être faite à brève échéance.

« Le moment est venu de travailler sur de nouvelles formules. Les formules que vous avez exposées, Monsieur le Maire, sont les miennes, et votre expérience est trop établie sérieusement pour que vous me demandiez autre chose.

« La question des avances, l'ensemble des questions agricoles sont en voie d'aboutir.

« La question des transports est une question énorme, car la plus grande partie des voies a été détruite. Les populations ont commencé à crier la faim, nous n'avons plus de charbon, plus de wagons, plus de ravitaillement. C'est donc une grosse question. Il faut nous rendre compte que nous avons soutenu, en transports de toutes sortes, les deux grandes armées américaines et britannique, que nous avons eu à rassembler - il y a quelques jours encore - des troupes en Allemagne occupée ... que nous allons avoir demain la démobilisation. De telle sorte qu'on peut affirmer que, dans les régions du nord, les chemins de fer ont donné le maximum de ce qu'ils pouvaient donner.

« J'ai dit d'ailleurs à Monsieur Claveille, qu'on ne prenne pas de dispositions nouvelles sur la question des transports sans m'en rendre compte. C'est vous montrer que rien ne sera négligé.

« Et bien, Monsieur le Maire, vous nous avez parlé, et vous nous avez dit « nos quatre vérités » je vous remercie. Il faut maintenant que vous preniez un peu de patience. Je vous apporte donc de bonnes paroles, de bonnes intentions, mais je tiens surtout à vous dire que ces paroles et ces intentions suivies de réalisations. Il y des vides dans toutes les familles. Il faut refaire cette France. Elle ne peut se refaire que par le concours de toutes les bonnes volontés, de tous les bons citoyens...

« Permettez-moi de vous le dire, cette guerre a eu la vertu de faire de bons citoyens. Car jusque-là, beaucoup avaient cru faire acte de bons citoyens quand ils s'étaient plaints de l'administration. S'il y a des difficultés dans l'administration, je vous connais, faites-moi l'amitié de venir me rendre visite à Paris ; vous n'aurez pas besoin de lettre d'audience, ma porte vous sera toujours ouverte. C'est moi qui réclame votre concours. Il ne faut pas que nous puissions douter l'un de l'autre, et je vous dit « Magistrat démocrate, vous m'avez fait entendre des paroles de vérité. J'ai essayé de vous répondre. Donnons-nous une bonne poignée de main les uns aux autres et travaillons pour refaire plus grande et plus belle notre chère France ».

La préraison du discours de Monsieur le Président du Conseil est couverte d'applaudissements, et Monsieur Marquigny prononce alors les paroles suivantes :

« Je suis très touché, Monsieur le Président, de votre réponse aussi franche, et de votre geste aussi cordial. De la part du Chef du Gouvernement, cela est vraiment démocratique et grand. Il y avait dans nos revendications, aucune critique visant votre personnalité.

Nous savons et admirons votre énergie qui a su mener jusqu'au bout la tâche que vous aviez assumée. Les acclamations qui vont vous accueillir, monsieur le Président, vous diront mieux que mes paroles la place que vous tenez dans nos cœurs ».

La réception ayant pris fin, Monsieur le Président du Conseil et les autorisés qui l'accompagnaient ont alors quitté l'hôtel de ville sous les acclamations des habitants, et se sont ensuite rendus dans les cantons d'Oulchy et Braine et revenus à Soissons pour rentrer à Paris par train spécial. Monsieur Marquigny m'ayant présenté à Monsieur Clémenceau, ce dernier me serrant la main, me remerciant de mon courage pendant la guerre, qu'il avait pu apprécier, lors d'une visite qu'il avait faite à Soissons, pendant les bombardements, où il m'avait reçu à la sous-préfecture. Voulant se rendre compte de l'état d'esprit des poilus, il n'avait pas craint de visiter ces derniers jusque dans les postes avancés et leur porter la bonne parole.

2 - VISITE DE RAYMOND POINCARÉ, LE 12 FÉVRIER 1920 ET REMISE DE LA CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR À LA VILLE.

Arrivé à Soissons à dix heures par train spécial, Monsieur le Président de la République, accompagné du général Pemelon, secrétaire général militaire, du colonel Nodet, du commandant Fecamp, du lieutenant Dubois et de Monsieur Leroux, sous-directeur du protocole est reçu sur le quai par Monsieur Lucien Saint, Préfet de l'Aisne, Monsieur Paul Lafarge, sous-préfet de Soissons, Monsieur Marquigny, conseiller général, maire de Soissons, qui lui souhaitent la bienvenue. Un grand nombre de soissonnais massés devant la gare l'acclament lui manifestant leurs sympathiques sentiments de reconnaissance.

Reçu ensuite à la mairie de Soissons par toutes les autorités départementales et communales, Monsieur le Président avant de monter à la tribune, reçoit des mains d'une jeune nièce de monsieur Émile Lengelé conseiller municipal un magnifique bouquet de fleurs accompagné du charmant compliment suivant :

Monsieur le Président,

« Pour vous souhaiter la bienvenue, voilà que nos ruines ont fleuri. Puisque les fleurs ont un langage, ce bouquet, mieux que des paroles, saura vous dire les sentiments de tous les cœurs pour le Grand Citoyen qui est et restera dans l'histoire, le Président de la Victoire. Quand vous parcouriez triomphalement les villes de notre Alsace et notre Lorraine reconquises, des milliers d'enfants vous

acclamaient et vous couvraient de fleurs. Nous les envions alors ; aujourd'hui c'est à nous de vous dire avec toute la ville de Soissons reconnaissante :

« Vive M. Poincaré !

« Vive la France ! »



Le Président Poincaré à Soissons (Fond Vergnol)

Très aimablement, Monsieur Poincaré répond au compliment, et avant de procéder à la remise de la Légion d'Honneur à la ville de Soissons, prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Deux fois envahie et deux fois libérée, la ville de Soissons a été pendant la guerre l'objet d'une lutte incessante entre les Allemands et nous. Longtemps placée sur les lignes elles-mêmes, elle a été soumise à un bombardement continu. Elle a eu un grand nombre de ses habitants tués ou blessés. Ses monuments, ses églises, ses maisons ont été détruites ou gravement endommagés. Elle est devenue dans les derniers mois un des champs de bataille où s'est décidé le sort de la guerre. Elle a beaucoup souffert pour la France. Il est juste qu'elle soit aujourd'hui remerciée et félicitée.

« C'est le 2 septembre 1914, que les Allemands sont, pour la première fois entrés dans Soissons. La ville n'avait pas été défendue.

Elle avait été seulement couverte, d'abord, par le groupe de divisions de réserve du général Valabregue ; mais des forces importantes de cavalerie ennemie s'étaient infiltrées entre les armées britanniques et françaises ; elles s'avançaient de Noyon sur Soissons ; elles pouvaient empêcher nos troupes de traverser l'Aisne ; ordre fut donc donné aux divisions de se replier au sud de la rivière, pendant que, dans la journée du 1^{er} septembre, quelques éléments de cavalerie arrêtaient les Allemands devant Soissons. Le lendemain, le passage était terminé ; l'armée française poursuivait son vaste mouvement de retraite ; et vous étiez la proie de l'invasion.

« Dans sa longue et glorieuse histoire, votre vieille cité a souvent connu les horreurs de la guerre et les tristesses de l'occupation ! Les épreuves répétées trempent l'âme des villes comme celles des individus. Vous n'avez eu qu'à vous rappeler votre passé pour vous élever, tout de suite, à la hauteur des circonstances présentes.

« Vous n'avez pas oublié que, parmi tous les Gaulois vos aïeux les Suessiones se distinguaient par leur bravoure et qu'ils avaient envoyé cinq mille hommes d'élite à Vercingétorix, assiégé dans Alésia.

« Vous n'avez pas oublié que jadis, à l'exemple de Clovis, les rois Mérovingiens avaient fait de Soissons leur capitale, que c'est ici, au monastère de Saint-Médard, que Pépin le Bref, avait été appelé au trône par une assemblée de seigneurs, que c'est dans le même établissement que Charlemagne avait ouvert une de ses écoles les plus célèbres et que, mêlée si longtemps à la vie de la France, Soissons n'avait jamais dérogé.

« Vous n'avez pas oublié qu'à Bouvines, ce sont des sergents à cheval de Saint-Médard qui, à l'aile gauche de l'armée de Philippe Auguste avaient engagé l'action, pendant qu'à l'aile droite combattait le comte de Soissons.

« Vous n'avez pas oublié qu'enlevée tantôt par les Bourguignons, tantôt par les Armagnacs, occupée et pillée par Charles Quint, dévastée pendant les guerres de religion, votre ville avait, durant des siècles, vaillamment supporté toutes les vicissitudes de la fortune.

« Vous n'avez pas oublié qu'en 1814, prise d'assaut par les Russes, abandonnée par l'ennemi par l'approche de Napoléon, attaquée de nouveau, Soissons avait protesté contre la capitulation du général Moreau, qu'évacuée sous la pression des maréchaux Marmont et Mortier, incendiée, investie derechef, forcée de se rendre encore

malgré la défense du commandant Gérard, elle avait subi quatre sièges dans le cours de deux mois sans se laisser décourager et sans perdre sa confiance dans les destinées du pays.

« Vous n'avez pas oublié qu'en 1815, elle avait été, de nouveau, prise par les alliés ; qu'en 1870, elle s'était retrouvée, une fois encore, sur la route de l'envahisseur ; qu'elle avait été assiégée dans la première quinzaine de septembre, qu'une partie de ses faubourgs avait été dévorée par les flammes, que sa garnison de 5.000 hommes ait tenté plusieurs sorties mais qu'une brèche ayant été ouverte dans les remparts, la reddition de la place était devenue inévitable.

« Tous ces souvenirs vous traçaient votre devoir. Depuis les origines de Soissons, aucune douleur ne lui avait été épargnée ; mais toujours vos pères avaient été dignes de l'antique noblesse de votre cité. En présence de nouveaux périls, vous êtes restés fidèles aux leçons dont vous aviez hérité.

« Après la bataille de la Marne, nos troupes avaient marché vers l'Aisne. A l'aile droite de l'armée de Maunoury, qui avait vaincu sur l'Ourcq, la 45^e division s'était avancée dans la direction de Soissons ; elle avait rejeté l'ennemi hors de Chaudun et avait pénétré dans vos murs. Mais en se retirant les Allemands avaient pris soin de couper les ponts et ils s'étaient établis sur les hauteurs au nord de la ville et semblaient vouloir y rester; Le 13 septembre, notre 45^e division commençait à passer l'Aisne et prenait pied au faubourg Saint-Waast, dans la boucle de la rivière. Le lendemain, elle réalisait encore de faibles progrès ; mais vainement essayait-elle ensuite d'élargir ses positions. L'ennemi s'était fortement retranché sur les côteaux ; il s'était dissimulé dans tous les replis du sol ; il avait trouvé, pour organiser sa défense, un terrain exceptionnellement favorable, dont il paraissait connaître, depuis longtemps les moindres accidents. Emplacements de batteries, observatoires, tout était choisi en vue d'une résistance opiniâtre.

« Ce sont alors pendant des mois, des combats presque quotidiens sur un front à peu près immuable et à la cote 132, à Soupir, à la ferme de Metz, à la dent de Crouy, devant Cuffies, devant Vregny, devant la Perrière, nos troupes accomplissent des prodiges de valeur sans obtenir de résultats durables. Le 12 janvier 1915, les Allemands, que nous avions quelque peu refoulés les jours précédents, nous attaquent avec des forces considérables et s'emparent de nos positions bouleversées ; ils couvrent maintenant les plateaux et menacent les deux seuls ponts que nous laisse la crue de la riviè-

re. Nous n'avons pu maintenir de batterie sur la rive droite ; nos troupes sont épuisées ; une nouvelle attaque du plateau échoue ; nous avons perdu 123 officiers et plus de 8.000 hommes ; nous sommes forcés de rompre le combat. Le général commandant prescrit à l'armée de se replier sur la rive gauche et de ne laisser au nord de l'Aisne qu'un simple barrage devant la distillerie Saint-Paul.

« Mais les Allemands, encouragés par notre recul, tentent de pousser plus avant. Ils bombardent violemment la distillerie Saint-Paul ; ils bombardent Saint-Crépin, Vénizel et Billy ; mais leur infanterie, qui a réussi à entrer dans Saint-Paul, en est rejetée par une contre-attaque. Les ponts de l'Aisne sont détruits à l'exception de celui de Vénizel ; et nous organisons solidement nos positions, qui sont dès lors jalonnées par Saint-Crépin, Saint-Paul, le nord de Villeneuve-Saint-Germain, Vénizel et qui laissent dans nos lignes le faubourg Saint-Waast et les ruines de l'abbaye Saint-Médard.

« Après cette série sanglante, les batailles s'assoupissent et la guerre de tranchée commence devant Soissons, pour continuer sans incidents notables, jusqu'au printemps de 1917 ; mais la ville ne cesse pas d'être bombardée. Depuis qu'ils l'ont quittée, le 12 septembre 1914, les Allemands ont constamment dirigé sur elle le tir de leurs batteries. Ce n'est pas seulement la gare qu'ils ont visée ; ils cherchaient à atteindre tous les quartiers. Le 8 janvier 1915, le Palais de Justice est incendié ; le 9, la cathédrale reçoit 42 obus ; elle est, de nouveau endommagée les 23 et 31 janvier ; et le 2 mars, elle subit des dégâts irréparables, Saint-Médard et Saint-Paul sont également touchés. Pendant toute l'année 1915, pendant toute l'année 1916, le bombardement se renouvelle ainsi de semaine en semaine, de jour en jour, en même temps que des avions viennent jeter des torpilles sur la ville. Beaucoup d'entre vous avaient cependant refusé de quitter leurs foyers et vous viviez dans les ruines, sous le feu, à deux pas de l'ennemi.

« Vient le mois de mars 1917. L'armée Allemande, menacée par l'offensive que nous avons préparée en direction de Noyon et de Saint-Quentin s'est repliée prudemment de la Somme à l'Aisne, sur la ligne Hindenburg. Le général Humbert atteint l'Ailette ; nous occupons les hauteurs ; l'ennemi abandonne Vauxaillon, Soissons se trouve dégagée. Bientôt commence notre offensive au nord de l'Aisne. Le village de Laffaux, le fort de Condé, Aizy, Jouy tombent en notre pouvoir ; puis, les 4 et 5 mai, nous enlevons brillamment le moulin de Laffaux ; et sur le chemin des Dames, sans arrêt, se

poursuivent d'âpres combats. Le 23 octobre, nouveaux roulements de tonnerre. C'est notre attaque de la Malmaison préparée par le général Pétain, qui va commencer. Les chasseurs à pied prennent Vaudesson et Chavignon ; nous nous emparons de la ferme et du fort ; les Allemands évacuent la région de Pinon ; ils sont obligés de nous céder Filain et Pargny-Filain ; ils abandonnent 200 canons lourds et de nombreux prisonniers. Cette victoire gagnée à l'automne d'une année qui n'a pas été sans gloire, mais qui n'a pas été, non plus, sans déceptions, reconforte vos cœurs et lorsqu'une revue des soldats qui ont emporté la Malmaison est passée auprès de Soissons, vous les applaudissez avec enthousiasme.

« Vous pouviez espérer que la bataille ne se rapprocherait plus de vous. Vous alliez, au contraire, toucher aux extrémités de vos malheurs. A partir du 27 mai 1918, vous rentrez tout à coup en pleine zone de feu. Ce jour-là, Soissons reçoit des obus incendiaires, explosifs et toxiques, et il en est ainsi jusqu'au lendemain.

« Dans la soirée du 28, le 11^e corps d'armée, qui a couvert le ville à l'est, est vivement attaqué et forcé de se replier. A la tombée de la nuit, l'ennemi pénètre dans vos rues. Pourtant notre 3^e et 10^e bataillons de chasseurs se maintiennent héroïquement dans les parties sud et ouest, où ils paralysent pendant deux jours, tous les efforts des Allemands. Mais le 29, Soissons, débordée par le nord, finit par être entièrement occupée. Du 30 au 5 juin, nous sommes rejetés assez largement à l'ouest et au sud, et nous ne parvenons à stabiliser qu'une dizaine de kilomètres de vos faubourgs.

« Voilà, donc, une seconde fois, les Allemands maîtres de la cité. Comme vous avez été obligés de l'évacuer, ils s'empressent de la piller systématiquement, et à l'œuvre de l'artillerie s'ajoute la basse besogne du brigandage organisé.

« Le 12 juin, les Allemands prononcent une attaque brusquée à l'ouest de Soissons ; ils nous arrachent Laversine, Cœuvres, Saint-Pierre-Aigle ; mais quelques jours après nous leur reprenons la plus grande partie du terrain perdu. Nous sommes bientôt, du reste, à l'heure où la balance va définitivement pencher en notre faveur. C'est le 18 juillet que, de Soissons à Château-Thierry, se déclenche la première de nos grandes offensives libératrices. La 10^e armée, commandée par le général Mangin, occupe la gauche du dispositif d'attaque. Dès la matinée, elle nous tient Fontenoy, le plateau de Pernant, Chaudun, Vierzy ; le 19, elle avance sur les plateaux du sud-ouest de la ville et là, elle livre, pendant plusieurs jours, des combats obstinés contre un ennemi qui comprend toute l'importan-

ce de la position et ne veut lâcher pied. Enfin, l'avance de notre VI^e armée permet à la X^e d'enlever le plateau d'Hartennes. Quelques jours après, la crête du Grand Rozoy est elle-même entre nos mains.

« Les Allemands sont alors pris, tout à la fois, de panique et de rage. Ils brûlent précipitamment leurs dépôts, ils provoquent dans Soissons des explosions que nous signalent nos avions et ils se sauvent nuitamment pour échapper à notre étreinte..Nous hâtons notre marche pour les talonner ; mais, le 2 août, lorsque nous arrivons au Mont Lavé, il est déjà abandonné et nos patrouilles en rentrant en ville, la trouvent vide d'ennemis. Nos 11^e et 69^e divisions en reprennent aussitôt possession.

« Les Allemands cependant arrivent sur les hauteurs, sur ces hauteurs de la rive droite dont ils connaissent si bien la configuration et qu'ils ont si longtemps occupées. Quelques-uns de nos éléments ont franchi l'Aisne dans Soissons et se sont installés au faubourg Saint-Waast. Notre 11^e division est dans la ville, dont elle surveille les ponts. Mais, pendant plusieurs semaines, nous n'avancions plus. Nos lignes passent par les lisières nord et est de Soissons ; elles ont immobiles ; l'ennemi reste sur les hauteurs et bombarde furieusement vos édifices.

« Enfin, le 20 août, nous lançons au nord de l'Aisne, une nouvelle attaque, qui va commencer à dégager Soissons et, une semaine plus tard, la 10^e armée achèvera la délivrance de la cité, la 39^e division franchira la rivière de vive force à Soissons, et le 151^e régiment enlèvera les faubourgs nord de la ville. Puis, nous ecaladerons les hauteurs de Crouy, nous déboucherons sur le plateau de Vregny, et nous retrouverons cette zone de Margival et de Laffaux, où a déjà coulé, l'année précédente, tant de sang français.

« Là, nous subirons un nouveau temps d'arrêt. Les Allemands cherchent encore à se cramponner sur les plateaux, et il faudra que le 14 septembre et les jours suivants l'armée Mangin reprenne le moulin, Allemand, Sancy et Vailly ; il faudra que le 10 octobre, la pression continue de notre 10^e armée force Lundenborff à abandonner le massif de Saint-Gobain et le plateau de Craonne, le 13 octobre Laon sera elle-même libérée et Soissons, définitivement hors de danger, attendra, dans le silence de la dévastation, le retour de ses habitants dispersés.

« Ils sont revenus pleins de courage et d'ardeur au travail. Ils comprennent que le gouvernement et la France les aideront à relever leurs foyers et à reconstruire leur ville ravagée. Ils comptent que le

gouvernement et la France veilleront sans faiblesse à l'exécution de tous les engagements contractés par l'Allemagne vaincue et, avant tout, au paiement des indemnités dues par elle en réparation des dommages qu'a causés sa folie impérialiste. Vous pouvez être assurés, Messieurs, que votre appel sera entendu. En vous remettant aujourd'hui la Croix qui sera, dans vos armes, l'emblème de votre courage, je vous donne l'assurance que le pays ne vous marchandera pas ni sa reconnaissance ni sa sollicitude ».

Au bas de l'estrade, mademoiselle Desmet, nièce de la directrice de l'école du Centre, tient le coussin aux armes de la ville. A la fin du discours de Monsieur Poincaré, elle le présente à Monsieur le Maire qui le tient à son tour pendant qu'on accroche la Croix de la Légion d'Honneur. Celui-ci le montre à la foule qui applaudit et le remet à Mlle Desmet.

Voici la citation de notre ville à l'ordre de l'armée avec l'attribution de la Croix de la Légion d'Honneur.

« La ville de Soissons ;

« Demeurée pendant trois ans en pleine zone de combat, a supporté stoïquement les plus violents bombardements. Ses ruines attestent l'acharnement des combats qui ont arrêté définitivement la ruée ennemie ».

Puis Monsieur le Président accroche la Croix de la Légion d'Honneur sur le coussin de velours aux armes de la ville qui a été fourni par la maison Waendendries et brodé avec beaucoup de goût. Pendant la cérémonie la musique sonne au champ et exécute les premières mesures de la « Marseillaise ».

Monsieur Marquigny, maire de Soissons, prononce alors l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

« Au nom de la ville de Soissons, je vous remercie d'avoir bien voulu lui apporter la Croix de la Légion d'Honneur, décernée par le Gouvernement, en commémoration des souffrances et des ruines qu'elle a vaillamment supportées pendant la grande guerre.

« A la veille du jour où vous allez abandonner avec une simplicité vraiment démocratique, la plus haute magistrature de notre pays, permettez au représentant d'une des plus vieilles villes de France, parlant ici au nom des français qui comptent parmi ceux qui ont le plus souffert de la guerre, parmi ceux qui ont le plus chèrement payé la victoire, de remercier le Grand Républicain que vous êtes, d'avoir si noblement présidé aux destinées de notre pays pendant cette période la plus tragique, mais aussi la plus glorieuse de son histoire.

« Depuis les origines obscures de l'époque celtique, tous les événements heureux ou malheureux de notre pays ont eu leurs échos sur ce coin de terre où votre visite apporte aujourd'hui comme un rayon de gloire.

« Une première fois, en l'an 113 avant notre ère, l'invasion des Teutons fut arrêtée ici. C'est sous nos murs que Clovis anéantit la domination romaine, en Gaule. C'est ici qu'il fixa sa résidence, faisant de Soissons le berceau du royaume franc. Après sa mort, notre ville devint la capitale de son fils Clotaire. La rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, sous Chilpéric, fut la cause d'événements tragiques qui dévastèrent et ensanglantèrent à maintes reprises la cité.

« C'est à Soissons, en l'abbaye de Saint-Médard, qu'eut lieu le premier sacre d'un roi de France, celui de Pépin le Bref. Puis, au cours des siècles, notre vieille ville fut mêlée à tous les événements qui devaient enfanter la France moderne.

« Elle fut l'enjeu de bien des batailles. Pillée et dévastée à maintes reprises ; en 948, en 1414, en 1567 pour ne parler que des ravages les plus importants, qui ne laissèrent, d'après les récits des temps, que des amas de pierre et de bois. En 1814, en 1870, elle eut encore terriblement à souffrir. Place forte, barrant aux invasions venant de l'Est, la route de Paris, les fureurs ennemies s'acharnèrent contre elle.

« Au cours de la dernière guerre, envahie une première fois le 1^{er} septembre 1914, dégagée douze jours après, elle resta pendant deux ans et demi au milieu des tranchées de premières lignes. Le recul stratégique des Allemands en mars 1917 ne la mit pas à l'abri du tir des pièces à longue portée ; les avions ennemis y jouèrent leurs bombes par centaines. Envahie une seconde fois le 28 mai 1918, elle en fut délivrée que le 2 août suivant, par l'offensive de l'arme Mangin, qui devait nous assurer la victoire définitive.

« Les pertes de la population civile sont lourdes : 93 habitants tués ; 260 blessés. Deux tiers des maisons sont détruites ; les autres sacagées et pillées.

« Au moment où Soissons est enfin à l'honneur, je considère comme un devoir d'adresser une pensée émue à ceux de nos concitoyens qui furent tués ici, victimes de leur courage et de leur attachement à notre petite patrie, à ceux qui y furent blessés. Je veux aussi saluer la mémoire de tous nos soldats héroïques qui sont tombés glorieusement pour défendre contre l'envahisseur cette partie de sol sacré de la Patrie.

« Je voudrais pouvoir citer toutes les troupes qui, sous nos murs, pour défendre ou reprendre Soissons, ont accompli des prodiges de valeur; - mais la liste en serait trop longue. Je leur rends hommage à toutes en m'inclinant avec respect devant le drapeau du 67^e régiment d'infanterie, le régiment de Soissons ! Régiment de couverture ! qui, depuis la première heure de la guerre, jusqu'à l'armistice n'a cessé de se couvrir de gloire.

« Notre ville s'est toujours relevée de ses désastres ; elle se relèvera cette fois encore, malgré les ruines cumulées par l'ennemi. Déjà la vieille cité commence à renaître, l'activité s'y manifeste, les premiers résultats de son effort sont visibles. Que de courage il a fallu aux habitants de cette région désolée pour y rentrer et s'y maintenir, pour vivre dans les ruines, logés comme aux temps préhistoriques dans des baraques en planches qui ne les abritent même pas contre les intempéries !

« Une angoisse s'était manifestée à l'automne dernier. Beaucoup se demandaient - le gouvernement le premier - si les malheureux sinistrés pourraient passer l'hiver dans de pareilles conditions. Et bien, ils ont tenu, il n'y a pas eu de nouvel exode, tous sont restés. Un pareil courage dans l'adversité, un tel attachement au sol, une foi aussi admirable dans l'avenir; méritent d'être encouragés plus et mieux qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

« Il faut que ces régions revivent, c'est une impérieuse nécessité nationale. Depuis qu'elles ont cessé de produire la France ne peut pu se suffire à elle-même, elle est devenue tributaire de l'étranger. Et c'est aussi une œuvre de justice ! La victoire des alliés ne peut-être pour ces régions une défaite !

« Tant que nos villes et nos villages resteront en ruines, tant que notre sol fertile demeurera en friche, l'œuvre pour laquelle tant de sublimes sacrifices ont été consentis, restera inachevée. Il faut rendre les régions du nord et de l'est à la production agricole et industrielle, si nous ne voulons pas que la France meure de ses blessures, si nous ne voulons pas qu'elle succombe dans la lutte économique qui s'engage. Il n'y a pas de besogne plus urgente ! Tout l'effort du pays doit tendre vers ce but de véritable défense nationale.

« On parle de modifier les méthodes employées pour aider à notre reconstitution. A la vérité, on a surtout organisé un régime de mise en tutelle de tous les sinistrés, et l'on commence à s'apercevoir que l'administration de cette tutelle fut effroyablement onéreuse. Nous demandons qu'on applique réellement le principe de l'égalité et de

la solidarité de tous les Français, et nous pourrions ajouter de tous les alliés, devant les charges de la guerre.

« Qu'on fasse payer à l'Allemagne tout ce qu'elle est tenue de payer, et qu'on nous rembourse du montant de nos pertes. Ailleurs on a pu vous crier « Aidez-nous », ici nous avons la fierté de vous dire simplement « Faites-nous confiance ». Les dévastés ne sont pas pessimistes, ils ont l'indomptable volonté de faire revivre leur pays, et leur pays vivra ! Faites-nous confiance et nous étonnerons le monde par la rapidité de notre relèvement.

« Vive le Président Poincaré !

« Vive Soissons !

Vive la République !

Vive la France ! »

A la suite de ce discours salué par les applaudissements de la foule, Monsieur Delille, de l'opéra, chante avec beaucoup d'âme la Marseillaise, accompagné par la musique du 67^e, et soutenu au refrain par les enfants des écoles. Puis, la cérémonie officielle terminée, le Président quitte la mairie entouré du conseil municipal et des autorités civiles et militaires, et visite les principaux quartiers de la ville éprouvés par la guerre.

Monsieur le Président arrive ainsi à 11 heures 10 à la cathédrale où il est reçu par Monseigneur Péchenard, entouré de tout le clergé. Monseigneur Péchenard adresse au Président l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,

« C'est pour moi et pour les membres de mon vaillant clergé un grand honneur et une grande satisfaction de vous accueillir; au nom de Dieu, au seuil de cette cathédrale, jadis si splendide, et aujourd'hui si meurtrie par un ennemi barbare.

« Nous nous plaçons à saluer en votre personne, Monsieur le Président, celui qui a créé et fait accepter cette formule aussi chrétienne que patriotique de l'union sacrée, union qui a donné à la France la victoire sur ses ennemis du dehors, et qui lui donnera, nous l'espérons, la paix intérieure entre tous ses enfants. Aussi nous nous associons de tout cœur à l'acte solennel de la Chambre proclamant que vous avez bien mérité de la Patrie.

« Ce temple que vous visitez est bien détruit ; mais grâce à la bienveillance du gouvernement, à laquelle nous restons très redevables, grâce aussi au dévouement de nos habiles architectes, il a commencé à renaître.

« Pour tous ces motifs, nous sommes heureux de vous offrir, Monsieur le Président, nos hommages et nos remerciements, et, nous prions Dieu pour la conservation de vos jours ».

Monsieur Poincaré répond à peu près en ces termes :

« Je vous remercie, Monseigneur, des nobles sentiments que vous m'exprimez si aimablement au seuil de cette antique cathédrale que les barbares ont si effroyablement dévastées. Je sais avec quel dévouement vous avez soulagé la misère de vos fidèles et je tiens à vous féliciter de votre courage. Je sais tout ce que vous avez fait pendant la terrible guerre et suis heureux de vous adresser mes félicitations sincères pour le courage dont vous avez fait preuve ainsi que le clergé de votre paroisse ».

TABLE DES MATIÈRES

Préface	P. 5
Avant-Propos	P. 7
La tragédie commence	P. 9
L'heure allemande	P. 29
Soissons en 1 ^{ère} ligne	P. 59
La bataille de Crouy	P. 109
La guerre au quotidien	P. 125
Conseil municipal de guerre	P. 157
L'année 1917	P. 185
L'anéantissement	P. 207
La vie reprend	P. 215
Annexes :	P. 241
- Visite de Georges Clémenceau	
- Visite de Raymond Poincaré	

Soissonnais 14-18 remercie tout particulièrement :

- la famille Muzart qui a bien voulu lui communiquer le manuscrit original et autoriser sa publication.
- la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et le musée Albert Kahn qui ont mis à sa disposition de nombreuses photographies.
- La Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons qui a aussi communiqué de nombreuses photographies et a contribué à la mise en forme de l'ouvrage.

Elle remercie aussi tous ceux qui ont contribué à la publication : la ville de Soissons, la région Picardie, le Crédit Mutuel de Soissons et le service du Patrimoine de la ville de Soissons.

Ouvrage réalisé avec le concours de :



Canton - Bouvans - 31 - 40 - 15

Kilobz p 139